Temps libre : les îles Marquises

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15164 – 7 F

SAMEDI 30 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La fin des kolkhozes

C'EST évidemment un symbole : soixante-seize ans, jour pour jour, après la proclamation, le 28 octobre 1917, du mot d'ordre bolchevique « La terre aux paysans ! », Boris Eltsine a rendu public son décret ouvrant la voie à une privatisation de l'ensemble des terres de la Fédération de Russie et au démantèlement des fermes collectives.

Après être parti à l'assaut – au propre et au figuré – des soviets, le président russe s'attaque maintenant à un autre fondement de la mythologie communiste : la propriété collective de la terre. L'article 11 de la Constitution brejnévienne, théoriquement encore en vigueur, ne stipule-t-il pas que *« la terre et ses ressources, l'eau, les plantes, les animaux sont la propriété perpétuelle et gratuite des peuples qui y vivent »* ?

LA décision de Boris Eltsine est d'abord politique. Le président russe, que l'on sentait de plus en plus prisonnier des jeux obscurs et incohérents d'un entourage hétéroclite, a voulu montrer qu'il restait capable de reprendre l'initiative. A quelques semaines des élections, et bien que cet ensemble de mesures risque d'être impopulaire dans les campagnes, il a ainsi affirmé sa détermination d'accélérer la transformation de la société russe.

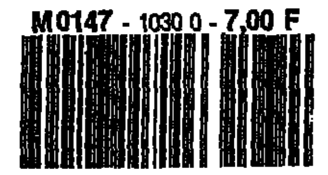
En 1991, le président russe avait déjà pris un décret transformant les kolkhozes et les sovkhozes en sociétés par actions. Désormais, les employés des fermes collectives recevront un certificat de propriété, correspondant à la part de terre, mais aussi de matériel, qui leur revient en tant qu'« actionnaires ». Ils pourront, dès lors, vendre cette terre, la louer, la transmettre en héritage, mais aussi l'exploiter à leurs propres fins, seuls ou en association. Autre élément important : dès l'an prochain, les fermes collectives n'auront plus l'obligation de livrer leur production à l'Etat.

IL y a pourtant loin de la coupe aux lèvres. La loi prévoit de nombreuses limitations à cette privatisation et il faudra, sans doute, attendre bien des années – une génération, disent les plus optimistes – pour voir l'agriculture russe sortir réellement du collectivisme et atteindre un niveau de rentabilité acceptable. Sur le terrain, comme dans le secteur industriel, les « apparatchiks », encore nombreux et puissants, risquent de tout faire pour freiner la réforme ou la détourner à leur profit personnel.

Quant aux employés des fermes collectives – peut-on encore les appeler paysans ? –, ils semblent, pour le moment du moins, favorables dans leur immense majorité au maintien d'un statu quo qui leur garantit une sécurité matérielle minimale. L'exemple d'autres pays ex-communistes, comme la Hongrie et la Tchécoslovaquie, montre assez la difficulté des transformations sociales dans des campagnes où le collectivisme n'était pas seulement vécu comme une oppression.

page 5

M 0147 - 1030 0 - 7,00 F



Après l'échec du coup d'Etat

Les massacres ethniques continuent au Burundi

Le premier ministre du Burundi, Sylvie Kinigi, et l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, James Jonah, ont annoncé, jeudi 28 octobre à Bujumbura, l'échec du coup d'Etat au cours duquel le président Melchior Ndadaye a été assassiné. Les membres du gouvernement sont toujours réfugiés dans les ambassades ou à l'étranger. Alors que la situation demeure calme dans la capitale, les massacres entre Hutus et Tutsis continuent dans certaines régions.

BANGA

de notre envoyé spécial

Sœur Marguerite voudrait raconter mais ce sont des mots terribles, interdits, qu'elle n'arrive pas à articuler. Elle finit par les prononcer dans un souffle pour dire le massacre de dimanche matin à Banga : *« Il y avait des cadavres sur toute la colline. Ils avaient des machettes et des lances, mais aussi de l'essence qu'ils ont jetée sur les gens avant d'y mettre le feu. J'ai reconnu quelques-uns de nos ouvriers qui leur indiquaient où les gens étaient cachés. Nous étions réfugiés derrière une porte qu'ils n'ont pas pu enfoncer, qui m'a sauvé la vie, mais tous ceux qui étaient dehors ont été massacrés. Ils cherchaient des hommes. Ils ont dit qu'ils n'en ont pas trouvé beaucoup, alors ils ont commencé à tuer les femmes et les enfants. Ils sont partis en disant qu'ils allaient revenir dans la soirée, mais l'armée est arrivée à midi. C'est pour cela que nous sommes encore en vie. »*

Les religieuses ont enterré dans une fosse commune près d'une centaine de corps ramassés autour de la pension touristique qu'elles gèrent à Banga. Aujourd'hui, plus de deux mille personnes (en majorité de l'ethnie tutsie) sont rassemblées sur le terrain de tennis de l'hôtel, sous la garde d'une unité de l'armée. Il en arrive encore toute la journée, fuyant les exactions qui continuent loin dans les campagnes. Dans les champs alentour, on aperçoit de temps à autre des groupes suspects qui rôdent autour du village.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite page 5

Alors que les places financières affichent d'excellentes performances

Une nette reprise économique est attendue aux Etats-Unis

L'amélioration de la santé de l'économie américaine a été confirmée, jeudi 28 octobre, par l'annonce, selon des chiffres encore révisables, d'une croissance de 2,8 % en rythme annuel du produit national brut au troisième trimestre. Le même jour, le Trésor américain a fait savoir que le déficit du budget 1993 n'aura été que de 254,9 milliards de dollars. Le président Clinton a estimé que l'économie américaine est entrée dans une « phase prometteuse » de reprise. Ces résultats ont été salués par Wall Street, où l'indice Dow Jones, gagnant 23 points, a enregistré un nouveau record historique. A l'exception de Tokyo, les places financières asiatiques affichent également de très bonnes performances.

NEW-YORK

de notre correspondant

L'occasion était trop belle : Bill Clinton ne pouvait laisser passer l'avalanche de bonnes nouvelles communiquées jeudi 28 octobre par l'administration sans chercher à en tirer parti. Le calendrier du président était pourtant très chargé : une présentation de son plan de réforme du système de santé à Baltimore, une réunion de soutien en faveur du maire sortant David Dinkins à New-York, puis une intervention sur l'accord de libre-échange nord-américain auprès des milieux d'affaires de Wall Street. Il n'empêche ! M. Clinton a largement commenté pour la presse, jeudi à Washington, les différents indices de la journée.

Tous ou presque confirment la nouvelle amélioration de l'état de santé de l'économie américaine. La Bourse a d'ailleurs salué comme il se doit ce feu d'artifice en établissant un nouveau record. L'indice Dow Jones, le thermomètre de Wall Street, a gagné 23 points, atteignant 3 687 points, ce qui éclipse le record précédent enregistré trois jours auparavant.

« Des déficits plus faibles et des taux d'intérêt plus bas ont déclenché le début d'une reprise économique significative », a expliqué le président. Effectivement, après un premier semestre assez morose (un rythme annuel de croissance de 1,3 %), l'économie américaine a été plus dynamique cet été. Selon les chiffres (encore révisables) rendus publics par le département du commerce jeudi 28, le produit national brut (PNB) a crû, au troisième trimestre 1993, à un rythme annuel de 2,8 %. Le département du commerce souligne que ce résultat aurait été encore meilleur s'il n'y avait eu les inondations du Midwest et la sécheresse du Sud-Ouest.

Tirée pour l'essentiel par la consommation des ménages, la croissance au troisième trimestre apparaît d'autant plus saine qu'elle n'a pas été accompagnée par des tensions inflationnistes. Au contraire. La hausse des prix, déjà très faible, s'est encore ralentie, revenant à un rythme annuel de 2,1 % au troisième trimestre. Selon l'administration, la baisse des taux produit ses effets en favorisant la reprise des dépenses par les particuliers, notamment les achats de biens durables et de logements.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 19

L'armée chinoise fait des affaires

Les militaires profitent de leur position pour gagner de l'argent, au nom de « l'ouverture sur le monde extérieur »

QINGDAO (Shandong)

de notre envoyé spécial

M. Yuan voulait faire des affaires. Rencontré sur la montagne de Laoshan, près de cette ancienne colonie allemande, il nous serra longuement la main en découvrant un Français. Oubliant toute référence aux querelles franco-chinoises, il lança : *« Trouvez-moi des hommes d'affaires français qui cherchent des produits chinois, je vous trouverai les produits en question. Quels qu'ils soient. Nous partagerons les bénéfices. »* Imperméable à l'idée que ce ne soit pas la fonction du journaliste, il nous donna sa carte.

L'homme occupait des fonctions dirigeantes dans une des industries appartenant à l'Armée populaire de libération. *« Secteurs d'activité : immobilier, services de données sur le commerce intérieur et extérieur, etc. »*, précisait le verso. Tout est dans le *« etc. »*, bien sûr. Le phénomène peut-être le plus caractéristique de la Chine de la fin des années Deng Xiaoping, et probablement le plus crucial pour la suite, est cette boulimie d'argent qui s'est abattue non seulement sur le pays, mais aussi sur l'institution par excellence qui permit au régime de naître. *« Le pouvoir est au bout du fusil »*, disait le Grand Timonier Mao Zedong. Aujourd'hui, au bout du même fusil, se trouve un carnet de chèques.

Profitant de leur position privilégiée, les militaires se lancent dans le commerce, au nom de *« l'ouverture sur le monde extérieur »*. Les cloisons qui préservent le secret des opérations empêchent souvent le curieux de savoir où va l'argent. Cependant, il n'est que d'ouvrir les yeux dans une ville comme Qingdao, une des principales bases navales chinoises, pour se rendre compte de l'ampleur de la frénésie commerciale, dénoncée par Pékin.

Ce qui était autrefois la caserne la plus impénétrable du centre-ville, sur le port, est devenu Musée de la marine. On y entre comme dans un moulin, payant. On y voit diverses armes fort avancées en âge, l'antédiluvien avion d'un amiral défunt, un destroyer construit en URSS en 1936, où un marin fait la démonstration commentée de l'usage des instruments d'optique en cadrant successivement le centre de commerce international de la ville, son église catholique et même une *« bien jolie fille sur la digue »*. Clou de la visite, on peut pénétrer – sans prendre de photos – à l'intérieur d'un sous-marin d'un type archaïque lui aussi, mais encore en service.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 4

Le sommet européen de Bruxelles

BON !... DE QUOI ON PARLE ?...

J'SAIS PAS MOI, JE CROYAIS QUE TU AVAIS PRÉPARÉ QUELQUE CHOSE ?!...

PLANTU

Pour célébrer l'entrée en vigueur, lundi 1er novembre, du traité de Maastricht, les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze tenaient vendredi à Bruxelles un sommet extraordinaire à la veille duquel le président de la Commission Jacques Delors a exprimé son découragement. *« Si cela continue,* a-t-il dit, *je terminerai mon mandat* (fin 1994) *un peu triste »*.

page 6

L'Etat indemnisera les victimes de l'hormone de croissance contaminée

Simone Veil, ministre des affaires sociales de la santé et de la ville, devait rendre publique, vendredi 29 octobre à l'Assemblée nationale, la décision du gouvernement d'indemniser les familles dans lesquelles un enfant a été victime d'une maladie de Creutzfeldt-Jakob après utilisation d'hormone de croissance.

L'Etat reconnaît par ce geste *« de solidarité à l'égard des victimes »* qu'il est *« impliqué »* dans cette dramatique affaire. Chaque famille concernée percevra 2 millions de francs et les estimations officielles situent à cinq cents le nombre maximum de contaminations pouvant être attendues en France. Mais le versement des 2 millions de francs impliquera le renoncement à toute action en justice.

page 13

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



COURRIER

CULTURE

Le miroir américain

Le débat sur l'« exception culturelle » est en réalité un débat interne à la culture européenne : les seules cultures authentiquement américaines – c'est-à-dire indiennes – ont été balayées dans le sang depuis longtemps par les Européens, aux Amériques du Nord comme du Sud. Et ce qui nous fait peur aujourd'hui est le retour de notre propre culture, trahissant sa vocation d'universalité, comme une excroissance monstrueuse que nous ne reconnaissons pas. Ce que nous n'aimons pas dans la prétendue « culture » américaine est le miroir grossissant qu'elle nous tend de notre propre « culture » réduite aux violences négatrices des autres cultures humaines : depuis longtemps – le XVe siècle ? les premières croisades?, – les Européens sont les auteurs de toutes les guerres, de tous les génocides et de tous les totalitarismes qui ont ensanglanté notre planète...

La culture « américaine », c'est la nôtre, dépouillée brutalement, économiquement, scientifiquement, de ses oripeaux humanistes et de ses prétentions à l'universalité.

BERNARD DEFRANCE
professeur de philosophie au lycée Pierre-de-Coubertin de Meaux.

BURUNDI

Des intellectuels complices

Rarement on a vu une telle unanimité et une telle spontanéité dans la réprobation, lorsque l'armée tutsie a confisqué le pouvoir légal au Burundi. Les putschistes ont mis sur la même longueur d'onde les Etats-Unis et la Russie, la CEE et la Ligue arabe, les deux gouvernements du Zaïre.

Ce qu'on voit peut-être moins, parce que leur action est plus discrète et plus insidieuse, c'est la responsabilité d'intellectuels burundais, en général tutsis, quelquefois hutus qui, par les mots, font autant de mal que les militaires par leurs armes en les autorisant à massacrer.

Quand, en juin 1988, lors d'une conférence à l'université, le journaliste Simon Kururu déclare qu'il n'y a pas de problème ethnique au Burundi et accuse un *« lobby de presse »* international de nuire au pouvoir (tutsi) ; quand, suite aux massacres de Ntega et Marangara en août 1988, sept enseignants de l'université du Burundi, publient une *« Réflexion critique »* louant l'action de l'armée qui, comme en 1972, a *« rétabli l'ordre »* ; quand ils accusent la presse européenne de *« parti-pris manifeste »*, de *« fourvoyer l'opinion »* ; quand ils accusent les réfugiés hutus de jouir d'un *« exil doré dans quelque capitale européenne ou américaine »*.

Ces intellectuels sont complices. Jamais, ils n'ont dit clairement que le Burundi n'a pas d'armée, que l'armée au Burundi est l'armée des Tutsis, jamais ils n'ont avoué ce que tout le monde constate aujourd'hui : le refus des Tutsis extrémistes de partager le pouvoir avec leurs frères hutus.

CLAUDE FREY,
ancien professeur de linguistique à l'université du Burundi Yaoundé

HAITI

Diplomatie vaticane

Haïti s'enfonce désespérément dans le sang. Les « attachés », version locale des escadrons de la mort, sèment la terreur, tuent des gens du peuple et, à défaut du président élu, des ministres. Les partisans de l'ordre constitutionnel se débattent héroïquement sur une scène politique en folie.

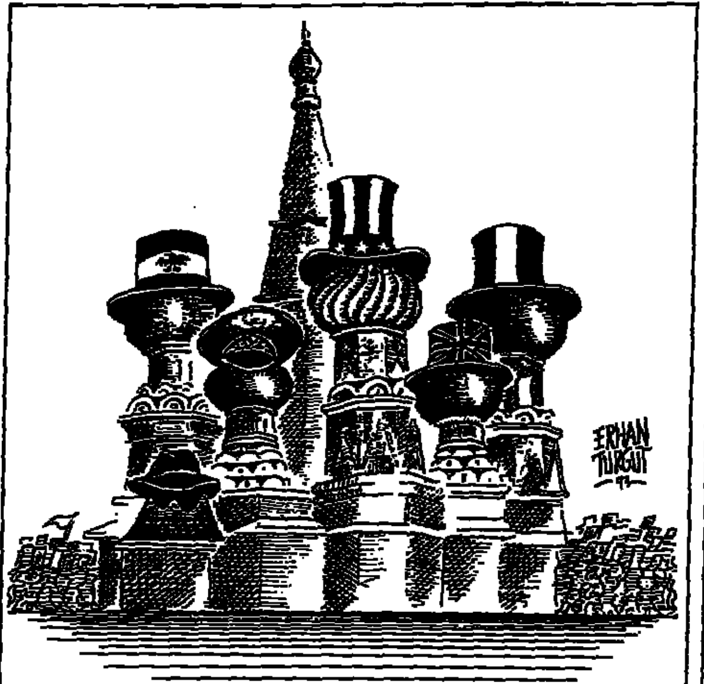
Or les évêques d'Haïti, sauf un, se taisent. Scandaleusement. La diplomatie vaticane paie le prix de sa reconnaissance officielle de l'illégitimité : le Saint-Siège n'a-t-il pas été le seul Etat au monde à accréditer son ambassadeur auprès du gouvernement issu du coup d'Etat ? Triste bilan pour la crédibilité de l'Eglise catholique et de son *« option préférentielle pour les pauvres »*...

L'année dernière, le pape s'était rendu à Saint-Domingue, capitale de la république voisine dans la même île. Port-au-Prince est à une petite demi-heure d'avion. Le pape n'y est pas allé. Pourquoi ? En août de cette année, sur le chemin du Mexique et des Etats-Unis, Jean-Paul II s'est rendu en Jamaïque, une île voisine : il n'a pas fait escale en Haïti. Le pays serait-il donc pestiféré ?

Dans sa toute récente encyclique sur la morale, *Veritatis splendor*, Jean-Paul II insiste sur les *« actes intrinsèquement mauvais »*. Il parle aussi des *« formes graves d'injustice sociale et économique ou de corruption politique dont sont victimes des peuples et des nations entiers »*. Pourquoi la hiérarchie de l'Eglise catholique n'applique-t-elle pas ces principes à la réalité concrète d'Haïti ? Si elle ne le fait pas, devons-nous comprendre que l'obstacle majeur est le président Aristide, parce que prêtre ? Si par malheur tel était le cas, nous ne pourrions, vu le tragique de la situation, qu'en être atterrés.

Charles ANTOINE
directeur de DIAL Diffusion de l'informatique sur l'Amérique latine

TRAIT LIBRE



SOLIDARITÉ

Toute la misère du monde

« La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde » (Michel Rocard).

Voici l'une des phrases les plus dévastatrices de ces dernières années. Citée à tout propos, elle est devenue, par-delà les intentions du reste insoupçonnables de l'ancien premier ministre, la règle d'airain de notre société.

Au premier abord pourtant, elle est simplement réaliste. C'est vrai, la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. Qui d'ailleurs le pourrait ? Et prétendre le contraire, n'est-ce pas consentir à une utopie dangereuse, voire apporter de l'eau au moulin du Front national ?

Et cependant, en prononçant l'expression « toute la misère du monde », comment ne pas être saisi par un indicible malaise ? Toute la misère du monde, c'est trop, sans doute, pour être accueilli, mais aussi trop considérable pour ne pas devoir l'être, c'est plus grand que « le monde » et nulle science, nulle économie, nulle pratique gestionnaire ne sauraient mesurer ce que cela recouvre, ni venir à bout du scandale. Le prédicat, comme disent les philosophes, est ici plus grand que le sujet qui le pose, ou plutôt qui ne peut le poser : de sorte que ces cinq mots (toute – la – misère – du – monde) font signe vers un sujet aussi improbable qu'eux-mêmes.

Quel sujet ? Moi ? Toi ? Nous ? La formule de Michel Rochard appelle, sans même y prendre garde, une autre hypothèse à quoi je voudrais tenter de faire écho. Il s'agit, selon cette formule, de la France.

Alors soit, la France. Mais à condition d'accentuer ce mot différemment, de lui rendre – ce qui lui revient – la gravité de l'histoire, l'envergure du récit. La France, donc, de ceux qui se font « une certaine idée de la France », mystique, au sens de Péguy, qui lui opposait le quotidien des gestionnaires, appelés avec mépris « politiques » : « tout commence en mystique et finit en politique ». La France mystique qui, si elle doit garder fidélité à ce qu'elle a reconnu comme étant son histoire et sa légende – fidélité aux droits de l'homme –, ne peut être que ce sentiment partagé d'une humanité s'originant partout mais se découvrant elle-même ; et seulement, dans la découverte de l'indicible de la misère, et affirmant comme commune identité la charge impossible d'avoir à prendre cet impossible en charge.

Bref, la France qui ne peut pas ne pas accueillir toute la misère du monde.

Alain David
membre du conseil exécutif de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme LICRA

ENVIRONNEMENT

Catastrophique drainage

On n'était pas accoutumé à ces inondations catastrophiques, à ces sécheresses répétées. Chaque fois on s'étonne, on réagit en hâte. Ces temps-ci, c'est sur les noyés que l'on pleure, et sur les autres victimes, qui ont perdu leurs biens. Et, paradoxe, on nous apprend incidemment que la nappe phréatique n'est toujours pas reconstituée et que l'agriculture souffrira cet été de sécheresse.

Le moment n'est-il pas venu d'ouvrir un vaste débat sur la responsabilité que peuvent avoir dans ces calamités les manipulations humaines ?

Depuis quelques décennies, la pluie qui tombe sur la France est systématiquement épongée, comme par une armée de serpillières. Nous sommes fiers de ce système de drainage qui expédie directement dans le moindre ruisseau l'eau qui auparavant imprégnait les terres. Mais n'est-ce pas cette eau qui, s'infiltrant lentement, alimentait au goutte à goutte nos nappes phréatiques ? N'est-ce pas à la suppression de ce frein naturel qu'est dû, en cas de fortes pluies, tel gonflement subit qui ravage des endroits jusqu'ici tranquilles ? De quoi s'étonne-t-on ? Chacun connaît les avantages du drainage. Finie, l'interruption hivernale des routes dans les vallons humides plantés de peupliers. Fini, le fastidieux bombage des champs trop argileux, et la nécessité de tracer une raie dans le sens de la pente pour l'écoulement de l'eau. Maintenant, c'est automatique. Quand il fait mauvais temps, on voit les drains pisser allègrement dans le ruisseau le plus proche.

Barrages, bétonnages des rives..., toutes ces manipulations de la nature ont des avantages. Il reste à peser avec soin leurs effets secondaires à moyen et long terme et à en tirer les conséquences pour la gestion du sol que nous ont transmis nos ancêtres.

CATHERINE LABEYRIE-MÉNAHEM
(Paris

XÉNOPHOBIE

Les mains en l'air

Vendredi 22 octobre, 6 heures 30 du matin, à Orly. Portes 50 à 53 : les départs pour le Maghreb et l'Espagne. Devant le portique à rayons X, une queue. Rien que des hommes, visiblement immigrés, des Maghrebins. Je suis étonné de voir qu'en passant sous la machine ils lèvent tous les bras en l'air, comme sous la menace d'une arme.

Approchant à mon tour, je comprends la raison de cette pratique étrange. Un policier crie à chaque passage : les bras en l'air. A chaque passage de Maghrébin : pas pour moi, ni pour les autres Français dans la queue. Devant mon air interloqué, le policier « explique » avec un rire gras : *« Comme ça, s'ils cachent un couteau sous les bras, il tombera ! ... »*

Je dois avouer, à ma grande honte, que je n'ai rien fait. Sans doute étais-je encore endormi, soucieux surtout de ne pas manquer mon avion en cette période de grève. Mais j'ai souvent sous les yeux depuis cette double image : une ligne d'hommes maigres, bruns, les bras en l'air, humiliés parce que pauvres et étrangers ; le visage poupin, satisfait d'un jeune homme bien de chez nous et en uniforme. Visage du racisme, image de la France à Orly.

HANI GRESH
Paris

PROCHE-ORIENT

Une seule Jérusalem

Je vous remercie d'avoir publié mon article sur Jérusalem dans *le Monde* du 13 octobre. Vous y avez ajouté une note de la rédaction qui risque de fourvoyer vos lecteurs et je vous serais reconnaissant de publier les précisions suivantes :

1) Pendant ses quatre mille ans d'histoire, Jérusalem a toujours été *UNE*. Elle ne fut divisée que durant dix-neuf ans, par une ligne d'armistice à la suite de la guerre de 1948. En juin 1967, Israël a prévenu le roi de Jordanie qu'elle n'avait aucune intention d'entreprendre des opérations militaires contre son territoire s'il se tenait à l'écart du conflit avec l'Egypte. Cependant l'armée jordanienne a déclenché une guerre d'agression contre Israël avec un bombardement d'artillerie massive et une attaque de blindés sur Jérusalem. La contre-attaque israélienne a réussi à repousser les forces jordaniennes jusqu'au Jourdain.

2), C'est donc logiquement, que l'une des premières mesures prises par le gouvernement israélien fut de réunifier la ville. Elle étendit ses frontières municipales pour y inclure une ceinture de collines d'importance stratégique utilisée par les Jordaniens comme positions militaires pour bombarder la ville, ainsi que l'aéroport et deux villages juifs détruits par les Jordaniens pendant la guerre de 1948 (Atarot et Neve-Yaakov). C'est sur cette ceinture de collines qu'ont été construits les nouveaux quartiers qui abritent aujourd'hui environ 160 000 habitants juifs.

3) Ces mesures prises pour rendre impossible la redivision de la ville sont tout à fait justifiées et légtimes au point de vue du droit international qui, reconnaît la légitime défense contre l'agression comme raison valable pour des changements territoriaux. D'ailleurs, c'était les Jordaniens qui ont occupé et annexé Jérusalem illégalement pendant dix-neuf ans. Ces faits n'ont été reconnus par aucun Etat, sauf le Pakistan.

TEDDY KOLLEK
maire de Jérusalem

ENFANCE

Trafic d'organes et adoption

Dans le *Monde* du 9 octobre, une lettre des docteurs Pierre Pradier, directeur général, et Claude Hertz, responsable de l'adoption à Médecins du monde, me reprochent les propos tenus au Parlement européen de Strasbourg, le 13 septembre 1993, concernant le trafic d'organes humains.

Au cours du débat sur *« l'interdiction du commerce des transplantations d'organes »* : dont le texte a été adopté à l'unanimité et vingt abstentions par le Parlement le 14 septembre, en tant que rapporteur, j'ai cité les faits suivants :

« M. Baudilio Hichos Lopez, chef des services d'information de la police du Guatemala : « Nous savons que les enfants envoyés aux Etats-Unis sous prétexte d'y être adoptés étaient utilisés comme donneurs d'organes. » – « En février 1992, l'avocat américain Patrick Gagel a été arrêté au Pérou pour avoir envoyé aux Etats-Unis et en Italie trois mille enfants. » (*le Monde diplomatique*, 12 août 1992.)

Ce qui a choqué profondément les docteurs Pradier et Hertz c'est *« l'amalgame »* que mon rapport faisait *« entre le trafic d'organes et l'adoption transnationale qui, déshonorant celle-ci, inquiète l'opinion publique. »* Or le même article du *Monde diplomatique* cite l'affaire du trafiquant d'enfants italiens Lucas Di Nuzzo : *« En quatre années, quatre mille enfants brésiliens seraient arrivés en Italie pour y être adoptés. Un millier a été effectivement retrouvé aucune trace des trois mille autres. Or, curieusement, de nombreuses demandes d'adoptions venaient de Campanie, région de familles nombreuses, celle aussi où la Camorra règne. Deux juges italiens, MM. Angelo Gargani et Cesar Martinello se sont rendus au Brésil, à Salvador-de-Bahia. A leur retour, ils ont alerté le gouvernement italien. Selon eux, la Camorra a mis au point un trafic d'organes : les enfants seraient envoyés dans des cliniques clandestines du Mexique, de Thaïlande mais aussi d'Europe où on leur prélèverait tous leurs organes. »*

Le gouvernement brésilien, à la suite de ce rapport, a décidé de suspendre momentanément les adoptions.

« Un trafic d'enfants organisé par la Camorra et destiné à utiliser leurs corps pour des prélèvements d'organes » pourrait effectivement exister activement en Italie écrit le président du tribunal de Turin, Paolo Vercelone, dans *la Stampa*. (*Courrier international* du 30 septembre 1993).

Le rapport demande d'interdire le commerce d'organes sur tout le territoire de la Communauté ; de connaître avec certitude l'origine de l'organe transplanté, d'imposer la gratuité du don, l'anonymat du donneur, le respect absolu de la liste d'attente des receveurs établie sur des critères exclusivement médicaux, d'interdire toute commercialisation de l'acte même de la transplantation. Il tient à rappeler solennellement que : un être humain doit toujours être considéré comme une fin et jamais comme un moyen ; la vie humaine n'a pas de prix ; le corps humain ne peut être commercialisé.

LÉON SCHWARTZENBERG
député européen

UN LIVRE

Le pire des systèmes

CULTURE ET DEMOCRATIE
de Guy Hermet
'UNESCO/Albin Michel,
244 p., 120 F.

La démocratie, disait Churchill, est le pire des systèmes... à l'exception de tous les autres. Beaucoup de peuples ont fini par en convenir. On a même cru, à la fin des années 80, dans l'euphorie de la chute du Mur de Berlin, que le monde entier, ou presque, s'acheminait sur cette voie.

Les désillusions n'ont pas cessé depuis lors. Dans plusieurs pays de l'Est, démocratie rime avec anarchie : la libéralisation politique se traduit souvent par un désordre économique, quand elle ne débouche pas sur d'effroyables conflits ethniques. Les retours en arrière ne manquent pas non plus en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, ressuscitant la vieille idée selon laquelle de nombreux peuples ne sont pas faits pour la liberté.

Une idée fausse, souligne avec force Guy Hermet, professeur à l'institut des sciences politiques de Paris, dans un livre de grande qualité qui s'inspire des travaux du forum « Culture et démocratie » organisé par l'UNESCO, à Prague, en septembre 1991. L'auteur n'est pas pour autant en admiration béate devant le tiers-monde. Son ouvrage analyse sans aucune complaisance toutes les barrières – historiques, culturelles ou économiques – qui se dressent, dans de nombreux pays, sur la route de la démocratie.

Inutile de se raconter des histoires : la démocratie est née en Occident, et pas ailleurs. Elle a même une origine chrétienne, explique Guy Hermet, en rappelant que ce concept avait un sens très différent dans la Grèce antique, désignant alors une cité non soumise à des tyrans étrangers.

Est-ce à dire que ce modèle politique n'est pas adapté à d'autres cultures ? Des dizaines d'exemples prouvent le contraire. La démocratie a vu le jour sous toutes les latitudes, et avec toutes les configurations institutionnelles : dans des Etats centralisés, comme la France ou le Japon ; dans des formules fédérales, comme les Etats-Unis, l'Inde ou le Brésil ; dans des formules intermédiaires de décentralisation ou de régionalisation, comme en Italie, en Espagne ou en Colombie.

La démocratie n'est pas non plus l'apanage des pays riches. Elle ne dépend pas forcément d'un développement économique préalable. Et, à l'inverse, il est arrivé à des nations riches et libres – comme l'Allemagne ou l'Italie – de basculer dans la dictature. Rien donc ne légitime l'association, souvent faite, entre démocratie politique et liberté absolue du marché. C'est plutôt la confusion entre ces deux termes qui entretient les malentendus et conduit à des drames.

Des démocratisations expéditives, en Europe de l'Est par exemple, semblent être animées davantage pour une attirance pour la société de consommation que par le désir de nouvelles institutions politiques. Elles tournent à la catastrophe, faute de préparation : de jeunes démocraties sont en train de naître dans des pays qui n'avaient jamais connu d'opposition, contrairement à ce qui s'était passé jadis en Allemagne ou en Espagne.

La démocratie ne relève pas d'un modèle unique, souligne Guy Hermet, et il n'existe pas une recette universelle pour l'instaurer. C'est aux dirigeants de chaque pays à en fixer le calendrier, sans vouloir tout réaliser en même temps, et sans révéler au départ toutes leurs intentions. Pour réussir une transition démocratique, il faut parfois s'avancer masqué...

S'intéresser aux démocraties en panne n'interdit pas de balayer devant sa porte. Guy Hermet s'inquiète de l'apathie grandissante des citoyens dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord. Une manière de rappeler qu'on n'a jamais fini de construire la démocratie, que c'est un processus fragile... et malheureusement réversible.

ROBERT SOLÉ

FRANGLAIS

Le bon exemple

J'ai lu que parler franglais allait devenir un délit si le projet de loi préparé par Jacques Toubon était adopté par le gouvernement. *« Le recours à tout terme étranger est prohibé lorsqu'il existe un terme français de même sens »* (article 2).

Si la loi est votée, à quelle peine va être condamné le ministre de la Poste, qui diffuse dans le pays des centaines de milliers de brochures et d'affiches vantant :

LES AUTHENTICS :
« Une nouvelle gamme de placements », parmi lesquels les *« authentic-revenus »* (sic) ?

Personnellement, devant la grossièreté de cette trouvaille et l'autosatisfaction béate, frisant l'inconscience, de ses promoteurs (*« Les authentics méritent bien leur nom. Ce sont des placements simples, souples et sensés »*), je n'hésiterais pas à demander la peine maximale.

MARC VION
Professeur agrégé d'anglais Angers

ÉTATS-UNIS

Un républicain d'origine italienne tente de s'emparer de la mairie de New-York

Nouvelles affaires de corruption dans la police, criminalité toujours alarmante, trafic de drogue florissant : à *New-York*, le maire démocrate sortant, *David Dinkins*, a fort à faire pour défendre le bilan de son premier mandat, *d'autant qu'il* a perdu des appuis au sein des communautés juive et coréenne. Le républicain Rudolph Giuliani lui livre un rude combat, en vue du scrutin du 2 novembre.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis l'élection de John Lindsay, en 1965, la mairie de New York pourrait tomber entre les mains d'un républicain. Les sondages indiquent en effet que le candidat Rudolph Giuliani est à égalité dans les intentions de vote avec le maire sortant, David Dinkins.

Rompant avec la discipline de parti, l'ancien maire démocrate, Edward Koch, resté assez populaire, appelle à voter pour M. Giuliani. Si ce dernier l'emportait le 2 novembre, les deux principales villes américaines seraient désormais dirigées par des républicains, puisque Los Angeles a élu, en juillet, Richard Riordan, un homme d'affaires républicain. Ce dernier a succédé à Bill Bradley, l'ancien policier noir à la stature athlétique qui a régné pendant vingt ans sur la grande métropole de la côte ouest.

Bill Clinton a senti le danger et a mis les pieds dans le plat lors d'un récent dîner de gala destiné à recueillir des fonds pour la réélection de M. Dinkins. *«Trop nombreux sont ceux, parmi nous, qui ne sont pas prêts à voter pour quelqu'un qui est différent d'eux»*, a affirmé le président. En clair, il y a des électeurs blancs qui n'éliront pour rien au monde un noir. Certains ont aussitôt fait remarquer que la phrase du président pouvait être retournée. Environ 95 % des Noirs new-yorkais s'apprêtent en effet à voter pour M. Dinkins. Mais ce n'est évidemment pas ce préjugé favorable que M. Clinton voulait dénoncer.

M. Dinkins était devenu, en 1989, le premier maire noir de l'histoire de New-York. Il avait attiré une proportion notable du vote blanc dans une ville où les Noirs ne constituent qu'un peu plus du quart de l'électorat. Mais il a réussi en quatre ans à perdre de nombreux appuis, en particulier dans la communauté juive. Les juifs new-yorkais lui reprochent de s'être entouré presque exclusivement de conseillers noirs et, surtout, d'être resté totalement passif lorsque des bandes de jeunes Noirs ont violemment agressé avec des battes de base-ball des juifs religieux hassidiques dans le quartier de Crown-Heights, en août 1991.



Deux mille assassinats par an

Le maire est également apparu prisonnier de sa communauté lors d'une autre série d'incidents opposant cette fois des Noirs et des Coréens. Une jeune femme noire s'étant plainte d'avoir été maltraitée par un commerçant coréen, en 1990 à Brooklyn, les Noirs du quartier organisèrent un boycottage de ce magasin. Pendant neuf mois, le maire laissa faire. Rudolph Giuliani, le candidat républicain, lui-même d'origine italienne, n'a cessé de répéter que si des Italiens agissaient de la sorte, il serait le premier, en tant que maire, à les dénoncer et à manifester sur place son soutien aux commerçants boycottés.

M. Dinkins a également souffert de plusieurs affaires qui ont mis au grand jour la corruption régnant au sein de sa police. Lorsqu'un policier local new-yorkais, Michael Dowd, fut arrêté par ses collègues de Long-Island en train de revendre en banlieue la drogue qu'il avait saisie en ville, il fut révélé que cette pratique était assez répandue à New-York et totalement impunie. *«Qui aurait pu nous en empêcher? C'était nous la police»*, déclarait fin septembre Michael Dowd aux enquêteurs, une réplique qui semblait sortir tout droit du film d'Abel Ferrara, *The Bad Lieutenant* (Le mauvais policier). Pour couronner le tout, la rentrée de près d'un million d'écoliers et de lycéens new-yorkais a dû être retardée en septembre lorsqu'on a découvert la présence d'amiante dans de nombreux établissements. Le maire, là encore, a été tenu pour responsable.

«David Dinkins aurait pu tout aussi bien organiser une petite cérémonie au cours de laquelle il aurait solennellement confié aux trafiquants le pouvoir sur des quartiers entiers de New-York», s'indigne M. Giuliani. Le candidat républicain a axé sa campagne sur la lutte contre la drogue et la criminalité. Le nombre d'hospitalisations dues à la cocaïne a, selon lui, augmenté de 75 % entre 1990 et 1992, tandis que celui des arrestations pour possession ou trafic de cette drogue a décliné, pendant la même période, de 37,5 %. Pour la première fois dans l'histoire de la ville, il y a eu plus de deux mille assassinats en 1990. Il est vrai que le bilan a un peu diminué en 1992.

M. Dinkins a marqué un point en invitant avec insistance son concurrent à débattre en public avec lui en présence d'un «petit» candidat ultra-conservateur, George Marlin. Ce dernier, adversaire de l'avortement et pourfendeur des homosexuels, n'est guère crédité que de 1 % ou 2 % des intentions de vote, mais il est évidemment susceptible d'enlever quelques voix à M. Giuliani, lequel ne veut surtout pas lui donner de l'importance en débattant avec lui.

La campagne a pris un tour désagréable ces dernières semaines, avec des propos ouvertement racistes dans les deux camps. Un pasteur noir qui travaille à la réélection du maire a évoqué le spectre de Mussolini à propos de M. Giuliani. Le président d'une association de policiers noirs a fait remarquer qu'Herman Badillo, qui se présente sur le même «ticket» que M. Giuliani (outre la mairie, il y a beaucoup de postes à pourvoir le 2 novembre) était mal qualifié pour représenter les Hispaniques, puisque sa femme était juive. Les amis de M. Giuliani n'ont pas été en reste en révélant que la femme du principal colistier de M. Dinkins, Alan Hevesi, censé apporter à ce dernier les voix de la communauté juive, était elle-même catholique...

La population new-yorkaise est un peu excédée par ces procédés qui n'améliorent pas l'image, assez mauvaise, qu'elle a déjà des politiciens en général. Elle semble en tout cas prête à répondre positivement à une question qui lui sera posée par référendum le même jour que l'élection municipale. Il s'agit, comme cela se fait déjà à la Nouvelle-Orléans ou à San-Francisco, de limiter à deux périodes consécutives de quatre ans la durée du mandat du maire et des conseillers municipaux.

DOMINIQUE DHOMBRES

HAÏTI

Le président Aristide appelle à un embargo total contre son pays

Parlant devant l'Assemblée générale des Nations unies, jeudi 28 octobre, le président haïtien, Jean-Bertrand Aristide, a lancé un appel pour qu'un embargo commercial total soit instauré contre son pays. Il a aussi demandé à son premier ministre, Robert Malval, de ne pas démissionner, ce que ce dernier a accepté.

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondante

Le président Aristide s'exprimait jeudi, pour la deuxième fois, devant l'Assemblée générale de l'ONU. La première fois, en septembre 1991, pendant qu'il prononçait un vibrant discours à New-York, il était déposé à Port-au-Prince par le général Cédras... Après s'être entretenu avec les quatre *«pays amis d'Haïti»*, la France, les Etats-Unis, le Canada et le Venezuela, le président Aristide a demandé jeudi l'adoption d'une résolution imposant un embargo commercial total contre son pays.

Se disant *«très optimiste»* sur l'effet qu'une telle mesure aurait sur le régime militaire en place, le président Aristide a expliqué que *«les sanctions finiront par déboucher sur la démocratie»*. Il a également demandé que l'embargo soit surveillé par des avions et que tous les vols commerciaux soient interdits. Le vote de cette résolution sera cependant retardé, car Washington a exprimé des préoccupations humanitaires. Les Etats-Unis préféreraient apparemment des sanctions ciblées contre des individus à un embargo commercial total.

Tout aussi flamboyant qu'en 1991, le président Aristide a dit qu'il rentrerait en Haïti lorsque les putschistes auront démissionné. Interprétant à sa manière l'accord de Governor's Island, signé en juillet dernier avec le chef de l'armée, il a posé une nouvelle condition à son retour. Cet accord stipule une amnistie pour les militaires. Le Père Aristide a promis de ne faire voter la loi sur l'amnistie qu'après leur départ du pouvoir. *«Si demain matin, le général Cédras, les membres du haut état-major, le chef de la police, le colonel Michel François et ses alliés partent, le même jour, dans l'après-midi, je convoquerais le Parlement pour voter la loi relative à l'amnistie»*, a-t-il affirmé.

Cette nouvelle condition aurait mis en difficulté Dante Caputo, le représentant du secrétaire général à Port-au-Prince. Le porte-parole de M. Caputo a aussitôt rejeté toute nouvelle condition en rappelant que *«la communauté internationale a adhéré uniquement aux termes de l'accord de Governor's Island»*.

A la surprise générale et dans un geste qui a rendu furieux la Chine, le père Aristide a commencé son discours en remerciant le secrétaire général, le président Clinton et les pays amis d'Haïti en ajoutant : *«Nous pensons, entre autres, à la République de Chine-Taïwan, qui retrouvera sa place, souhaitons-nous, au sein de la grande famille des nations.»*

«Nous rétablirons la paix»

Le discours, prononcé en français, avec des envolées en créole, semblait plutôt destiné au peuple haïtien. Tentant de rassurer ceux parmi ses compatriotes qui l'accusent de vouloir installer un régime communiste en Haïti, il a mis l'accent sur le secteur privé, la décentralisation et la libre concurrence, déclarant notamment : *«Rassurez-vous, l'Etat protégera le secteur privé.»*

Parlant avec beaucoup de passion des réfugiés, il a promis que, une fois de retour en Haïti, *«nous rétablirons la paix»* et qu'ainsi *«nos terres et nos chairs ne s'en iront plus à la mer»*. *«Plus jamais de boat people, avions-nous dit, plus jamais de boat people, dirons-nous après notre retour.»* *«Plus jamais de tolérance pour la drogue»* non plus. Selon le président Aristide, Haïti est le deuxième pays de l'hémisphère américain impliqué dans le trafic de drogue. Selon lui, chaque année près de 48 tonnes de cocaïne, d'une valeur de 1,2 milliard de dollars (7 milliards de francs), transitent par Haïti vers l'Amérique du Nord. 200 millions de dollars vont *«dans les poches des putschistes»*.

Répondant aux questions des journalistes après son discours, le président Aristide a accusé la CIA d'être du côté des putschistes. La CIA avait fait circuler un rapport parmi les parlementaires américains mettant en doute sa santé mentale...

AFSANÉ BASSIR POUR

Protestations chinoise. – La délégation chinoise à l'ONU a protesté jeudi après la remarque du président Aristide à propos de Taïwan. Le représentant-adjoint chinois, M. Chen Jian, s'est déclaré *«choqué»*.

Appel à une manifestation à Paris. – Plusieurs organisations haïtiennes favorables au président Aristide appellent à une manifestation de soutien à ce dernier et de solidarité avec le peuple haïtien, lundi 1er novembre, à Paris, de la place de la Nation à celle de la République. Le rendez-vous est fixé à 14 h 30 place de la Nation.

CANADA : Jean Chrétien prêtera serment comme premier ministre le 4 novembre. – Le nouveau premier ministre du Canada, Jean Chrétien, prêtera serment lors d'une cérémonie organisée à Ottawa, jeudi 4 novembre, a annoncé, jeudi 28 octobre, le bureau du gouverneur général, Ray Hnatyshyn. Le chef du parti libéral fédéral, qui a emporté, lundi 25 octobre, lors des élections générales, la majorité des sièges à la Chambre des communes, présentera également à cette occasion les membres de son cabinet. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'impatience de Jéricho

Sans attendre l'entrée en vigueur de l'accord avec Israël, les Palestiniens ont fait défiler une force de police

JÉRICHO

de notre envoyée spéciale

Jéricho a hâte d'affirmer son autonomie. Elle veut brûler les étapes, anticiper la date du 13 décembre, qui, sauf imprévu, devrait marquer l'entrée en vigueur de l'accord entre Israël et l'OLP sur l'autonomie dans les Territoires occupés. Son impatience est d'autant plus grande que cette ville, réputée «endormie», partagera avec la bande de Gaza le privilège d'être le laboratoire de cette autonomie. A la différence de ce qui se passera dans les autres parties de la Cisjordanie, l'armée israélienne se retirera, en effet, totalement de Jéricho et de Gaza, au profit de *«l'autogouvernement»* palestinien.

Cette impatience a failli tourner à l'échauffourée avec l'armée israélienne, jeudi 28 octobre. Mais au bout du compte, Jéricho a réussi à organiser le premier défilé des gardiens de l'ordre palestinien. C'était lors d'une manifestation de femmes qui réclamaient la libération de leurs proches emprisonnés.

L'occasion était trop belle pour que le bureau du Fatah ne la saisisse – la suscite peut-être même – pour faire défiler une brochette de son nouveau service d'ordre, composé de quelque cent trente membres, soudain promus au rang de gardiens de la paix et fiers de l'être. Fort des liens, de toute évidence très détendus, qui se sont instaurés avec Tsahal (l'armée israélienne) – aurait-on pu imaginer, il y a quelques semaines seulement, des Palestiniens montrer le chemin à deux soldats israéliens ou des enfants devisant de la paix avec d'autres militaires? – le responsable local du Fatah, Abdel Karim Sadafé, était convaincu que le défilé de ses hommes, ès qualité et en uniforme, ne poserait aucun problème.

Or, l'accord signé, le 13 septembre, entre l'OLP et Israël ne prévoit pas, à ce stade, la mise en place de cette force de sécurité palestinienne. Malgré l'allure de police d'opérette de la trentaine de jeunes Palestiniens désignés pour l'occasion, l'armée israélienne n'entendait pas les laisser agir à leur guise.

Incident

Les officiers de Tsahal les regardaient d'un œil amusé aussi longtemps qu'ils étaient groupés dans la cour du siège de l'Association des femmes de Jéricho. Ils pouvaient agiter les drapeaux palestiniens à satiété, mais il n'était pas question pour les militaires israéliens de les laisser sortir de l'enceinte. Selon Abdel Karim Sadafé, l'affaire est remontée jusqu'au gouverneur militaire, voire jusqu'au commandement de la région centrale. Mais rien n'y fit.

C'était compter sans la détermination de ces jeunes et surtout des femmes qui, autorisées à défiler, les protégèrent contre les militaires. La tension est soudain montée. Un officier a brandi son arme, mais il faut croire que les Israéliens n'étaient, eux, pas vraiment déterminés, puisque les jeunes purent se dégager et affirmer leur présence dans les rues d'une ville assez indifférente. Une première. Mais c'est sans doute pour éviter les risques d'accrochage qu'un défilé similaire, prévu pour vendredi à Gaza, où la situation est autrement explosive, a été reporté.

Dans Jéricho l'endormie, ce fut seulement une parenthèse. Les jeunes recrues ne savent pas quand ils devront prendre leurs nouvelles fonctions, ni quand s'installeront les dirigeants de l'OLP.

Selon Nasser Abdel Jawad, membre du Jerusalem Media and Communication Center, un hôtel a été loué mais aucun travail d'infrastructure n'a été entrepris dans la ville, et on ne connaît rien des projets précis de Yasser Arafat.

MOUNA NAÏM

Les conseils d'Hassan II au chef de l'OLP

Hassan II vient d'adresser un message au chef de l'OLP, Yasser Arafat, pour l'appeler à ne pas *«décevoir»* ceux qui l'ont *«soutenu»* et à accepter *«en toute fraternité et en toute simplicité»* ses *«réflexions»* au moment où le peuple palestinien aborde une *«nouvelle phase de son existence»*. *«La première étape de cette phase est décisive et déterminante pour l'avenir*, ajoute-t-il. *Il convient de l'aborder avec intelligence, objectivité et un choix judicieux de ce qui doit être fait et de la façon de le faire»*. Le souverain chérifien conseille à Yasser Arafat de prévoir *«une Constitution délimitant les droits et les obligations de chacun, définissant la surface de l'autorité de la hiérarchie politique et administrative du pays»*.

Hassan II salue enfin le succès du chef de l'OLP comme *«le triomphe attendu et prévisible de la légitimité sur le despotisme et l'arbitraire»*. – *(AFP.)*

ISRAËL

Des dissidents du Likoud invités par Yasser Arafat

Le porte-parole du Likoud, Zvika Hausner, a affirmé, jeudi 28 octobre, que dix membres du comité central s'excluront *de facto* du Likoud s'ils se rendent à Tunis à l'invitation du chef de l'OLP. *«Ces gens constituent un phénomène marginal au sein du comité central qui groupe plus de trois mille cinq cents membres»*, a-t-il précisé. Un membre du comité central du Likoud, Elie Lévy, avait révélé à la radio qu'il avait accepté, avec neuf de ses collègues, de se rendre prochainement à Tunis pour rencontrer Yasser Arafat. Les membres de cette délégation approuvent l'accord signé, le 13 septembre, entre Israël et l'OLP, accord que le Likoud, aujourd'hui dans l'opposition, a rejeté en bloc. – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE : un entrepreneur français retenu depuis près de trois mois. – L'ambassade d'Arabie saoudite à Paris a indiqué, jeudi 28 octobre, dans un communiqué, que l'entrepreneur de Limoges, Jacky Ducrouet, retenu contre son gré depuis le 9 août, serait libre *«dès que la justice aura tranché»*. Elle précise que ce Français *«n'est pas en état d'arrestation»* mais est *«partie dans une contestation de droit privé»*. L'entrepreneur a meublé un palais pour le prince Mishaal, qui n'aurait pas été satisfait des services rendus et aurait exigé le remboursement des sommes payées. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

La mise en place du nouveau gouvernement consacre le partage du pouvoir entre l'ancien régime et les royalistes

L'Assemblée nationale devait approuver, vendredi 29 octobre, le gouvernement formé par le prince Norodom Ranariddh, qui se rendra le lendemain à Pékin pour en soumettre, dimanche, la composition au roi Norodom Sihanouk, toujours en traitement dans la capitale chinoise. La composition de ce cabinet consacre le partage du pouvoir entre l'ancien régime et les royalistes.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

La formation d'un cabinet plus réduit que le précédent – 18 ministres, contre 27 pour le gouvernement provisoire de juin – constitue la dernière touche à l'édifice qui s'est mis en place depuis les élections organisées en mai par l'ONU. Sa composition confirme le partage du pouvoir entre l'ancien régime de Phnom-Penh (représenté par le PPC, – Parti du peuple cambodgien, – de MM. Chea Sim et Hun Sen) et le mouvement royaliste (Funcinpec, présidé par le prince Norodom Ranariddh).

Au lieu de continuer de s'opposer, les deux principales formations politiques cambodgiennes sont donc parvenues à organiser leur cohabitation au sein d'un gouvernement qui bénéficie de l'appui quasi unanime de l'Assemblée et, bien entendu, de l'approbation du roi.

Le PPC, qui contrôle l'essentiel de l'administration et des forces armées, a obtenu les portefeuilles de la défense (le général Tea Banh) et de la sécurité (M. Sar Keng). Les affaires étrangères (le prince Norodom Sirivudh, demi-frère de Sihanouk) et les finances (M. Sam Rainsy) vont au Funcinpec.

Nommé par le roi « premier premier ministre » le 25 septembre – avec, comme « second premier ministre » M. Hun Sen – le prince Norodom Ranariddh, l'un des fils de Sihanouk, a donc entériné le marché passé lors du vote, à l'époque, d'une loi fondamentale rétablissant une monarchie constitutionnelle. Le PPC conserve le contrôle de l'armée et de l'administration alors que la diplomatie et, surtout, les affaires économiques passent entre les mains du Funcinpec, arrivé en tête aux élections de mai.

Les anciens dirigeants du régime mis en place à Phnom-Penh lors de l'intervention militaire vietnamienne (1978-1979) ont néanmoins obtenu de sérieuses garanties sur leur avenir. Les votes de l'Assemblée s'opérant à la majorité des deux tiers, ils ont donc dans cette enceinte, pour peu qu'ils demeurent solidaires, un droit de veto avec 51 députés sur 120. En outre, le président du PPC, M. Chea Sim, a été élu président de l'Assemblée lundi, retrouvant ainsi les fonctions officielles qu'il assumait avant le scrutin de mai. Suivant l'exemple de son père, le prince Ranariddh a donc joué le compromis plutôt que d'assumer le risque d'un affrontement avec les représentants de l'ancien régime.

Assuré, dans les mois à venir, d'un coussin financier – avec l'aide, notamment, des grands organismes de crédit internationaux – le nouveau régime doit donc résoudre, en priorité, le problème posé par les Khmers rouges.

La carotte et le bâton pour les Khmers rouges

La monarchie cambodgienne paraît avoir choisi, sur ce plan-là, la tactique de la carotte et du bâton. Tout en se préparant à attaquer en novembre, lorsque la fin des pluies permettra de déplacer les canons, la région d'Anlong-Veng – l'un des bastions khmers rouges dans le nord du royaume, – le gouvernement maintient la porte ouverte à des discussions : à juste titre, le prince Ranariddh a encore rappelé cette semaine que les gens avaient voté en mai *« pour la paix »*.

Il reste que le projet de réunir à Phnom-Penh une table ronde avec les représentants des Khmers rouges est reporté de semaine en semaine, non seulement en raison des suites de l'opération subie le 7 octobre à Pékin par le roi Sihanouk, qui l'oblige à demeurer dans la capitale chinoise, mais également parce qu'aucun terrain d'entente ne semble se dessiner.

Phnom-Penh souhaite *« intégrer »* les Khmers rouges mais à condition que ces derniers ouvrent leurs zones (ce qu'ils refusent de faire), cessent de détruire des ponts (ce qu'ils font chaque semaine) et reconnaissent un gouvernement qu'ils continuent de présenter comme l'instrument de Hanoï. Prévue début octobre, la table ronde a, en fait, été reportée *sine die*.

Mais il est vrai qu'au Cambodge le temps peut faire son œuvre et l'attentisme se révèle parfois payant. Puisque les Khmers rouges paraissent en perte de vitesse – ainsi qu'en témoigne le nombre important de défections – autant jouer, face à la menace qu'ils continuent de représenter, sur tous les tableaux. Tel paraît être le calcul des nouvelles autorités qui tablent autant sur un redressement économique et social que sur des opérations militaires pour décourager progressivement les partisans de Pol Pot. Encore faudra-t-il que le nouveau cabinet se donne les moyens d'une telle ambition, ce qui demandera pas mal d'énergie et de temps, compte tenu de l'état de délabrement du royaume après vingt-trois ans de très graves troubles.

Former un nouveau gouvernement, fin septembre, dès que le prince Ranariddh en a été nommé le chef, aurait sûrement été plus efficace. Mais il aurait peut-être fallu trancher. L'annonce de sa composition, quatre semaines plus tard, ne risque sûrement pas de provoquer de vagues. La constitution monarchique cambodgienne veut se reconstruire, ainsi que l'énonce son préambule, *« sur la base du principe de démocratie libérale et pluraliste »*. Pour l'instant, elle s'organise plutôt sur la base d'un consensus cher à plusieurs régimes de la région. Mais peut-être ne pouvait-on envisager d'autre moyen de sortir le Cambodge du gouffre dans lequel il a plongé pendant plus de deux décennies.

JEAN-CLAUDE POMONTI

L'armée chinoise fait des affaires

Suite de la première page

Pas l'ombre d'un soldat occupé à une de ses tâches habituelles. Pas un bateau de guerre en vue. Les femmes et filles de militaires vendent des boissons pétillantes et des fruits dans les allées. La caserne semble avoir été abandonnée au commerce. Au reste, le rejeton d'officier de marine qui faisait visiter savait déjà vers où sa vocation l'orientait : *« Je veux travailler dans les échanges économiques internationaux »*, répondit-il sans hésitation.

Encore n'est-ce là que bricolage. La caserne vendait une brochure publicitaire présentée comme le guide indispensable au visiteur étranger à Qingdao, publié sous couvert d'un « Centre de service du tourisme ». Trente-huit pages de beau papier à la gloire des hôtels, immeubles d'affaires, sites touristiques et autres hauts lieux de consommation dans lesquels l'armée a des intérêts. Un hôtel, situé dans une nouvelle zone de développement économique, vante même un *« terrain d'amusement militaire »*, sans autre précision.

Et puis il y a l'immobilier. A l'heure où le gouvernement de Pékin dit s'efforcer d'en freiner le développement spéculatif exponentiel, les projets fleurissent, que ce soit en association avec des capitaux extérieurs ou simplement autochtones. Ce qui était l'une des côtes les mieux gardées est à présent hérissé de grues occupées à construire des pavillons individuels. Prix moyen : un millier de dollars américains le mètre carré. Nul besoin d'imagination pour comprendre le rôle que joue l'armée sur ce marché quand on voit, à l'entrée d'un chantier, parmi les panneaux publicitaires vantant ses mérites, la silhouette d'un pistolet automatique indiquant la proximité d'un futur stand de tir.

Cela fait plusieurs années que l'armée chinoise arrondit ses fins de mois en offrant aux touristes, mais aussi aux parvenus chinois, la possibilité de faire usage de ses armes dans des champs de tirs ouverts au public, contre devises. Outre les *aficionados*, de charmantes jeunes femmes s'y essayent à des armes diverses, y compris des engins de combat automatiques, chinois, allemands, israéliens... Le fanatique peut même tirer au mortier, au lance-roquette ou au canon antiaérien.

Plus récemment, une unité de l'armée de Tianjin a annoncé par voie de presse l'inauguration d'un programme destiné aux touristes, sur le thème « Etre un soldat chinois pour un jour ». Il s'agit de passer une journée dans une caserne et de participer à diverses activités comprenant quelques exercices physiques. La « distraction » devrait coûter au minimum 500 F par jour, si ses initiateurs ne se font pas réprimander.

Spéculateurs en uniforme

A Pékin, il est de notoriété publique que le marché noir des devises est tenu par l'armée de terre et la police armée. A Canton, plusieurs des agents de change qui jonglent, en toute illégalité mais avec pignon sur rue, sur les taux des principales monnaies du monde à l'aide des décalages horaires entre les Bourses d'Occident et d'Asie sont des militaires en uniforme.

A Qingdao, les penchants mercantiles de l'armée ont au moins eu un heureux résultat pour le temple taoïste de Laoshan. Les militaires y sont particulièrement attentifs au bien-être des moines qui, après les persécutions ayant frappé les religions pendant les trois premières décennies du régime, ont réintégré leur antre de prière. Explication : la visite du temple, situé au pied de la montagne, est un devoir touristique indispensable avant de grimper en direction du télésiège qui mènera le visiteur au sommet. Celui-ci a été construit avec la collaboration des militaires, comme en témoignent les nombreux drapeaux dédiés à des unités méritantes, identifiées par leur numéro, qui pendent dans l'antichambre du bureau du chef de poste. L'investissement a été recouvert en six mois, y apprend-on.

L'armée ne fait pas que vendre la montagne : elle tire profit aussi de son accès privilégié à la mer, si l'on en juge par le vieux char grossièrement repeint qui décore l'une des plages des environs. L'accès ne comporte pas moins de deux postes de contrôle, une rareté sur les routes de Chine. Il ne semble pourtant pas déconcertant aux Chinois de se baigner à l'ombre d'un char. L'armée tient de longue date ici une place prépondérante, bien avant le système communiste.

La raison pour laquelle cette imbrication entre le monde des affaires et la chose militaire est cruciale pour l'avenir réside dans le régionalisme qui se fait jour. Légaliste en 1989 lorsqu'il s'est agi de préserver un certain ordre face à l'inconnu dans la crise de Tiananmen, l'armée pourrait-elle échapper au dilemme que lui poserait une nouvelle crise politique au sommet, entre sa vocation nationale de moins en moins vécue sur le plan quotidien, et les intérêts concurrents de ses entreprises locales ?

Aucune réponse ne peut être fournie à l'heure actuelle. Mais, à tout le moins, l'étendue de son influence est révélée par des choses aussi simples que la marque de cigarettes préférée des responsables de Qingdao, un symbole pour une municipalité dont le revenu principal provient du tabac : *« General »* en anglais. Le nom chinois précise qu'il s'agit bien du grade !

FRANCIS DERON

Reprise des relations économiques avec l'Afrique du Sud. – La Chine a annoncé, jeudi 29 octobre, la reprise de ses relations économiques et commerciales avec l'Afrique du Sud, qui étaient suspendues depuis 1960. Un porte-parole du ministère du commerce a précisé que Pékin *« avait noté avec satisfaction les progrès de l'Afrique du Sud dans le processus de paix »*. – (AFP.)

REPÈRES

ALGÉRIE

Nouveaux appels en Europe en faveur des Français pris en otage

Les appels se multiplient pour obtenir la libération des trois agents consulaires français enlevés, dimanche dernier, à Alger et dont on était toujours sans nouvelles, vendredi 29 octobre en fin de matinée, même si un tract signé par un *« Groupe islamique armé »* parvenu aux autorités locales fait état de ce rapt – *« inévitable »* –, sans formellement le revendiquer. Les opérations de ratissage, largement *« médiatisées »*, que la police algérienne a menées dans plusieurs quartiers de la capitale, n'ont apparemment pas été concluantes.

L'Amicale des Algériens en Europe a demandé, dans un communiqué, la *« libération sans condition »* des trois otages français, soulignant que *« rien ne peut justifier l'implication de pays étrangers dans nos problèmes »*. De son côté, le recteur de la mosquée de Paris a adressé un appel dans le même sens aux ravisseurs, insistant sur le fait que *« l'islam et les traditions musulmanes plaident puissamment en faveur du respect de la personne et de son droit à la vie »*.

D'autre part, le Parlement européen a demandé, jeudi, dans une résolution, l'annulation de la dette publique de l'Algérie envers la Communauté européenne afin de contribuer au redressement économique du pays. – (AFP.)

AZERBAIDJAN

L'Iran saisit le Conseil de sécurité de l'ONU

L'Iran a demandé une réunion *« urgente »* du Conseil de sécurité de l'ONU afin *« de prendre des mesures pour envoyer des observateurs sur place et renforcer le cessez-le-feu »* entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, a annoncé, vendredi 29 octobre, la radio d'Etat iranienne.

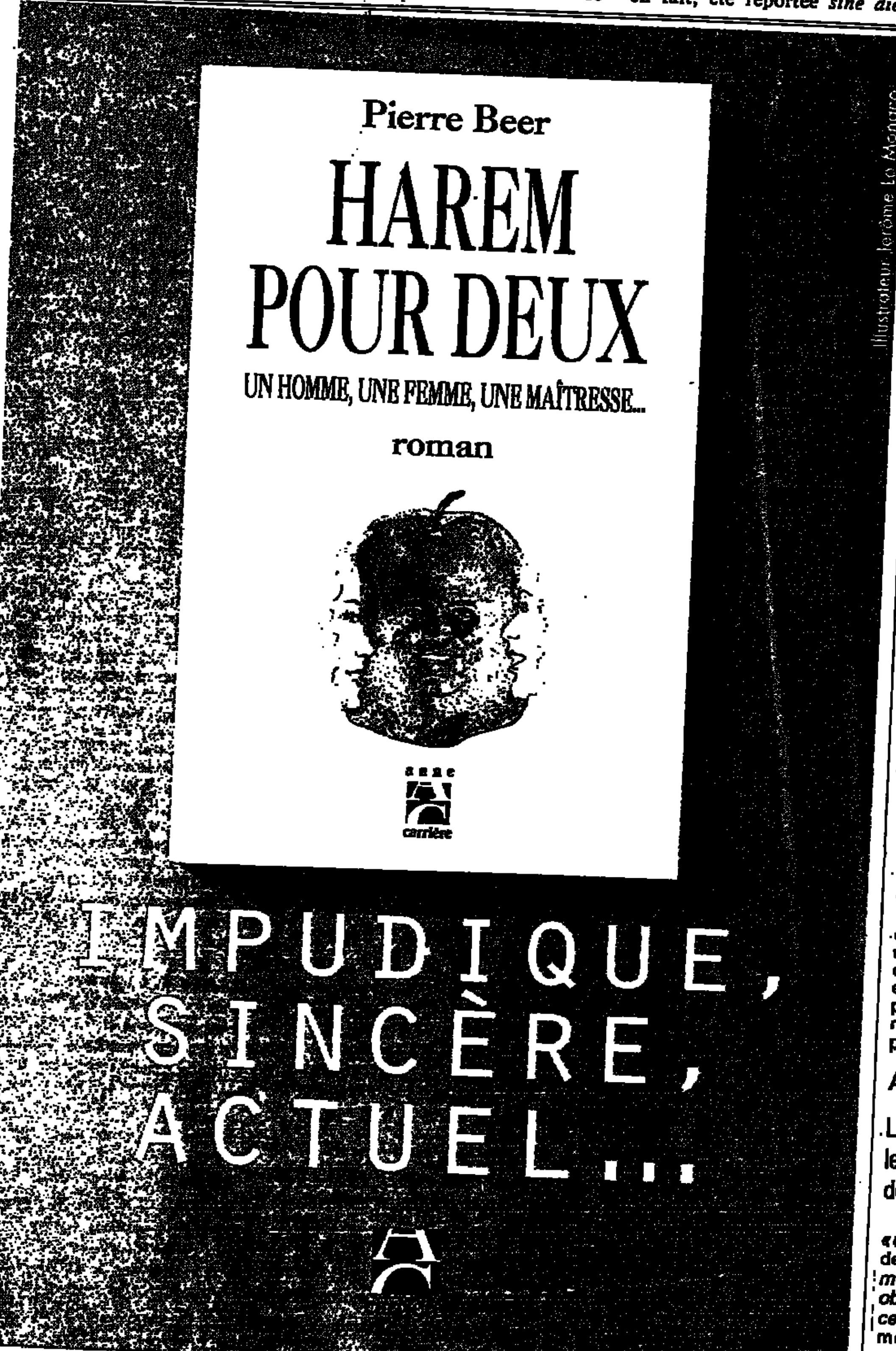
A la demande des deux pays, Téhéran a entrepris une nouvelle médiation dans le conflit entre ses voisins qui menace directement ses frontières et semblait avoir obtenu, jeudi, un cessez-le-feu après six jours d'offensive arménienne dans le sud-ouest de l'Azerbaïdjan.

Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, l'Iran a affirmé que *« la nouvelle agression des forces arméniennes qui a eu lieu avec le soutien de l'armée de l'Arménie (...) menace désormais la paix et la sécurité de la région »*. Les combats ont provoqué la fuite de dix mille à vingt mille réfugiés et la situation dans le sud-ouest de l'Azerbaïdjan a été qualifiée d'*« alarmante »*, jeudi, par le Comité international de la Croix-Rouge. – (AFP.)

ZAIRE

Paris clarifie sa position auprès de l'opposition

L'ambassadeur de France au Zaïre, Jacques Depaigne, a indiqué, mercredi 27 octobre, qu'il avait rendu visite, la veille, à Etienne Tshisekedi, chef de file de l'opposition, pour *« clarifier la position de la France »*. M. Depaigne a expliqué, au cours d'un point de presse, que la reconnaissance ou la non-reconnaissance de l'un ou l'autre des deux gouvernements qui coexistent au Zaïre n'empêchait pas *« une attitude différenciée »*. Interrogé sur le point de savoir si la France manifestait *« plus de sympathie et de soutien à M. Tshisekedi qu'à M. Birindwa »*, l'ambassadeur a répondu par l'affirmative. *« Le fait que j'aille visiter M. Tshisekedi marque que l'attitude n'est pas la même ; je n'irai pas voir M. Birindwa »*, a-t-il déclaré. *« Jusqu'à ce qu'un autre système soit mis en place, c'est M. Tshisekedi qui est le reflet du processus de démocratisation »*, a-t-il ajouté. L'opposition et une partie de la presse développaient une campagne de critiques contre la France depuis le sommet francophone de Port-Louis, au cours duquel le président Mitterrand avait déclaré que la France ne reconnaissait *« personne »* des deux gouvernements. – (AFP.)



EUROPE

IRLANDE DU NORD

Dublin appelle au compromis

Le premier ministre britannique, John Major, a favorablement accueilli, jeudi 28 octobre, de nouvelles propositions du gouvernement de Dublin pour une reprise des pourparlers multipartites sur l'avenir de l'Irlande du Nord. Il devait les évoquer, vendredi à Bruxelles, avec son homologue irlandais Albert Reynolds.

Dans un plan en six points qu'il a présenté, mercredi, au Parlement, Dick Spring, le ministre irlandais des affaires étrangères explique notamment qu'aucun changement ne peut avoir lieu en Irlande du Nord *«sans le consentement librement exprimé de la majorité de la population»* de la province *«hors de toute contrainte et de toute violence»*.

Tout en rappelant l'objectif d'une réunification de l'île, il demande le respect de la position des loyalistes, quelle qu'elle soit, sur d'éventuels changements constitutionnels. Il ajoute que le processus ne pourra être entamé qu'après une *«cessation totale de la violence»*. Il estime que les *«hommes de violence»* peuvent être admis à la table de négociations mais seulement s'ils mettent fin aux campagnes de terreur. De source autorisée, on estime que ce plan reprend des éléments du document élaboré par le président du Sinn Fein, Gerry Adams, et le leader nationaliste modéré, John Hume, élaboré au cours des derniers mois lors de discussions bilatérales très controversées.

Selon les observateurs à Belfast, les propositions irlandaises et la rencontre de vendredi à Bruxelles ressuscitent l'espoir d'une reprise du dialogue sur l'avenir politique de l'Irlande du Nord, alors même que la province sort d'une semaine de violence sans précédent qui a fait quinze morts. Au 10 Downing street, on explique que John Major s'est surtout félicité du passage du plan de Dick Spring, qui prévoit que les habitants d'Irlande du Nord ne seront pas forcés d'accepter un changement de statut de la province administrée par Londres. – *(Reuter.)*

Dans l'ex-Yougoslavie

Le président croate «tend la main» aux Serbes

Le président croate, Franjo Tudjman, a souhaité une normalisation des relations avec les Serbes auxquels la Croatie, a-t-il dit, *«tend la main de la réconciliation»*. Dans un discours prononcé à Koprivnica (Nord) et publié, jeudi 28 octobre, dans la presse, il a indiqué que Zagreb allait soumettre aux indépendantistes serbes en Croatie (régions de Krajina et de Slavonie orientale et occidentale, NDLR), *«qui se sont laissé abuser»* par les dirigeants de Belgrade, *«des propositions concrètes tendant à leur assurer des droits civiques et ethniques»*. *«Nous allons leur prouver*, a-t-il déclaré, *qu'ils peuvent vivre en paix et en harmonie avec le peuple croate»*.

Le président croate répondait à son homologue serbe, Slobodan Milosevic, qui, mardi, avait déclaré que la Serbie *«refusait de renoncer à ses droits historiques et de sacrifier les Serbes vivant au-delà de la Drina»*, rivière séparant la Serbie de la Bosnie.

«Nous offrirons (aux Serbes de Croatie) *toutes les garanties prévues par les conventions internationales et nous espérons qu'ils le comprendront*, a poursuivi M. Tudjman, *Belgrade aussi devra le comprendre qui les a poussés à combattre l'Etat croate, qui les soutient toujours, et qui s'est trouvé dans une situation épouvantable, dans l'enfer de sa propre politique»*. Soulignant que *«la communauté internationale exige que tous les problèmes soient réglés par des moyens pacifiques»*, M. Tudjman a dit espérer que les indépendantistes serbes et les dirigeants de Belgrade *«finiront par comprendre qu'ils ne peuvent s'opposer non seulement à la Croatie mais aussi à l'Europe et au monde entier»*. – *(AFP.)*

RUSSIE

Le président Eltsine donne son feu vert au démantèlement de l'agriculture collectivisée

La présidence russe a autorisé le démantèlement des kolkhozes (fermes collectives) et des sovkhozes (fermes d'Etat), dans le décret sur la réforme agraire diffusé jeudi 28 octobre (*le Monde* du 29 octobre). La première partie du décret, signé mercredi, ne faisait état que de la libération de la vente et de l'achat des parcelles privées déjà détenues par des particuliers ou des entreprises. La deuxième partie du décret élargi le champ d'application en précisant que chaque membre des exploitations agricoles, qui représentent 223 millions d'hectares de terre cultivées (13 % de la surface du pays), *«a le droit de recevoir un certificat de propriété foncière»* indiquant la surface du terrain auquel il peut prétendre, *«sans obligation de former une exploitation privée séparée»*, selon le texte du décret.

Ce décret laisse en effet la possibilité aux paysans qui le souhaitent de rester groupés en entreprises agricoles collectives. En revanche, ceux qui souhaitent se retirer peuvent aussi réclamer une part du matériel agricole des fermes collectives, ou à défaut une *«compensation matérielle»*.

Devenus *«propriétaires fonciers»*, les paysans ont ensuite le droit de *«former une exploitation séparée»*, de transmettre leur propriété en héritage, de *«l'échanger contre une part matérielle»*, de la louer à bail et de l'agrandir. Enfin, le décret annule à partir du 1er janvier 1994 les *«livraisons obligatoires à l'Etat»*, une des revendications principales des paysans. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Les massacres ethniques continuent au Burundi

Suite de la première page

«Les déplacés ont faim, et nos stocks de vivres ont été incendiés, ils n'ont rien pour se protéger du froid et de la pluie», dit sœur Marguerite, qui refuse de dire si les agresseurs étaient hutus ou tutsis. Dans les collines, le sujet est tabou, surtout devant un étranger.

Le gouverneur de la province de Kayanza, Malachie Surwavuba, menacé par les représailles des Tutsis, s'est placé sous la protection du chef militaire de la région, un Tutsi. Aujourd'hui il sillonne la province et *«procède à la pacification»*, de concert avec l'armée. A Banga, il est assisté du commandant qui assure la sécurité de la localité. Les deux hommes tentent ensemble de rassurer les civils mais, en privé, leurs discours trahissent vite leur différence politique et ethnique. Pour le gouverneur, tout ce drame provient du coup d'Etat du 21 octobre. Le militaire, lui, ne voit que les massacres dont il tient le FRODEBU (Front pour la démocratie au Burundi, au pouvoir) pour principal coupable.

Les collines brûlent encore. De hautes flammes rougeoyantes s'élèvent du village de Shombo. L'incendie a été allumé il y a quelques heures. Les pistes d'accès sont barrées par plusieurs troncs d'arbres pour freiner l'arrivée de l'armée. Sur la place du marché de Buhiga, des cadavres gisent encore, plusieurs jours après les affrontements. Les habitants, réfugiés à l'autre bout du village, dans le camp de la gendarmerie, n'osent pas, semble-t-il, pénétrer dans ce lieu de mort.

Devant une chaumière calcinée, c'est toute une famille qui est figée dans la mort, avec deux petites filles enveloppées dans leurs robes comme des linceuls multicolores. Alentour, la désolation règne dans les champs de bananiers. Un *rugo* (maison traditionnelle) incendié avec sa parcelle, un autre épargné... les tueurs ont sélectionné leurs cibles, selon un tri ethnique visant les Tutsis (puisqu'à Bujumbura ce sont les Tutsis qui ont assassiné le président), mais aussi politique car «frodébistes» (du FRODEBU, au pouvoir) et «upronistes» (de l'UPRONA, ancien parti unique), adversaires aux dernières élections, se battent aujourd'hui à coups de machettes.

A Gitega, dans le centre du pays, la situation est nettement plus tendue que dans la province de Kayanza. Jeudi encore, des fermes ont été incendiées sur les collines qui entourent la deuxième ville du pays. Dans la ville même, les cadavres qui jonchaient les rues ces jours derniers ont été enterrés jeudi. Dans les rues désertées, l'armée est omniprésente.

L'archevêché a recueilli plus de mille cinq cents personnes qui s'entassent dans la salle paroissiale. Il y a des familles hutues, qui ont fui dès qu'elles ont entendu des coups de feu (signe d'une opération militaire), et des Tutsis rescapés des vengeances hutues. Le gouverneur de la province a été tué. Ses adversaires de l'UPRONA disent qu'il a incité ses partisans à venger la mort du président Melchior Ndadaye. D'autres responsables hutus se terrent, recherchés par l'armée qui a lancé des «informateurs» à leurs trousses. Les observateurs y voient une volonté systématique d'éliminer les cadres hutus, comme durant les massacres de 1972.

L'ambiance est malsaine et les étrangers évacuent Gitega. Jeudi soir, des gendarmes français ont organisé le rapatriement par avion des expatriés des Nations unies et de quatre-vingt-dix élèves du lycée catholique de Giheta, menacés depuis une semaine par les hutus révoltés. *«Nous avons réussi à les repousser avec nos professeurs jusqu'à ce que l'armée vienne nous chercher»*, dit un écolier, tutsi, comme la quasi totalité de ses camarades. Dans le collège voisin de Kibimba, soixante-dix adolescents auraient été brûlés vifs.

Dans la capitale, la visite de l'émissaire spécial des Nations unies, James Jonah, a permis de débloquer un peu la situation. Selon cet habitué des missions délicates, le coup d'Etat a échoué et il faudrait que les treize ministres réfugiés à l'ambassade de France surmontent leur peur et reprennent leurs fonctions. M. Jonah envisage l'envoi d'un personnel de sécurité afin de protéger les responsables du gouvernement, qui ont appelé jeudi les citoyens à reprendre le travail. Mais, quelques heures après cet appel, l'armée a tiré dans le quartier de Kamengué, fief du FRODEBU, qui organise tous les jours des manifestations pacifiques dans Bujumbura.

JEAN HÉLÈNE

Sommet régional au Rwanda

Le président rwandais Juvenal Habyarimana a organisé, jeudi 28 octobre à Kigali, une réunion au sommet sur la crise burundaise, en présence du premier ministre tanzanien John Malecela, du premier ministre zaïrois Faustin Birindwa, du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) Salim Ahmed Salim, et d'un envoyé spécial du président égyptien Hosni Moubarak qui assure la présidence de l'OUA.

M. Habyarimana a déclaré que l'objet de ce sommet régional était d'*«examiner comment réinstaller les organes constitutionnels»* au Burundi. Le sommet devait également discuter de la demande du premier ministre, Sylvie Kinigi, en faveur de l'intervention d'une force internationale pour protéger les membres du gouvernement.

D'autre part, la France *«est prête à reprendre dès aujourd'hui sa coopération militaire avec le gouvernement légal»* du Burundi, a indiqué jeudi le ministère des affaires étrangères dans un communiqué. *«Ainsi, les assistants militaires techniques demeurés sur place pourront-ils, en tant que de besoin, conseiller les autorités pour la formation d'un dispositif de sécurité s'appuyant sur les éléments loyaux de l'armée»*, a précisé ce communiqué. – (*AFP.*)

TCHAD

Le gouvernement de transition a été renversé

Le gouvernement de transition mis en place le 12 avril, à l'issue de la Conférence nationale, a été renversé jeudi 28 octobre, à la suite du vote d'une motion de censure par le parlement provisoire, le Conseil supérieur de transition.

Le président Idriss Déby est sorti vainqueur de l'épreuve de force qui l'opposait depuis plusieurs mois au premier ministre, Fidel Moungar. La motion de censure, déposée par les partisans du chef de l'Etat au Conseil supérieur de transition (CST), a été votée par quarante-cinq conseillers, dix seulement s'étant prononcés contre, et l'un s'étant abstenu. Le CST doit désormais choisir un nouveau premier ministre, à une date qui n'a pas été indiquée.

En moins d'une semaine, le colonel Déby, arrivé au pouvoir il y a trois ans, s'est donc vu «débarrassé» de deux de ses ennemis, Abbas Koty, tué vendredi à N'Djamena (*le Monde* daté 24-25 octobre), et Fidel Moungar, un chirugien qui a longtemps exercé en France, élu premier ministre début avril par les participants à la Conférence nationale.

Les Tchadiens tirent un amer bilan des six mois qui ont succédé à ces longs «états-généraux», qui étaient censés marquer le début d'une réconciliation nationale et préparer le terrain à des élections générales. L'ambiguïté des décisions prises lors de la Conférence nationale n'y est certainement pas pour rien : depuis six mois, le Tchad était gouverné par deux chefs de l'exécutif – MM. Moungar et Déby – aux pouvoirs confondus mais à l'éthique opposée.

«Il est vrai que Fidel Moungar a été complice de Idriss Déby dans la mauvaise gestion des six premiers mois de la transition, note *N'Djamena Hebdo* dans son édition du 21 octobre, *mais s'il y a un complice, il doit bien y avoir un coupable, qui est le chef de l'Etat»*. La cohabitation s'est en effet révélée d'autant moins «gérable» que le chef de l'Etat a rapidement vu dans le chef du gouvernement un rival dangereux dans le cadre des futures élections. Il devait s'en défaire . C'est aujourd'hui chose faite. Son successeur, quel qu'il soit, n'aura en tout cas pas le temps d'appliquer les centaines de recommandations de la Conférence nationale dans le délai prévu – la période de transition, doit durer un an, et n'est prorogable qu'une fois.

Une mort mystérieuse

Le chef de l'Etat a également vu son emprise renforcée avec la mort de son ancien compagnon d'armes Abbas Koty, le chef des combattants zagawas qui lui ont permis d'accéder au pouvoir. Une disparition qui entre dans la catégorie des mystères que la vie politique tchadienne sécrète régulièrement, et que les observateurs sur place demeurent incapables d'élucider. Qui croire, des autorités, selon lesquelles l'ancien ministre de la défense a été tué aprés avoir fomenté un coup d'Etat, en s'opposant aux forces de l'ordre venues l'arrêter, ou de certains opposants, pour lesquels ces explications cachent un assassinat ? Une semaine aprés les faits, aucune des deux thèses ne peut être privilégiée.

Quoiqu'il en soit, le président Déby se retrouve aujourd'hui maître en son pays. Mais la stabilité est loin d'être acquise. *«Le pays est tellement calme que c'en estinquiètant»*, notait un ministre joint par téléphone avant le vote de la motion de censure. Un sentiment partagé par la population, qui vit dans la crainte permanente d'événements sanglants.

MARIE-PIERRE SUBTIL

EN BREF

ITALIE : grève générale. – Une grève générale de plusieurs millions de salariés des secteurs public et privé italiens, organisée par les principaux syndicats, a eu lieu, jeudi 28 octobre, dans le but de protester contre la politique économique du gouvernement et protéger l'emploi. Tous les secteurs ont été concernés par ce mouvement qui a pris généralement la forme d'un arrêt de travail de quatre heures.

Arrestation de l'administrateur des Télécoms. – L'administrateur délégué de la société téléphonique SIP appartenant au holding d'Etat (IRI), Vito Alfonso Gamberale, a été arrêté, jeudi 28 octobre, à la requête du tribunal de Naples, dans le cadre d'une enquête sur les votes de faveur dans cette ville, a-t-on annoncé auprès des carabiniers. Vito Alfonso Gamberale, âgé de quarante-neuf ans, est accusé de tentative de concussion et de fausses déclarations dans une affaire de pots-de-vin au profit de la section napolitaine du Parti socialiste. – *(Reuter, AFP.)*

BULGARIE : report du procès en appel contre Todor Jivkov. – Le procès en cour d'appel contre l'ancien chef d'Etat communiste bulgare, Todor Jivkov, ouvert jeudi 28 octobre à Sofia, a été reporté au 3 décembre prochain pour des *«raisons de procédure, liées à la convocation de témoins»*. M. Jivkov, quatre-vingt-deux ans, avait été condamné en septembre 1992 à sept ans de réclusion pour abus de pouvoir et détournement de fonds au profit de sa famille et de son entourage. – *(AFP.)*

GÉORGIE : la bataille de Khobi. – Les forces gouvernementales géorgiennes ont annoncé, vendredi 29 octobre, la reprise de la ville de Khobi, tombée la veille aux mains des partisans de l'ancien président, Zviad Gamsakhourdia. Située dans l'ouest de la Géorgie, Khobi est la dernière ville qui mène à Zougdidi où se trouve l'état-major des «zviadistes». La télévision de Tbilissi a par ailleurs indiqué, jeudi, que le chef des forces aériennes géorgiennes, le général Zourab Nairachvili, a été torturé puis exécuté par les rebelles de Gamsakhourdia la semaine dernière à Abacha. – *(Reuter, AFP.)*

DIPLOMATIE

Le sommet européen de Bruxelles

La CEE met laborieusement en œuvre son aide à la Russie

La Communauté européenne soutient Boris Eltsine, considéré comme le meilleur garant de la poursuite du processus démocratique et des réformes devant conduire la Russie à l'économie de marché. L'aide à la Russie, qui devait être évoquée vendredi 29 octobre au sommet européen de Bruxelles, se met laborieusement en œuvre.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La stratégie de soutien de la Communauté à l'égard de la Russie et, *a fortiori*, des autres républiques de la CEI, ne se met en place que laborieusement, freinée par la difficulté de traiter avec un pays en pleine mutation.

Des pourparlers en vue de conclure des accords de « partenariat », plus ambitieux que les accords de coopération signés en 1989 ont été engagés avec cinq pays : la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, le Kazakhstan et le Kirghistan. Six sessions de négociations ont déjà eu lieu avec la Russie. Le mandat des Douze à la Commission européenne a déjà été modifié, pour tenir compte des requêtes russes, et il devra encore l'être. Mais les services bruxellois entendent que ce soit la dernière modification, de façon qu'on puisse conclure d'ici à la fin de l'année.

La valeur ajoutée de cette nouvelle génération d'accords, par rapport à la précédente, n'est pas spectaculaire. Il s'agit de confirmer la volonté d'œuvrer à un rapprochement continu entre la Russie et l'Europe unie. Le « dialogue politique » sera formalisé et développé.

Une évolution presque de routine dans les relations de la CEE et de ses partenaires, mais qui n'est pas dénuée d'intérêt au moment où il est question, à l'initiative de Washington, d'une « association » des pays de l'Est et de la Russie à l'OTAN et alors que les Douze, s'agissant de la manière d'organiser la sécurité sur le Vieux Continent, n'ont pas toujours les mêmes idées que les Américains.

En matière économique, l'accord retiendra, comme objectif, la création à terme d'une zone de libre-échange, sans pour autant préciser les conditions à remplir pour que puissent s'ouvrir des négociations sur la manière d'y parvenir. Pour l'immédiat, la Communauté estime ne pas pouvoir aller bien audelà de ce qui a déjà été fait en matière d'accès au marché.

Les Russes bénéficient du Système de préférences généralisées (SPG), qui exempte de droits de douane leurs exportations de produits manufacturés. Les restrictions quantitatives discriminatoires jadis appliquées ont été supprimées et, jusqu'ici, Moscou, il est vrai davantage importateur qu'exportateur, n'a pas demandé à bénéficier de facilités d'accès pour ses produits agricoles.

Outre un programme d'aide alimentaire (deux tranches de 250 millions d'écus, mises en œuvre de façon efficace dans quelques grandes villes en 1991 et 1992), la Russie, de même que les autres Républiques, a bénéficié à plusieurs reprises de crédits ouverts par la CEE pour s'y approvisionner en produits agricoles et en médicaments (500 millions d'écus, suivi d'une seconde opération en cours d'exécution de 1,250 milliard d'écus).

Les pourparlers sur la protection des investissements, la liberté des mouvements de capitaux, le droit d'établissement, notamment pour les banques et autres services financiers, se sont révélés difficiles dans un pays où la législation est en pleine évolution, mais on assure à Bruxelles qu'ils sont pratiquement « bouclés ».

Mais les Russes ne sont pas satisfaits de la situation prévalant aujourd'hui sur le plan commercial, s'estimant discriminés. Les griefs de Moscou se sont faits plus vifs après la décision de la Communauté en août d'appliquer la clause de sauvegarde prévue par l'accord de 1989, afin de limiter à 60 000 tonnes les importations d'aluminium pendant les quatre derniers mois de l'année.

Les industriels de la CEE, Pechiney en tête, se plaignaient des livraisons massives opérées par les Russes à des prix de dumping. Ceux-ci n'en auront pas moins vendu un total de 450 000 tonnes sur l'ensemble de 1993.

Au-delà de problèmes spécifiques, la Communauté demeure, et de loin, le premier fournisseur et le premier client de la Russie (elle représente entre 45 % et 50 % de ses importations et de ses exportations) avec, en 1992, un excédent de 2,8 milliards d'écus (4 milliards pour l'ensemble de la CEI).

Consciente des critiques adressées à la gestion de son aide aux pays de l'Est (programme « PHARE »), la Commission s'efforce d'agir de la manière la plus concrète possible. Elle travaille en collaboration étroite avec la Banque mondiale et la BERD (la Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Les terrains de prédilection de telles actions concertées : la réhabilitation des installations pétrolières, notamment sur le champ de Tyumen, en Sibérie occidentale, et la création, dans plusieurs régions, de fonds de privatisation.

Cependant, compte tenu des lenteurs évoquées, seule une partie modeste des crédits mobilisés par la Communauté a pu, jusqu'ici, être effectivement dépensée.

PHILIPPPE LEMAITRE

Dans un article publié dans « El Pais »

Felipe Gonzalez fait des propositions pour une relance de l'Europe

Dans un article publié dans « El Pais », dont nous publions des extraits, le président du gouvernement espagnol fait part de ses propositions pour une relance de l'Europe.

« (...) Il faut passer, comme prévu, à la deuxième phase de l'UEM le 1er janvier 1994.

– Il faut animer une stratégie coordonnée pour créer des emplois, gagner en compétitivité et garantir financièrement un système d'avantages sociaux pour nos citoyens.

Dans ce domaine, l'Institut européen pourra, dès le début, servir d'instrument favorisant la coordination et la convergence réelle des économies.

– Il faut prendre une décision sur les sièges de l'Institut monétaire européen et des autres agences et institutions. Pour ce qui est du premier, il me semble difficile d'imaginer une candidature autre que celle de l'Allemagne. Pour les autres, il faudra tenir compte des pays qui n'ont aucun siège. Mais personne ne peut plus bloquer cette répartition.

– Il faut étudier la façon de rendre l'Union monétaire compatible, dans un avenir prévisible, avec la convergence économique. A la veille du conseil européen de Birmingham, il y a un an, juste après la première tempête monétaire, lors de réunions avec plusieurs chefs de gouvernement européens, j'avais proposé d'attaquer à fond le problème monétaire et d'agir avec coordination. Certains se refusèrent à intervenir de façon conjointe et ne consentirent pas à discuter cette question, qui était alors celle qui préoccupait le plus nos citoyens. Les conséquences en sont évidentes.

– Il faut essayer de concilier les intérêts de tous dans les négociations du GATT, *mais sans complexe de culpabilité*. La Communauté européenne est la zone commerciale la plus ouverte du monde, et on l'accuse souvent du contraire. La solution n'est pas le protectionnisme mais l'expansion du commerce, à partir de la défense des intérêts légitimes de nos agriculteurs ou de notre identité culturelle propre.

– Il faut préparer l'élargissement aux pays candidats de l'AELE. Il dépendra uniquement de la volonté de leurs citoyens, puisque, j'en suis sûr, parmi les Douze, il n'y aura pas un seul Parlement n'approuvant pas à la majorité l'entrée des nouveaux membres.

De son côté, la Communauté devra préserver les équilibres institutionnels actuels dans un cadre élargi et entreprendre, avec tous ses membres, les réformes nécessaires pour garantir un fonctionnement efficace.

– Il faut bien préparer les élections de juin 1994 au Parlement européen pour que celui-ci puisse s'acquitter des nouvelles tâches que lui confie le traité sur l'Union et délimiter son travail quotidien conformément aux compétences que lui attribuent les traités.

– Il faut doter la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) des instruments opérationnels qui lui permettront d'agir avec promptitude lors de conflits ou de problèmes sur lesquels il y aura une position commune. Le drame actuel de la Bosnie et les risques d'affrontement qu'il renferme encore devraient nous inciter à suivre cette voie.

Les négociations du GATT

Mickey Kantor adopte un ton plus conciliant à l'égard de la France

Mickey Kantor, qui représente les Etats-Unis aux négociations du GATT, a adopté jeudi 28 octobre un ton plus conciliant à l'égard de la France, sans pour autant remettre en cause la décision américaine de ne pas renégocier le préaccord de Blair House. Nous publions aujourd'hui le premier article de Sylvie Kauffmann, qui sera désormais notre correspondante à Washington aux côtés d'Alain Frachon.

WASHINGTON

de notre correspondante

« Il y a de la place pour un compromis ». A *« quarante-neuf jours »*, comme il dit, de la date fatidique du 15 décembre pour la conclusion du cycle de l'Uruguay, Mickey Kantor, le représentant du président Clinton pour les négociations commerciales, a adopté un ton plus conciliant qu'à l'ordinaire à l'égard des positions défendues par la France, jeudi 28 octobre à Washington.

Au cours d'une rencontre avec un groupe de correspondants, dont l'envoyée du *Monde*, organisée par le quotidien *USA Today*, Mickey Kantor s'est abstenu de toute attaque contre les revendications françaises. *« La France est le quatrième exportateur mondial*, a-t-il relevé, *et elle est aussi intéressée que les autres à une conclusion positive de l'Uruguay Round. C'est d'ailleurs ce que le premier ministre Balladur a fait savoir dans la presse ces derniers jours. »* Cela posé, a réaffirmé M. Kantor, face aux *« préoccupations françaises dans le domaine agricole* [...] *nous ne renégocierons pas ni ne rouvrirons l'accord de Blair House. »*

« Débrouillez-vous entre vous »

« Cependant, a-t-il poursuivi *je crois qu'il y a toute la place qu'il faut pour exprimer des préoccupations, pour parvenir à un compromis et pour réaliser un accord. Nous avons affaire à un ensemble complet, qui recouvre aussi bien les taxes antidumping* [...] *que l'accès aux marchés et l'agriculture. »* Si le ton de Mickey Kantor était sensiblement plus ouvert jeudi que celui auquel il a habitué ses interlocuteurs européens ces dernières semaines, le contenu de ses propos peut être interprété diversement ; il n'a, par exemple, pas manqué de rappeler qu'il considérait le problème du préaccord de Blair House comme *« un problème interne à la CEE : c'est la CEE qui est venue nous demander cet accord,* a-t-il dit. *Puis les Français ont soulevé des objections. Nous, nous disons : débrouillez-vous entre vous ».*

A vrai dire, l'Europe n'est pas le souci prioritaire de l'administration américaine, et M. Kantor l'a très bien fait comprendre jeudi, en écho à des propos récemment tenus par le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, au *Washington Post*. Pour le représentant au commerce, *« cette administration a pris conscience, pour la première fois, que nos relations avec l'Asie et l'Amérique latine sont cruciales, et qu'il faut s'en occuper »*. Mais en conclure que l'Amérique se désintéresse de l'Europe serait *« entretenir la paranoïa à un niveau désolant »*...

L'une des préoccupations immédiates de Mickey Kantor, c'est l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui doit être soumis au Congrès le 17 novembre. M. Kantor s'est déclaré convaincu de remporter cette bataille, qui s'avère très rude au Congrès et qui est d'une grande importance politique pour M. Clinton. Il ne s'est pas inquiété outre-mesure des déclarations faites, aussitôt après sa victoire électorale, par le nouveau premier ministre canadien Jean Chrétien sur la nécessité de revoir les termes de l'ALENA, observant que M. Chrétien était resté assez vague. *« Nous traiterons avec le Canada comme d'habitude, amicalement, efficacement, fermement »*...

Autre priorité de M. Kantor : le Japon, dont il s'est félicité de la décision, au début de cette semaine, d'ouvrir aux entreprises américaines les appels d'offres dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, après que Washington eut menacé le Japon de sanctions si une telle mesure n'intervenait pas avant le 1er novembre. Quant au contentieux *« très sensible »* du riz (les Etats-Unis demandent depuis longtemps l'ouverture du marché japonais au riz américain), qui fait actuellement l'objet de négociations, Mickey Kantor s'est montré prudent, soulignant que le nouveau gouvernement japonais paraissait *« bien disposé »* sur ce point mais *« fidèle aux intérêts japonais »*. De manière générale, a résumé le représentant américain, *« nous utiliserons tous les outils à notre disposition pour ouvrir les marchés japonais, les marchés chinois »*. Nouvelle menace de sanctions ? Le visage de Mickey Kantor s'éclaire d'un sourire – presque – angélique : *« Moi ? Je ne menace de rien ! Je suis quelqu'un de très accommodant, très relax... »*

SYLVIE KAUFFMANN

Au cours d'un exercice réunissant les trois armées

L'Italie, l'Espagne et la France jettent les bases d'une force aéromaritime européenne en Méditerranée

Au cours d'un exercice réunissant les armées des trois pays à Grosseto en Italie, les chefs d'état-major des armées italienne, française et espagnoles ont été invités, par leurs ministres respectifs de la défense, à élaborer un projet de force aéromaritime commune qui réponde aux besoins de l'Europe et, notamment, aux crises qui peuvent survenir en Méditerranée.

GROSSETO (Italie)

de notre envoyé spécial

Les tout récents événements étaient présents à l'esprit des participants, mais on les a peu évoqués. Il est vrai que l'exercice « Ardente-93 », qui a mobilisé sur la côte thyrénienne les armées italienne, française et espagnole depuis le début de cette semaine, était préparé depuis un an environ. Cependant, tous ceux qui se sont livrés à cet exercice – ayant pour but d'évacuer des ressortissants depuis un territoire hostile – avaient en mémoire les prises d'otages en Algérie et la toute dernière proposition de la France de créer un couloir humanitaire entre Split et Sarajevo pour ravitailler des populations bosniaques affamées et démunies à l'approche du rude hiver qui s'annonce.

Près de quinze mille hommes des forces d'action rapide de l'Italie, de la France et de l'Espagne, auxquels s'étaient joints des détachements britanniques, néerlandais, turcs et grecs, ont été infiltrés, parachutés et débarqués pour tenter de porter secours à quelque huit cents hommes et femmes pris dans le piège d'une dissidence interne à un pays (l'Etat Alpha en proie à de graves désordres et déstabilisé par sa propre armée régulière en rébellion contre le pouvoir central) et soutenue par un pays limitrophe (l'Etat Bravo, hostile au premier).

Face à la coalition « bleue », formée surtout des contingents français, italien et espagnol, l'armée italienne – bien que, dans la réalité, elle soit aujourd'hui l'enjeu d'une grave crise politique et que certains de ses généraux soient accusés de manquer de loyalisme républicain – a été chargée de fournir les « rebelles » et les ressortissants « nationaux » à récupérer, à protéger et à évacuer.

Un Eurocorps du Sud ?

A ceux qui s'étonneraient qu'il faille réunir autant de forces, à peine moins de vingt hommes pour ramener en lieu sûr un otage, les officiers répliquent que le scénario retenu est le pire, puisque les concepteurs de l'exercice ont supposé que l'action se déroulait dans un climat de totale hostilité. Un exercice précédent, l'an dernier, qui avait eu lieu sur les côtes françaises et qui n'était pas basé sur la même hypothèse dramatique de départ, avait imaginé plutôt un ratio de dix combattants pour un ressortissant récupéré. L'an prochain, ce sera à l'armée espagnole d'organiser une manœuvre identique.

Pour sauver leurs nationaux pris en otages, les regrouper dans des centres d'évacuation où ils sont identifiés et triés, les unités italiennes, françaises et espagnoles engagées dans « Ardente-93 » ont dû instaurer des couloirs dits de sécurité vers les ports ou les aéroports où les attendaient des bâtiments de guerre – notamment trois porte-avions, le *Garibaldi*, le *Foch* et le *Principe de Asturias* – et des navires rouliers affrétés spécialement pour cette manœuvre.

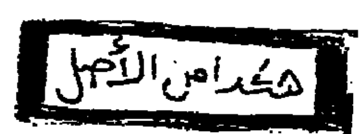
Sur la base aérienne de Grosseto, où le général italien Franco Angioni, le « patron » de l'exercice, avait installé son PC, les ministres de la défense des trois pays impliqués dans « Ardente-93 » ont eu des entretiens. Pour signifier l'intérêt qu'il a porté à la manœuvre, François Léotard s'était fait accompagner du chef d'état-major français des armées, l'amiral Jacques Lanxade. Les trois ministres sont convenus de relancer le projet, avancé en septembre 1992, de constituer *« une force aéromaritime européenne préplanifiée et non permanente, qui disposerait d'une capacité de projection de forces aériennes et terrestres prêtes à répondre aux besoins émis par l'Union de l'Europe occidentale (UEO) »* en complément, s'il le fallait, d'un engagement éventuel dans le cadre du traité de l'OTAN.

C'est l'ébauche, par trois pays qui sont riverains de la Méditerranée, d'une force européenne plutôt tournée vers le Sud et ses tensions ou ses instabilités éventuelles. A la manière de ce que, par ailleurs, la France, l'Allemagne et la Belgique ont constitué avec l'Eurocorps, en cours de mise en place de part et d'autre du Rhin. Pour l'instant, l'ébauche s'avère encore bien timide. Fabio Fabbri, le ministre italien des armées, reconnaît que *« la région* [la Méditerranée] *est exposée aux risques de déstabilisation »*.

Le ministre espagnol de la défense, Garcia Vargas, préfère invoquer, de son côté, le *« contenu humanitaire »* d'une telle initiative. M. Léotard, évoquant *« l'actualité évidente »*, a parlé, lui, de la nécessité d'une *« adaptation des alliances »* et il a estimé que *« l'Europe de Maastricht doit jouer un rôle nouveau »* en Bosnie centrale, par exemple, *« où des centaines de milliers d'hommes et de femmes souffrent de la famine »* et pour laquelle l'état-major français étudie *« des hypothèses d'axes humanitaires »* à partir de la côte dalmate, comme l'a révélé François Mitterrand.

Pour l'instant, les trois ministres n'ont pas paru être encore totalement à l'unisson, surtout si le passage à travers des *« couloirs humanitaires »* devait s'effectuer en force. Si M. Léotard a précisé qu'il faudrait, en Bosnie, quatre mille hommes supplémentaires au minimum, M. Vargas a considéré qu'*« il était impossible d'intensifier l'aide humanitaire sans le concours des chefs locaux et sans une action diplomatique et politique énergique »* à leur endroit. Prudent, M. Fabbri a rappelé que *« l'Italie joue actuellement un rôle crucial de porte-avions et de base logistique pour toutes les actions humanitaires »* et il a suggéré que l'initiative française soit examinée *« au niveau communautaire »* pour être *« bien évaluée »*.

JACQUES ISNARD



La Géorgie déchirée et humiliée

Malgré les récents succès des troupes fidèles à Edouard Chevardnadze, un des plus vieux pays du Caucase sort brisé et ravagé par des années de guerre civile. Comme chaque fois qu'il est dans le malheur, il se retourne vers la Russie

HIER République la plus aimable de l'URSS, la Géorgie est un Etat en miettes, profondément humilié par la défaite subie en Abkhazie, fin septembre. Solidement épaulés par des mercenaires venus de Russie et du Caucase du Nord, bénéficiant de la neutralité active de l'armée russe, les Abkhazes, un petit peuple de moins de 100 000 personnes, ont écrasé les troupes géorgiennes, puis chassé, à l'issue d'une « purification ethnique » dont on croyait que l'ex-Yougoslavie avait le secret, les 240 000 Géorgiens qui vivaient avec eux.

Deux présidents élus au suffrage universel à un an de distance se disputent le pouvoir dans un pays où chaque toast était l'occasion de célébrer l'unité millénaire de la nation. Combat singulier sur une terre déchirée par une guerre civile qui, par-delà des personnalités aux destins croisés mais contradictoires, semble dresser les uns contre les autres la Géorgie occidentale et la Géorgie orientale, la province et la capitale, la plèbe et les élites, les partisans de la fermeture et ceux de l'ouverture.

Zviad Gamsakhourdia, porté à la tête de l'Etat en mai 1991 par 87 % des suffrages exprimés, puis chassé par un soulèvement armé en janvier 1992, et Edouard Chevardnadze, plébiscité en octobre 1992 par 96 % des votants, s'affrontent dans une République épuisée et hagarde. La misère s'affiche désormais alors que les Géorgiens jouissaient de l'un des niveaux de vie les plus élevés de l'ex-URSS.

Indifférence à la perestroïka

En un peu plus de deux ans, les espoirs nés de l'indépendance proclamée le 9 avril 1991 se sont transformés en cauchemars. Le rêve d'un « retour à l'Europe » de cette terre des marches de la chrétienté, dans lequel le philosophe Merab Mamardachvili voyait le « destin » de sa patrie, a laissé la place à une triste réalité : confronté au chaos intérieur et à des contraintes géopolitiques qu'il avait cru pouvoir oublier, ce petit pays n'a d'autre recours, deux siècles après s'être placé sous la protection de la Russie, que de faire à nouveau appel à son grand voisin du Nord.

Au début de la perestroïka, pourtant, la Géorgie semblait détenir des atouts non négligeables : face au rouleau compresseur de la russification, l'identité géorgienne affichait l'enracinement d'une nation aux traditions séculaires, la singularité d'une langue et la richesse d'une culture qui avait réussi à se faire connaître bien au-delà de ses frontières. Mais cette République, apparemment riante et prospère dans la grisaille d'une URSS figée par la « stagnation » brejnévienne, ne parut pas concernée par le processus engagé par Mikhaïl Gorbatchev.

Loin de Moscou, où Chevardnadze, « patron » de la République jusqu'en 1985, acquiert une stature internationale à la tête de la diplomatie soviétique, beaucoup, à Tbilissi, gardent leurs distances, observant avec une certaine condescendance ces Russes en train d'accéder à une liberté d'expression et de création qu'ils estiment avoir conquise depuis des années.

Le massacre d'avril 1989

Entre une direction communiste paralysée par la peur et une opposition nationaliste radicale, peu nombreuse mais dynamique, l'espace qui reste aux modérés se réduit comme une peau de chagrin : communistes réformateurs et intellectuels libéraux ne parviennent pas à construire un mouvement sur le modèle balte.

Le 9 avril 1989, tout bascule. La sauvage répression menée contre des manifestants pacifiques plonge le pays en état de choc. A la suite de la charge annoncée des troupes du ministère soviétique de l'intérieur, dont le *catholicos*, le patriarche de l'Eglise autocéphale géorgienne avait prévenu les manifestants qu'elle serait meurtrière, on relève 21 morts et des centaines de blessés. Les milliers de jeunes rassemblés cette nuit-là face à la Maison du gouvernement ont été pris en otage : par tous ceux qui, à Moscou et Tbilissi, rêvent de faire un exemple qu'on méditera de Vilnius à Erivan ; par les responsables nationalistes, au premier rang desquels le futur président, Gamsakhourdia, à la recherche de martyrs d'une cause jusque-là trop peu mobilisatrice à leur gré.

Dès lors, plus rien ne sera en mesure de s'opposer à la déferlante nationaliste. Miné par la lutte des clans, rongé par la corruption, l'appareil du PC n'est pas en état de dégager une relève. Le Front populaire, que tentent de construire les représentants les plus militants de l'intelligentsia libérale, ne sera jamais un pôle de rassemblement. Quelques semaines seulement après sa création, au printemps 1989, il échappe à ses initiateurs, rejoignant – malgré sa relative modération – la cohorte bruyante des organisations qui composent le « mouvement national de libération ».

Depuis des mois, le « pays réel », en faisant irruption à Tbilissi, impose ses pesanteurs et ses passions. La capitale, jusque-là préservée par la *propiska* (l'autorisation de résidence), voit affluer par milliers les « sous-locataires », de jeunes ruraux à la recherche d'une occupation, voire d'un idéal. La revendication de l'indépendance qui, hier encore, relevait des rêves les plus fous, fait désormais florès dans une République entraînée dans une radicalisation que plus personne n'est en mesure de maîtriser.

La question abkhaze s'est insinuée dans le débat politique. A Soukhoumi, où les 17 % d'Abkhazes de la République autonome revendiquent désormais la sortie de l'Abkhazie de la Géorgie, la tension monte, les heurts se multiplient. A Tbilissi, la rue exige des autorités communistes la liquidation des Républiques autonomes d'Abkhazie et d'Adjarie et la sécurité des Géorgiens, *« menacés physiquemenent par les séparatistes abkhazes »*. Pétitions, lettres à des personnalités étrangères, statistiques démographiques et études historiques se multiplient. Il s'agit, en réagissant contre les « falsifications » abkhazes, de démontrer l'appartenance de l'Abkhazie à la Géorgie.



MIKE GOLDWATER NETWORK/RAPHO

Les Géorgiens fuient l'Abkhazie après la victoire des troupes séparatistes soutenues par les Russes.

Chauvinisme et droit du sang

Une apparente unité nationale semble se dégager de cette cacophonie qui s'accompagne de nombreux dérapages – certains vont jusqu'à nier l'existence d'une entité abkhaze –, tandis que les appels à la haine se multiplient. Dans cette société profondément marquée par l'expérience des années de plomb, l'indifférence, la complaisance, voire la peur, continuent à faire leur œuvre. Peu oseront aller contre le courant. La libération de la parole, sur cette terre qui s'offrit en refuge à Boris Pasternak lorsque le Prix Nobel fuyait les persécutions moscovites, prend bientôt des formes hideuses : les « nationaux-patriotes », dont certains étaient la veille encore les laudateurs zélés du système soviétique, s'érigent en censeurs vigilants de la pensée nationale.

Tandis que Zviad Gamskhourdia, à l'automne 1989, prend la tête d'une « croisade » qui part à la reconquête de l'Ossétie du Sud, préfigurant la guerre civile qui ensanglantera la région un an plus tard, le chauvinisme, le « droit du sang », semblent devoir s'imposer dans un pays qui se faisait une gloire de sa tolérance, de sa capacité à partager avec les autres, au sein d'une région marquée par la haine. Dépourvue de références concrètes, spoliée par le régime soviétique des outils, en particulier historiques, d'une véritable connaissance de soi, la Géorgie tente de trouver, dans un passé mythifié, archaïque et inadapté, les forces lui permettant de passer le cap de l'indépendance.

A l'automne 1990, elle choisit le changement en envoyant au Parlement une majorité dirigée par Zviad Gamskhourdia qui est élu président de la République après avoir mené, le 9 avril 1991, le pays à une indépendance qui, jusqu'à l'effondrement de l'URSS, reste toute symbolique.

Autoritaire, répressif, n'ayant pas les moyens de sa politique, le nouveau régime provoque bientôt l'opposition bruyante de certains de ses anciens alliés. Au lendemain du putsch raté de Moscou, en août 1991, où Gamsakhourdia obéit aux injonctions de la « bande des huit » en dissolvant la garde nationale (l'embryon de son armée), la tension monte dans la capitale où les manifestations se multiplient.

Le retour du « serviteur de l'empire »

Ceux qui protestent contre la répression, intellectuels et représentants des classes moyennes venus des « beaux quartiers », sont présentés par le pouvoir comme des « privilégiés » du régime communiste. A l'heure où la Russie semble prendre le chemin de la démocratie, ils expriment avant tout le rejet de la politique ubuesque d'un président qui voit en chaque opposant un « agent du Kremlin », voire un « élément criminel », tandis que le pays, confronté à une guerre civile sanglante en Ossétie, assiste à l'institutionnalisation des groupes mafieux.

L'engagement d'une partie des soldats de la garde nationale aux côtés des protestataires paraît renforcer le camp démocrate. En fait, malgré la mobilisation d'une partie de l'opinion, l'opposition reste impuissante. Divisée, sans véritable projet ni dirigeant, elle se laisse entraîner dans une alliance hasardeuse avec certains groupes radicaux et les éléments dissidents de la garde nationale. Dès lors, l'issue de la crise ne peut être que militaire : le 5 janvier, Gamsakhourdia doit quitter le palais du gouvernement et fuir en Tchétchénie après deux semaines d'un siège qui a détruit une partie du centre de Tbilissi.

Une coalition hétéroclite s'empare du pouvoir. La haine de Gamsakhurdia ne peut tenir lieu de programme politique. La répression violente des manifestations qu'organisent les « zviadistes », les exactions commises en Mingrélie par certains groupes armés proches des nouvelles autorités, suscitent des haines tenaces dans une société qui a perdu la plupart de ses points de repères. Le retour d'Edouard Chevardnadze, début mars 1992, semble marquer une rupture salutaire.

Après avoir ignoré ou maudit celui qui s'était mis au service de la perestroïka, la Géorgie est saisie d'un immense espoir : lui qui a si bien réussi dans la cour des grands, au point d'être devenu leur égal, doit pouvoir, au nom du droit d'aînesse de la nation géorgienne, lui obtenir l'aide qui lui revient.

L'homme qui rentre dans son pays après sept ans d'absence a longuement hésité. Il découvre une Géorgie ambivalente, à la fois impatiente et méfiante à l'égard de celui qui est parti servir l'empire. Au sein d'un Conseil d'État coopté, dont il a été nommé président, il tente de faire cohabiter ses anciens compagnons de l'appareil du PC, des artistes, des représentants de la société civile, avec les « seigneurs de la guerre » qui se sont rangés aux côtés de l'opposition par intérêt ou par haine de Gamsakhourdia. Tout l'art du diplomate ne suffit pas à faire entendre raison à une assemblée brouillonne, jalouse de ses prérogatives.

Edouard Chevardnadze reste un homme blessé, hanté par les fantômes du passé : l'exécution, en 1983, de jeunes pirates de l'air géorgiens qui avaient voulu fuir l'URSS, les morts du 9 avril 1989. Face à ses interlocuteurs, il ressent souvent le besoin de se justifier, de démontrer qu'il a *« beaucoup changé »*. Au début de l'été 1992, il peut pourtant se prévaloir d'un premier succès en parvenant à un armistice en Ossétie du Sud. Mais, pour poursuivre son œuvre, il lui faut au plus vite être légitimé par les urnes.

La vaine attente de l'Occident

Alors que les élections législatives ont été fixées au 11 octobre, la situation se tend en Abkhazie où les autorités proclament la « souveraineté » de la République autonome. Le 14 août, les troupes géorgiennes entrent à Soukhoumi, prélude à un conflit qui va plonger la Géorgie dans le chaos. Edouard Chevardnadze a-t-il voulu cette intervention aux conséquences tragiques ? On peut en douter. Elu triomphalement chef de l'Etat, il gouverne à coups d'accès de colère et de menaces de démission et cumule vainement les responsabilités. Chef d'une armée qui n'existe pas, il ne parvient pas à mobiliser un pays tétanisé. Désespéré, suicidaire, il semble, à la veille de la chute de Soukhoumi, vouloir rechercher la mort dans l'honneur. Celui qui avait peut-être cru candidement, comme son peuple, que l'Occident lui tendrait une main secourable – n'a-t-il pas sérieusement envisagé l'entrée de la Géorgie dans l'OTAN ? –, doit se rendre à l'évidence : la Géorgie reste dans la sphère d'influence de la Russie. Début octobre, il exprime son chagrin et sa déception devant les caméras de la télévision géorgienne : *« L'Occident a le devoir moral de m'aider, moi Edouard Chevardnadze, car je lui ai fait économiser des milliards et des milliards de dollars. »*

La Géorgie est-elle à nouveau condamnée, comme au début du dix-neuvième siècle, à accéder à l'Europe par le filtre d'une Russie qui, après l'avoir jadis « protégée » contre ses ennemis musulmans, la « défendrait » aujourd'hui contre ses propres démons ? Quelles que soient ses folies et ses erreurs, ne mérite-t-elle de se voir accorder une nouvelle chance ?

CHARLES URJEWICZ

Zviad Gamsakhourdia : un complot de l'Occident

Dans un entretien au journal nationaliste de Saint-Pétersbourg, *Narodnaïa Pravda* (octobre 1992), Zviad Gamsakhourdia tenait, de son exil tchétchène de Grozny, un discours rappelant les propos de l'extrême droite nationaliste russe, ou serbe, avec laquelle il partage des idées fixes et des haines communes : un pouvoir transnational téléguidé de Washington veut établir son règne sur le monde entier ; au nombre de ses actions, le coup d'Etat militaire qui l'a lui-même chassé du pouvoir en janvier 1992 a été conçu avec la participation pleine et entière du secrétaire d'Etat James Baker et la bénédiction du président Bush.

« Baker a directement fait appel aux groupements de bandits de l'opposition, alors qu'en Amérique on savait parfaitement qu'ils étaient composés de la " mafia criminelle " et d'anciens partitocrates. [...] *Le scénario du coup d'Etat perpétré en Géorgie par les Etats-Unis avait déjà été expérimenté plus d'une fois en d'autres endroits du globe.* [...]

Un agent de l'impérialisme

« Tout cela est arrivé, car nous ne voulions pas nous soumettre au diktat des pays occidentaux en devenant [...] *une colonie. Seul un pouvoir servile convient à l'Occident. C'est là l'une des raisons du coup d'Etat militaire qui a amené au pouvoir, en la personne de Chevardnadze, qui est un agent de la CIA, un agent direct de l'impérialisme euro-américain.*

» L'autre raison de la malveillance de l'Occident se trouve dans notre action en faveur de la renaissance de la culture nationale, de l'union de notre peuple sur des bases nationales : les habitants de la Géorgie doivent se souvenir qu'ils constituent un peuple à l'histoire bien plus ancienne que beaucoup de peuples d'Europe.

» L'orientation nationale de notre politique n'a pas provoqué l'enthousiasme des maîtres de la maison commune européenne. Car l'Occident officiel lutte contre tout mouvement national.

» Son but est de détruire totalement la nation [...] *afin de créer un conglomérat mondial, avec à sa tête un gouvernement mondial, qui aura pour charge de diriger le monde afin d'y instaurer un prétendu nouvel ordre mondial. Son but : détruire l'indépendance de tous les Etats, le génocide des populations et la soumission définitive de toute la planète.* [...] *Seule la conscience nationale peut s'opposer à ces plans.*

» C'est pour cela que l'Occident s'oppose partout aux mouvements nationaux, en tentant de susciter des foyers de tensions nationales, de provoquer des guerres. La Yougoslavie, par exemple, est son œuvre [...] *Le modèle yougoslave a été exporté au Caucase afin d'exacerber artificiellement les tensions nationales, comme dans les Balkans. »*

TRIBUNES

Moscou : définir les règles du jeu

par Lev Bruni

AU lendemain de l'assaut meurtrier donné à la « Maison Blanche » et de l'instauration de l'état d'urgence à Moscou, un entrefilet à la «une» du quotidien *Sevodnia* protestait contre la suspension des journaux d'opposition. L'article a été censuré, pour être publié deux jours plus tard, après la décision de Boris Eltsine de lever la censure. Plusieurs journalistes se sont élevés, non plus contre l'interdiction des journaux, mais contre le fait que la direction de la rédaction ait protesté sans demander l'avis de tous... Cette discussion au sein de la rédaction de *Sevodnia* est pour une bonne part l'expression du clivage survenu dans l'intelligentsia russe.

L'hydre du communisme soviétique a déjà montré plus d'une fois sa vitalité. «L'humanité» dont on avait fait preuve envers les communistes il y a deux ans, après le putsch de 1991, leur a permis de passer à la contre-offensive, car ils avaient gardé beaucoup de pouvoirs tant à l'échelon local qu'au Soviet suprême, de faire bloc avec divers groupements pro-fascistes et d'amener ainsi le pays à deux doigts de la dictature et de la terreur national-bolchevique.

Aussi, pour les partisans de l'interdiction des partis d'opposition et de leurs publications, l'heure n'est pas à la sensiblerie. Des journaux comme *Dien* auraient dû être interdits depuis longtemps par voie de justice pour leur articles franchement antisémites et leurs appels à la violence. Mais les magistrats qui s'étaient contentés de formuler quelques vagues menaces de sanctions à l'encontre de *Dien*, se trouvent être les mêmes apparatchiks que les nostalgiques du Soviet suprême. Les pétitions en faveur de la liberté d'expression ne seraient, dans le contexte actuel, rien de plus que des simagrées d'intellectuels. L'angélisme ne viendra pas à bout des soviets, du communisme et encore moins du national-bolchevisme. Boris Eltsine a été contraint de violer la Constitution pour dissoudre le Congrès et le Soviet suprême. Il a franchi ce pas parce que l'évolution pacifique du pouvoir soviétique vers le parlementarisme s'est trouvée dans une impasse.

Passer à la «décommunisation»

S'étant arrogé la totalité des pouvoirs, les soviets ont constamment modifié la règle du jeu à leur avantage et si le président ne s'était pas décidé à passer à l'action, ils auraient finalement voté des «lois» qui leur auraient permis de garder «légitimement» ce pouvoir. Ils agissaient selon le principe «plus ça va mal, mieux c'est», s'employant à paralyser tous les efforts du gouvernement pour stabiliser la situation.

Si bien – disent les partisans d'actions musclées – qu'il n'y a pas à réclamer du président qu'il se plie aux règles de jeu démocratique, quand il s'efforce de consolider une victoire acquise au prix de tels sacrifices. Mieux : on ne doit pas s'arrêter en chemin, il faut passer à la phase de «décommunisation», à l'instar de la «dénazification» opérée en Allemagne après la seconde guerre mondiale, et adopter à cet effet une loi limitant les droits civiques des personnes impliquées dans les crimes du PCUS. La nomination d'Alexeï Kazannick au poste de procureur général illustre l'éventualité de pareils développements. Ce docteur en droit de cinquante-deux ans, originaire de Sibérie, s'est toujours prononcé en faveur d'un «Nuremberg 2», d'une mise en jugement du PCUS et de poursuites judiciaires contre les personnes et organisations reconnues coupables en vertu du droit pénal et non par rapport à la Constitution.

Fort bien, mais cependant...

La plupart des arguments cités plus haut résistent à la critique. Des circonstances exceptionnelles demandent des mesures d'exception, y compris une restriction des libertés. Les journaux qui, deux jours consécutifs, ont présenté des blancs ne pouvaient trop s'indigner de l'instauration de la censure. Leurs protestations visaient plutôt le fait que l'état d'urgence (et donc la censure) ait été décrété tardivement. Les blancs ont fait office de publicité et les textes «caviardés» ont été largement diffusés de par le monde, chose que l'on a très vite compris au Kremlin.

Les protestations contre l'interdiction des journaux d'opposition ont été suscitées non par un attachement excessif à ces publications, souvent odieuses, mais par l'absence totale de règles du jeu. Pourquoi a-t-on mis sur un même plan des journaux carrément fascistes et un organe d'opposition modéré tel que la *Rabotchaïa Tribune* (autorisée à reparaître peu après)?

Le droit de lire la «Pravda»

Une fois dissous le Soviet suprême et la Cour constitutionnelle, tout le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, s'est trouvé concentré entre les mains de Boris Eltsine. Heureusement qu'il ne l'a pas été entre celles de MM. Routskoï et Khasboulatov. Nous n'aurions pas pu leur poser des questions ; c'est nous qui aurions dû leur répondre, et par une discussion par voie de presse, dans des interrogatoires bien sentis. Si la presse dite démocratique a jusqu'à présent accordé son soutien au président Eltsine, c'est parce qu'elle bénéficiait du droit de lui poser des questions, de lui adresser ses critiques. Il faut reconnaître, en outre, que les défenseurs de la « Maison Blanche » ne se sont pas trouvés totalement isolés de la société, qui leur a, en partie, manifesté son soutien. Et, même s'il ne s'est agi que d'une minorité, elle n'a pas disparu avec la fumée enveloppant la « Maison Blanche ». Ces gens entendent lire la *Pravda* ; quant à moi je ne peux, ni ne veux les obliger à lire le journal *Sevodnia*. Des élections vont avoir lieu dans deux mois en Russie. Ces gens ne doivent-ils pas être représentés à la Douma? Une opposition qu'on ne laisse pas figurer dans un Parlement prendra tôt ou tard les armes.

Où sera tracée la ligne entre ceux qui pourrons ou non participer aux élections? Le président a promis des possibilités et droits égaux à tous ceux qui ne se seront pas rendus complices d'«une participation directe» aux événements des 3 et 4 octobre. Que faut-il entendre par là? L'usage des armes? La prestation de serment à Alexandre Routzkoï? Le refus de la dissolution du Congrès et du Soviet suprême? Le fait d'avoir jugé anticonstitutionnel le décret nº 1400, daté du 21 septembre? Va-t-on fournir une définition juridique de la «participation directe»?

Aussi étonnant que cela puisse paraître, la plupart des Moscovites ont approuvé la prolongation du couvre-feu, levé entre-temps : on avait noté une baisse sensible de la criminalité. Autre mesure populaire : sous le couvert de l'état d'urgence, on tend à vider de Moscou les Caucasiens ne possédant pas de permis de séjour ; voilà qui, en décembre, ajoutera incontestablement des voix aux autorités moscovites, même si ces mesures prennent parfois l'allure d'une purification ethnique.

C'est pourquoi on aimerait savoir d'après quelles règles la Russie va vivre d'ici aux élections, quels sont les droits qui vont être garantis à ses habitants, jusqu'où le président et le gouvernement vont faire confiance à la population dont ils ont sollicité le soutien, à l'heure des épreuves. Nombreux, d'ailleurs, sont ceux qui estiment que la victoire de Eltsine a été scellée par les dizaines de milliers de Moscovites sans armes, sortis dans les rues de Moscou, à l'appel d'Egor Gaïdar, en cette nuit atroce du 3 au 4 octobre.

▶ Lev Bruni est rédacteur en chef du journal moscovite *Sevodnia*.

Surprises à volonté à l'Est

par Antonin Liehm

LE monde dans lequel nous vivons est plein de surprises. Nous étions nombreux, depuis des années, à prédire la chute du communisme en général, et celle du mur de Berlin en particulier. Et quand cela est arrivé, il y a quatre ans à peine – surprise. Une surprise telle qu'on pouvait se demander si les prophètes d'hier et les vieux analystes du phénomène communiste ne croyaient pas – voire n'aspiraient pas – à son éternelle longévité. Le bilan n'était-il pas globalement positif, surtout pour eux?

Puis vint la Yougoslavie. Tous ceux qui avaient des yeux pour voir craignaient qu'après la mort de Tito et la fin de son régime, la Yougoslavie ne succombe à ses vieux démons, apparus bien avant que le grand maréchal soit né et à peine masqués par le communisme.

Tito fut le premier à partager cette peur – ce qui explique peut-être qu'il s'obstina longtemps à ne pas mourir. Mais non, nous disait-on, de Bruxelles à New-York *via* Paris, vous allez voir, c'est en Yougoslavie que l'après-communisme se passera le mieux, il n'y a aucune raison de s'inquiéter. Et encore moins de s'immiscer dans les affaires balkaniques en prétextant, par exemple, une médiation, une association et une aide économique massive, accompagnée de conditions politiques très précises.

Un socialisme d'exportation

Aujourd'hui on ne peut que rêver du nombre de vies humaines qu'on aurait ainsi épargnées et des sommes d'argent dont on aurait fait l'économie. Impossible, dira-t-on. Pourquoi? Parce que la FORPRONU est financée par un autre chapitre budgétaire de l'ONU, de la CCE, des Etats qui en fournissent les fantassins et les généraux? Impossible, peut-être. Mais a-t-on seulement essayé, avant que le canon ne commence à parler? Dans l'euphorie suivant la chute du communisme titiste, une pareille tentative n'était pas même pensable.

Sautons quelques années, et nous arrivons à la récente surprise polonaise. Dans ce pays, le plus catholique d'Europe, où la moitié des chaires se transforment en tribunes politiques pendant les campagnes électorales, dans ce pays où le communisme, voire le socialisme – sauf celui du maréchal Pilsudski –, n'eut jamais de véritables racines nationales et fut entièrement imposé de l'extérieur, où l'agriculture privée survécut tant bien que mal aux quarante ans du régime communiste, c'est dans ce pays (où, dit-on, l'économie de marché commence finalement à prendre) que les élections libres amènent au pouvoir le Parti social-démocrate, nouvel avatar de l'ancien Parti communiste – qui n'avait d'ailleurs jamais avoué son nom –, avec le parti issu de syndicat paysan et un parti d'une gauche plutôt radicale.

La même chose peut arriver *mutatis mutandis* l'année prochaine en Hongrie. Et on peut se demander où iront en 1994 les voix qui en 1990 s'étaient portées en Allemagne de l'Est sur le chancelier Kohl. Surprise encore, en Russie, il y a quelques jours, une conspiration violente contre l'ancien communiste et membre du bureau politique, le camarade Eltsine, les camarades Tchernomyrdine, Gratchev et consorts, fomentée par les camarades apparatchiks Routskoï, Khasboulatov et par d'autres fascistes, soit conservateurs, soit anciens communistes. Il en faut moins pour rendre perplexe le lecteur des journaux et des articles de tous ces spécialistes du communisme, du totalitarisme, de la marche triomphale vers la démocratie et l'économie de marché.

Il me semble que le temps est venu d'essayer, en toute modestie, de mettre un peu d'ordre dans ce désordre qui dépasse la simple confusion de vocabulaire.

Pendant des décennies, le monde non communiste a investi des centaines de millions de dollars dans la recherche sur le communisme, sur son fonctionnement, sur la meilleure façon de le faire chuter et assurer le passage à la démocratie et à l'économie de marché. Des milliers de personnes en vivaient, pas trop mal ; et quand on regarde vers Bruxelles, Strasbourg et ailleurs, on peut difficilement leur en vouloir d'avoir cherché à garder leur travail jusqu'à adopter dans leur inconscient l'idée de l'éternité du totalitarisme communiste. Résultat : quand, à leur grande surprise, le communisme est tombé, ils étaient à court d'idées ou de projets pour la période de transition. Il ne restait plus que celles qui ont plutôt mal marché, par exemple en Amérique latine, et qui en tout cas ne sont pas nées dans leurs têtes.

Fascisme et communisme

Le totalitarisme communiste s'est distingué, comme on sait, des autres systèmes totalitaires par le fait qu'il a complètement détruit l'économie de marché, et cela pendant plusieurs générations. Le rétablissement d'un ordre démocratique ne peut donc pas avoir lieu comme en Allemagne ou en Italie après la guerre ; c'est ce que Gorbatchev a essayé de faire comprendre aux Occidentaux, pour la dernière fois à la réunion des Sept, à Londres, en 1991.

Dès la chute du communisme, j'ai essayé d'expliquer à qui voulait m'écouter qu'il est tout simplement psychologiquement, et donc politiquement, inimaginable qu'une population qui, pendant des générations, n'a connu que le plein emploi à vie, avec un salaire et un niveau de vie médiocres mais garantis, qui ne leur demandait pas trop d'efforts et leur laissait beaucoup de temps libre – cela ne sonne-t-il pas familier de nos jours? – accepte d'un jour à l'autre, démocratiquement, un chômage plus ou moins massif, la perte en une nuit des économies de toute une vie, une baisse du niveau de vie vertigineuse pour beaucoup, une confrontation avec la soudaine richesse d'origine trop souvent douteuse qu'ils voient surgir à côté d'eux, chez une petite minorité, certes, mais d'autant plus insupportable qu'elle est ostentatoire.

Et la liberté dans tout ça? Tant qu'on l'a, on s'en soucie peu (voir la participation aux élections aux Etats-Unis, et même aux derniers scrutins en France). Et quand on l'a perdue, on s'occupe surtout de soi-même, de son propre bien-être ou de sa survie, et la tâche de recouvrer la liberté, voire la démocratie, on la laisse à une minorité de militants idéalistes.

Prenons par exemple la Tchécoslovaquie après l'invasion soviétique de 1968 et les centaines de signataires et activistes de la Charte 77. Et la Pologne, le mouvement Solidarité? Un économiste libéral proche de l'ancien gouvernement polonais et de l'actuel gouvernement tchèque m'a dit récemment : *«Il faudra que les gens de chez nous apprennent à travailler comme les Coréens, avec des salaires équivalents.»* Peut-être a-t-il économiquement raison. Mais qu'on m'explique comment c'est possible dans un régime démocratique, avec en plus les syndicats au pouvoir.

Les laissés-pour-compte des réformes

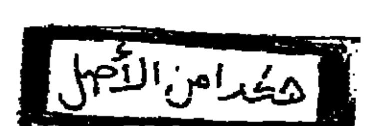
La Russie, et encore moins l'Europe centrale, aussi sous-développées soient-elles par la faute du régime communiste, ne sont pas l'Amérique latine. La pauvreté, souvent cruelle, que connaissent les pays au sud de la frontière des Etats-Unis, et même dans les grandes villes américaines, n'y a jamais régné. Les réformes, plus ou moins radicales, ne profitent, au moins dans la première génération, qu'à une minorité, plutôt mince, de la population.

Et les autres? Des anciens communistes? Allons-donc. Le communisme idéologique était mort longtemps avant que sa mort ne soit certifiée, sauf en Russie où il s'agissait d'un communisme nationaliste et de grande puissance. L'immense majorité des autres, c'est tout simplement des laissés-pour-compte des réformes, qui peuvent facilement devenir l'appui populaire et les fantassins des apparatchiks de l'ancien régime, des fascistes, des nationalistes de toutes sortes, etc. Ou qui peuvent, dans le meilleur des cas, tout simplement destituer un gouvernement réformateur, comme cela vient de se passer en Pologne.

Certains commencent à comprendre de quoi il retourne. Même le premier ministre tchèque, l'ultralibéral Vaclav Klaus, a été obligé de mettre de l'eau dans son vin. Revenant de la rencontre des partis conservateurs européens à Budapest, il s'était pourtant plaint dans la presse tchèque, que – par rapport à son propre parti –, la plupart des partis conservateurs sont bel et bien des partis de gauche...

Il n'y a donc pas de surprises. Les événements de Moscou ont démontré à quel point le mépris manifesté aux laissés-pour-compte, aux pauvres et aux mécontents peut devenir dangereux pour la démocratie – et bien au-delà. Car il y va non seulement de la liberté, mais aussi, et peut-être surtout, d'un énorme problème social et psychologique. Beaucoup dépendra de la leçon que les vainqueurs d'aujourd'hui vont tirer de l'expérience récente. Et pas seulement eux, mais aussi leurs admirateurs dans le monde.

▶ Ecrivain, Antonin Liehm est directeur de *Lettre Internationale*.



POLITIQUE

Pour la préparation du vingt-huitième congrès du PCF, « l'Humanité » entrouvre ses colonnes

■ ABANDON. – A la veille du vingt-huitième congrès du Parti communiste qui doit consacrer l'abandon du centralisme démocratique, une bataille s'est engagée entre la direction du parti et ses contestataires autour, précisément, de l'application de ce principe. Après avoir refusé de publier dans *l'Humanité* un texte collectif des refondateurs membres du comité central conduits par Charles Fiterman et Guy Hermier, au motif qu'il ouvrirait *« un dangereux processus de constitution de tendances »*, la direction a subitement cédé à la pression de ses opposants.

■ EXIGENCES. – Le texte des « refondateurs » baptisé *« Exigences pour les temps nouveaux »* dénonce, notamment, *« le centralisme antidémocratique »* et il propose la réunion, dans un délai rapproché, d'assises communistes.

Face à la pression de ses contestataires la direction communiste a dû céder aux refondateurs

La direction du Parti communiste est finalement revenue sur sa décision de ne pas publier un texte intitulé *« Exigences pour les temps nouveaux »*, cosigné par sept membres « refondateurs » du comité central. Elle l'a fait douloureusement : le secrétaire général du PCF lui-même, Georges Marchais, a jugé cette affaire *« regrettable »*. Elle l'a fait de la façon la plus maladroite possible, en en faisant, précisément, une *« affaire »*.

A l'origine, il ne s'agit que d'un texte présenté par Guy Hermier, membre du bureau politique et député des Bouches-du-Rhône, le 28 septembre, peu après l'ouverture de la dernière session du comité central, au nom de six autres refondateurs : Jean-Michel Catala, Roland Favaro, Charles Fiterman, Roger Martelli, Jack Ralite et Lucien Sève. M. Hermier en demande la publication dans *l'Humanité* et le président de séance, René Piquet, président du groupe de la Coalition des gauches au Parlement européen, acquiesce. Après plusieurs rappels de cet engagement par les refondateurs, les trois rapporteurs de la session du comité central, Francette Lazard, Robert Hue et André Lajoinie, publient, le 20 octobre, un communiqué rappelant, en substance, que les statuts ne prévoient pas une contribution collective (*le Monde* du 22 octobre). La publication du texte, précisent les trois signataires du communiqué, *« ouvrirait la voie à un dangereux processus de constitution de tendances »*.

Obstinés, les contestataires du PCF se mettent alors en quête de signatures pour exiger la publication d'un texte dont les lecteurs de *l'Humanité* connaissent l'existence à travers le compte rendu des débats du comité central, mais non le contenu. Au même moment, le 26 octobre, M. Hermier remet la copie de son éditorial pour l'hebdomadaire *Révolution*, dans lequel il dénonce, en termes sévères, le *« centralisme autoritaire »* hérité de *« la période stalinienne »*. Le même jour, le bureau politique évoque la question de la publication, mais sans parvenir à une décision.

Enfin, jeudi 28 octobre, les refondateurs rendent publique, dans la matinée, la liste des premiers signataires de leur pétition. Elle compte deux cent quatre-vingt onze noms de personnalités du PCF, qui ne sont pas forcément toutes en accord avec les thèses des refondateurs. L'après-midi, les membres du bureau politique se réunissent de nouveau, *« de façon inhabituelle »* comme le dit l'un d'eux, sans MM. Fiterman et Hermier, et décident, sur les conseils de M. Marchais, désireux de trouver une solution, de faire publier, dès le lendemain, le texte des refondateurs en l'accompagnant d'une déclaration.

Une publicité inhabituelle

Pour d'étranges raisons, cette déclaration du bureau politique est datée non du 28 mais du 27 octobre. Dans *l'Humanité* du vendredi 29 octobre, sur une double page et sous un titre quelque peu solennel et trompeur, *« Déclaration du bureau politique du Parti communiste français-27 octobre 1993 »*, apparaît le texte des sept refondateurs, précédé du commentaire de la direction du parti. *« En s'obstinant à exiger la publication de leur texte avec le statut de texte collectif, les membres du comité central concernés confirment que ce qui leur importe est davantage d'obtenir une reconnaissance implicite de leur association comme tendance interne au Parti communiste que de porter le contenu de leur texte à la connaissance des communistes »*, indique notamment la déclaration du bureau politique.

Evoquant la contradiction entre le respect d'un *« principe démocratique essentiel »*, selon lequel *« il n'y a, ni en droit, ni en fait, de tendances au sein du Parti communiste, ses adhérents n'en veulent pas »*, et le droit à l'information *« pour se déterminer en toute connaissance de cause »*, les dirigeants communistes se sont donc résolus à la publication du texte alternatif de leurs contestataires. Et, du même coup, à lui assurer une publicité inhabituelle...

Cependant, le désarroi dont témoigne cette « affaire » est le reflet des pressions contradictoires qui s'exercent d'autant plus, dans la phase de préparation du vingt-huitième congrès, prévu en janvier 1994, que M. Marchais a fait part de sa décision de ne plus *« être le premier dirigeant »* du Parti communiste. En proposant l'abandon du centralisme démocratique, le secrétaire général du PCF n'a pas véritablement trouvé de solution de remplacement. Obnubilés par l'expérience du Parti socialiste, les communistes, y compris les contestataires, refusent les tendances. Mais, comme l'explique M. Hermier dans son éditorial de *Révolution*, *« une chose est de structurer en tendance et d'exiger à la direction une représentation proportionnelle à l'influence recueillie sur un texte, autre chose est d'accepter la libre confrontation d'orientations politiques différentes et le libre choix par les communistes préalablement informés »*.

JEAN-LOUIS SAUX

Un précédent en 1979

Le rêve fou de la cellule Pablo-Picasso

Jean-Michel, Roland, Charles, Guy, Roger, Jack et Lucien ont réussi là où, voilà quatorze ans, Jean-Louis, Yves, Mireille, Linda, Philippe, Jean-Pierre, Marie-Claude et Gérard avaient échoué. Les premiers sont les « refondateurs » du comité central du PCF et les seconds étaient les membres de la cellule Pablo-Picasso de Montivilliers (Seine-Maritime), qui avaient conçu le rêve fou de présenter *« l'autre projet de résolution »* à la réflexion de leurs camarades dans le cadre de la préparation du vingt-troisième congrès (*le Monde* du 3 mars 1979). Ce contre-projet de quarante feuillets dénonçait l'existence d'un *« ligne opportuniste et révisionniste de droite »* qui se heurtait, dans le parti, à *« un courant sectaire »*, visant *« au repli des forces ouvrières »*.

A leur demande de publication dans *l'Humanité*, la direction opposa une fin de non-recevoir. Dans une lettre du 26 février 1979, Gaston Plissonnier dénonçait – déjà – une constitution de tendance et la mise en cause des décisions du congrès précédent. Secrétaire de la cellule Picasso, Jean-Louis Coudyser se souvient, qu'interrogé lors de l'émission « Le téléphone sonne » sur France Inter par un des contestataires empêché de s'exprimer, Charles Fiterman éluda la question. Il était alors membre du secrétariat du comité central.

Ayant lui-même quitté le parti au moment du *« coup d'Etat »* en Pologne, M. Coudyser, qui est aujourd'hui professeur de mathématiques dans le Var et ne milite dans aucune formation politique, assure que tous les camarades de la cellule de l'autre projet ont suivi le même chemin que lui.

O. B.

La dénonciation du « centralisme démocratique »

Le texte signé par « les sept refondateurs » du comité central que publie *l'Humanité* du 29 octobre (*le Monde* du 30 septembre) fait un constat critique de la situation du PCF et il suggère cinq axes de réflexion présentés comme *« les exigences minimales d'un renouveau »*. *« Nous avons besoin d'un changement non dans les mots, mais dans les faits. Ce n'est malheureusement pas ce que proposent les documents du 28e congrès »*, notent les contestataires, en dénonçant la nouvelle version des statuts qui, selon eux, *« maintient ce qui a caractérisé le centralisme antidémocratique, de l'omnipotence d'un secrétaire général indéfiniment rééligible à la duperie d'un congrès qui commence avec le texte unique élaboré par la direction sortante et qui s'achève par l'élection à liste bloquée de sa continuatrice »*.

Combinant *« un retour patient et exigeant sur le passé »* avec la nécéssité de *« réinventer le futur »*, ce projet appelle à *« regarder les mutations du monde et des hommes avec un œil lui-même mutant »* ; il invite à *« ouvrir de nouveaux horizons à la transformation sociale »*, notamment sur le plan européen ; il exhorte à *« engager sans délai le processus d'une nouvelle entente démocratique »*, en prônant, par exemple, pour les élections européennes, *« la constitution d'une liste commune à tous ceux qui refusent aussi bien la logique libérale du traité de Maastricht que le repli nationaliste »* ; il propose de *« construire une force communiste pleinement de notre temps »*, en tenant, *« dans un délai rapproché, des assises du communisme »* et il se prononce pour un changement du rôle, de la structure et du fonctionnement du parti.

REPÈRES

MAJORITÉ

M. Giscard d'Estaing critique la cohabitation

Valéry Giscard d'Estaing a critiqué, jeudi 28 octobre, sur France Inter, le régime de la cohabitation dans lequel, selon lui, *«on ne peut pas faire grand-chose»*. *«Au départ, les Français sont pour la cohabitation parce que ça évite un drame (...)*, a expliqué l'ancien président de la République, *ensuite ils s'aperçoivent que c'est un système dans lequel on avance très lentement parce que toute décision doit être prise par deux personnes qui sont, par hypothèse, d'avis contraire.»* Le président de l'UDF a ajouté : *«Quand on s'aperçoit que la situation est difficile, qu'il y aurait de grandes choses à faire, tout à coup les Français se disent «mais peut-être est-ce une situation dans laquelle on ne pourra pas prendre les décisions nécessaires?»»*. *«Et, à ce moment là,* a-t-il conclu, *comme moi-même, ils s'interrogent.»*

Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a répondu à la critique de la cohabitation en qualifiant, jeudi, à Belfort (Territoire de Belfort), ce débat *«de fausses querelles»*. *«Depuis deux cents jours, le gouvernement d'Edourd Balladur a fait beaucoup de choses, et il les a bien faites.» «N'ajoutons pas une crise politique à la crise économique, sociale et morale que connaît le pays»*, a précisé M. Debré.

M. Giscard d'Estaing, au cours de cette même émission, a également pris position dans le débat sur le partage du travail en indiquant que *«la réduction de la semaine de travail à 32 heures ne créera pas un seul emploi»*, et entraînera un *«appauvrissement des Français»*. *«A l'heure actuelle, notre direction devrait être de se demander comment recommencer à créer des emplois,* a assuré le président de l'UDF. *«Au lieu de cela, on renonce à créer des emplois et on va seulement essayer de voir si on peut partager (...) le travail existant entre les Français»*, a-t-il regretté.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Pasqua souhaite la délocalisation de plusieurs ministères

Charles Pasqua a *«espéré»*, jeudi 28 octobre, lors d'un déplacement à Caen (Calvados), dans le cadre du grand débat qu'il a lancé sur l'aménagement du territoire, pouvoir *«proposer au premier ministre d'ici à la fin 1993 la délocalisation de plusieurs ministères et services ministériels»*. Le ministre de l'intérieur a précisé qu'une telle initiative permettrait de *«démontrer que l'aménagement du territoire n'est pas que des mots»*. Il *«n'y aura pas de rééquilibrage du territoire si on ne limite pas le développement de la région Ile-de-France»*, a ajouté celui qui est aussi président du conseil général des Hauts-de-Seine, soulignant que *«si la France a besoin d'agglomérations à taille européenne, il faut que ses métropoles régionales jouent bien leur rôle d'équilibre»*.

M. Pasqua a également reproché aux élus locaux qu'il a rencontrés d'*«attendre trop de l'Etat» : «Vous passez votre temps à demander : qu'est-ce que vous allez faire pour nous alors que la question qui se pose est : vous, que comptez-vous faire pour votre région?» «C'est vous qui devez répondre,* a continué le ministre de l'intérieur. *Le gouvernement vous dit que nous sommes dans une société bloquée et vous demande si vous êtes d'accord avec nous pour faire éclater ce carcan.»*

DÉFENSE : création d'une mission d'information parlementaire sur les essais nucléaires. – La commission de la défense à l'Assemblée nationale a décidé, jeudi 28 octobre, de créer une mission d'information sur la simulation des essais nucléaires. Le rapporteur de la commission sera René Galy-Dejean, député RPR de Paris. Le thème de cette mission, qui comprend six députés, se rapporte aux problèmes posés, au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), par le passage à des simulations d'explosions nucléaires en laboratoires (par ordinateurs et procédés laser) d'ici à 1999.

Dans une proposition de loi

Cent trente-sept députés de droite réclament le rétablissement de la peine capitale

Cent trente-sept députés de la majorité (1) ont signé une proposition de loi déposée par Roland Nungesser (RPR, Val-de-Marne), en faveur du rétablissement de la peine de mort dans les cas de meurtre d'enfant, de récidive de crime de sang, d'assassinat «précédé de sévices ou de tortures» ou de meurtre commis sur agent de la force publique ou de l'administration pénitentiaire.

En 1988, M. Nungesser avait déjà déposé une proposition de loi en faveur du rétablissement de la peine de mort, co-signée par cent huit de ses collègues députés. Ils sont cette fois cent trente-sept, membres de la nouvelle majorité RPR et UDF, à appuyer sa démarche (93 RPR, 42 UDF – dont 25 PR et 5 CDS – et 2 membres du groupe République et Liberté, ex-non inscrits).

(1) Les signataires de la proposition de loi sont les suivants : Jean-Claude Abrioux (RPR), Jean-Paul Anciaux (RPR), René André (RPR), Jean-Claude Asphe (RPR), Jean Auclair (app. RPR), Claude Barate (RPR), Pierre Bachelet (RPR), André Bascou (RPR), Hubert Bassot (UDF), Jean-Louis Beaumont (UDF), Pierre Bédier (RPR), Jean-Louis Bernard (UDF), Léon Bertrand (RPR), Jean-Marie Bertrand (RPR), Raoul Béteille (RPR), Claude Birraux (UDF), Roland Blum (UDF), Franck Borotra (RPR), Alphonse Bourgasser (app. UDF), Michel Bouvard (RPR), Jacques Boyon (RPR), Louis de Broissia (RPR), Dominique Bussereau (UDF), Christian Cabal (RPR), Jean-Pierre Calvet (UDF), Bernard Carayon (RPR), Antoine Carré (UDF), Robert Cazalet (UDF), René Chabot (RPR), Serges Charles (RPR), Jean Charropin (RPR), Ernest Chenière (RPR), Jean-Pierre Cognat (RPR), Daniel Colin (UDF) Gérard Cornu (RPR), Bernard Coulon (UDF), Bertrand Cousin (RPR), René Couveinhes (RPR), Charles Cova (RPR), Jacques Cyprès (UDF), Alain Danilet (RPR), Olivier Dassault (RPR), Lucien Degauchy (RPR), Arthur Dehaine (RPR), Richard Dell'Agnola (RPR), Jean-Jacques Delmas (UDF), Christian Demuynck (RPR), Xavier Deniau (RPR), Jean Desanlis (UDF), Emmanuel Dewees (RPR), Claude Dhinnin (RPR), Jean Diebold (RPR), Eric Doligé (RPR), Guy Drut (RPR), Charles Ehrmann (UDF), Jean Falala (RPR), Hubert Falco (UDF), Jacques Féron (app. RPR), Jean-Michel Ferrand (RPR), Gratien Ferrari (UDF), Jean-Michel Fourgous (RPR), Robert Galley (RPR), Etienne Garnier (RPR), Henri de Gastines (RPR), Claude Gatignol (UDF), Jean Geney (RPR), Jean-Louis Goasduff (RPR), François-Michel Gonnot (UDF), Christian Gourmelen (UDF), Marie-Fanny Gournay (RPR), Georges Gorse (RPR), Alain Griotteray (UDF), François Grosdidier (RPR), Gérard Hamel (RPR, Joël Hart (RPR), Pierre Hérisson (UDF), Robert Huguenard (RPR), Michel Hunault (RPR), Denis Jacquat (UDF), Jean-Jacques Jegou (UDF), Gabriel Kaspereit (RPR), Raymond Lamontagne (RPR), Pierre Lang (UDF), Louis Lauga (RPR), Pierre Lefebvre (RPR), Philippe Legras (RPR), Pierre Lellouche (RPR), Arnaud Lepercq (RPR), Edouard Leveau (RPR), Alain Levoyer (UDF), Maurice Ligot (UDF), Jacques Limouzy (RPR), Jean de Lipkowski (RPR), Alain Madalle (R. L), Thierry Mariani (RPR), Jean Marsaudon (RPR), Jacques Masdeu-Arus (RPR), Philippe Mathot (UDF), Georges Mesmin (UDF) Gilbert Meyer (RPR), Pierre Micaux (UDF), Charles Miossec (RPR), Odile Moirin (RPR), Louise Moreau (UDF), Georges Mothron (RPR), Alain Moyne-Bressand (UDF), Renaud Muselier (RPR), Bernard Murat (RPR), Jacques Myard (RPR), Roland Nungesser (RPR), Robert Pandraud (RPR), Pierre Pascallon (RPR), Francisque Perrut (UDF), Yann Piat (UDF), Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), Daniel Poulou (UDF), Claude Pringalle (RPR), Pierre Quillet (RPR), Eric Raoult (RPR), Marc Reymann (UDF), Georges Richard (RPR), Jean Rigaud (UDF), Monique Rousseau (RPR), Yves Rousset-Rouard (UDF), Jean Royer (R. L), Suzanne Sauvaigo (RPR), Bernard Schreiner (RPR), Frantz Taittinger (app. RPR), Guy Teissier (UDF), Jean-Claude Thomas (RPR), Franck Thomas-Richard (UDF), Alfred Trassy-Paillogues (RPR), Léon Vachet (RPR), Jean Valleix (RPR), Christian Vanneste (RPR), François Vannson (app. RPR), Robert-André Vivien (RPR).

COMMENTAIRE

La mort propre

DANS l'exposé des motifs qui accompagne le texte de sa proposition, M. Nungesser tient à préciser : *«Dans notre conscience d'hommes imprégnés de la pensée chrétienne et humaniste, nous sommes attachés, avant tout, au respect de la vie humaine.»* C'est sans doute au nom du même respect de la personne humaine que M. Nungesser estime que mieux vaut la peine de mort que la perpétuité. *«En effet,* souligne le député du Val-de-Marne, *les criminologues considèrent qu'au bout de quinze à vingt ans de détention la plupart des condamnés sont réduits à l'état de loques humaines, n'ayant plus ni vie spirituelle ni sens moral. (...) Un être dépossédé de toute possibilité d'initiative, de responsabilité, contraint à vivre pendant des milliers de jours et de nuits au rythme des seules préoccupations matérielles ne sera plus qu'un mécanisme physiologique, hors d'état de faire référence à des valeurs morales, spirituelles ou intellectuelles.»*

C'est encore l'imprégnation *de «la pensée chrétienne et humaniste»* qui doit inciter l'auteur de la proposition de loi à rechercher *«un mode d'exécution moins anachronique et moins sanguinaire que la répugnante guillotine»*. Autrement dit, s'il est favorable à la peine capitale, M. Nungesser la souhaite «propre» et se dit prêt à exploiter toutes les méthodes *«chimiques, médicales ou autres»*.

Le député du Val-de-Marne est également président d'honneur de la Société protectrice des animaux.

PASCALE ROBERT-DIARD

La mort de Léo Hamon

Un juriste de gauche toujours fidèle au gaullisme

Léo Hamon, ancien secrétaire d'État dans le gouvernement de Jacques Chaban Delmas, est décédé mercredi 27 octobre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (*le Monde* du 29 octobre).

Léo Hamon naît à Paris en janvier 1908 et y poursuit ses études à l'Ecole alsacienne puis aux facultés de lettres et de droit. Amis de Rosa Luxemburg, ses parents, médecin et fonctionnaire de l'administration tsariste, avaient dû quitter Saint-Pétersbourg pour l'Allemagne puis pour la France, où ils avaient rejoint d'autres émigrés après l'échec de la révolution de 1905. A Paris, le jeune Goldenberg, qui prendra plus tard comme nom son pseudonyme de résistant, conduit parallèlement une carrière d'avocat réputé et de professeur estimé et deviendra en 1958 agrégé de droit public.

Avant même que les Allemands n'envahissent la France, il s'inquiète des menaces du nazisme et, naturellement, se rapproche de la gauche. Aussi, tout en poursuivant son métier de juriste, s'intéresse-t-il de plus en plus au mouvement des idées et à l'action politique. Il fréquente donc tout ce qui est prêt à s'opposer à l'occupant, et lorsque l'occasion s'en présente devient un actif résistant et fonde plusieurs réseaux. C'est à ce titre qu'il est vice-président du comité parisien de la Libération et participe même aux tractations avec les Allemands pour éviter le pire, c'est-à-dire que Paris ne brûle.

Devenu membre de l'Assemblée consultative provisoire comme représentant du MRP et, au titre de ce parti, conseiller de Paris et sénateur de la Seine, il est exclu du mouvement chrétien-démocrate en 1954 en raison de son hostilité à la Communauté européenne de défense, dans laquelle il voit une atteinte à la souveraineté nationale. Il adhère en 1959 à l'Union démocratique du travail, mouvement des gaullistes de gauche qui s'alliera avec l'UNR pour éviter une dérive droitière du mouvement gaulliste.

Un militant infatigable

En 1967, il adhère à l'UDR et est élu député de la 4e circonscription de l'Essonne en 1968. Pour la première fois en 1969 et jusqu'à en 1972, ce militant infatigable, portant toujours de lourdes serviettes remplies de manuscrits qui seront autant de livres ou d'articles, sans cesse prêt à débattre courtoisement mais indéfiniment, devient membre du gouvernement Chaban-Delmas avec le titre de porte-parole du gouvernement puis de secrétaire d'Etat chargé de la participation et de l'intéressement. Dans le même temps, il fonde le club Initiative républicaine-socialiste, estimant qu'entre gaullistes et socialistes les liens doivent alors être renforcés.

Toujours attiré par la gauche mais refusant de rompre avec le gaullisme, Léo Hamon a souvent recouru à une subtile dialectique pour ne pas être déchiré. C'est encore ce qu'il avait fait ces derniers jours en se rapprochant du Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement. Comme il avait naguère préféré M. Chaban-Delmas à M. Chirac, après avoir cependant accepté d'entrer au gouvernement par la grâce de Georges Pompidou.

ANDRÉ PASSERON

BIBLIOGRAPHIE

L'infinie solitude de Pierre Bérégovoy

LES LIAISONS DANGEREUSES DE PIERRE BÉRÉGOVOY
Enquête sur la mort d'un premier ministre de Charles Villeneuve
Plon, 247 p., 99 F.

C'est l'histoire d'un piège. Piège d'un mensonge qui n'était pas le sien, piège d'un monde où il se vivait en intrus, piège d'un pouvoir dont les hauteurs sont immensément solitaires. Un piège qui lui fut mortel et dont le livre de Charles Villeneuve, chronique scrupuleuse des quatre derniers mois de Pierre Bérégovoy, nous livre enfin les clés. Le journaliste de TF 1 est le premier à briser le mur de gêne et de silence qui, depuis la dénonciation présidentielle des *«chiens»* auxquels aurait été *«livré l'honneur d'un homme»*, entoure le suicide de l'ancien premier ministre. Désignant par avance les coupables – juges et journalistes –, le commentaire semblait s'être imposé à l'information. Les faits étaient invités à la discrétion, laissant place à une interprétation univoque d'un geste que son auteur, après l'avoir minutieusement préparé, avait pourtant voulu sans autre message que le choix symbolique de sa date, le 1er mai.

Avec Villeneuve, les faits sont de retour. Ni réquisitoire ni plaidoyer, il s'agit là d'une enquête dont le récit nous fait partager le drame intime d'un homme. L'auteur n'accable pas, il explique. Il ne cherche pas à juger, il s'efforce de comprendre. En ce sens, c'est une enquête de proximité où les proches, amis et fidèles, ont la parole. Pas tous certes puisque le journaliste essuya des refus – notamment du cercle familial et de l'entourage élyséen, à l'exception notable de Jack Lang et de Bernard Tapie. Mais tous ceux qui ont bien voulu lui parler, parmi lesquels surtout Gérard Carreyrou, directeur de l'information à TF 1 et sans doute le journaliste le plus lié à Pierre Bérégovoy, depuis leur rencontre en 1962 au marbre de *Tribune socialiste*, l'hebdomadaire du Parti socialiste unifié.

On savait que Pierre Bérégovoy se sentait pris au piège de ce qu'il appelait lui-même, en privé, *«une maladresse»* : avoir accepté en 1986, pour s'acheter un appartement dans le seizième arrondissement, un prêt sans intérêts de 1 million de francs offert par Roger-Patrice Pelat. Restait à décrire le mécanisme du piège, à comprendre pourquoi, là où d'autres auraient su louvoyer habilement, il se laissa emporter par la dépression dès la révélation de ce prêt aux allures de don par *le Canard enchaîné*.

Le scénario d'une tragédie

Villeneuve établit, sans contestation, que Pierre Bérégovoy fut d'emblée prisonnier des déclarations des fils Pelat qui affirmèrent au juge Thierry Jean-Pierre que le prêt avait été remboursé. *«Il n'y a ni tableaux, ni objets d'art, ni livres anciens. Je dois encore de l'argent»*, confiait-il aux uns et aux autres en tempêtant contre la famille Pelat dont il n'avait aucunement inspiré les déclarations. Le mal était fait. Prisonnier d'un mensonge, il ne pouvait s'expliquer. Il le pouvait d'autant moins qu'il savait combien cette faiblesse d'un jour, la sienne, n'était qu'une illustration parmi d'autres des libéralités de celui que l'on avait fini par surnommer *«le vice-président»*, tant ses affaires ont prospéré dans l'ombre de François Mitterrand.

Cette détestable histoire de prêt se nichait ainsi au cœur de la relation complexe que Pierre Bérégovoy entretenait avec le président de la République, dont il fut le serviteur jusqu'à l'abnégation sans jamais avoir reçu l'adoubement qui aurait fait de lui un intime. Argumentée et solide, la thèse de Villeneuve est que l'ancien premier ministre fut tout simplement lâché, livré à lui-même et à son infinie solitude. Selon le journaliste, il n'y eut, contrairement à ce que s'empressèrent de confier quelques courtisans, aucun signe, aucune conversation téléphonique, aucun rendez-vous pris entre les deux hommes après la défaite électorale.

L'épreuve politique et médiatique que traversait Pierre Bérégovoy fut d'abord un tourment intime, où l'homme du franc fort qu'il était devenu se retournait contre le militant du monde du travail qu'il avait été. L'échec social de la gauche gouvernante le taraudait, le procès Pechiney où il craignait d'être cité à la barre l'inquiétait, la fréquentation par trop complice d'un monde d'argent, de compromission et de tentation, lui devenait un remords. Fils d'un officier de l'armée du tsar, immigré dont l'ascension était une revanche sur un déclassement social originel, il vivait soudain le drame du transfuge qui perd pied après avoir quitté un monde pour se sentir exclu d'un autre.

Ce livre sobre, qui se lit comme le scénario d'une tragédie, où les faits inédits et les révélations inattendues abondent, offre à tous ceux qui furent, peu ou prou, les acteurs de ce drame un miroir où se reflètent leurs doutes et leurs interrogations. A cette aune, le témoignage le plus sincère est celui de Michel Sapin, son loyal successeur à Bercy : *«Pierre Bérégovoy n'avait plus qu'une hantise : focaliser la vindicte du peuple de gauche malheureux et trahi. (...) Tous l'ont abandonné, tous. Il n'y a pas plus de chiens chez les juges et les journalistes que chez les politiques. Pierre Bérégovoy s'est tué parce qu'il ne se supportait plus...»* Fût-elle cruelle, la vérité est due aux morts, nous dit Villeneuve. La leur refuser serait les trahir une seconde fois.

EDWY PLENEL

A l'Assemblée nationale

Les députés adoptent le budget des affaires étrangères

Les députés ont adopté, jeudi 28 octobre, les crédits du ministère des affaires étrangères, ainsi que ceux des ministères délégués aux affaires européennes et à l'action humanitaire. Le budget des affaires étrangères, en baisse par rapport à l'année précédente, est de 14,6 milliards de francs. Celui des affaires européennes, qui ne comprend pas la participation française au budget communautaire, examinée au cours de la première partie de la loi de finances, se monte à un peu plus de 90 millions de francs, et celui de l'action humanitaire à 120 millions de francs. Le PC et le PS ont voté contre ces budgets.

Domaine réservé ou partagé oblige... Il est bien difficile à la majorité, par ces temps de cohabitation, de se prévaloir d'une rupture considérable avec l'équipe précédente dans la conduite des affaires extérieures. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), tout à son panégyrique de l'action d'Alain Juppé, a dû convenir qu'en la matière le président de la République conserve un rôle non négligeable. De même, cette permanence à la tête de la diplomatie française a sans doute atténué les critiques dont Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle), au nom des socialistes, a volontiers gratifié le gouvernement.

Si le débat sur les crédits de M. Juppé a donc pris ses distances par rapport aux classiques échanges manichéens entre l'opposition et la majorité, celui consacré au budget des affaires européennes n'a pas évité l'affrontement tout aussi systématique des pro et anti européens. Face aux critiques de François d'Aubert (UDF, Mayenne) contre les fraudes en tout genre, qui représentent, selon lui, entre 10 % et 15 % du budget de la Communauté, Alain Lamassoure a dû déployer des trésors de pédagogie, rodés au cours de tournées d'information en province, pour souligner le rôle vital de l'Europe pour la France.

Nécessité de l'entente franco-allemande

Le ministre délégué aux affaires européennes a également donné satisfaction à l'UDF en indiquant que le futur comité des régions, créé par le traité de Maastricht, sera composé pour moitié de membres des conseils régionaux et de représentants des départements et des villes.

A la veille du conseil européen extraordinaire, la défense de la construction européenne a constitué la part essentielle du discours de Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme), président de la commission des affaires étrangères. *« Si rien n'est entrepris, la Communauté glissera, sans qu'il y ait besoin de décision et sans faire de bruit, sur la pente qui la ramènera à l'OECE* (Organisation européenne de coopération économique) *des années 50 »*, a assuré l'ancien président de la République.

Comme MM. Juppé et Lamassoure, le président de l'UDF a longuement évoqué *« l'élargissement »* de la Communauté européenne, en ajoutant que *« l'objectif d'intégration européenne dans une union politique aux institutions rénovées »* doit être porté à la connaissance des Etats candidats, puisqu'il *« impose d'accepter un rythme différencié »* d'intégration. Avant lui, le ministre des affaires étrangères avait assuré, à propos de la modification des institutions, *« qu'il faut éviter une réforme de grande ampleur, alors que le traité de Maastricht entre tout juste en vigueur »*. Comme François Mitterrand et Edouard Balladur l'avaient fait ces jours derniers, M. Giscard d'Estaing a souligné la nécessité de l'entente franco-allemande. Le jour où elle se dissoudrait, a-t-il estimé, *« l'Europe glisserait vers une zone de libre-échange ouverte à tous les vents et fragile aux tempêtes venues du dehors »*.

Les foudres de Claude Malhuret

Le gouvernement, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, n'a pas dû faire face, au cours de ce débat, à un feu roulant de questions sur le GATT, mais M. Juppé n'en a pas moins expliqué que la France, sur ce dossier comme sur celui du moratoire sur les essais nucléaires, *« entend n'être ni la dupe des négociations en cours ni le bouc émissaire commode d'un échec que d'autres auraient provoqué »*. Le ministre des affaires étrangères a dû toutefois prendre la défense de Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, victime des foudres de Claude Malhuret (UDF, Allier), responsable de ce même dossier dans le gouvernement de la première cohabitation, qui s'est alarmé de la *« coupe sombre inacceptable »* dont est victime le budget de ce ministère, réduit de 20 % par rapport à l'année précédente.

« Je crains, si l'on n'y prend garde, que la France disparaisse de la scène diplomatique en matière de droits de l'homme, faute de moyens financiers ou de volonté politique », a affirmé le maire de Vichy, ancien responsable de Médecins sans frontières. *« On pratique moins les débarquements sur plage avec sacs de riz sur l'épaule, mais c'est un choix politique délibéré »*, a sèchement rétorqué M. Juppé. La continuité de la politique étrangère de la France n'interdit par quelques ruptures symboliques.

GILLES PARIS

La présidence du conseil général de Seine-Saint-Denis

Un communiste orthodoxe devrait succéder à M. Valbon

Après l'annonce de la démission de Georges Valbon de son poste de président du conseil général de Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 29 octobre), le groupe communiste a décidé, jeudi 28 octobre, de proposer la candidature de Robert Clément, maire de Romainville. L'élection du nouveau président devrait avoir lieu le 9 novembre.

A cinq mois des élections cantonales, M. Valbon a préféré favoriser la mise en place d'une nouvelle équipe, pour conduire la campagne, arrêter les orientations budgétaires du département et travailler aux *« innovations qu'appelle la nouvelle période qui s'ouvre »* avec, notamment, la construction du Grand Stade de Saint-Denis. Agé de cinquante-quatre ans, M. Clément est président du groupe communiste au conseil général et membre du comité central du PCF. Ancien président de l'Association nationale des élus communistes et républicains, il est considéré comme un spécialiste de la gestion des collectivités locales.

Le président du groupe socialiste, Bruno Leroux, qui a été l'un des premiers informés du choix du Parti communiste, considère avec satisfaction qu'il s'agit d'une *« candidature de continuité »* susceptible de durer au-delà du renouvellement par moitié du conseil général en mars prochain, même si M. Clément est connu comme un communiste orthodoxe, qui gère sa mairie *« sans partage »*.

J.-L. S

Le financement des collectivités locales au Sénat

La majorité accepte de ne pas modifier la réforme de la dotation globale de fonctionnement

Le Sénat a adopté, dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 octobre, le projet de loi portant réforme de la dotation globale de fonctionnement (*le Monde* du 29 octobre), par 228 voix contre 88. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PC contre. A la demande du gouvernement, les membres de la majorité ont retiré la plupart de leurs amendements ; le projet n'a donc pas subi de modification majeure.

La gauche s'est battue sans succès au Sénat pour empêcher la réforme de la dotation globale de fonctionnement, principal mécanisme d'aide financière de l'Etat aux collectivités locales. En défendant une question préalable (motion refusant d'examiner le projet), René Régnault (PS, Côtes-d'Armor) a demandé que le gouvernement attende l'adoption du projet de loi de finances et la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire pour entamer une *« réforme en profondeur »* de la DGF. Ce sursis a été refusé par Paul Girod (Rass. dém., Aisne), rapporteur au non de la commission des finances, au motif qu'il y avait *« le feu à la maison »*, et par Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales, car il est *« indispensable »* d'aller vite pour *« échapper à l'asphyxie »*.

Hostile à la nouvelle architecture de la DGF, le groupe communiste a défendu vainement des amendements visant à maintenir l'ancien système. Il s'est, dans le même temps, efforcé d'obtenir une réforme des autres impôts locaux en accusant, par la voix de Robert Vizet (Essonne), *« le gouvernement actuel, comme les précédents »* de s'employer *« à limiter les ressources des collectivités locales »*. Christian Bonnet (Rép. et Ind., Morbihan), maire de Carnac et président d'une association de défense des communes touristiques, n'a pas eu plus de chance quand il a, lui aussi, plaidé pour le maintien de leur dotation spécifique. Contre le retrait de son amendement, il a simplement obtenu de M. Hoeffel la promesse qu'avant le 30 septembre 1995, un rapport ferait le bilan des conséquences de la réforme.

Des promesses pour l'avenir

La dotation de solidarité urbaine (DSU), attribuée aux communes qui concentrent un certain nombre de logements sociaux, a fait l'objet d'un long échange entre le ministre et André Diligent (Un. centr., Nord), qui défendait les amendements déposés par plusieurs de ses collègues, maires de grandes villes. M. Diligent a demandé que les résidences universitaires, les foyers de travailleurs sociaux, les maisons de retraite à caractère social et les habitations démunies de tout confort soient aussi pris en compte. Il a souhaité, en outre, que des critères tels que le nombre des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RMI, et le revenu moyen par habitant entrent dans le calcul de cette dotation spécifique. Là encore, M. Hoeffel a obtenu le retrait de ces amendements, en assurant que des simulations seraient faites avant l'examen du projet en deuxième lecture, et qu'une mission d'inspection chargée d'affiner le concept de logement social remettrait ses conclusions au même moment.

Certaines villes de banlieue en difficulté bénéficient d'une dotation particulière de solidarité urbaine (DPSU) versée par les départements. Le projet de loi prévoit de supprimer progressivement cette enveloppe, qui s'élève à 160 millions de francs, et de la réffecter aux départements. Le groupe communiste en a demandé le maintien, sans obtenir satisfaction, et M. Régnault a protesté contre cettedisposition qui *« revient en arrière sur la solidarité »*. M. Girod, qui est aussi président du conseil général de l'Aisne, a répondu qu'il fallait mettre fin à la confusion instituée par le précédent gouvernement, et que les communes devaient *« se retrouver entre elles, les départements entre eux »*.

René Régnault a, en outre, critiqué la modification de la dotation de développement rural (DDR), créée par le gouvernement socialiste pour aider les groupements intercommunaux et les bourgs-centres. Cette dotation doit désormais profiter à toutes sortes de communes. *« On est en plein saupoudrage ! »*, s'est exclamé le sénateur socialiste.

A la demande pressante du gouvernement, Jean-Marie Girault (Rép. et Ind., Calvados), maire de Caen, a retiré son amendement visant à supprimer progressivement la DGF dont bénéficie l'Ile-de-France, seule région dans ce cas. M. Hoeffel a certifié qu'il n'y avait pas de *« sujets tabous »*, mais il a jugé inopportun de prendre une décision de cette importance aussi *« rapidement »*. Le projet, a-t-il estimé, devrait plutôt être discuté pendant le débat sur l'aménagement du territoire.

RAPHAËLLE RIVAIS

Les relations entre l'Etat et les organisations non gouvernementales

Mme Michaux-Chevry est favorable à la création d'une commission nationale consultative pour l'action humanitaire

■ UN RAPPORT REMIS A LUCETTE MICHAUX-CHEVRY par le vice-président de Médecins sans frontières préconise des mesures pour améliorer les relations entre les organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires et l'Etat. Plusieurs propositions ont été retenues par le ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme.

■ LE RÉGIME FISCAL DE LA GÉNÉROSITÉ. Les ONG consultées attendent de l'Etat qu'il crée les conditions favorables pour que puisse s'exprimer pleinement la générosité publique. Le régime fiscal appliqué en France aux donateurs reste très en deçà de ce que consentent, par exemple, les pays anglo-saxons et scandinaves. Il en résulte une faiblesse particulière des campagnes de collecte de fonds en France.

■ UNE DIPLOMATIE HUMANITAIRE. Pour les ONG, le rôle joué par l'Etat dans l'humanitaire public ne doit pas le dispenser d'assumer ses responsabilités, à l'égard des pays concernés, en matière de promotion des droits de l'homme et d'aide au développement. Une diplomatie prenant en compte ces priorités apparaît comme la meilleure façon de prévenir les crises.

Pour améliorer les relations entre les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales (ONG) spécialisées dans l'action humanitaire, Mme Michaux-Chevry a décidé d'apporter son soutien à trois propositions : création d'une instance de concertation, amélioration du statut fiscal et développement du volontariat, contenues dans un rapport que vient de lui remettre le Dr Jean-Christophe Ruffin, vice-président de Médecins sans frontières.

« Médiatisation tapageuse »

Chargé par le ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, de faire le point sur *« les relations entre l'humanitaire d'Etat et les ONG »*, M. Ruffin souligne l'existence d'une controverse entre les deux parties. Celle-ci tient d'abord à *« la médiatisation trop personnalisée et tapageuse de l'humanitaire d'Etat »* (une critique directe des méthodes de l'ancien ministre de l'action humanitaire, Bernard Kouchner).

Ensuite à l'opposition entre un Etat, qui défend des intérets nationaux, et les ONG, attachées à leur indépendance. Enfin, au manque de concertation. M. Ruffin propose trois types d'action. Pour aménager la concertation, il suggère de créer une commission nationale consultative de l'action humanitaire, qui, comme celle existant pour les droits de l'homme, réunirait des personnalités reconnues pour leur compétence et des responsables des pouvoirs publics. Il juge nécessaire de clarifier les rapports financiers entre l'Etat et les ONG par une transparence accrue de leurs relations et une amélioration du statut fiscal des ONG. Le rapport souligne que *« beaucoup d'ONG ont le sentiment que les crédits publics sont saupoudrés en vertu d'arbitrages qui leur sont incompréhensibles »*. D'autre part, les ONG *« attendent de l'Etat qu'il crée les conditions favorables pour que la générosité publique puisse s'exprimer pleinement, notamment par des avantages fiscaux accordés aux donateurs »*. Elles souhaitent *« bénéficier d'un statut fiscal qui les rende compétitives vis-a-vis de leurs homologues européens et anglo-saxons »*.

Développer le volontariat

Troisième type d'action : renforcer le réseau humanitaire français en donnant une nouvelle dimension au volontariat. Le rapport souligne que celui-ci attire un grand nombre de jeunes et qu'*« un volontaire de plus est un chômeur de moins »*.

Parmi les propositions qui n'ont pas été retenues figurent la constitution d'un fonds de préfinancement, pris sur le Fonds d'urgence humanitaire et mis à la disposition des ONG ; la modification de la cellule d'urgence et l'envoi de coopérants Globus sur les terrains de l'urgence humanitaire.

R.-P. P.

POINT DE VUE

Dialogue et confiance

par Lucette Michaux-Chevry

LA France est l'un des rares Etats, sinon le seul, qui maintienne depuis plusieurs années, au sein de son gouvernement, un ministère chargé de l'action humanitaire. Pour tous ceux qui participent à cette action, c'est une reconnaissance et une chance pour la développer encore.

Les demandes de secours sont innombrables. Les espoirs, les attentes de ceux qui souffrent, comme la folie destructrice de certains autres, restent immenses. L'humanitaire aura donc encore longtemps besoin des compétences de chacun, et même au-delà. Pour ma part, je m'efforce de mettre au service de cette action le maximum des moyens dont dispose l'Etat. Mes collègues, ministre de la défense et de la santé, le savent pour avoir été déjà beaucoup sollicités, mais je sais que nous partageons les mêmes convictions.

Une instance de concertation

Pour être à l'écoute du monde et porter secours le plus efficacement possible au-delà de nos frontières, il est indispensable que se tissent en France, entre les pouvoirs publics et les acteurs humanitaires, le dialogue et la confiance qui se manifestent déjà sur le terrain. Je suis convaincue que si l'action humanitaire s'est parfois montrée dans le passé tapageuse et provocatrice, c'est aussi parce qu'elle souhaitait tout simplement être reconnue et entendue.

En conséquence, plus qu'une présence fugace sur le terrain, où notre réseau diplomatique et les ONG travaillent efficacement, c'est sur notre sol, auprès de ceux qui orchestrent tous les jours les actions lointaines, qu'il m'a d'abord paru important d'agir.

Les ONG humanitaires sont connues du public, certaines sont mêmes célèbres. Toutefois, au jour le jour, dans les coulisses, dans leurs rapports avec les pouvoirs publics et la société civile, elles ne disposent en fait ni des relais ni des instances dont bénéficient déjà d'autres organismes qui œuvrent pour l'humanité, qu'il s'agisse des droits de l'homme ou de l'aide au développement.

L'action humanitaire n'est le sous-produit ni des droits de l'homme, ni de l'aide au développement. C'est une fonction distincte qui a ses règles et ses contraintes propres. Elle mérite donc de bénéficier de moyens qui lui sont adaptés, même si ceux-ci peuvent heureusement bénéficier par ricochet à d'autres ONG.

Les rencontres et entretiens que j'ai menés depuis ma prise de fonctions me convainquent qu'il est important de disposer en premier lieu d'une instance permanente de concertation. Nous avons sous les yeux l'exemple réussi de la Commission nationale consultative des droits de l'homme : pourquoi ne pas s'en inspirer et, sur ce modèle, avec les modifications qui s'imposent, mettre sur pied une commission nationale consultative de l'action humanitaire ?

Celle-ci réunirait des personnalités compétentes et reconnues pour leur action, ainsi que des représentants des pouvoirs publics. Forum de discussion, de concertation, de proposition et de réflexion ouvert au plus grand nombre, cette commission accompagnerait l'humanitaire dans sa maturité.

Une commission de plus ! objectera-t-on. Voire ! Dans ce Forum, seraient débattus les problèmes spécifiques de l'humanitaire, de l'aide d'urgence, de l'action militaro-humanitaire en Somalie, de l'Angola, du Libéria et de tant d'autres actions. Les sujets de discussion et de réflexion ne manquent pas, ni les intervenants qualifiés pour en débattre. Encore fallait-il leur proposer les moyens de le faire.

Si cette commission ne devait permettre qu'un simple dialogue, elle serait déjà utile. Je fais confiance à ceux qui y participeront et au tempérament des humanitaires pour aller au-delà de la simple discussion. A en juger par le travail et l'impact de la commission nationale consultative des droits de l'homme, cette initiative mérite largement d'être tentée.

Une amélioration du statut fiscal

La concertation doit s'accompagner d'un plus grande transparence, notamment financière. Dans l'humanitaire plus qu'ailleurs, l'argent est indispensable. Les Français sont généreux pour leurs associations humanitaires, mais ils le seraient encore plus si le statut fiscal accordé aux donateurs et aux associations était amélioré.

Loin de moi l'idée de promettre des mesures financières que la rigueur actuelle et les contraintes budgétaires ne pourraient assumer. Mais je soutiendrai auprès de mes collègues du gouvernement certaines mesures, peu coûteuses me semble-t-il, qui permettraient à nos associations d'êtres compétitives vis-à-vis de leurs homologues européens et anglosaxons.

Gardons aussi présent à l'esprit que l'humanitaire est non seulement un réservoir de courage et de talent, mais aussi et surtout un réservoir d'emplois. Un volontaire de l'humanitaire, c'est souvent un demandeur d'emploi de moins, ou un étudiant qui trouve là son premier emploi. Soyons réalistes et même calculateurs ! Un jeune qui se donne dans l'humanitaire et qui y trouve un idéal, c'est un chômeur de moins.

Une école de réalisme

L'humanitaire, comme tout secteur en croissance, est générateur d'emplois. Nous allons donc développer le volontariat, mieux le faire connaître, en proposer de nouvelles formes, et améliorer le sort des volontaires au retour de leurs missions.

Il faut ouvrir des bureaux d'information dans tout le pays, favoriser les stages humanitaires et les faire valider, auprès des universités par exemple, ou encore instaurer un congé humanitaire sur le modèle du congé formation. Les pistes de réflexion et d'action ne manquent pas.

Nous sommes dans une économie de marché : observons donc le coût du chômage et comparons-le à celui que représenterait par exemple une limitation des charges des associations, ou un éventuel accroissement de la déductibilité fiscale liée aux dons, sans compter les résultats tangibles pour notre pays du dévouement dont font preuve les héritiers des « french doctors ».

L'ensemble des professions est touché, nous dit-on, par la « crise ». J'observe pour ma part chez mes interlocuteurs du monde humanitaire un engagement et une volonté qui me font penser que l'école de l'humanitaire est une école de réalisme, un des derniers lieux où le sens des valeurs, du don de soi et du respect d'autrui est vivace. C'est pourquoi j'en serai le porte-parole auprès des différents décideurs, à tous les niveaux de l'appareil d'Etat.

► Ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme.

Les difficultés d'une ONG française à Sarajevo

La cantinière et le HCR

Entre le malheur des uns, les priorités des autres et la surenchère des bonnes volontés, il n'est pas toujours facile d'aider son prochain, fût-il écolier à Sarajevo. Les difficultés rencontrées ces temps-ci par l'association caritative française Intervenir sont, à cet égard, tristement exemplaires.

Intervenir, qui est basée à Toulouse, a pris en charge, l'an dernier, deux écoles de Sarajevo, leur permettant, malgré la guerre, d'assurer un programme minimum d'enseignement pour quelque 2 000 enfants et de faire fonctionner leurs cantines. L'aide, provenant essentiellement de dons de personnes privées et d'entreprises de la région de Toulouse, a été acheminée, dans un premier temps, par convois routiers, puis, pendant l'été, par le pont aérien des Nations unies.

Forte du succès de cette expérience, l'association a mis sur pied, avec les autorités bosniaques, un projet destiné à permettre, dans un premier temps, le fonctionnement de cantines pour 12 000 enfants et, à terme, pour 36 000, soit la totalité des enfants scolarisés de Sarajevo. Selon la présidente d'Intervenir, Marie Villechenon, les besoins pour lancer le programme étaient de 45 tonnes d'aide par semaine.

En septembre dernier, ce projet, déclaré d'utilité publique par la municipalité de Sarajevo, fut présenté au Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), l'organisation des Nations unies chargée de coordonner toute l'aide humanitaire destinée à l'ex-Yougoslavie, notamment à la Bosnie. C'est là que les choses se compliquent.

« Tout le monde nous dit que notre programme est excellent, mais le HCR nous dit qu'il n'a pas de place dans ses avions. Il nous conseille de passer par la route », s'indigne Marie Villechenon. Depuis l'été, la route est devenue impraticable, pour cause de blocus et d'insécurité (*le Monde* du 26 octobre). Les convois sont systématiquements pillés. C'est bien pour cela qu'Intervenir, comme d'autres ONG (organisations non gouvernementales) opérant en Bosnie, a fait appel au pont aérien que fait fonctionner le HCR grâce à la trentaine d'avions-cargos mise à sa disposition par les gouvernements occidentaux. Et, c'est vrai, l'organisation humanitaire a dit non. Ou du moins pas pour le moment. Mais pas sans explications.

Au HCR, à Sarajevo, Tony Land, responsable des opérations sur place, se félicite de l'initiative d'Intervenir. Lui aussi la juge *« très bonne »*. Mais il est clair qu'il ne la considère pas, en l'état actuel des choses, comme prioritaire. Et il ne manque pas d'arguments pour justifier sa position. D'abord, le pont aérien tourne à plein (lorsque tout va bien) pour ravitailler Sarajevo et mettre suffisamment d'aide de première urgence (denrées alimentaires, médicaments, couvertures) en place en prévision de l'hiver. Une fois de plus, il faut tout faire pour éviter le pire. Pour augmenter cette capacité sans diminuer l'aide alimentaire, un Iliouchine, affrété par la France, a été mis, ce mois-ci, à la disposition du Haut-Commissariat pour transporter de quoi lutter contre le froid (vêtements, couvertures...).

Ne pas se tromper de cible

Malgré cet effort, qui permet d'acheminer quotidiennement 200 tonnes de secours à Sarajevo, le HCR estime qu'il en manque près de 300, chaque semaine, pour satisfaire aux besoins de la ville. Pas question, dans ces conditions, d'offrir une capacité de 45 tonnes hebdomadaires à l'aide prévue par Intervenir.

Pas question non plus de faire une exception. Le HCR suggère donc à l'association française, et à d'autres ONG qui sont dans une situation similaire, soit de stocker les secours non périssables en attendant une période plus favorable pour leur transport par le pont aérien, soit de se grouper pour affréter, à leurs frais, un avion qui transporterait leur aide sans affecter les capacités de transport du pont aérien.

En second lieu, le HCR rappelle que l'organisation des opérations de secours, politiquement complexe, n'est pas exclusivement de son fait. Elle est le résultat d'un accord négocié avec les autorités concernées, prévoyant des règles à l'usage des ONG. L'une d'entre elles précise que *« le HCR ne peut pas prendre en charge la livraison de l'aide destinée* par les ONG *pour tel ou tel groupe de personnes »*.

Toute l'aide transportée par le HCR à Sarajevo *« est distribuée proportionnellement à tous les bénéficiaires, par le biais d'un système auquel participent les gouvernements locaux »*. En d'autres termes, et pour des raisons politiques que les ONG ne doivent pas oublier, toute l'aide distribuée par le HCR est mise en commun et distribuée, en fonction des besoins, une partie aux Musulmans bosniaques de Sarajevo, une partie aux Serbes de la région.

Que ce partage – ce prix à payer à l'agresseur – indigne certains, cela peut se comprendre. Mais le HCR n'est pas ici maître du jeu. Le serait-il qu'il aurait, de toutes façons, du mal, compte tenu de ses priorités et de sa charge de travail, à jouer les distributeurs d'aide pour les dizaines de projets spécifiques éparpillés sur le terrain et d'importance variable.

A Genève, au siège de l'organisation humanitaire, on comprend très bien les frustrations des ONG, qui ne parviennent pas à acheminer leur aide aussi vite qu'elles le voudraient. Elles, de leur côté, doivent comprendre la situation du HCR. *« Le vrai scandale, ce n'est pas les priorités du HCR ni celle des ONG,* remarque un responsable du Haut-Commissariat. *C'est que le siège de Sarajevo se poursuive ; c'est qu'un blocus barre la route de la côte dalmate à Sarajevo. C'est à ceux qui sont responsables de cet état de choses que les ONG et les gouvernements doivent s'en prendre. Il ne faut pas se tromper de cible et tirer sur l'ambulance. »*

En attendant, Marie Villechenon tourne en rond. En amont, côté donateurs, en aval, côté écoles, tout est bloqué. Elle comprend d'autant moins que l'UNICEF lui propose maintenant de prendre en charge un groupe de 3 000 enfants. Et là, selon elle, pas de problème de ravitaillement.

« Absurde, dit-elle. *D'un côté, l'ONU dit non à un programme prêt à démarrer et que tout le monde trouve formidable. De l'autre, on m'en offre un pour lequel Intervenir n'est absolument pas préparé. A quoi joue-t-on ? »* Pour elle, *« une fois de plus, une aide de citoyens à citoyens est détournée par des considérations politiques »*. Mais il n'est pas question de baisser les bras. Elle repart à Sarajevo faire la tournée des cantines. Intervenir !

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

MÉDECINE

A hauteur de 2 millions de francs par enfant

L'Etat indemnisera les familles victimes de l'hormone de croissance contaminée

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville devait annoncer, vendredi 29 octobre à l'Assemblée nationale, la décision du gouvernement d'indemniser, à hauteur de 2 millions de francs, les familles dont un enfant a été victime d'une maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) après usage d'hormone de croissance fabriquée à partir d'hypophyses prélevées sur des cadavres humains. Le versement de cette somme impliquera le renoncement à toute action judiciaire.

L'affaire de l'hormone de croissance contaminée avait commencé avec la découverte de l'existence en France d'une dizaine de cas de MCJ chez des enfants souffrants de nanisme hypophysaire, grave affection dégénérative du système nerveux central (*le Monde* du 7 février 1992). Différents rapports officiels, dont un de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales), demandés par plusieurs ministres, ont depuis aidé à faire la lumière sur cette douloureuse affaire. Parallèlement, une instruction judiciaire menée par Marie-Odile Bertella-Geffroy a conduit à la mise en examen pour homicide involontaire de plusieurs responsables médicaux et scientifiques de l'époque.

Il apparaît notamment que l'un des principaux problèmes concerne les conditions de collecte des hypophyses sur les cadavres humains et le contrôle de la production de ce produit par la tutelle administrative. La mise en examen, en juillet, des professeurs Jean-Claude Job, président de France-Hypophyse, et Fernand Dray, ancien responsable de la fabrication de l'hormone à l'Institut Pasteur de Paris, avait conduit le gouvernement à annoncer le principe d'une indemnisation des familles concernées, dont le nombre approche la trentaine (*le Monde* du 23 juillet).

On expliquait alors, du côté gouvernemental, craindre l'effet négatif que pourrait avoir l'annonce officielle de la mise en place d'une procédure d'indemnisation, alors même que la justice était saisie. Comment, en d'autres termes, proposer de l'argent aux familles sans être accusé d'acheter le silence, de freiner le cours de la justice?

Au terme d'une série de rencontres interministérielles, le détail de cette procédure d'indemnisation est acquis depuis quelques jours. Le gouvernement devrait proposer une somme d'environ 2 millions de francs à chacune des familles concernées, cet argent provenant du budget du ministère des affaires sociales.

Le gouvernement reconnaît aujourd'hui que l'Etat est impliqué dans cette affaire *« au titre du défaut de contrôle »* de l'hormone fabriquée à l'Institut Pasteur. Selon les estimations officielles, le risque maximum est évalué à cinq cents contaminations, ce qui pourrait conduire à devoir dégager 1 milliard de francs d'ici à l'an 2000 ou 2003. L'aspect essentiel de ce dispositif transactionnel prévoit le renoncement à toute action en justice. Cette modalité avait été très violemment critiquée lorsqu'elle avait été retenue en 1989 dans le cadre de la première indemnisation des hémophiles contaminés par le virus du sida.

J.-Y. N.

Le débat sur le dépistage obligatoire du sida

Le chiffon rouge des sénateurs

La controverse sur l'obligation d'un dépistage obligatoire de l'infection par le virus du sida chez les malades tuberculeux (*le Monde* du 28 et du 29 octobre) ne serait-elle qu'une opération de santé publique? Un signal d'alarme, en forme de chiffon rouge, d'un groupe de sénateurs, plus ou moins déconnectés des réalités médicales et épidémiologiques, visant, en monopolisant l'attention de l'opinion, à contraindre le gouvernement à faire davantage en matière de lutte préventive?

Pour le sénateur Claude Huriet (UC, Meurthe-et-Moselle) qui, contrairement à certaines informations, n'a ni défendu ni voté l'amendement controversé, toute cette affaire est hautement regrettable : *« Il n'est pas convenable de mettre dans un texte de loi des éléments qui doivent demeurer de la responsabilité des médecins. Tous les médecins savent que l'on ne traite pas un malade malgré lui. Dès lors que le médecin pourrait être porteur d'une obligation légale, tout le lien de confiance entre le praticien et son patient serait remis en question. En médecine, il faut convaincre sans jamais contraindre. »*

Le sénateur Huriet reconnaît toutefois ne pas avoir été en mesure de convaincre ses collègues de la commission des affaires sociales où siègent certains *« moralisateurs »* qui estiment que *« tenir un tel discours équivaut à privilégier les libertés individuelles au détriment de la santé publique. »*

« Les dangers des contacts sexuels « débridés »

Il faut aussi compter ici avec les arguments du sénateur Jean Chérioux (RPR, Paris), dont l'épouse est décédée d'un sida contracté lors d'une transfusion sanguine. Pour M. Huriet, *« il ne faudrait surtout pas faire de cette question un conflit politique où s'opposerait une idéologie sécuritaire et une autre, tenante des libertés individuelles »*.

Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind. Paris), président de la commission des affaires sociales, tout en formulant des critiques violentes contre la politique du gouvernement en matière de lutte contre le sida, avoue ne pas être, en réalité, partisan d'un dépistage obligatoire des malades tuberculeux. *« Je reconnais que ce n'est pas un bon système*, nous a-t-il déclaré. *Le vote est survenu tard dans la nuit. Nous n'étions, comme toujours, qu'une vingtaine en séance. J'ai préféré laisser voter cet amendement tout en disant au gouvernement que l'on réglerait ça dans le cadre de la navette. En réalité, ce vote doit être compris comme un signal d'alerte pour l'actuel gouvernement qui, vis-à-vis du sida, mène la même politique de l'autruche que le précédent. Nous voudrions notamment que l'on puisse obtenir que le dépistage soit systématiquement proposé au moment du certificat prénuptial, de la grossesse, de l'entrée en prison et lorsqu'on établit un diagnostic de tuberculose. Vis-à-vis de cette dernière affection les projets du gouvernement – réouverture des centres antituberculeux et vaccination – sont totalement surannés. C'est de la politique de 1910... »*

Vote-signal d'alarme donc, pour contraindre Simone Veil et Philippe Douste-Blazy à agir mieux et plus vite. *« Face à la progression de l'épidémie, il faut aller beaucoup plus loin en matière d'information, de prévention et de contrôle*, déclare M. Fourcade. *Il faut des campagnes beaucoup plus actives pour expliquer aux jeunes tous les dangers des contacts sexuels « débridés » sans préservatif. Nous voulons une politique globale. Aujourd'hui la direction générale de la santé ne fait rien et nous observons les mêmes défauts, les mêmes incohérences, les mêmes faiblesses qu'au moment du sang contaminé. »*

JEAN-YVES NAU

A partir du 6 décembre

Des préservatifs seront vendus 1 franc l'unité dans les pharmacies

Des préservatifs seront vendus au prix unitaire de 1 franc dans les pharmacies à partir du 6 décembre, a annoncé jeudi 28 octobre Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Elaborée en concertation avec les représentants des syndicats de pharmaciens, cette opération n'est pas financée par l'Etat. Les différents intervenants sur le circuit de distribution de cet article se sont engagés à réduire leur marge bénéficiaire. L'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) est chargée d'équiper les vingt-deux mille officines pour cette opération.

Les préservatifs sont actuellement vendus en pharmacie près de 4 francs l'unité. Selon l'enquête réalisée en 1992 par une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur les comportements sexuels des Français, 79 % des utilisateurs de moins de vingt ans estiment que cet article est *« trop cher »*.

Dans les distributeurs mis en place dans les établissements scolaires, le prix de la boîte de trois préservatifs atteint 10 francs. En juin, Henri Emmanuelli, président du conseil général et député (PS) des Landes, avait envoyé une lettre au ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, pour dénoncer ce tarif *« exorbitant »* et déplorer que le prix puisse être un obstacle à l'utilisation du *« seul moyen de lutter contre le sida »*.

En 1992, 117 millions de préservatifs ont été vendus en France, soit une augmentation de 17,7 % par rapport à l'année précédente. Pour l'AFLS, l'installation de 450 distributeurs dans les lycées ainsi que l'opération « Sortez couverts » – qui avait consisté à vendre des préservatifs 1 franc durant l'été – sont, entre autres, responsables de cet accroissement.

L'opération orchestrée conjointement par le ministère de la santé et l'AFLS comprend non seulement la diffusion des préservatifs à ce tarif préférentiel, mais aussi une campagne d'information sur les moyens de prévention. A cette occasion, des messages publicitaires seront diffusés gracieusement sur TF 1. Les afficheurs, de leur côté, se sont engagés à fournir dix mille panneaux sur l'ensemble du territoire.

M. A.

Après l'annonce des chercheurs américains

Le Parlement européen condamne le clonage humain

STRASBOURG

(Communautés européennes)
de notre correspondant

A l'initiative du groupe des Verts, le Parlement européen a vigoureusement condamné, jeudi 28 octobre, le clonage humain *« quel que soit l'objectif, y compris la recherche »*. Pour Léon Schwartzenberg (apparenté PS), *« l'être humain ne peut se réduire à du matériel biologique »*.

L'Assemblée de la CEE a ainsi réagi vivement à la communication de l'équipe des chercheurs américains dirigée par le docteur Jerry Hall, démontrant la *« faisabilité du clonage expérimental d'embryons humains »* (*le Monde* du 27 octobre). La résolution de l'hémicycle européen demande l'interdiction de cette pratique dans tous les pays de la Communauté, en ce qu'elle constitue *« une grave violation des droits fondamentaux, contraire au respect de l'individu, moralement et éthiquement inacceptable »*.

Les parlementaires invitent la Commission de Bruxelles à soumettre à brefs délais un projet de directive dans ce sens au conseil des ministres des Douze. En attendant, ils invitent la communauté scientifique à s'engager à ne pas se livrer à des travaux sur le clonage d'embryons humains. Voulant prendre le plus de précautions possibles, les eurodéputés suggèrent en outre que l'exécutif communautaire établisse un rapport sur les éventuelles expériences actuellement en cours dans la CEE. Ils appellent aussi de leurs vœux l'ouverture d'une négociation internationale devant conduire à l'interdiction générale du clonage humain.

M. S.

Selon un sondage de l'hebdomadaire « Impact médecin »

Plus de la moitié des généralistes sont prêts à prescrire des produits de substitution aux toxicomanes

Selon un sondage publié dans l'hebdomadaire *Impact médecin* daté du 29 octobre (1), plus de la moitié des médecins généralistes français (52 %) se déclarent prêts à prescrire des produits de substitution aux toxicomanes. De leur côté, 56 % des pharmaciens se disent disposés à délivrer ces produits. Il faut rappeler que les médecins qui prescrivent des produits en substitution (principalement du Temgésic) le font aujourd'hui en l'absence de tout cadre juridique, la délivrance de méthadone se faisant dans des centres agréés, selon un protocole particulier, et n'entrant pas dans la compétence du généraliste seul.

La quasi-totalité (95 %) des pharmaciens interrogés déclare accepter de vendre des seringues à un toxicomane, mais 54 % se refusent à les échanger – seringue souillée contre seringue neuve – en officine. Ce résultat est jugé *« navrant »* par Mme Barzach, ancien ministre de la santé, qui signa le décret du 13 mai 1987 sur la vente libre des seringues, et *« encourageant »* par Jean Parrot, président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, qui insiste sur les 32 % prêts à s'impliquer dans l'échange. Ce sondage confirme les premières observations sur l'attitude des pharmaciens face à la toxicomanie, notamment sur la diffusion du Stéribox, un « kit » de prévention vendu en pharmacies et destiné aux toxicomanes par voie intraveineuse (« le Monde Sciences-Médecine » du 27 octobre).

Toujours selon l'enquête publiée dans *Impact médecin*, 55 % des Français pensent que la toxicomanie représente la plus grande menace pour leurs enfants ou leurs proches. Enfin, le plan de lutte contre la toxicomanie, présenté le 21 septembre par Edouard Balladur (*le Monde* du 23 septembre), est jugé *« insuffisant »* par la grande majorité des médecins (68 %), des pharmaciens (64 %), et de la population française (77 %).

L. F.

(1) Sondage réalisé par téléphone le 8 octobre par le cabinet CAM auprès de deux cents médecins généralistes et de cent pharmaciens d'officine titulaires, et par le cabinet Eficom auprès d'un échantillon représentatif de la population française de huit cent trois personnes, âgées de quinze ans et plus.

SANG CONTAMINÉ : fermeture d'un laboratoire allemand de fractionnement du plasma sanguin. – Le parquet de Coblence (Rhénanie-Palatinat) a ordonné, jeudi 28 octobre, la fermeture d'un laboratoire de fractionnement du plasma sanguin, soupçonné d'avoir laissé en circulation des préparations sanguines contaminées par le virus du sida. Ulrich Kleist, directeur, aurait été arrêté. Horst Seehofer, ministre allemand de la santé, a indiqué que, *« en raison d'une situation de grave danger »*, il fallait avertir les patients qui ont reçu jusqu'en 1993 des produits du laboratoire de la firme UB-Plasma et retirer de la circulation les dernières livraisons. Les autorités fédérales de Rhénanie-Palatinat ont fait saisir, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 octobre, les préparations sanguines et de nombreux documents du laboratoire. Cinquante-quatre hôpitaux, cliniques et entreprises allemandes étaient jusqu'à présent des clients réguliers du laboratoire. – *(AFP.)*

REPÈRES

VANDALISME

Un destructeur de site archéologique et des pilleurs de fossiles condamnés

Un éleveur qui avait labouré methodiquement un site archéologique répertorié par les Monuments historiques, a été condamné, mercredi 27 octobre, à Tarascon (Bouches-du-Rhône) à 40 000 francs d'amende et un franc symbolique de dédommagement à la réserve nationale de Camargue. Jean-Marie Pourquier, éleveur de taureaux de combat renommé, dont l'exploitation se trouve sur la zone protégée, a nié avoir voulu dissimuler ainsi un pillage de pièces anciennes. Le labour ne visait qu'à *« détruire des terriers de lapins »* qui infestaient le terrain, a-t-il assuré.

Par ailleurs, sept personnes, condamnées en première instance pour fouilles illégales et vol d'ossements d'animaux fossiles sur un site paléontologique de l'Ariège, ont vu leurs peines réduites, mercredi, par la cour d'appel de Toulouse. Entre 1987 et 1990, elles avaient fouillé clandestinement une grotte de Moulis, emportant de nombreux fossiles, dont des restes d'ours des cavernes et une défense de mammouth. Les experts considéraient ce pillage comme *« l'un des plus importants de France »*, certains des ossement volés étant *« inconnus des scientifiques »*.

SIDA

Un homme inculpé au Danemark pour le vol de fioles contenant le virus

Après qu'une des soixante-quinze fioles contenant un spécimen français du virus du sida dérobées entre le 15 et le 18 octobre dans un hôpital de la banlieue de Copenhague (*le Monde* du 20 octobre), a été retrouvée vide, mardi 26 octobre, dans un parc de la capitale fréquenté par des toxicomanes, un homme de trente ans a été arrêté et inculpé du vol, jeudi 28 octobre. La police a annoncé qu'elle n'avait trouvé aucune trace des autres fioles disparues. Par ailleurs, en Autriche, la Société d'information des malades a indiqué, mercredi 27 octobre, que 243 bouteilles d'un médicament infecté par le virus du sida et rappelé par la firme allemande Biotest, en avril 1990, étaient toujours introuvables. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

Nouvelle manifestation d'étudiants à Nantes

Pour la troisième fois en une semaine (*le Monde* du 27 octobre), les étudiants nantais ont manifesté, jeudi 28 octobre, pour protester contre les conditions dans lesquelles se déroule la rentrée, et notamment le manque de locaux et d'enseignants. Trois mille étudiants environ, principalement de la faculté des lettres, ont défilé jusqu'au rectorat. Alors qu'une délégation était reçue par le recteur, un petit groupe a forcé les portes et occupé le bâtiment pendant quelques heures, avant d'être délogé par la police.

Les étudiants et des enseignants, dont les responsables du département de psychologie, dénoncent, en particulier, l'annonce faite par le recteur et le président de l'université de la création de cinq postes d'enseignants supplémentaires en psychologie pour cette rentrée. Selon eux, il s'agit d'une tentative de *« manipulation »*, trois de ces « postes » étant, en réalité, confiés pour un an à des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), sans aucune garantie pour l'année prochaine. Le président de l'université, M. Jayez, reconnaît, de son côté, que l'augmentation de 11 % des inscrits en première année à l'université de Nantes (dont 400 en lettres) provoque de sérieuses tensions, malgré la création de 40 postes d'enseignants pour l'ensemble de l'université. Les étudiants ont lancé un appel à la grève pour mardi 2 novembre.

FAITS DIVERS

A Givors (Rhône)

Ouverture d'une information contre X après la mort d'une jeune fille lors d'un contrôle de police

Dans la nuit du 21 au 22 octobre, une jeune fille de vingt-deux ans, Linda Benzouai, a été tuée alors que la voiture dont elle était passagère faisait une embardée pour éviter un barrage de police à Givors (Rhône). Des coups de feu avaient été tirés par les policiers et une enquête a été confiée à l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Au vu des premières vérifications faites par la police des polices, Jean-Amédée Lathoud, procureur de la République de Lyon, a décidé, jeudi 28 octobre, d'ouvrir une information judiciaire contre X... pour homicide involontaire.

LYON

de notre bureau régional

Il était 23 h 30, jeudi 21 octobre à Givors, une ville ouvrière de 20 000 habitants au sud de Lyon, lorsqu'en voulant contourner un barrage de police improvisé, rue de la Paix, le conducteur d'une Golf rouge a perdu le contrôle du véhicule, qui est allé s'écraser contre un pylône. La passagère avant, Linda Benzouai, a été tuée sur le coup tandis qu'un adolescent de seize ans qui se trouvait à l'arrière était sérieusement blessé. Quasi simultanément – juste avant ou juste après la collision ? – des coups de feu étaient tirés par les policiers. Une Renault 21 marquée « police » et dont le gyrophare était en action stationnait légèrement en retrait du barrage.

A partir de ces faits non contestés, les versions divergent. Les policiers du commissariat de Givors, qui auraient mis en place ce barrage pour tenter d'intercepter *« une voiture suspecte ayant à son bord des hommes armés »*, affirment que la Golf roulait à vive allure et tous feux éteints et qu'elle a cherché à éviter le barrage. De son côté, Henri Soichet, le conducteur, qui avait omis de faire valider son permis de conduire obtenu durant son service militaire, soutient que ses phares étaient allumés et que c'est uniquement pour éviter la collision avec la Peugeot 309 blanche banalisée qui lui barrait soudainement la route qu'il a dû faire l'embardée meurtrière. Dans les quartiers populaires de Givors rongés par le chômage, les tensions sociales et la délinquance, l'émotion est d'autant plus vive que la victime, d'origine algérienne, paraissait unanimement appréciée.

L'association Jeunes Arabes de Lyon et banlieues (JALB) s'est rapidement mobilisée pour entourer les parents de Linda qui avaient l'intention de déposer plainte pour homicide involontaire. Alors que les enquêteurs de l'IGPN relevaient plusieurs contradictions ou imprécisions dans les témoignages de leurs collègues de Givors, l'affirmation du policier qui a ouvert le feu, selon laquelle il avait *« tiré en l'air »*, a été formellement démentie : un impact de balle a été découvert sur une jante de la Golf.

Après l'ouverture d'une information contre X, les sanctions disciplinaires envisagées par Marcel Leclerc, préfet délégué à la sécurité auprès du préfet de région, à propos de certaines *« affirmations mensongères »*, sont désormais susceptibles d'être complétées par des poursuites judiciaires.

ROBERT BELLERET

ESPACE

Controverse sur le sort d'un satellite chinois

Où est passé le « Maosat » ?

PÉKIN

de notre correspondant

Le portrait de Mao serti de diamants – délicat symbole de *« l'économie socialiste de marché »* – que la Chine comptait vendre aux enchères pour le centième anniversaire de la naissance du défunt Grand Timonier, le 26 décembre, après qu'il eut séjourné dans l'espace à bord d'un satellite scientifique, est-il toujours là haut ou s'est-il abîmé, avec les restes de l'engin, dans le Pacifique à l'ouest des côtes du Pérou, comme l'affirment les Etats-Unis ? Impossible à dire, tant sont catégoriques les deux parties qui se livrent depuis plusieurs jours à une guerre de communiqués sur le sort du satellite lancé le 8 octobre et dont la Chine reconnaît avoir perdu le contrôle huit jours plus tard.

Selon le commendement spatial américain, l'engin de 2 tonnes est entré dans l'atmosphère à 16 h 09 GMT jeudi 28 octobre et ses restes ont plongé dans le Pacifique à 1 600 kilomètres de la côte péruvienne. Le porte-parole du commandement américain s'est déclaré prêt à prendre les paris sur l'identité du satellite repéré par *« les deux milliards de dollars de détecteurs de la meilleure qualité mondiale »* dont disposent les Etats-Unis pour observer l'espace.

La Chine, vendredi, a assuré que les Américains se leurraient, que son engin, qui ne répond plus aux commandes du sol et ne dispose plus de carburant, se trouve toujours en orbite, pour au moins six mois, et qu'elle en apporterait les preuves. Elle a précisé qu'il ne contenait aucun combustible nucléaire ou autre substance dangereuse. Il était à l'origine destiné à des expériences sur la micro-gravité qui n'ont pu avoir lieu.

Qui se trompe ou qui ment ? La question n'est pas anodine au moment où le programme spatial américain connaît des déboires et où la Chine pénètre énergiquement sur le marché des lancements avec une technologie simple et peu coûteuse. L'ennui est que la réponse risque de n'être jamais connue de façon indubitable.

FRANCIS DERON

SPORTS

FOOTBALL : la situation financière du club phocéen

L'audit de l'OM a été remis à la Ligue

L'audit sur les finances de l'Olympique de Marseille commandé par la Ligue nationale de football (LNF) au cabinet BDA a été remis, jeudi 28 octobre, à Noël Le Graët, le président de la Ligue. Celui-ci a étudié le dossier en compagnie de Jacques Thébault, son directeur général, et de deux responsables de la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG). Au cours de la journée, M. Le Graët a également rencontré Bernard Tapie mais sans lui transmettre le document.

Une nouvelle réunion de travail, prévue la semaine prochaine, devrait apporter davantage de précisions sur les comptes de l'OM. Elle regroupera le président et le directeur général de la LNF, deux membres de la DNCG, des responsables du cabinet d'audit et de l'OM. Le contenu de l'audit ne doit pas être rendu public avant cette réunion. Bernard Tapie répétait toutefois, jeudi soir, que les pertes de l'OM seraient *« de 110 à 120 millions de francs »*.

Par ailleurs, Raymond Goethals, l'ancien entraîneur de l'OM, et Pascal Olmeta ont saisi le tribunal de commerce de Marseille pour faire inscrire les sommes qui leur sont dues par leur ancien club : 900 000 francs pour Raymond Goethals et 400 000 francs pour Olmetta, aujourd'hui gardien de but de l'Olympique lyonnais après avoir été celui de l'OM de 1990 à 1993.

Championnat de France. – Auxerre et Cannes ont fait match nul, 0-0, jeudi 28 octobre, lors d'un match avancé de la quinzième journée du championnat de France de football.

L'Arabie saoudite et la Corée du Sud qualifiées pour la Coupe du monde. – Arabie saoudite, en battant l'Iran 4-3, jeudi 28 octobre à Doha (Qatar) lors de la dernière journée de la poule finale de la zone Asie, s'est qualifiée pour la première fois de son histoire pour la phase finale de la Coupe du monde de football et se rendra aux Etats-Unis en 1994. Elle sera accompagnée par la Corée du Sud, vainqueur de la Corée du Nord 3-0, et qui a déjà participé à quatre Coupes du monde, dont les trois dernières consécutivement. Le Japon et l'Irak, lequel avait dénoncé avant ces derniers matches un complot des autorités américaines pour l'empêcher d'accéder à la phase finale, ont perdu leurs dernières chances de qualification en faisant match nul 2-2. – *(AFP.)*



ENVIRONNEMENT

Trente mille personnes évacuées

Les incendies menacent plusieurs agglomérations de la Californie du Sud

LOS ANGELES

correspondance

Un nuage de fumée coiffait, jeudi 28 octobre, la ville de Los Angeles, tandis qu'une dizaine d'incendies continuaient de s'étendre dans toute la Californie du Sud, de Malibu (au nord de Los Angeles) à San-Diego, près de la frontière mexicaine (*le Monde* du 29 octobre). Une odeur de brûlé flottait dans l'air. Ces feux de broussailles attisés par le santa anna, un vent sec et chaud descendu de l'Utah, ont détruit quelque six cents habitations et réduit en cendres 40 000 hectares. Plus de 30 000 personnes ont été évacuées, en particulier des contreforts des montagnes de San-Gabriel à Altadena. Dans cette seule banlieue, un feu *« d'origine criminelle »*, selon la police, a détruit cent dix-huit maisons et fait quelque 58 millions de dollars de dégâts (348 millions de francs). Plus au sud, la station balnéaire de Laguna Beach, aux villas parfois somptueuses, a été en partie anéantie. Les maisons, le plus souvent en bois, n'ont pas résisté au feu. L'explosion de canalisations de gaz a accéléré la progression des flammes. *« Ma ville part en fumée*, s'est écriée le maire de la ville, Lida Lenney. *A quoi faut-il encore s'attendre ? »*

Le feu menaçait jeudi soir une partie de la commune non moins riche de Thousand-Oaks, au nord de Los Angeles. Le vent s'était calmé, mais les services météorologiques prévoyaient une reprise du santa anna pour samedi. Les six mille pompiers mobilisés autour des différents foyers n'ont pas reçu à temps l'aide de la garde nationale. Celle-ci ne peut intervenir, légalement, qu'en tout dernier ressort, lorsque tous les moyens, notamment privés, ont été épuisés.

Les images de maisons en flammes ne pouvaient manquer de rappeler les incendies qui ont dévasté plusieurs quartiers de Los Angeles pendant les émeutes du printemps 1992. La ville de Los Angeles vit aussi dans la psychose permanente du « big one », le tremblement de terre majeur qui la menace. Plus largement, ces incendies risquent d'aggraver la situation économique et financière d'un Etat – le plus peuplé du pays – particulièrement touché par les coupes des budgets militaires.

RÉGIS NAVARRE

JUSTICE

Au tribunal de grande instance de Paris

Le maire de Toul condamné pour diffamation envers le juge Thiel

La 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Jean-Yves Montfort, a condamné jeudi 28 octobre à 20 000 francs d'amende pénale et 30 000 francs de dommages et intérêts M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul (Meurthe-et-Moselle). Celui-ci était assigné en diffamation par le juge Gilbert Thiel, aujourd'hui substitut à la cour d'appel de Metz.

Au centre du débat qui a eu lieu le 30 septembre, un livre de souvenirs judiciaires et carcéraux douloureux pour M. Gossot, mis en cause dans l'affaire des fausses factures de Nancy. paru en mai 1992 chez Albin Michel, sous le titre *le Maire embastillé*. Dans ce livre vendu à 1 724 exemplaires, le maire de Toul affirmait vouloir dénoncer le scandale judiciaire dont il se considère la victime. Dans sa ligne de mire, le juge d'instruction de l'affaire des fausses factures de Nancy, Gilbert Thiel.

Lors de l'audience, le président Montfort avait énuméré les citations litigieuses portant atteinte à l'honneur du magistrat. Dans son livre, Jacques Gossot avait dénoncé *« un complot machiavélique »*, ourdi par un juge *« irresponsable »*, tissant patiemment sa toile autour d'un inculpé *« réduit à l'état de robot »*. Il avait aussi accusé le magistrat de violer la loi et d'être animé par des motivations politiques, d'être *« un de ces juges partisans, plus enclins à poursuivre la droite que la gauche »*.

Absent à la barre

Pendant plus de deux heures, Gilbert Thiel avait, le 30 septembre, relaté devant le tribunal les circonstances dans lesquelles il avait été amené à entendre M. Gossot en décembre 1989. Il s'agissait d'un dossier dont il avait été saisi en novembre 1987, et dont il ne reste plus grand-chose aujourd'hui, tous les actes accomplis après mars 1988 ayant été annulés.

Le PDG de la maison qui a édité le livre de Jacques Gossot, M. Esmenard, a été condamné à 20 000 francs d'amende. Jacques Gossot a décidé d'interjeter appel. Le débat public judiciaire auquel il affirme tellementtenir finira peut-être par avoir lieu. Mais le 30 septembre, il était absent à la barre du tribunal.

MONIQUE RAUX

Le champagne n'est pas un parfum

Un mois après son lancement, le dernier parfum d'Yves Saint Laurent, Champagne, a été frappé d'interdiction, jeudi 28 octobre, par le tribunal de grande instance de Paris, à la suite d'une plainte des producteurs de champagne.

Aux termes du jugement, Yves Saint Laurent n'a pas le droit d'utiliser en France le mot champagne, *« les consommateurs risquant de faire un rapprochement entre le nom de ce parfum et l'appellation d'origine, et de croire à une entente avec les producteurs de champagne »*. Des actions similaires sont en cours en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Le groupe pharmaceutique Elf-Sanofi, propriétaire d'Yves Saint Laurent, a annoncé qu'il allait faire appel de ce jugement et des astreintes (3 000 F par infraction constatée passé un délai d'un mois). Le coût du lancement de Champagne a été évalué à une centaine de millions de francs pour l'Europe. Les plaignants se sont fondés sur la loi du 2 juillet 1990, qui stipule que *« le nom géographique qui constitue l'appellation d'origine ne peut être employé pour aucun produit similaire, ni pour aucun autre produit, lorsque cette utilisation est susceptible de détourner ou d'affaiblir la notoriété de l'appellation d'origine »*.

La Seita, qui avait utilisé l'appellation Champagne pour des cigarettes, avait été condamnée, en 1984.

A la demande du procureur général Pierre Truche

Paul Touvier pourrait être jugé à Lyon

Pierre Truche, procureur général près la Cour de Cassation, a signé, jeudi 28 octobre, une requête visant au dessaisissement de la cour d'assises des Yvelines et au renvoi de Paul Touvier devant la cour d'assises du Rhône.

Le magistrat a pris cette décision *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*, à la demande de plusieurs parties civiles qui souhaitent voir le procès de l'ancien milicien se tenir à Lyon, d'où il est originaire, de même que les victimes et la plupart des témoins. La chambre criminelle de la Cour de Cassation doit statuer, mercredi 3 novembre, sur ce point. Paul Touvier, qui est accusé d'avoir fait fusiller sept otages juifs à Rillieux-la-Pape, près de Lyon, le 29 juin 1944, est poursuivi pour crime contre l'humanité.

BRÈVES

PRISONS : le personnel pénitentiaire de la maison centrale d'Arles n'assure plus la surveillance minimale. – Les surveillants de la maison centrale d'Arles (Bouches-du-Rhône) ont entamé, jeudi 28 octobre, une grève afin de protester contre l'insécurité de l'établissement. L'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire), qui représente plus de 80 % du personnel syndiqué et qui est à l'origine de cette grève, a décidé, en accord avec la CGT et FO, de poursuivre le mouvement pendant une durée illimitée. Les grévistes demandent notamment le transfert d'un détenu qui, après une altercation avec un surveillant, lui aurait lancé une menace de mort. Les forces de l'ordre ont dû intervenir, dès jeudi, afin d'assurer la surveillance de la maison centrale et de permettre au personnel administratif de rejoindre ses bureaux.

DÉFENSE : les Pays-Bas confirment l'achat d'hélicoptères franco-allemands. – Le Parlement néerlandais a autorisé, mercredi 27 octobre, le projet gouvernemental de commander au consortium franco-allemand Eurocopter dix-sept hélicoptères Cougar, soit la valeur de 1,3 milliard de francs (*le Monde* du 8 octobre). Ce contrat est assorti d'une garantie de rachat de ces « machines » par Eurocopter après une dizaine d'années d'exploitation, de manière à permettre à La Haye de se doter du NH-90, un hélicoptère logistique conçu en coopération par la France, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas. – *(AFP)*.

BIZUTAGE : l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers ne désarme pas sur le bizutage. – S'estimant diffamés par les articles de presse dénonçant les pratiques du bizutage dans leurs centres d'enseignement (*le Monde* du 23 septembre), l'ENSAM, par l'intermédiaire de la société des anciens élèves, menace de *« saisir la justice pour faire cesser la propagation d'informations inexactes au caractère diffamatoire avéré qui portent atteinte à la réputation de leur formation »*. Les anciens élèves rappellent dans ce communiqué leur attachement aux traditions du bizutage, *« une expérience de vie en groupe et de travail en équipe »*. *« Les 25 000 membres que comptent l'association*, poursuit le communiqué, *ont vécu ces traditions, en sont fiers et les revendiquent comme un élément à part entière de leur formation d'ingénieur. »*

NOMINATION : David MacDowell est nommé directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature. – Le conseil d'administration de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), réuni à son siège de Gland (Suisse), le 14 octobre, a désigné le Néo-Zélandais David Mac Dowell au poste de directeur général. David Mac Dowell, actuellement ambassadeur de Nouvelle-Zélande au Japon, a été directeur général du service de protection de la nature en Nouvelle-Zélande, représentant permanent de son pays aux Nations unies, et responsable de l'agence néo-zélandaise d'aide et de coopération. Il prendra ses fonctions de directeur général de l'UICN en avril 1994, lorsque son prédécesseur, le Britannique Martin Holdgate, prendra sa retraite.

OPÉRA DE PARIS : Pierre Bergé estime « normal d'être mis en examen ». – Mis en examen pour l'accident survenu à l'Exposition universelle de Séville lors d'une répétition d'*Otello* en juillet 1992 (*le Monde* daté 24-25 octobre), Pierre Bergé, président de l'Opéra de Paris, précise, dans une lettre qu'il nous a adressée le 25 octobre, qu'il *« trouve parfaitement normal d'être mis en examen »*. *« En effet*, souligne-t-il, *président d'un établissement public, il me semble légitime d'être aux côtés de mes collaborateurs et de manifester ma solidarité avec le personnel de l'Opéra de Paris dans une affaire qui a causé de nombreuses victimes, et notamment un mort. »*

BASKET-BALL : championnat d'Europe des clubs. – Les deux clubs français en lice dans le championnat d'Europe des clubs ont raté leur entrée, jeudi 28 octobre, lors de la première journée des poules demi-finales. Dans le groupe A, Limoges, champion d'Europe en titre, s'est incliné sur le terrain du FC Barcelone, 86-76, après la prolongation. Dans le groupe B, Pau-Orthez a été battu à Istanbul, 81-74.

ECHECS : le championnat du monde FIDE. – Le Russe Anatoli Karpov et le Néerlandais Jan Timman ont fait nulle, jeudi 28 octobre, dans la dix-neuvième partie du championnat du monde d'échecs organisé par la Fédération internationale des échecs à Djakarta. Karpov mène désormais au score par 12 points à 7. Il ne lui manque qu'un demi-point pour décrocher le titre mondial version FIDE.

SPORTS

L'Open de Paris-Bercy

Le tennis dans ses nouveaux meubles

Le mobilier sportif ressemble dans la plupart des cas à du mobilier de cuisine en formica. C'est sans regret qu'on voit rouiller ces objets à l'esthétique aléatoire abandonnés un jour dans un recoin humide de stade. Même les amateurs de reliques sportives de ne s'en soucient guère.

Ils laissent pourrir les bancs de touche sur lesquels se sont reposés les plus grands champions du monde, abandonnent aux oiseaux les perchoirs des plus illustres gloires, regardent brûler les parquets des anciens stades couverts, ignorent les tables de massage, les poteaux de buts, les talenquères... Ces fétichistes ne collectionnent que maillots tâchés de sueur, coupes cabossées, raquettes décordées, skis cassés et autres reliques de leurs idoles.

Martin Szekely estime que le mobilier sportif ne mérite pas tant d'indifférence, sinon d'indignité. Ce designer âgé de trente-huit ans, dont des œuvres sont exposées dans nombre de grands musées, a notamment créé du mobilier urbain pour le société Decaux. Les Jeux olympiques d'hiver d'Albertville lui ont donné l'occasion de dessiner un podium en bois vernis qui a eu un peu plus de caractère qu'un vague assemblage de cubes.

L'Open de tennis de Bercy, qui doit commencer lundi 1er novembre, lui fournit un autre prétexe pour exercer son talent. La tradition du jeu, inventé par le major Wingfield au dix-neuvième siècle, veut que l'arbitre se juche sur une chaise dont le siège culmine à près de 2 mètres, sorte de mirador d'où il peut ainsi avoir une vue périphérique sur les échanges. Sans doute parce qu'à l'époque du major, les premiers surveillants de baignade eurent eux aussi besoin de prendre de l'altitude, la chaise d'arbitre n'a jamais ressemblé à autre chose qu'un ustensile balnéaire. Férus de techniques de pointe, les Américains ont tenté d'imposer le siège élévateur. Ils n'ont guère eu de succès.

L'œuvre de Martin Szekely, elle, devrait en avoir. Au demeurant ce n'est plus une chaise mais un fauteuil que le designer propose aux arbitres, qui ne seront plus prisonniers derrière une méchante tablette. De larges accoudoirs arrondis leur permettront de tenir la feuille de match, les reins soutenus par un siège magistral. La forme d'ensemble, les marches, le socle, le dossier s'inspirent de la trajectoire oblongue des balles de feutre. Pour faire bonne mesure, Martin Szekely a conçu dans le même esprit tout le mobilier de l'aire de repos des joueurs. Même l'énorme logo du commanditaire de l'opération – une marque d'eau minérale pétillante – n'arrive pas à gacher l'ensemble.

A. G.

CONSEIL RÉGIONAL

Avec une enveloppe de 64,2 milliards de francs

Les élus adoptent un plan d'actions prioritaires sur cinq ans

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté, jeudi 28 octobre, le plan régional, qui définit ses priorités pour les cinq prochaines années, par 116 voix (RPR, UDF, Génération Ecologie et une partie des Verts) contre 74 (FN, PC, PS) et 5 abstentions.

Les élus de l'assemblée régionale étaient demeurés discrets depuis l'annonce par Charles Pasqua, au printemps, du débat sur l'aménagement du territoire. Ce long silence a pris fin, jeudi 28 octobre, à l'occasion du débat sur le plan régional. Pour la première fois, le conseil régional décidait de se doter d'un document qui définit les priorités de son action pendant les cinq prochaines années. *«C'est une proposition de synthèse des idées majoritaires dans l'assemblée»*, a déclaré Michel Giraud (RPR), président de la région en le présentant aux élus.

Le plan régional prévoit une enveloppe globale de 64,2 milliards de francs de dépenses, dont 53,7 milliards d'investissements. Son financement repose sur une hausse des prix de 2 % par an, une progression très faible des dotations de l'Etat et un relèvement modéré de la fiscalité (4 % par an sur les taux des cartes grises et de la taxe sur les permis de conduire). Un document qui montre le poids relatif de la participation de l'Etat au prochain contrat de plan, puisque avec 8,9 milliards de francs les subventions publiques ont été sévèrement revues à la baisse par le comité interministériel sur l'aménagement de territoire (CIAT) réuni à Mende au mois de juillet (*le Monde* daté 12-13 septembre).

Le débat a été ouvert par une intervention de Jean-Claude Aurousseau, le préfet de région, qui avait la lourde tâche, pour son premier contact avec l'assemblée, de rassurer les élus sur les intentions du gouvernement. En déclarant *«la France a besoin d'une Ile-de-France forte, comme l'Ile-de-France a besoin d'une France forte»*, M. Aurousseau a adressé un *«message clair»* à la majorité, selon Bernard Lehideux, président du groupe UDF : *«Le CIAT de Mende, la diminution de la DGF, la non-affectation de la taxe sur les bureaux : cela faisait beaucoup de mauvaises nouvelles pour notre région qui subit aussi la crise économique. Le débat Paris-province a pris une tournure insupportable. Et on ne peut que regretter le complexe des nombreux ministres franciliens à être des élus qui défendent leur région.»*

Moins combatifs que leurs collègues de l'UDF, les élus du groupe RPR ont cependant fait entendre leur différence. Robert Pandraud, le président du groupe, n'a pas caché qu'il n'est *«pas tout à fait d'accord avec son ami Charles Pasqua. En matière de compétition européenne, l'Ile-de-France ne boxe pas dans la même catégorie que les autres régions»*. Le Front national, qui voit dans le débat sur l'aménagement du territoire *«la tournée préélectorale du tandem Balladur-Pasqua»*, dénonce la position de l'exécutif qui souhaite que le nouveau projet de schéma directeur (SDRIF) ne soit pas soumis au vote de l'assemblée : *«L'exécutif ne veut pas prendre le risque de voir son entente avec les écologistes éclater.»*

Discussions interminables

Très critiques sur le faible montant des investissements en faveur de l'emploi contenus dans le plan, les élus socialistes se sont livrés à une offensive en règle à propos de l'articulation des débats sur le plan régional, la négociation du contrat de plan et la loi sur l'aménagement du territoire. *«On met la charrue avant les bœufs. La crédibilité du conseil régional est en cause. La décentralisation est bafouée»*, a déclaré Yannick Bodin, président du groupe. Mais Jean-Pierre Fourcade, vice-président (UDF) chargé du plan et des finances, lui a vertement répondu que *«le plan régional ne peut être un moyen d'exécuter le SDRIF»*.

Il existe pourtant des conseillers régionaux satisfaits de la tournure des débats. Les élus communistes, par exemple, qui ont utilisé la tribune du conseil pour faire connaître les revendications du personnel d'Air France. Mais le groupe communiste a lui aussi fait savoir son opposition au nouveau projet de SDRIF : *«La procédure est antidémocratique, étatique et trop centralisée»*.

Malgré leurs réserves sur le manque d'initiatives de la région, leurs inquiétudes sur la méthode qui sera utilisée pour faire passer le nouveau SDRIF, et leurs regrets de ne pas être suffisament consultés dans la préparation de la loi sur l'aménagement du territoire, les présidents des groupes écologistes se sont étonnés *«d'être un peu seuls à défendre les orientations du CIAT de Mende.»*

Ils dressent un bilan positif du début de la mandature et se félicitent de la bonne volonté de l'exécutif à tenir compte de leurs amendements. *«Beaucoup de nos idées sont reprises dans le plan régional»*, explique Dominique Simonnet (Génération Ecologie). *«Nous avons voté avec l'exécutif à chaque fois que nos propositions ont été retenues»*, poursuit Alain Rist (les Verts) qui rappelle tout de même que ses amis n'ont pas accepté le dernier budget rectificatif.

La volonté unanime de tous les groupes de faire fonctionner l'institution régionale n'a pas permis de faire disparaître le malaise ressenti par certains élus devant l'interminable discussion sur le plan régional, alors que tout semblait joué avant le débat.

Il n'y a en effet pas d'alternative à la majorité constituée par l'UPF et les écologistes. *«Les concessions faites par l'exécutif sont trop contradictoires avec les orientations du gouvernement pour ne pas se méfier»*, dit Jean-Luc Bennhamias (les Verts), et Dominique Frager (GE) ajoute : *«On nous fait voter de belles phrases qui ne trouvent pas vraiment de traductions dans les actes.»* C'est aussi le sens de l'avis du Conseil économique et social sur le plan régional. Celui-ci souligne en effet qu'il *«manque d'indications budgétaires précises»* et que *«l'emploi et le développement économique sont insuffisamment pris en compte»*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Les mauvaises surprises du Grand Stade

On savait les élus *«froissés»* par la méthode du gouvernement dans l'annonce de l'implantation du Grand Stade à Saint-Denis. La déclaration à l'Assemblée nationale, deux semaines avant leur vote, de Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, annonçant l'engagement de la région (1) n'explique pas totalement la grogne des élus, en particulier de ceux de la majorité. Les élus RPR et UDF ont cependant voté, avec le groupe communiste et quelques élus GE, la participation du conseil régional aux seules infrastructures qui accompagneront le Grand Stade (par 107 voix contre 37 FN, le PS et la plupart des écologistes s'abstenant). *«La participation de la région concerne uniquement les infrastructures de desserte par les transports en commun et la couverture de l'autoroute A 1 avec les voies latérales, à l'exclusion de tout engagement dans la construction et dans la gestion de l'équipement lui-même et de ses dépendances»*, a une nouvelle fois insisté Michel Giraud.

L'amendement du groupe UDF, sur le plafond de 400 millions de francs à ne pas dépasser par la région, montrait bien que les élus de la majorité n'appréciait guère le choix de Saint-Denis. Officiellement pour des questions d'encombrement de l'autoroute A1, en réalité parce que ce choix de la Seine-Saint-Denis apparaissait à certains comme *«la cerise sur le gâteau»* après les critiques officielles sur le développement de la région.

«Si l'Etat veut un équipement d'intérêt national en Ile-de-France, qu'il en tire toutes les conséquences, y compris financières, mais qu'il cesse de faire appel à nous et de nous faire de mauvais procès sur notre suréquipement», a déclaré Bernard Lehideux, président du groupe UDF.

Les écologistes, les Verts en particulier, ont profité de l'occasion pour déposer un amendement parfaitement contradictoire qui enlevait toute référence au Grand Stade dans l'engagement de la région : *«Il faudra faire toutes les infrastructures prévues à Saint-Denis et même aller au-delà si on veut que le site devienne cette «vitrine de la France» présentable à l'occasion de la Coupe du monde de football. Il faudra également amener le RER à Sénart.»*

L'approbation par le groupe communiste de la méthode du gouvernement dans ce dossier ne pouvait que mettre un peu plus en porte-à-faux Michel Giraud (RPR), président de l'exécutif régional mais aussi ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'un gouvernement menacé par des conflits sociaux. Il s'était prudemment abstenu de se prononcer sur le choix du site du Grand Stade, mais on sait que la majorité du conseil régional penchait pour une implantation à Marne-la-Vallée, qui, parmi de nombreux avantages, avait celui de réserver beaucoup moins de mauvaises surprises sur le financement de l'opération.

C. de C.

(1) Le ministre a d'ailleurs curieusement cité, le 19 octobre, un chiffre de 300 millions de francs donc inférieur à celui de 400 millions de francs envisagé par Michel Giraud.

PARIS

Les ateliers d'animation du musée du Petit Palais

Les enfants découvrent la peinture et l'informatique

Il est difficile d'emmener des enfants visiter un musée, surtout en période de vacances, lorsqu'ils rêvent de jeux à la campagne ou lorsque des affiches de dinosaures tentent de les séduire. Et pourtant, pendant trois jours, deux groupes d'une douzaine de gamins se sont rendus avec enthousiasme au Petit Palais pour y découvrir des peintres allemands des quinzième, seizième et dix-neuvième siècles, et pour y apprendre la composition graphique. Le service culturel du musée, parrainé par la société IBM, a réussi à les passionner pour des ateliers pédagogiques grâce à un savant mélange de contes de fées et d'informatique, sur le thème : *«Preux chevalier, gente dame!»*

Les enfants ont d'abord découvert une quinzaine de tableaux, en écoutant les histoires chevaleresques d'une conteuse et les explications techniques d'une plasticienne. Mais ce qui a séduit avant tout Laurie, Diane, Manuel, Nicolas et les autres, c'est l'ordinateur. Après leur visite des salles d'expositions, ils se précipitent aux ateliers d'informatique, la moitié d'entre eux travaillant sur la création d'image, l'autre sur la création d'un texte.

L'objectif est d'écrire, par groupe de deux, un conte qui doit prendre la forme d'un tableau. Sur l'écran, ils manient avec facilité les éléments intégrés dans une bibliothèques d'image. Diane, dix ans, et Nicolas, huit ans, s'amusent à agrandir les nuages sur une toile du seizième siècle. Diane connaît l'outil informatique, car elle a déjà travaillé sur ordinateur à l'école, tandis que Nicolas, le novice, semble un peu perdu. Mais la petite fille appliquée, prend en main les opérations, ouvrant et fermant des «fenêtres» à l'intérieur du logiciel, déplaçant avec précision la souris.

A côté d'eux, Manuel, douze ans, a déjà adopté le profil de l'informaticien adulte. Les yeux rivés à l'écran, il semble faire corps avec la machine dont il connaît toutes les fonctions. Lorsque son camarade Walid se trompe, il lui explique qu'il faut cliquer sur «restitution», «bascule» ou «sauvegarde». Le jargon informatique n'a plus de secret pour eux. Comme la plupart des enfants de leur âge, ils sont passionnés de jeux électroniques et ont chez eux des consoles vidéo.

Mais ce goût pour l'informatique, ce plaisir de taper sur un clavier et de manier des images sur un écran, ne leur fait pas oublier l'aspect artistique de la démarche. Laurie avoue qu'elle aimerait travailler dans la création artistique et connaît bien les techniques de composition picturale.

La plupart de ces enfants se rendent régulièrement dans les musées avec leurs parents ou en groupe scolaire et s'intéressent à la peinture. Ils apprécient qu'on leur explique les techniques plastiques, d'où l'attrait qu'ils trouvent dans ces ateliers où ils apprennent en s'amusant. L'outil informatique est pour eux un moyen rapide et efficace de comprendre de façon ludique le rôle d'une mise en perspective, d'une palette de couleurs, d'un choix de proportions. Autre expérience que le *game boy* pour une génération de passionnés de jeux vidéo.

C. D.

▶ **Les ateliers pour les 8-12 ans, associant la découverte des œuvres et la recherche plastique, sont programmés les mercredis 10, 17 et 24 novembre au Musée du Petit Palais, avenue Winston Churchill. Renseignements : service d'action culturelle. tél : 42-65-12-73.**

RER : perturbations sur la ligne C. – Le trafic du RER C a été pertubé ces derniers jours et pourrait l'être de nouveau mardi 2 novembre. Mercredi et jeudi, les cheminots de la gare des Ardoines, à Vitry-sur-Seine, ont occupé les voies ferrées à plusieurs reprises pour protester contre le transfert de leurs activités à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire). L'atelier des Ardoines, qui emploie actuellement sept cents personnes, devrait être partiellement transféré entre 1994 et 1998. Quelque cinq cent quarante emplois liés à la révision du matériel des automateurs sont concernés. En revanche, les autres postes, devraient rester à Vitry. Le reclassement des personnels est prévu pour partie à Tours, Périgueux, Bordeaux ainsi qu'en région parisienne.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ADIEU MA CONCUBINE. Film chinois de Chen Kaige, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

LE NOMBRIL DU MONDE. Film français d'Ariel Zeitoun : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-76-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RUPTURES . Film français de Christine Citti : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE SNAPPER. Film britannique de Stephen Frears, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

REPÈRES

ARTS

Des bourses pour aider la création contemporaine

Jean-Jack Salles (RPR), vice-président du conseil régional, ne pouvait rêver cadre plus somptueux que le Musée Rodin pour présenter les lauréats des bourses du Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de 1993. Cinq jeunes artistes (Gotz Arndt, Anne Barbier, Nora Herman, Rémi Polack et Franck Turpin) y ont exposé les maquettes des sculptures retenues par un jury de professionnels. Le conseil leur a attribué en totalité 300 000 francs – chaque artiste recevant une bourse proportionnelle au coût de l'exécution – afin qu'ils réalisent leurs projets.

Les cinq maquettes semblaient sans doute un peu fragiles au milieu des imposants bustes de Rodin, mais cette aide en faveur de la création a le mérite de réaliser le rêve de jeunes artistes : *«J'avais depuis longtemps ce projet dans la tête, mais je n'avais pas les moyens matériels d'aller jusqu'au bout»*, avoue Rémi Polack, auteur de *l'Homme-poisson*. Une fois réalisées, ces œuvres seront exposées par le FRAC en 1995 parmi d'autres acquisitions.

PRATIQUE

Renseignements administratifs par téléphone

Depuis le 22 octobre, les Parisiens et les habitants des Hauts-de-Seine, Seine Saint-Denis et Val-de-Marne qui ont besoin de faire renouveler leur carte d'identité, demander un passeport, obtenir un permis de conduire ou une carte grise, déclarer une association ou aborder un problème de sécurité, peuvent se renseigner en appelant le 36-67-22-22, le numéro d'un *répondeur téléphonique* mis en service par la préfecture de police. Fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il est capable de répondre simultanément à trente correspondants.

Devant les premiers succès de l'opération, il a été décidé de donner des informations sur les concours administratifs et sur les possibilités d'accomplir le service national dans la police parisienne. Répondant de manière précise aux questions, le serveur devrait éviter des déplacements aux milliers de personnes (quatre mille à la seule préfecture de police) qui, chaque jour, interrogent l'administration. En 1992, la préfecture de police de Paris a délivré plus de 168 000 passeports, près de 158 000 cartes d'identité, 363 000 cartes grises et environ 88 000 permis de conduire.

SOCIAL

La préfecture de Nanterre aide les Roumains

Depuis le mercredi 27 octobre, la préfecture des Hauts-de-Seine a mis en place deux lieux d'accueil destinés à informer les Tziganes qui doivent retourner en Roumanie. Quelques dizaines des cent cinquante familles dont le droit d'asile a été refusé et qui doivent quitter la France dans les trois mois se sont déjà présentées dans ces points d'information.

Dans le premier, installé en face de la préfecture, ils sont reçus par des représentants du Secours catholique chargés d'humaniser leur retour, en collaboration avec Caritas Roumanie. Ils leur expliquent dans quelles conditions doit avoir lieu leur rapatriement et répondent à leurs questions. Les Tziganes se rendent ensuite à la préfecture, où l'Office des migrations internationales (OMI) a installé une permanence qui a en charge la partie administrative du dossier et qui accorde des aides financières (environ 12 000 francs par famille).

(«Le Monde-Heures locales» daté 31 octobre-1er novembre, publiera un dossier consacré aux Tziganes).

ARTS

LES MANUSCRITS A PEINTURES EN FRANCE à la Bibliothèque nationale

Trésors cachés

En France comme en Italie, la peinture vit un premier âge d'or à la fin du XVe et au début du XVIe siècle. Mais à contempler aujourd'hui les tableaux, rétables ou fresques exécutés en France à cette époque, on se fait de cet art une idée partiale, voire fausse. La majorité des œuvres françaises ont disparu – effet des guerres, des révolutions et plus encore des modes : le siècle des Lumières fut particulièrement fatal à tout ce qui était «gothique».

Ainsi, de Jean Fouquet, le peintre de Charles VII et de Louis XI, il ne reste pas dix tableaux. En revanche, on dénombre heureusement plus de deux cents œuvres exécutées par cet artiste pour accompagner des manuscrits. Et Fouquet n'est pas une exception.

C'est donc dans les livres qu'il faut découvrir les artistes français de cette période charnière. *«A la différence des Flandres ou de l'Italie, il n'y avait pas, en France, de barrière entre les enlumineurs et les peintres,* explique François Avril, responsable du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale. *Ce sont les mêmes artistes qui expriment les mêmes idées, la même esthétique, dans les œuvres qu'ils peignent sur bois ou sur vélin.»*

Ces livres illustrés ont presque toujours été conservés avec soin, à toutes les époques. Ils se trouvent aujourd'hui dispersés dans les grandes bibliothèques du monde occidental. Pour la première fois depuis les années 50, une sélection, réunie à la Bibliothèque nationale par François Avril et Nicole Reynaud, chargée de mission au département des peintures du Louvre, propose un panorama complet de cet art français.

Ces «illustrations» sont de véritables peintures de poche et la règle qui veut que les œuvres médiocres gagnent à être reproduites tandis que les chefs-d'œuvre y perdent toujours se vérifie une fois de plus. Aucune reproduction imprimée ne peut rendre les nuances, le satiné, le relief, la brillance, et la douceur de ces peintures dont la fraîcheur étonne. Même si l'on sait qu'enfermées dans des reliures elles n'ont pas été soumises à l'action de la lumière, et qu'elle ont échappé, du coup, à l'énergie parfois redoutable des restaurateurs.



« Louis XII sortant d'Alexandrie », de Jean Bourdichon

Une révolution stylistique

L'exposition couvre un petit siècle : 1440-1520. Pourquoi ces dates ? Parce qu'après la guerre de Cent ans, une révolution stylistique éclate en France sous l'influence de la peinture flamande et notamment de celle d'Hubert et de Jan Van Eyck. Les artistes français abandonnent l'univers purement graphique qui étaient le leur. Ils découvrent une nouvelle conception de l'espace moins cloisonné.

Les formes s'y affichent, plus marquées, soutenues par des coloris puissants. Chez Simon Marmion on retrouve le frémissement et le reflet de la lumière sur l'eau, chers aux frères Van Eyck. Et son bleu enfermé dans le lacis d'or d'un manteau (*les Grandes Chroniques de France*), devient presque palpable. Parfois l'influence flamande est détournée. Ainsi cet anonyme angevin (*Psautier de Jeanne de Laval*), qui a repris des compositions que l'on peut identifier (Van der Weyden, Fouquet) mais dont les tons opaques, le jaune d'œuf et le vert, n'appartiennent qu'à lui. Si le maître de Coëtivy illustre *la Divine Comédie*, son style est toujours enraciné dans la tradition nordique. Néanmoins, il offre du Paradis une image renouvelée, avec sa cour céleste disposée en cercles concentriques autour de Dieu, nimbé d'un rouge éclatant.

L'exposition permet de découvrir la singularité de l'école provençale – quasi inconnue, il y a quelques années encore. Là aussi, le dialogue est constant entre enluminure et peinture. A travers les œuvres d'Enguerrand Quarton, l'auteur de *la Piéta* de Villeneuve-lès-Avignon dont *la Crucifixion du Missel* de Jean des Martins nous restitue les formes puissantes. Ou celles de Bathélémy d'Eyck, Flamand égaré à la cour de René d'Anjou, portraitiste sophistiqué (*Portrait de Louis II d'Anjou*) qui a assimilé l'iconographie méditerranéenne (la vierge «byzantine» des *Heures de René d'Anjou*) et évoque poétiquement la société médiévale (*le Livre des tournois*).

La personnalité la plus éclatante de la période 1440-1480 est sans aucun doute celle du tourangeau Jean Fouquet. Seul de ses contemporains à avoir fait le voyage d'Italie, il a assimilé la leçon des Italiens. Il traite, comme personne en France, l'espace et la perspective, tantôt utilisée avec un point de fuite central, tantôt étagée par plans. Il découpe ses paysages par bandes géométriques, sans accidents inutiles, sans anecdotes, avec des horizons qui s'estompent dans le bleu du ciel.

Souvent une tâche blanche au premier plan éclaire l'œuvre. Voici par exemple un cavalier vêtu d'une armure dorée, dont le cheval blanc se cabre sur un fond vert rompu par la ligne verticale des arbres qui rythment le paysage italien (*la Fuite de Pompée*). Dans son *Passage du Rubicon par César*, ce sont les méandres du fleuve qui conduisent l'œil jusqu'à l'horizon où les couleurs se fondent, comme éteintes par la distance. La miniature des *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel*, entièrement bâtie sur les seules nuances du blanc (vêtements, animaux, dallage) donne au peintre l'occasion d'exercer son extraordinaire virtuosité.

A partir de 1480, le vocabulaire italien s'impose. Les grands encadrements d'architecture remplacent les lacis enluminés. Les couleurs s'embrasent. Les tons saturés, souvent bordés de noir, remplacent les demi-teintes. Ce chromatisme violent se retrouve chez Jean Bourdichon (*les Grandes Heures d'Anne de Bretagne*) ou chez son rival Jean Poyet, plus subtil, qui a dû voyager en Italie et voir Mantegna. Avec Jean Perréal, et les effigies de Charles VIII, d'Anne de Bretagne ou du poète Pierre Sala, les portraits s'apprêtent à sortir du livre : ils annoncent déjà ceux de Corneille de Lyon. La peinture va définitivement gagner le chevalet.

EMMANUEL DE ROUX

► **Les manuscrits à peintures en France (1440-1520), galeries Mansart et Mazarine, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Métro : Richelieu-Drouot. Tél. : 47-03-81-26. Jusqu'au 16 janvier 1994. Entrée : 30 F.**

► **Catalogue, 440 pages, 370 illustrations, 350 F, coédition BN/Flammarion.**

► **A voir également, au Musée national de la Renaissance (château d'Ecouen), une exposition sur les Livres d'heures royaux et la peinture de manuscrits à la cour d'Henri II.**

Gros temps au Prado

L'apparition de «gouttières» dans les salles Velasquez, la rumeur sur l'authenticité de trois œuvres de Goya et la brusque démission du directeur du Prado, Felipe Garin, alimentent, à Madrid, une vive polémique centrée sur le célèbre musée. Des œuvres ont dû être décrochées – par précaution –, l'eau ruisselant à travers une verrière. Les responsables du musée démentent l'information lancée par le quotidien *El Mundo* qui affirme que *le Bûcher*, *l'Egorgement* et *le Tercio de piques*, trois petits formats qui doivent être présentés dans le cadre de l'exposition «Goya, le caprice et l'invention», sont des faux. En revanche, ils ont reconnu que ces œuvres faisaient l'objet d'une enquête.

De nombreux journaux lient le soudain départ du directeur du Prado, pour *«fatigue»*, aux relations conflictuelles qu'il entretenait avec le ministre de la culture, Carmen Alborch. Celle-ci critiquait sévèrement sa gestion, et ses projets d'extension avaient subi un coup d'arrêt.

Le Prado a connu ces dernières années une baisse notable de fréquentation. Il a perdu officiellement 30 000 visiteurs en deux ans (600 000 indiquent les syndicats). Son budget, pour 1994, est de 233 millions de pesetas, alors que celui du Centre Reina Sofia (où a été transféré le *Guernica* de Picasso) est de 740 millions de pesetas. Pour son nouveau patron, l'historien et critique d'art Calvo Serraller, le Prado a besoin d'une nouvelle orientation qui pourrait se résumer par *«exposer moins, mais exposer mieux»*. – (AFP.)

CINÉMA

LE NOMBRIL DU MONDE, d'Ariel Zeitoun

Avare, gros et méchant

Bajou veut devenir quelqu'un. Ce gros garçon d'origine modeste n'a d'autre talent que de savoir compter, mais quand on sait compter, lui a dit son père avant de mourir, on n'a jamais faim. Alors, comme il n'hésite pas sur les moyens, il réussira à constituer une des plus grosses fortunes de la Tunisie d'avant l'indépendance.

Il parviendra même, du moins veut-il le croire, à faire le bonheur de sa femme. Contre sa volonté, certes, mais le monde est ainsi fait qu'il convient sans doute de ne pas se montrer trop regardant.

D'un personnage peu sympathique, Ariel Zeitoun s'efforce de faire une figure attachante. Pour cela, il commence par montrer Bajou comme un brave garçon un peu simple, la démarche gauche et la diction hésitante, et dont Michel Boujenah reproduit avec gourmandise les écarts de syntaxe. Mais, à mesure que Bajou ajoute les mensonges aux veuleries, les trahisons aux malversations, les prières hypocrites aux menaces d'intimidation, le malaise s'installe.

Lorsque la femme qu'il a choisie (Delphine Forest) se rit de lui, il l'achète à son père, qui fut son premier patron et dont il précipita la ruine. Comme la belle se montre encore réticente, son père la corrige à coups de ceinturon et fait mine de se jeter sous un train.

Elle épousera Bajou et lui donnera des enfants ; il éloignera d'elle l'homme qu'elle a toujours aimé. Pourtant, affirme le film, qui n'est pas à un truisme près, *«on peut vivre sans pain, mais pas sans amour»*. Alors ? Alors, le film contredit à chaque instant les idées généreuses dont il est saupoudré.

On est prié de s'attendrir sur le personnage non parce qu'il est attendrissant, mais parce que l'auteur et ses interprètes plaident en sa faveur, au mépris de l'histoire qu'ils racontent. Et quand le film veut justifier certaines incohérences, il s'en remet à la voix off, censée exprimer ce qu'il n'est jamais en mesure de montrer. L'histoire de Bajou valait sans doute d'être contée. A la condition de ne pas prendre le personnage pour le nombril du monde.

P. M.

20 ans de cinéma en chiffres

Parmi ses nombreuses singularités cinématographiques, la France est certainement le pays au monde où le contrôle des entrées en salles est tenu avec le plus de précision et de tranparence. Grâce à la vigilance du Centre national du cinéma (CNC), mais aussi, doublant cette surveillance exhaustive et forcément un peu lourde, grâce à la publication quotidienne des résultats, à Paris et en banlieue, film par film et salle par salle.

Publié sous l'égide de l'hebdomadaire professionnel *le Film français*, le bulletin *Ciné-chiffres*, créé à l'initiative des principaux professionnels de la distribution, fournit ainsi au petit matin leurs rations de statistiques à tous ceux que la vie du cinéma en salles intéresse (et qui peuvent s'offrir son onéreux abonnement).

Denis Chateau, l'un des parrains de *Ciné-chiffres*, note à raison que la création du bulletin avait correspondu à la transformation de l'exploitation, avec la disparition du système d'exclusivités, la constitution des grands circuits et la généralisation des multisalles. Il fournit toujours une référence privilégiée pour les stratégies de sortie des films… à condition que les chiffres soient correctement interprétés.

Pour fêter les vingt ans d'existence de *Ciné-chiffres*, *le Film français* publie dans sa livraison du 29 octobre une compilation des données les plus marquantes recueillies au cours des ans, et mises en forme chaque nuit par Louis-Paul Costa, bénédictin du ticket de cinéma.

A côté de records bien connus (*la Grande Vadrouille*, champion indétrôné avec 17,22 millions d'entrées en France, *Rambo 2*, spécialiste inégalé du démarrage en force dans la capitale avec 85 000 entrées, *Emmanuelle*, ses 553 semaines d'exploitation et son record de fréquentation parisienne de 3,270 millions…), d'autres chiffres sont mis en lumière.

Ainsi les 11,477 milliards de billets achetés en France depuis que le CNC s'est avisé de les compter, en 1947 (qui fut d'ailleurs la meilleure année : 423,7 millions de spectateurs hexagonaux, alors qu'on était descendu en 92 à 116 millions), ou les 1,73 million d'entrées enregistrées à Paris dans ce qui fut la meilleure semaine depuis vingt ans dans la capitale, celle du 26 octobre au 1er novembre 1983, quand *le Marginal*, *Papy fait de la résistance* et *le Retour du Jedi* étaient simultanément à l'affiche.

Pour l'occasion, *Ciné-chiffres* s'est aussi livré à un certain nombre de classements, en fonction des résultats obtenus depuis deux décennies. Parmi les maisons de production, Gaumont International (filiale de Gaumont dirigée par Alain Poiré) tient la tête avec 21,6 millions de spectateurs parisiens pour ses 56 films, devant… Gaumont, suivi de Renn (Claude Berri) et des productions Christian Fechner.

Parmi les réalisateurs, Claude Zidi décroche la timbale avec 10,8 millions d'entrées à Paris (grâce à 17 titres), devant Lautner (7,9 millions avec 21 titres) et Lelouch (6,9 millions, 19 titres), mais la meilleure moyenne est pour Francis Veber (3,8 millions en seulement quatre films) devant Jean-Jacques Annaud (5,4 millions en six films).

Les autres champions s'appelant Gérard Oury, Claude Berri, Jean-Marie Poiré, Yves Robert, Bertrand Blier, Bertrand Tavernier, Jacques Deray, Patrice Leconte, Claude Pinoteau et Luc Besson.

Le même exercice appliqué aux comédiens confirme la fin du «star system», au sens où la présence d'une vedette assurerait automatiquement le succès d'un film. Il vérifie aussi la domination des hommes au sommet des préférences du public : Catherine Deneuve, recordwoman avec 9,7 millions d'entrées cumulées depuis vingt ans (en 32 films) ne se classe que huitième, derrière Depardieu (24,8 millions en 59 films), Noiret, Belmondo, Brasseur, Serrault, Trintignant et Pierre Richard, et juste devant Piccoli. Chez les dames, Miou-Miou, Girardot, Huppert et Adjani occupent les autres places d'honneur.

Mais, toutes réserves gardées sur la signification de ces «mises en chiffres», un résultat plus surprenant apparaît avec la meilleure moyenne (nombre total d'entrées divisé par le nombre de films, toujours à Paris et pour la période 73-93) : Jean Reno arrive largement en tête (devant De Funès et Belmondo) chez les messieurs, tandis que Balasko prend l'avantage sur Sophie Marceau et Romy Schneider…

Si la lecture des chiffres quotidiens a transformé quelques milliers d'abonnés en «accros» de *Ciné-chiffres*, n'est-ce pas aussi parce que les records et les hiérarchies sont toujours susceptibles d'être remises en question ?

J-M. F.

CULTURE

La disparition de deux festivals de création

Bordeaux sans Sigma

La Compagnie russe Krasnaïa Presnia ne présentera pas *les Trois Sœurs* au Sigma de Bordeaux (les Parisiens ont plus de chance, ils pourront voir ce spectacle à la Bastille du 16 au 20 novembre ainsi que le *Mariage* de Gogol, du 22 au 24). En revanche, le Cirque Paradi, le Théâtre des Tafurs, et l'Orchestre de jazz d'Aquitaine ont décidé de maintenir leurs spectacles. Mais pour la première fois depuis 1965, Bordeaux vit un mois de novembre sans Sigma. Ainsi en ont décidé les autorités de tutelle, qui n'ont pas voulu éponger un déficit de 3 millions de francs. Ce n'est pas négligeable. Comparé à l'importance de Sigma, c'est peu.

Sigma, dont le budget est de 5,5 millions de francs, a reçu en 1992 950 000 francs du ministère de la culture, 2 740 000 francs de la Ville, 500 000 francs du conseil régional, et autant du conseil général. Or, depuis 1965, toutes sortes d'expériences dans tous les domaines – théâtre, danse, musiques, arts plastiques, et le cinéma depuis l'*underground* allumé jusqu'aux films maoïstes les plus militants – sont passées par Bordeaux, souvent en avant-première. Il y a eu des années légendaires : 1967 avec le Living Theatre et Sylvano Bussotti réunis dans *la Passion selon Sade*, Pip Simons révélé en France avec un *Alice* burlesque autant que sulfureux, le Magic Circus improvisant *Robinson*, et Mike Figgis, et Jan Fabre, Zingaro naissant du Cirque Alligre, la Fura del Baus, et Michael Clark, et l'an dernier Reza Abdoh – qui sera fin novembre aux Amandiers de Nanterre pour le Festival d'Automne.

Car ce festival singulier demeure dans le mouvement. S'il a pu survivre aux changements de mode, aux évolutions des goûts et des besoins, c'est qu'il s'y adapte. Il s'appuie sur une structure pour le moins artisanale, à vrai dire sur le travail et la personnalité d'une seule personne, son fondateur, Roger Lafosse, qui depuis vingt-huit ans parcourt le monde, seul, sans assistants et sans medias. Il s'est constitué un réseau d'informateurs qui ne s'endorment pas.

A partir de là, et en dépit de ses faibles moyens, de la réduction progressive des lieux de représentation et de rencontre, il s'est débrouillé pour chaque année créer l'événement. Il a longtemps été soutenu par la mairie et Jacques Chaban-Delmas. Doit-on mettre en parallèle les méandres de la politique locale et les choix culturels de la municipalité pour expliquer l'interruption de Sigma ? Roger Lafosse ne veut pas se prononcer. On peut se poser la question.

COLETTE GODARD

► Le Cirque Paradi, Chapiteau Esplanade Hangar 5, les 8, 9, 12 et 13 novembre, à 20 h 30 ; les 10, 11 et 14, à 15 heures. Le Théâtre des Tafurs, Forum FNAC Saint-Christoly, du 8 au 13 à 17 h 30 ; les 9 et 12 à 13 heures ; les 10, 11 et 13, à 14 h 30. Orchestre Jazz Aquitaine, au Thelonius, 18, rue Bourbon, le 13, à 22 heures. Tél. : 56-50-39-85. De 50 F à 90 F.

Metz sans ses Rencontres

Les Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, traditionnellement fixées à l'automne, n'auront pas lieu cette année et semblent définitivement condamnées. Ce festival, qui constitue l'émanation du Centre européen de création musicale (le compositeur Claude Lefebvre dirigeait les deux institutions), aurait connu cette année sa vingt-deuxième édition.

Il a été supprimé en raison du désengagement de la Ville de Metz et, à en croire ses responsables, *« sans concertation préalable »* avec eux. Cela, en dépit de l'action menée au cours de toutes ces années – tremplin pour des compositeurs inconnus qui furent ensuite invités partout comme George Benjamin, Pascal Dusapin, Philippe Manoury, Gérard Grisey, – et une fréquentation moyenne de 5 000 personnes, dont un quart âgées de moins de 25 ans, pour quatre jours de concerts annuels.

Financièrement étouffé

Rémi Tritschler, adjoint chargé de la culture auprès du sénateur-maire (CDS) de Metz, Jean-Marie Rausch, fait valoir son *« attachement fanatique »*, et de toujours, à la musique contemporaine. Il dit néanmoins que le public des Rencontres avait *« vieilli »* et qu'avant l'édition de 1991 il avait *« demandé une pause »* pour définir une formule rajeunie. *« Claude Lefebvre et sa collaboratrice Inge Borg sont restés sur leurs positions. Nous avons donc pris la décision de créer une synergie entre plusieurs institutions municipales comme la Philharmonie de Lorraine, l'Opéra-Théâtre, l'Arsenal, afin d'assurer une présence des musiques de notre temps dans notre ville tout au long de l'année plutôt que sur une période restreinte. »*

L'ensemble Musique oblique serait ainsi accueilli en résidence, et tout un travail pédagogique mieux organisé à l'intention d'un jeune public. D'ores et déjà, la contribution des formations spécialisées comme l'Inter-Contemporain, l'Itinéraire, Ars Nova, serait assurée pour six concerts répartis dans l'année, comportant des créations de Thierry Escaich, Pierre Jansen, Philippe Hersant, ceci afin de *« sortir de son ghetto la musique contemporaine »*, à en croire la municipalité.

Réagissant aux propos du sénateur-maire, qui déclarait début octobre que les Rencontres *« ne meurent pas d'un arrêt de subventions mais d'un déficit du public »*, Claude Lefebvre fait enfin remarquer que le festival a, dès l'an dernier, été financièrement étouffé : les subsides de la ville, pour la programmation, sont passés de 450 000 francs à 200 000 francs ; le financement du centre de création de 410 000 francs à zéro.

ANNE REY

DANSE

SECOND PROGRAMME DU BALLET DE FRANCFORT au Châtelet

Tendresse et perversité

Est-ce une tombe, cette trappe rectangulaire ouverte dans un coin du plateau ? On peut y penser. Mais les danseurs qui y descendent – par un escalier dont un miroir rond, posé au bord, reflète les premières marches – en ressortent. Soit par le même chemin, soit à un autre coin du plateau : elle débouche donc sur un souterrain. Ils peuvent aussi s'asseoir au bord, jambes dans le trou, ou simplement s'y engouffrer jusqu'au cou pour observer ce qui se passe. Il y avait déjà, dans *Slingerland*, ces têtes coupées au ras du sol.

Il règne dans ce *Quintett*, dernière création de Forsythe, un climat si puissant, si bouleversant, que notre manie de « comprendre » s'évanouit d'elle-même dès le lever de rideau. Dès la vision de cet *ailleurs* blafard que délimitent simplement deux grands panneaux de soie grise, au fond et côté jardin, et de ces cinq danseurs qui l'habitent : leur seule répartition éclatée dans l'espace, avant qu'ils aient commencé de bouger, suspend déjà les souffles.

Deux filles et trois garçons, des vêtements légers, plutôt des taches de couleur, lie-de-vin, orange, vert bronze. Musique mélancolique, lancinante, de Gavin Bryars : *Jesus'Blood Never Failed Me Yet*, un chant solo de vingt-cinq secondes, soutenu par une harmonie discrète et indéfiniment remis en boucle.

Le pas de deux

Peut-on encore parler de chorégraphie, avec ce que ce mot implique, plus ou moins, de mise en ordre, de plan, de dessin ? Elle existe, bien sûr, mais si secrète sous la liberté apparemment sans limite des corps dans l'espace et le temps.

Poursuivant son exploration des *terrae incognitae* du mouvement, Forsythe s'attache ici particulièrement – à côté des séquences solitaires, successives ou simultanées qu'il a toujours aimées – à réinventer ce qu'on appelle encore le pas de deux : comment se toucher, se tenir, s'enlacer, se repousser, aider l'autre ou le mettre en danger, le délivrer de la pesanteur ou le faire tomber. Il y a dans ces relations beaucoup de tendresse, malgré quelques éclairs d'indifférence ou de perversité. Et tous les cinq membres de ce quintette, dans leur diversité savamment calculée, captivent par leur personnalité autant que par leur danse : Dana Caspersen, qui s'impose de plus en plus au premier plan de la compagnie, Jone San Martin, Stephen Galloway, Jacopo Godani et Thomas MacManus.

Forsythe, après la symphonie en trois mouvements qu'était *Alie/n A (c) tion* (*le Monde* du 23 octobre), nous offre ici un programme « de chambre », d'une cohérence magique bien qu'il réunisse des pièces d'époques différentes. *Quintett* est précédé de *The Vile Parody of Adress* (1988, dix danseurs) et de *Steptext* (1985, quatre danseurs), qui ont pour dénominateur commun Jean-Sébastien Bach : à une fugue du *Clavecin bien tempéré*, jouée par Glenn Gould fait écho la *Chaconne* de la 4e *Sonate pour violon seul en ré mineur*, jouée par Nathan Milstein.

S'il a souvent remanié *The Vile Parody*, Forsythe ne touche plus (jusqu'à nouvel ordre ?) au pur diamant qu'est *Steptext*, lançant dans la nuit ses fulgurances, dansé au paroxysme de la tension et de l'extension par Agnès Noeltenius, Ion Garnika, Thierry Guiderdoni et Marc Spradling.

SYLVIE DE NUSSAC

► Théâtre du Châtelet, place du Châtelet. Métro ou RER : Châtelet-les Halles. Les 29 et 30 octobre, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 190 F.

MUSIQUES

ANNULATION : la chanteuse pakistanaise Iqbal Bano annule son récital à Paris. – Victime d'un léger malaise cardiaque, la chanteuse pakistanaise Iqbal Bano a annulé le concert qu'elle devait donner, samedi 30 octobre, au Théâtre de la Ville à Paris. Iqbal Bano est une des grandes interprètes de *ghazal*, le chant semi-classique inspiré des traditions persanes et de la musique hindoustanie (le *Monde* du 21 octobre). Son concert devait être sa première apparition en France.

► Théâtre de la Ville, tél. : 42-74-22-77.

COMMUNICATION

Les chaînes ne respectant pas leurs engagements

Le Congrès des Etats-Unis se prépare à légiférer contre la violence à la télévision

Trois mois après le sommet de Los Angeles, qui avait vu les représentants des chaînes américaines, des producteurs de programmes, des législateurs et des associations de téléspectateurs déclarer la « guerre » à la violence à la télévision (*le Monde* des 3 et 6 août), le débat a repris de plus belle au Congrès, qui voudrait réglementer, d'une manière ou d'une autre, les scènes de violence sur les écrans. L'attorney general (ministre de la justice), Janet Reno, vient d'apporter son soutien aux propositions formulées en ce sens.

WASHINGTON

de notre correspondante

La promesse faite, en août, par les chaînes de télévision de limiter les images de violence ou, au moins, d'essayer d'en atténuer les effets en prévenant les familles de leur diffusion n'a pas connu, jusqu'à présent, des suites concrètes très probantes. Les élus américains qui avaient exprimé leur scepticisme sur la portée de cet engagement sont donc repartis en campagne : le Congrès examine actuellement trois projets de loi visant à restreindre la violence sur le petit écran, voire à l'interdire aux heures où les enfants sont le plus susceptibles d'en être spectateurs.

Une série d'événements tragiques, ces dernières semaines, a relancé ce débat avec une acuité particulière. Ce fut d'abord ce petit garçon de l'Ohio qui, un soir, mit le feu à sa maison en jouant avec des allumettes. Sa petite sœur périt dans l'incendie. Leur mère attribua aussitôt la responsabilité de ce drame à une très célèbre série de dessins animés diffusée par la chaîne câblée MTV, *Beavis and Butt-Head*, dont les deux « héros », si l'on peut dire, rivalisent d'expertise dans des disciplines aussi ardues que se gratter le nez ou baisser son pantalon. A leurs heures perdues, Beavis et Butt-Head jouent avec des allumettes et regardent des vidéo-clips. On ne saura probablement jamais à quel point l'enfant a réellement été inspiré par ces intéressants personnages, mais MTV a, en tout cas, jugé l'alerte suffisamment chaude pour programmer désormais en fin de soirée cette série jusque-là diffusée à 19 h 30.

Il y eut ensuite le cas de plusieurs adolescents qui voulurent imiter une scène du film *The Program*, de David Ward, dans lequel des joueurs de football (américain), pour mettre leurs nerfs à l'épreuve, s'allongent la nuit en plein milieu d'une autoroute, à même l'asphalte dans le sens de la longueur, défiant les poids lourds et les voitures qui défilent à toute allure le long de leurs corps. Dans le film, les héros se relèvent indemnes. Dans la réalité, Michael Shingledecker, dix-huit ans, ne s'est pas relevé, tué sur le coup, samedi 16 octobre, sur une route de Pennsylvanie. Son copain Dean, dix-sept ans, en est sorti grièvement blessé et un troisième adolescent, joueur de football lui aussi, est paralysé à vie après avoir tenté la même expérience, le même jour, mais à Long Island. Depuis, le producteur de *The Program*, une filiale de Walt Disney Productions, a retiré la scène du film.

Autodiscipline encouragée

Janet Reno, l'attorney general (ministre de la justice), sentait donc probablement l'opinion assez mûre pour hausser le ton, lorsque, mercredi 20 octobre, elle est venue déposer devant la commission du commerce du Sénat, qui étudie trois propositions de loi visant à restreindre la violence à la télévision. La violence que la télévision *« ancre en nous quotidiennement,* a déclaré Mme Reno, *touche au cœur même des valeurs de notre société, de même que l'évolution de notre jeunesse »*.

En encourageant énergiquement l'industrie du spectacle à s'autodiscipliner – faute de quoi le Congrès et l'administration s'en chargeraient directement, – l'attorney general a apporté son soutien à une proposition du sénateur démocrate Paul Simon. Celui-ci suggère que les professionnels du cinéma et de la télévision créent un conseil consultatif chargé d'enregistrer les efforts réalisés par chacun pour réduire la violence offerte aux téléspectateurs, les conclusions de ce Conseil pouvant notamment servir de guide aux parents soucieux de sélectionner les chaînes en fonction de leur niveau de violence (*le Monde* du 6 août). Si d'ici le 1er janvier 1994, aucune initiative n'a été prise dans ce sens, avertit le sénateur, il faudra introduire une législation fédérale.

La menace a été plutôt mal accueillie par les grands journaux, qui y voient une forme de censure et en viennent à se demander s'il faudra gommer soixante-dix ans de cinéma américain. *« La violence est terrible, la réglementation serait pire encore »*, notait samedi le *Washington Post*, se demandant où tout cela va s'arrêter : *« Si l'on s'en prend à la violence, pourquoi pas au sexe ? »*

Refusant le rôle de bouc-émissaire, le chef de l'association des producteurs de cinéma, Jack Valenti, a préféré situer les vraies racines de la violence *« dans l'érosion des valeurs et la désintégration de la famille »*. De toute évidence, le débat sur la violence dépasse le cadre de la télévision, même si les médias ne pourront pas échapper aux questions sur leur rôle : l'un des responsables du *Washington Post*, Richard Harwood, relève par exemple que contrairement à l'impression créée par les grands médias, la criminalité (tous crimes et délits confondus) aux Etats-Unis a baissé de 25 % entre 1973 et 1991, d'après des chiffres du département de la justice.

SYLVIE KAUFFMANN

PRESSE : la rédaction du « Parisien » en grève. – Une grève lancée, jeudi 28 octobre, à l'appel des syndicats de journalistes CFDT, FO et Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) du *Parisien* n'a pas empêché le journal de paraître, mais l'a amputé de ses pages locales. Sur 124 journalistes participant au vote, 79 se sont prononcés pour la grève, 40 contre et 5 bulletins étaient blancs. Ce mouvement est destiné à obtenir la titularisation de deux secrétaires de rédaction dont les contrats à durée déterminée expirent à la fin du mois. Il confirme le mouvement initié mercredi 27 par les trois quarts des secrétaires de rédaction, dont la grève avait déjà entraîné une réduction de la pagination du numéro de jeudi.

PRESSE : l'éditorialiste Daniel Riot démissionne des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. – Daniel Riot, rédacteur en chef adjoint et éditorialiste du quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, a démissionné, jeudi 28 octobre, du journal alsacien. Il a demandé à bénéficier de la clause de cession, ouverte après le rachat en juillet du titre par le groupe Hersant (*le Monde* du 20 juillet). Ce départ est le plus important après celui en septembre de l'ancien PDG des DNA, Jacques Puymartin.

PRODUCTION : TF 1 s'engage à passer 360 millions de francs de commandes à la SFP sur trois ans. – Patrick Le Lay, PDG de TF 1, et Michel Bassi, nouveau PDG de la Société française de production (SFP), ont signé, jeudi 28 octobre, un accord au terme duquel TF 1 s'engage à commander, en trois ans, un volume de chiffre d'affaires global de 360 millions de francs auprès de la SFP. Ce contrat prendra effet le 1er janvier 1994. Il met fin au différend existant entre les deux sociétés, TF 1 n'ayant pas tenu ses promesses de commandes ces trois dernières années (*le Monde* du 15 octobre). Lors de sa démission forcée, le 12 octobre, l'ancien PDG de la SFP, Jean-Pierre Hoss, avait d'ailleurs reproché au ministre de la communication, Alain Carignon, de ne pas l'avoir soutenu *« pour faire respecter les contrats signés »* par TF 1.

Les bourses de New-York, Londres, Francfort, Paris, Hongkong au sommet

Le retour de la bulle financière

■ LA PLANÈTE BOURSIÈRE n'en finit pas d'afficher son optimisme et d'atteindre de nouveaux sommets. Contraste étonnant avec la faiblesse de l'activité économique en Europe. New-York a battu de nouveaux records historiques, au lendemain de la publication de bons indices jeudi 28 octobre, Hongkong vendredi 29 octobre et Londres, Francfort et Paris la semaine dernière. De quoi accréditer la thèse de la renaissance d'une bulle financière.

■ LES PLACES FINANCIÈRES ASIATIQUES, à l'exception notable de Tokyo, affichent les performances les plus impressionnantes. Elles séduisent notamment les investisseurs occidentaux, qui redécouvrent cette région à forte croissance. Avec la meilleure performance mondiale, depuis le début de l'année, des grandes places internationales avec 69,2 % de hausse, la Bourse de Hongkong en est le meilleur exemple. Elle bénéficie en plus des perspectives optimistes de développement en Chine.

■ FAUT-IL CRAINDRE UN RENVERSEMENT DE TENDANCE dans les mois qui viennent ? Le nouveau record de Wall Street, jeudi 28 octobre, va-t-il impliquer une correction rapide qui pourrait s'étendre aux places de l'Europe continentale ? Autant de questions qui divisent les analystes, qui ne se privent pas de regarder derrière eux, notamment en octobre 1987, pour comparer des situations pas forcément comparables.

Il aura fallu à peine deux mois aux marchés boursiers pour digérer la flambée spéculative d'août et atteindre à nouveau des niveaux records. Le sixième anniversaire du krach du 19 octobre 1987 en est passé quasiment inaperçu. Par certains côtés, l'euphorie actuelle n'est pas sans évoquer celle des premiers mois de 1987. En France, le succès – avec plus de 2,8 millions d'actionnaires – de la première grande privatisation du gouvernement Balladur, celle de la BNP, rappelle étrangement l'engouement pour les premières cessions d'entreprises publiques du gouvernement Chirac en 1986 et 1987. Certes, le prix de 240 francs par action BNP a été jugé unanimement *« particulièrement attrayant »* ... mais il n'explique pas tout.

Si le contexte économique est fondamentalement différent, si la croissance a fait place à une récession dont on voit à peine l'issue, une bulle spéculative semble se reconstituer sous nos yeux. Elle provient cette fois de l'afflux de capitaux, un peu partout dans le monde vers les marchés d'actions, faute de réelle alternative de placement. L'immobilier entre à peine en convalescence et la baisse des taux rend les produits monétaires et obligataires de moins en moins attrayants : il ne subsiste que les actions. Un phénomène amplifié par l'importance des liquidités d'entreprises qui n'investissent plus et de ménages qui ne consomment plus.

Ainsi, à l'origine des flambées des places européennes en août et lors des dernières semaines, on trouve, comme sur les marchés asiatiques, des capitaux américains en quête de rentabilité. Les grands investisseurs américains qui par excès de prudence ont raté pour partie la reprise de Wall Street au cours des deux dernières années ne veulent pas connaître pareille mésaventure en Europe.

Un effet d'entonnoir qui semble dangereux parce que le contraste est à première vue saisissant entre les records des places financières et la situation de l'économie réelle. Une dichotomie entre marchés et économie qui, si elle venait à se confirmer, serait, par définition, la preuve de l'existence d'une bulle financière.

De bonnes surprises sur la croissance en 1994

« Les marchés ne font que prendre en compte les perspectives de plus en plus nettes de redémarrage, certes lent mais bien réel, de l'activité au cours des prochains mois », explique Alain Fiorucci, du cabinet de prévisions Soprofi. Le scénario principal des investisseurs est bien celui d'une poursuite de la baisse des taux, entraînant par un effet mécanique une relance de l'activité avec une très forte amélioration de la rentabilité des entreprises. La baisse surprise de ses taux, jeudi 21 octobre, par la Bundesbank, qui s'est propagée à toute l'Europe a bel et bien servi de détonateur. *« Quant au rebond des bénéfices des entreprises l'an prochain, il devrait être d'autant plus fort qu'elles n'ont eu de cesse au cours des derniers mois d'alléger par tous les moyens leurs charges »*, explique un analyste. La mode du *« downsizing »* (amaigrissement) venu des sociétés américaines a traversé l'Atlantique.

« Il peut y avoir des à-coups sur les marchés, mais il peut y avoir également de bonnes surprises l'année prochaine. Le potentiel de croissance en ex-Allemagne de l'Est est considérable et, en France même, nous nous sommes constitués en quelque sorte une épargne de croissance avec notre politique monétaire restrictive et inadaptée », souligne M. Fiorucci. Reste à savoir si les anticipations des boursiers vont se révéler justes.

« De toute façon, la hausse des marchés ne peut se justifier longtemps par la seule absence d'alternative d'investissement. Il faut que l'économie réelle, c'est-à-dire la croissance, prenne le relais, sinon gare. » ! modère Alain Spadone de l'Union bancaire privée à Genève. L'afflux de capitaux, notamment étrangers, sur les marchés européens porte en germe des risques considérables en cas de déception sur l'ampleur du redémarrage en Europe. Une hausse du dollar, à la suite d'une possible remontée des taux américains, pourrait également entraîner des retraits massifs. Enfin, Paris n'est pas à l'abri d'une défiance d'un autre type liée à une contagion de conflits sociaux du type Air France.

L'histoire boursière ne se répète jamais et, au-delà de certaines coïncidences étonnantes, la situation des marchés n'est pas celle de 1987. Il n'empêche que toute déception sur la conjoncture dans les premiers mois de 1994 pourrait déboucher sur des corrections douloureuses.

ERIC LESER

Une nette reprise est attendue aux Etats-Unis

Suite de la première page

Historiquement, les taux sont exceptionnellement bas, inférieurs à 3 % pour le court terme, tournant autour de 6 % pour le long terme (bons à trente ans). *« La chute historique des taux d'intérêt qui a suivi l'annonce de notre plan économique alimente une reprise durable »*, a commenté M. Clinton. La baisse des taux a un autre effet très favorable : elle allège considérablement la charge de la dette publique et permet ainsi une réduction sensible de l'impasse budgétaire.

Le Trésor a fait savoir, jeudi, que le déficit du budget 1993 (celui courant du 1er octobre 1992 au 30 septembre 1993) n'aura été finalement que de 254,9 milliards de dollars (l'équivalent de 4 % du PNB), le plus faible depuis 1990. Le déficit avait atteint, en 1992, un niveau record : 290,3 milliards. L'économie américaine bénéficie ainsi d'un cercle vertueux dans lequel la baisse des taux contribue à la réduction du déficit qui, à son tour, favorise de nouvelles baisse des taux.

De ces conditions (une demande soutenue, des taux faibles...), les entreprises tirent elles aussi largement parti. La publication de leurs profits au troisième trimestre par les sociétés cotées à Wall Street confirme globalement la poursuite de l'amélioration de leur rentabilité. Celle-ci est particulièrement sensible dans le secteur bancaire, mais aussi chez de nombreux industriels (Xerox, Ford, United Airlines...). Tout excitée par cette conjoncture favorable et par la reprise du mouvement des opérations publiques d'achat (avec notamment les deux OPA sur Paramount), la Bourse de New-York poursuit, elle aussi, sa progression après plus de trois années de hausse. Elle a atteint un nouveau record jeudi. Aux Cassandres qui s'inquiètent de la très faible rentabilité désormais atteinte par des actions et d'un prochain krach, les opérateurs new-yorkais rappellent qu'il y a sur le marché d'énormes liquidités disponibles.

« Même si nous avons encore un très long chemin à parcourir et de nombreux emplois bien payés à créer, nous sommes entrés désormais dans une phase plus prometteuse de la reprise », a encore déclaré Bill Clinton. Celle-ci va-t-elle en fait se confirmer ? A l'instar du Conference Board, un organisme patronal d'études, la plupart des conjoncturistes estiment que, au cours du quatrième trimestre 1993, le PNB devrait continuer de croître à un rythme annuel de 3 % à 3,5 %. Pour 1994, les experts sont généralement optimistes. Pour Gail Fosler, économiste en chef du Conference Board, *« 1994 sera la meilleure année depuis 1988 »*.

Quelques indices conduisent cependant à nuancer cet optimisme. L'indice de confiance des consommateurs, rendu public le 27 octobre par ce même Conference Board, marquait pour octobre une nette aggravation du pessimisme des ménages à l'égard de leur situation économique et en matière d'emploi. L'enquête annuelle que réalise Dun et Bradstreet, une société de renseignement commercial, auprès de cinq mille patrons de PMI américaines, et rendue publique le 28 octobre, révèle cette année un pessimisme jamais atteint dans ces milieux au cours des treize dernières années. Les dirigeants des petites entreprises s'inquiètent des hausses d'impôts, de l'alourdissement des charges de santé et d'un accroissement des réglementations. Enfin, dans le cadre de leurs restructurations, les grandes entreprises continuent les unes après les autres à annoncer des réductions importantes d'effectifs. Le taux de chomage en septembre (6,7 % de la population active), ne semble pas devoir baisser dans le court terme. Plus que sur la croissance, l'inflation, le Dow Jones ou le déficit, Bill Clinton sait qu'il sera d'abord jugé sur l'emploi.

ERIK IZRAELEWICZ

Les investisseurs attirés par l'Asie

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Le week-end des 16 et 17 octobre fut mémorable pour les boursiers, plein d'interrogations, certes, mais entièrement consacré à leur triomphe. La presse de Hongkong célébrait la flambée des marchés, s'interrogeant sur sa poursuite, et publiait des photos de jeunes traders, une coupe de champagne à la main, affichant ostensiblement leur satisfaction après une semaine extrêmement lucrative. Dans cette colonie britannique, mais aussi en Thaïlande, en Malaisie, en passant par les Philippines ou Singapour, tout se passe en cette fin d'année comme si les investisseurs avaient subitement redécouvert le potentiel économique de cette région et y plaçaient massivement leurs capitaux. Cet afflux est d'autant plus important que dans le reste du monde, en Europe, au Japon ou aux Etats-Unis, où ils sont déjà très présents, les perspectives de croissance sont moins assurées.

A en croire les différentes opinions émises lors de ce week-end, la dizaine de jours de forte hausse quasi ininterrompue, entraînant des progressions de près de 15 % des marchés, et les sommets sans cesse dépassés, devaient conduire à une pause. Une consolidation d'autant plus nécessaire que les séances suivantes s'annonçaient plus difficiles, marquées par l'anniversaire du krach de 1987. Or il n'en fut rien.

Le désarroi d'une jeune Chinoise

Comme pour conjurer cette secousse qui avait particulièrement ébranlé les Bourses de la région six ans auparavant, Singapour, Bangkok, Manille et Kuala-Lumpur se mirent à égrener des nouveaux records entre le 18 et le 22 octobre, sans oublier Hongkong. Cette place profite en plus du boom économique chinois qui, après une croissance record de 12 % l'an dernier, poursuit sur sa lancée.

L'engouement pour les actions est à la hauteur du désarroi de cette jeune Chinoise qui, lundi 18 octobre, en pleine effervescence du marché, a vu son ordinateur tomber en panne dans la grande salle de cotation de la Bourse de Hongkong. Dans un premier temps, elle tenta de trouver de l'aide auprès de ses voisins, voire de la sollicitude. Mais en vain... Seule face à son problème, elle secoua frénétiquement en tous sens son clavier puis le martela rageusement de ses poings. Ne parvenant à rien, elle se leva découragée et quitta sa place sans un regard pour les quelque trois cents autres intervenants qui ne cessaient de s'activer devant leurs écrans, sur fond incessant de bourdonnement téléphonique.

Après avoir culminé, ce jour-là, à 9 031,13 points, l'indice Hang Seng, le baromètre de la Bourse, s'est maintenu ensuite sous ce niveau, avant de se ressaisir, pour inscrire, comme ses voisines, onze jours plus tard, le 29 octobre, un nouveau record (9 329,09 points), ce qui représente une progression de 69,2 % depuis le début de l'année, soit la meilleure performance mondiale.

Chaudement recommandé par de grandes firmes d'investissements occidentales comme Morgan Stanley aux Etats-Unis, le marché de Hongkong fluctue également au rythme des discussions sino-britanniques concernant le transfert de souveraineté à Pékin en 1997. Pour les investisseurs, toute évolution positive devrait entraîner une nouvelle flambée permettant à l'indice de la Bourse d'atteindre les 10 000 points. A l'inverse..., mais là ils ne préfèrent pas l'évoquer. Toute déconvenue pourrait entrainer un reflux du marché qui a toujours eu pour habitude de réagir très violemment à toute nouvelle, bonne ou mauvaise.

DOMINIQUE GALLOIS

Faut-il craindre un renversement de tendance ?

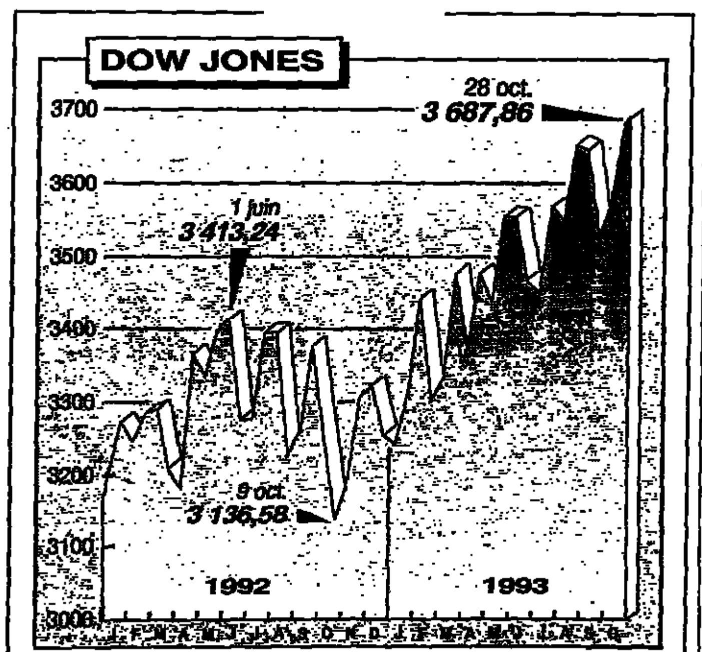
Selon une réflexion prêtée à Mark Twain, octobre est un mois particulièrement dangereux pour spéculer en Bourse. Mais, ajoutait-il, il en est d'autres : juillet, janvier, septembre, avril, novembre, mai, mars, juin, décembre, août et février. Tous les ans, au mois d'octobre, resurgit le fameux syndrome qui correspond à la date anniversaire des krachs de 1929 et de 1987 et, à la même époque, les augures ne cessent de comparer les PER *(price earning ratio)*, c'est-à-dire le rapport cours/bénéfice, à ceux qui étaient constatés à la veille du krach de 1987. Les estimations de bénéfice 1994 sont capitalisées plus de 15 fois à Wall Street et plus de 20 fois à Paris.

Et pour appuyer leurs dires, ils précisent qu'en octobre 1987, à la veille du krach, Wall Street capitalisait 16,9 fois les résultats et Paris 15,4 fois. Mais il faut comparer ce qui est comparable, l'histoire boursière se répète rarement : si l'on était sur un plus haut en 1987, nous étions également en phase de hausse des taux courts. Or, aujourd'hui, la tendance générale est à la baisse des taux courts, ainsi qu'à une baisse des taux longs et à une inflation basse qui a toutes les chances de le rester. Et toutes les places, malgré ce syndrome, ne cessent d'inscrire des records à la hausse depuis des semaines : Francfort a gagné plus de 30 %, Paris près de 20 %, Londres tout comme Wall Street a gagné 11 %. Tokyo quant à elle s'est appréciée de 17 %, mais l'indice Nikkei était à 17 000 points au début de l'année après avoir caracolé à plus de 39 000 points... Toutefois, si une menace devait se profiler, elle aurait toutes les chances de venir d'outre-Atlantique. Les analystes ne se privent pas d'évoquer la progression parallèle du marché d'action et du marché de taux. De là à penser à un krach... En fait, ce que l'on peut craindre de Wall Street, c'est une correction sensible sur un marché qui ne cesse de progresser depuis 1991, principalement en raison de la baisse du loyer de l'argent à court terme.

Il est toutefois sûr qu'une vive correction pourrait, dans un premier temps, toucher les autres places, compte tenu de l'internationalisation des marchés, mais les effets devraient en être limités. Une correction pourrait aussi intervenir en Europe continentale, car les marchés pourraient être déçus par une reprise qui ne serait pas forcément au rendez- vous en 1994. En matière de PER, les estimations pour 1994 sont toutes révisées à la baisse, par rapport à l'année en cours. Ainsi, elle vont de 16 à Paris contre 20 en 1993, 20 à Francfort contre 22, 15 à Londres contre 17, 20 à Milan contre 27.

Dans ces conditions, les marchés sont-ils vraiment déconnectés de l'économie réelle ? Selon les analystes, ceux-ci jouent leur rôle, ils anticipent une reprise. De plus, les liquidités qui ne sont pas investies dans une économie convalescente le sont dans les marchés financiers, ce qui pousse les cours à la hausse.

F. Bn.



Wall Street a battu un nouveau record de clôture jeudi 28 octobre, l'indice Dow Jones s'inscrivant en progression de 0,63 % pour terminer à la cote 3 687,86. Ce nouveau sommet a été atteint en partie grâce aux récents mouvements de baisse des taux en Allemagne et à la détente sur le marché obligataire américain ainsi qu'à des statistiques prometteuses sur la reprise. Le premier record de la Bourse new-yorkaise cette année remonte au 4 février, l'indice Dow Jones s'était alors établi à 3 416,74 points.

Le conflit à Air France

Les grévistes ont voté la reprise du travail

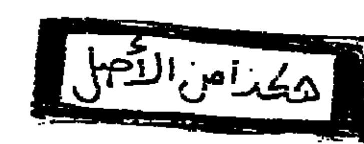
Les personnels d'Air France des service de fret de Roissy et d'Orly, derniers bastions des grévistes, ont voté la reprise du travail, vendredi 29 octobre, lors d'assemblées générales tenues en début d'après-midi et après des discussions avec leurs directions. Christian Blanc, le nouveau président d'Air France, avait rencontré les grévistes dans la matinée. Cette visite aux plus déterminés d'entre eux faisait suite à une première série de rencontres, jeudi 28 octobre, à la direction des opérations aériennes, la division du matériel et les services de l'escale de l'aérogare 2 à Roissy.

M. Blanc a confirmé aux grévistes du fret que le plan de retour à l'équilibre était *« complètement abandonné »*, a indiqué un délégué CFDT, et qu'aucune poursuite judiciaire ni sanctions interne ne serait engagée contre les grévistes tant que des biens n'auraient pas été dégradés. En revanche, le nouveau président d'Air France a affirmé, de source syndicale, que les jours de grève ne seraient pas payés – contrairement aux revendications des grévistes – mais que les retenues de salaires seraient étalés sur plusieurs mois.

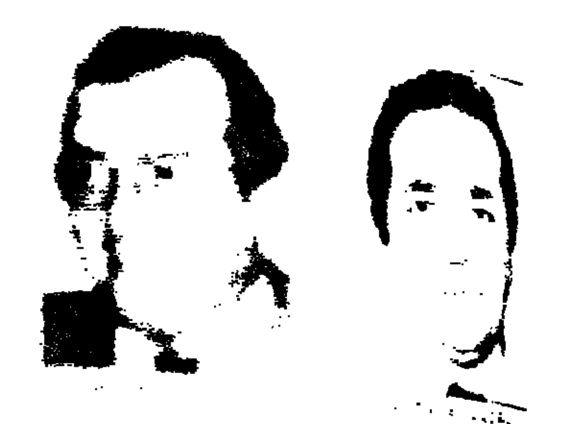
M. Blanc a l'intention de multiplier ces visites sur le terrain pour mieux comprendre l'état d'esprit et les difficultés de l'entreprise. Il se donne une dizaine de jours pour évaluer la situation.

C'est dire qu'il écoutera plus qu'il ne parlera, qu'il refusera de préciser ses orientations et qu'il demandera à ses interlocuteurs syndicalistes de ne pas se contenter de présenter des revendications mais de formuler des propositions. M. Blanc a expliqué à son conseil d'administration qu'il n'avait pas lu le *« plan de retour à l'équilibre »* et qu'il ne le lirait pas... afin de garder l'esprit le plus ouvert possible aux solutions neuves qui pourraient se présenter.

(Publicité)

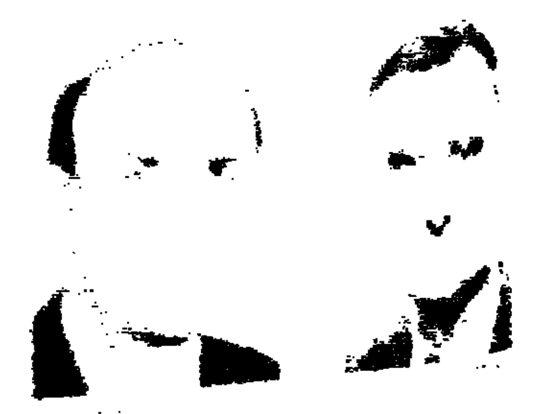


NGAGÉS
JNES :









LES.



FINANCES

Une démarche de l'AFB auprès du ministère de l'économie

Les banques demandent une diminution du taux d'intérêt du livret A des Caisses d'épargne

Les banques commerciales, regroupées au sein de l'Association française des banques (AFB), ont demandé au ministère de l'économie une diminution du taux d'intérêt du livret A, exonéré d'impôt, des Caisses d'épargne, Ecureuil et Poste. Le Crédit agricole et les Banques populaires ont effectué la même demande. Le taux du livret A est fixé à 4,50 % depuis sept ans : le 15 mai 1986, il avait été ramené par Edouard Balladur, alors ministre des finances, de 6 à 4,50 %, après avoir atteint un sommet de 8,5 % à l'automne 1981, époque où l'inflation atteignait 13 %.

A l'origine de ces demandes, on trouve la baisse générale des taux d'intérêt à court et à long terme, qui vient bouleverser la structure, déjà complexe, des rémunérations offertes par les différents placements financiers, complexité aggravée par de fortes disparités de traitements fiscaux. Ainsi, les 6 % nets d'impôt (y compris la prime du Trésor) que rapportent les plans d'épargne logement (PEL) viennent buter sur les 6 % des emprunts d'Etat à dix ans, assujettis à un prélèvement forfaitaire d'un peu moins de 20 %. Cette disparité provoque une ruée sur les plans d'épargne en question, utilisés pour des placements purs, en l'absence de tout projet immobilier. Selon les banques, le maintien du taux du livret A à son niveau actuel bloque une baisse générale des taux de l'épargne *«administrée»* : comptes sur livret des établissements, codevi, etc., face à une inflation qui ne dépasse guère 2 %.

Du côté du gouvernement, notamment au ministère de l'économie, on est bien conscient du problème, mais on cherche à temporiser, tout au moins jusqu'à la fin de l'année, car toute décision sur la rémunération du livret A – surtout une diminution – revêt un caractère politique : c'est toucher à l'épargne populaire.

Deux autres éléments sont à prendre en compte. Le premier est que le rendement du livret A à 4,50 % net d'impôt correspond à un rendement de 5,5 % pour un placement soumis aux prélèvements libératoires de 19,6 %, ce qui est jugé, par certains, trop important pour un produit financier à court terme les obligations étant à long terme. Le second est que ce même livret A est en perte de vitesse. La décollecte, c'est-à-dire l'excédent des retraits sur les dépôts dans les Caisses d'épargne, atteint en ce moment une quarantaine de milliards de francs, en diminution toutefois sur les 52 milliards de francs de l'an dernier. Cette décollecte a tari les ressources dont disposait traditionnellement la Caisse des dépôts pour financer le logement social, laquelle a dû les remplacer par des expédients, à savoir l'utilisation de remboursements de prêts consentis antérieurement aux HLM et la vente sur le marché de créances sur ces mêmes HLM.

Le phénomène a été provoqué par la concurrence des sicav monétaires, qui ont littéralement siphonné les livrets A, avec la complicité des guichets de ces mêmes Caisses d'épargne, anxieux de distribuer, eux aussi, les sicav «maison», d'un rendement double. Or, aujourd'hui, un autre phénomène risque de se produire. Le rendement des sicav monétaires est passé, en moins d'un an, de plus de 10 % à 6,5 % – pour un dépôt effectué aujourd'hui, du fait de la baisse des rémunérations offertes par les produits à très court terme entrant dans le portefeuille de ces sicav (bons du Trésor, billets de trésorerie, etc.) –. Si on retranche de ce taux 1 % de frais de gestion annuels et le prélèvement forfaitaire de 19,6 %, on obtient pour les particuliers un rendement égal à celui du livret A, et qui pourrait même lui devenir nettement inférieur si les taux à court terme revenaient des 6,50 % actuels à 5 % au même mois l'an prochain. Une belle occasion de se remplumer pour le livret A. Mais, d'un autre côté, une réduction d'un point sur le livret A diminuerait de 7 milliards de francs les intérêts versés par la Caisse des dépôts sur les 700 milliards de francs qui sont confiés par les Caisses d'épargne, et qu'elle a employés à financer le logement social. Une telle économie n'est pas mince et mérite réflexion.

D'une manière plus générale, la diminution du loyer de l'argent en France pose le problème d'une meilleure hiérarchisation de la rémunération de l'épargne en fonction de sa durée et du rétablissement de la «prime d'immobilisation» traditionnelle. Si l'inflation est de 2 % et le rendement des obligations à dix ans de 6 %, quel devra être le taux d'intérêt accordé pour un placement de quelques semaines ou de quelques mois? Si on respectait l'écart de deux points avec les obligations en vigueur autrefois, ce taux ne devrait pas dépasser 4 %, surtout net d'impôt : aux Etats-Unis, il est bien tombé à 3 %.

FRANÇOIS RENARD

Vives réactions face à la volonté de «recentrer» la Caisse des dépôts

Après la publication en début de semaine (*le Monde* du 28 octobre) par l'Association française des banques (AFB) d'un texte intitulé «La Caisse des dépôts, une institution à réformer», les réactions se font vives. En demandant aux pouvoirs publics un *«recentrage»* d'une Caisse des dépôts présentée comme un *«Etat dans l'Etat»* bénéficiant *«d'un statut exorbitant»* et *«échappant à tout contrôle»*, l'AFB a mis le feu aux poudres.

A défaut d'être perçue comme un apport désintéressé au débat, la prise de position des banques françaises a le mérite de le mettre sur la place publique. C'était, semble-t-il, en partie le but recherché afin notamment de forcer la main aux pouvoirs publics, alors que le projet de loi sur la réforme de la Caisse est à l'étude avant d'être présenté au Parlement lors de la session de printemps. Les banques ont clairement le sentiment que la réforme de la Caisse qui figurait en bonne place dans la déclaration de politique générale du premier ministre Edouard Balladur, le 8 avril, pourrait être vidée de sa substance. Elles craignent la persistance de ce qu'elles nomment des distorsions de concurrence.

La polémique n'est d'ailleurs pas liée aux critiques sur le statut et le contrôle d'une institution financière née il y a cent soixante-dix-sept ans. Elle tient à la volonté affichée des banques françaises de voir l'Etat céder les participations majeures de la Caisse (dans la Caisse nationale de prévoyance, dans le Centre national des caisses d'épargne, dans le Crédit local de France et dans ses filiales «industrielles» d'aménagement du territoire). Si l'AFB s'en défend, il s'agit bel et bien d'un projet de démantèlement.

La Caisse des dépôts ne s'y est pas trompée, qui dans un communiqué vengeur met en avant que de *«nombreux éléments constitutifs de la Caisse n'ont de sens que parce qu'ils travaillent ensemble... et ne sont pas susceptibles d'être découpés, dispersés, rétrocédés à volonté sans être considérablement affaiblis ou risquer de disparaître»*. Les politiques à leur tour montent au créneau comme le député RPR du Val-d'Oise Jean-Pierre Delalande, président de la commission de surveillance parlementaire de la Caisse des dépôts qui déclare : *«La réforme de la Caisse est une affaire trop sérieuse pour être traitée à l'emporte-pièce, de manière sommaire et quasi idéologique.»*

BATIMENT

Pour encourager l'activité

Les professionnels se mobilisent pour la réhabilitation des logements

Six fédérations professionnelles du bâtiment et du logement ont uni leurs voix pour demander, jeudi 28 octobre, une augmentation des crédits prévus dans le budget 1994 pour l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), qui aide les propriétaires-bailleurs effectuant des travaux de réhabilitation dans leurs logements afin de les louer.

Avec le logement social, le secteur de la réhabilitation est le seul à se bien porter en ce moment, alors que tout le reste de l'immobilier est en crise. L'ANAH, qui connaît un grand succès depuis que son champ d'action a été élargi il y a dix-huit mois, fait l'objet de demandes accrues de subventions : depuis la fin septembre, ses crédits sont épuisés à 96 %, malgré les 300 millions supplémentaires que l'actuel gouvernement lui a alloués cette année dans le cadre du plan de soutien du bâtiment du printemps dernier.

CEE

A l'ouverture du sommet européen

Bruxelles touchée par une vague de grèves

Le sommet européen du vendredi 29 octobre s'ouvre dans une capitale belge en pleine effervescence sociale. Des grèves et des manifestations sont prévues pour protester contre le *«plan social»* du gouvernement.

BRUXELLES

de notre correspondant

A l'appel de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB), syndicat dans la mouvance socialiste et majoritaire en Wallonie, des grèves et des manifestations auront lieu contre un *«plan global en faveur de l'emploi, du redressement de la compétitivité et de la viabilité de la Sécurité sociale»* préparé par le gouvernement. Les transports seront touchés, ce qui promet de beaux embouteillages pour les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze. Seul un service minimum sera assuré par l'agence de presse Belga et les chaînes de radio et de télévision nationales. Un paradoxe, après le battage fait autour de ce sommet par la Belgique, chargée de la présidence tournante de la Communauté.

A l'origine de l'agitation, il y a le *«pacte social»* proposé par le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, pour essayer de concilier lutte contre le chômage, réduction des charges salariales, flexibilité de l'emploi et diminution des dépenses de Sécurité sociale.

L'état de grâce créé dans le royaume par les manifestations unitaires à la mort de Baudouin Ier permettait au premier ministre d'espérer réussir dans la mission difficile qu'il s'était assignée. L'idée du gouvernement était de parrainer une concertation entre partenaires sociaux sans imposer ses propres vues. Après de longues tractations entre patrons et syndicats, force fut de constater un désaccord persistant sur le partage des sacrifices à consentir. La Confédération des syndicats chrétiens (CSC), majoritaire en Flandre, se disait prête à faire des concessions. Mais la FGTB a quitté la table des négociations.

Fédéraliser la protection sociale

Constatant le blocage, le gouvernement a décidé de prendre les choses en main, parlant d'un *«plan»* social et non plus de *«pacte»*. Un communiqué publié à l'issue du conseil des ministres, le 26 octobre, dramatise résolument la situation : *«Nous traversons la crise économique la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale.»* Des mesures de *«sauvegarde de la compétitivité»* des entreprises belges seront étudiées par les ministres et *«l'emploi sera stimulé par une réduction du coût du travail qui sera rendue possible par un financement alternatif de la Sécurité sociale»*.

Jusqu'à présent, celle-ci était financée par des cotisations et par des subventions de l'Etat, en hausse constante. Il est maintenant question d'un *«prélèvement»*, c'est-à-dire d'un impôt, déguisé ou non. Cela au risque de raviver les doléances de certains Flamands qui se plaignent déjà de *«payer pour les Wallons»* et qui demandent la *«fédéralisation»* de la Sécurité sociale, un des derniers symboles de la solidarité et de l'unité nationales.

Très pris par la préparation du conseil européen, le gouvernement de coalition a reporté à la semaine prochaine les premières discussions du plan entre ses ministres sociochrétiens et socialistes. Ces derniers, surtout les francophones, risquent d'avoir des états d'âme au sujet des projets du social-chrétien flamand Dehaene. En principe, la FGTB n'a pas de liens directs avec le PS, mais les militants et la clientèle du parti et du syndicat sont souvent les mêmes. Certains élus socialistes appellent d'ailleurs à la manifestation de vendredi.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

INDICATEURS

CEE

■ **Inflation : – 0,1 % en septembre.** – Le taux d'inflation annuel dans la CEE s'est établi à 3,3 % en septembre contre 3,4 % en août et 4 % en septembre 1992, a indiqué jeudi 28 octobre Eurostat, l'office des statistiques de la Communauté. La hausse des prix s'est ralentie en septembre par rapport au même mois de 1992 dans huit pays sur douze de la Communauté. Seuls la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg et la France ont vu leur taux d'inflation augmenter. Le taux annuel le plus faible est obtenu au Danemark avec une hausse des prix de 1,2 %.

BRÉSIL : les investisseurs étrangers pourront acquérir 100 % des entreprises privatisées. – Un décret-loi provisoire du président Itamar Franco, publié jeudi 28 octobre, autorise les investisseurs étrangers à acquérir jusqu'à 100 % des actions ordinaires avec droit de veto des futures entreprises privatisées. Mais il réserve au pouvoir exécutif le droit de limiter leur part à moins de 100 %. Ce décret-loi exclut du processus de privatisation les sociétés d'économie mixte qui relèvent, aux termes de la Constitution, de l'Etat.

DÉMOGRAPHIE

La France hors d'âge

III. – *Un concept à repenser*

Le «vieillissement» démographique, qui a profondément modelé la répartition des richesses au sein de la société française («le Monde» du 28 octobre), n'épargne pas le monde du travail, qui a exclu prématurément nombre de salariés, sans pour autant intégrer suffisamment de jeunes («le Monde» du 29 octobre). Aujourd'hui, de plus en plus de sociologues et de chercheurs considèrent que le concept actuel de vieillissement doit être repensé.

«Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, le vieillissement est avant tout un problème de gestion politique et sociale. La difficulté de sa mesure provient de la fixité du seuil retenu. Or celui-ci a perdu toute pertinence scientifique. Déjà, au XVIIIe siècle, la vieillesse était censée débuter à soixante ans. C'était aussi l'avis de Cicéron !». Dans un récent essai fort bien argumenté (1), Patrice Bourdelais, historien et chercheur au CNRS, s'étonne que *«l'on présente encore, comme il y a deux siècles, des statistiques et des travaux sur la vieillesse dès soixante ans alors que ce parallèle est démenti par les faits biologiques et sociaux»*.

Cet anachronisme *«contribue à prolonger l'association entre vieillesse et retraite»* et trahit *«une conception très étriquée de l'avenir, issue de l'hypothèse sous-jacente de permanence des conditions de santé comme du rôle économique et social des différents groupes d'âge»*. En prenant pour référence l'âge auquel une personne peut espérer, en moyenne, vivre encore dix ans, le chercheur s'est livré à un calcul original. Il en conclut que la proportion d'individus concernés était à peu près la même en 1982 que pendant les années 50 et 60. *«L'indicateur synthétique de l'âge de la vieillesse»* – seuil théorique de l'entrée dans la vieillesse – serait ainsi passé, pour les hommes, de 63 ans en 1957 à 67 ans et demi en 1985 et, parallèlement, de 68 ans à 74 ans pour les femmes. Quant à l'INSEE, elle a mis au point un indicateur voisin (*«l'espérance de vie sans incapacité»*) qui, au cours de la dernière décennie, aurait progressé de trois ans et s'établirait à 63,8 ans pour les hommes et 68,5 ans pour les femmes.

«L'obsession du vieillissement, que la politique de l'emploi valide jusqu'à l'absurde en écartant les salariés de plus en plus tôt, a joué un rôle essentiel dans la propagande mobilisatrice des énergies natalistes mais aussi dans la lenteur de la prise de conscience du changement récent de la réalité de l'âge de la vieillesse», assure Patrice Bourdelais. Qui ne constate en effet que les capacités physiques de la majorité des sexagénaires et septuagénaires de 1993 sont bien supérieures à celles de leurs prédécesseurs? La meilleure illustration de cette distorsion est l'apparition du concept de «quatrième âge» par opposition au «troisième âge».

La prise en charge de la dépendance

Aujourd'hui, la catégorie des «plus de soixante ans» recouvre effectivement deux générations. Les jeunes retraités se caractérisent par un comportement économique très actif. Au CREDOC, on observe que les 61-70 ans traversent une *«phase de rattrapage»* : plus disponibles, ils partent plus souvent en voyage (ils représentent 23 % du marché du tourisme) et adoptent des comportements de consommation assez peu éloignés des catégories plus jeunes qu'eux. Ainsi, les responsables commerciaux de Renault furent plutôt surpris de constater que plus du quart des premiers acheteurs de la Twingo, un modèle de véhicule résolument anticonformiste, avaient plus de soixante ans.

Au-delà de soixante-dix ans, les comportements sont moins dynamiques et, progressivement, se dessinent les risques de *«dépendance»*, autrement dit de perte d'autonomie physique. C'est à partir de cet âge que les enjeux du vieillissement se posent avec la plus grande acuité. Pourtant, si chacun sait que le pourcentage des plus de 70 ans devrait passer de 11,4 % de la population en 1990 à plus de 20 % en 2040, la prise en charge de la dépendance reste largement inorganisée en France, alors que parmi les 540 000 personnes âgées accueillies dans des institutions, quelque 330 000 sont dépendantes de l'aide d'un tiers pour effectuer les gestes essentiels de la vie courante.

Dans vingt ans, la population des personnes de plus de soixante-quinze ans aura augmenté de 40 %. Même si, au cours des dix dernières années, l'espérance de vie (72,9 ans pour les hommes et 81,1 ans pour les femmes) a augmenté de deux ans et demi, c'est-à-dire moins vite que *«l'espérance de vie sans incapacité»*, le rapport «Santé 2010» (2) – réalisé sous l'égide du Commissariat général au Plan – souligne que *«la prise en charge de la dépendance sera une question centrale pour le système de santé dans les vingt ans qui viennent»*. Celui-ci, ajoutent aussitôt les experts du Plan, *«y est mal préparé»*. Seule la moitié environ des personnes dépendantes, ou très dépendantes, vivent en dehors de leur domicile, et les structures d'accueil destinées au «quatrième âge» sont notoirement insuffisantes.

Les départements versent une allocation compensatrice, sous condition de ressources, qui mobilise quelque 10 milliards de francs par an, mais aucune prestation nationale n'existe à l'heure actuelle. Ainsi, les catégories à revenu intermédiaire ne peuvent ni bénéficier des aides sociales ni disposer des moyens de s'offrir un hébergement dans les résidences gérées par des organismes à but lucratif. De même, le rapport relève que *«la charge que représente la dépendance pour les familles est mal relayée par le système social»* et que *«la déresponsabilisation de certains proches à l'égard de leurs parents très âgés signale les difficultés de la solidarité collective»*.

Après les tentatives de son prédécesseur, le gouvernement d'Edouard Balladur a l'intention de déposer, lors de la session parlementaire de printemps, un projet de loi qui devrait, selon Simone Veil, ministre des affaires sociales, *«privilégier les prestations en nature par rapport aux prestations en espèces»*, en facilitant le maintien à domicile.

Alors que la CEE a fait de 1993 *«l'année européenne des personnes âgées et de la solidarité des générations»*, n'est-ce pas aussi plus particulièrement envers les plus âgés, dont les moyens financiers sont généralement inférieurs à ceux des retraités plus jeunes, que devrait jouer cette solidarité? C'est l'avis de plusieurs associations de retraités qui proposent qu'une augmentation de leur cotisation d'assurance-maladie permette de financer une meilleure prise en charge de la dépendance. Pour l'instant, ce phénomène est – économiquement mais aussi du point de vue humain – essentiellement à la charge des 50-60 ans, que la sociologue Claudine Atias-Donfut qualifie de *«génération charnière»*. *«Ils ont encore des enfants à charge, compte tenu des problèmes d'entrée dans la vie active, et sont également sollicités par leurs propres parents»* ... qui entrent dans la *«vraie vieillesse»*.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Patrice Bourdelais, *l'Age de la vieillesse*, éditions Odile Jacob, 440 pages, 160 francs.

(2) Santé 2010 (Commissariat général au Plan), La Documentation française, juin 1993, 151 pages, 90 francs.

FIN

VIE DES ENTREPRISES

Volkswagen propose 30 000 suppressions d'emplois... ou la semaine de quatre jours

FRANCFORT

de notre correspondant

On avait vu Daimler-Benz : 40 000 suppressions d'emplois à venir. Voici connu le chiffre de Volkswagen : 30 000. On mesure l'ampleur de la saignée que les groupes allemands opèrent pour assurer leur compétitivité à l'avenir. Volkswagen a calculé qu'il n'aurait plus besoin en 1995 que de 72 000 personnes en Allemagne contre 103 000 aujourd'hui. Aux 18 000 départs déjà annoncés pour l'an prochain, il en ajoute donc 13 000. A l'étranger, les coupes seront du même ordre.

Comme le Land de Basse-Saxe, où se trouve le siège de Wolfsburg, est un actionnaire de poids (17,6 %) et qu'il défend l'emploi chez lui, comme les licenciements sont très chers et comme le chômage technique envisageable coûterait finalement 25 000 marks par an par ouvrier, la direction a cherché avec le conseil d'entreprise une solution très originale dans le partage du travail. Elle propose d'abord un passage de 36 heures à 28,8 heures de travail sur quatre jours mais avec une réduction proportionnelle de la paie, soit 20 %. Les usines continueraient de tourner sur cinq jours. Ensuite, le temps de travail sur l'année serait flexible. Les ouvriers jusqu'à trente ans pourraient disposer de périodes longues pour des vacances ou des programmes de formation. Enfin, les plus de cinquante ans pourraient obtenir une réduction du temps de travail quotidien.

Pour la direction de l'entreprise, il n'y a pas d'autre alternative : ou les syndicats acceptent ce plan de réduction du temps de travail ou les 30 000 licenciements seront effectifs. Les syndicats ont fait savoir leur vif intérêt mais refusent la coupe de 20 %, impossible à supporter par les bas salaires. Le débat qui s'ouvre permettra de connaître au bout du compte le nombre d'emplois sauvés. La souplesse d'adaptation du syndicat IG Metall et des salariés allemands eux-mêmes à ce qui peut devenir le « *modèle Volkswagen* » sera déterminante.

E. L. B.

« Reclassement interne »

Altus Finance cède la Banque Colbert au Crédit lyonnais

Altus Finance, désormais filiale à 99 % du Crédit lyonnais, a cédé à sa maison-mère la banque Colbert. Dans le cadre d'une opération qualifiée de « *reclassement interne* » par le Crédit lyonnais, les actions Colbert détenues par Altus ont été vendues – pour un prix non précisé – à Abacus, filiale à 99,9 % du Lyonnais, qui regroupe ses participations bancaires.

« *Nous venons juste de céder* [la Banque Colbert] *à son prix de revient au Lyonnais* », précise le président du directoire d'Altus Finances, Claude-Eric Paquin, dans un entretien à paraître samedi 30 octobre dans la publication spécialisée *le Journal des Finances*.

La Banque Colbert a été créée en décembre 1992 afin de regrouper un ensemble de petites banques, la plupart dans une situation difficile. Il s'agissait de la Bafip, de la banque Saga, d'Alter Banque, d'Altus patrimoine gestion et d'une partie d'International bankers. Le résultat de l'exercice 1993 devrait être à l'équilibre après une perte de 18 millions de francs au premier semestre. En phase de restructuration, Colbert avait perdu 295 millions de francs l'an dernier. La Banque Colbert cotée sur le marché à règlement mensuel dispose pourtant de 3 milliards de francs de fonds propres. Le reclassement intervient alors que la rentabilité d'Altus finance s'est fortement dégradée. La contribution d'Altus au résultat du Crédit lyonnais pour les six premiers mois de l'année a été négative de 308 millions de francs.

Dans une interview au quotidien suédois « Dagens Nyheter »

Les présidents de Renault et Volvo réaffirment que la fusion doit précéder la privatisation

Après l'association des petits actionnaires suédois et certains syndicats, Fond 92-94, un fonds de pension suédois, a annoncé jeudi 28 octobre qu'il voterait *non* à la fusion entre Renault et Volvo. La plupart des actionnaires *institutionnels* se mettent à douter à leur tour et convoquent des assemblées générales extraordinaires avant le vote des actionnaires de Volvo le 9 novembre.

« *La fusion entre Renault et Volvo est une condition à la privatisation de l'entreprise.* » Dans une interview au principal quotidien suédois, *Dagens Nyheter*, jeudi 28 octobre, Louis Schweitzer, président de Renault, et Pehr Gyllenhammar, président de Volvo, ont réaffirmé qu'il n'était pas envisageable que la privatisation de Renault précède la fusion des deux constructeurs automobiles. De plus en plus d'actionnaires de Volvo demandent pourtant la mise en place d'un tel scénario pour donner leur accord à la fusion. Jeudi, Fond 92-94 (2,5 % des droits de vote) a pris position contre. Parallèlement, Fourth Fund Managing Board, le principal actionnaire de Volvo, après Renault, avec 7,5 % des droits de vote, décidait de convoquer une assemblée extraordinaire de ses membres le 3 novembre. La plupart des autres actionnaires institutionnels ont décidé de faire de même.

En Suède, on estime que l'issue du scrutin du 9 novembre sur le projet de fusion se fait de plus en plus incertaine. En France, dans l'entourage du ministre de l'industrie, la confiance continue de régner : « *On n'est pas trop inquiet ; l'assemblée sera peut-être houleuse, mais la fusion sera adoptée* », estime-t-on.

Pourtant cette affaire n'est pas sans rappeler celle qui secoua Volvo en mai 1978. Un accord avait alors été conclu entre des investisseurs norvégiens, dont l'Etat et Volvo. Les Norvégiens devaient acquérir 40 % du capital de Volvo et parallèlement Volvo se voyait autorisé à participer aux prospections de pétrole en mer du Nord, sur le socle continental norvégien. Salué de tous côtés dans un premier temps, cet accord n'avait finalement pu aboutir faute d'un vote favorable des actionnaires, déjà hostiles à la vente de leur fleuron industriel à un étranger, pourtant scandinave. A l'époque, M. Gyllenhammar avait retiré le projet cinq jours avant l'assemblée générale des actionnaires. « *Les deux affaires sont différentes*, soutient M. Gyllenhammar dans le quotidien suédois. *Mais le rapprochement est utilisé par les adversaires de l'accord avec Renault qui aiment à dramatiser les choses. Je n'ai aucun intérêt aujourd'hui à faire de la psychologie. Ce que je peux faire, c'est expliquer les avantages de l'accord avec Renault. Un aspect qui a disparu d'un débat émotionnel.* »

ANNIE KAHN

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RESULTATS

OLIPAR réduit sa perte au premier semestre. – Le groupe Olipar, holding de Christian Pellerin, a enregistré au premier semestre 1993 une perte consolidée de 58 millions de francs, a indiqué le groupe jeudi 28 octobre dans un communiqué, contre une perte de 761 millions de francs au premier semestre 1992. Le groupe avait indiqué en août avoir enregistré une nette chute de son chiffre d'affaires semestriel, ramené à 64,3 millions de francs contre 173,9 MF. Les comptes semestriels d'Olipar en 1993 ont intégré proportionnellement ceux de Lucia, dans laquelle le groupe a vu sa participation ramenée de 62,1 % à 38,6 %, alors que les comptes du premier semestre 1992 avaient intégré globalement Lucia.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE WELLCOME : hausse de 46 % du bénéfice annuel. – Le groupe pharmaceutique britannique Wellcome, qui commercialise notamment le Retrovir (AZT) utilisé dans la lutte contre le SIDA, a annoncé jeudi 28 octobre, une hausse de 46 % de son bénéfice imposable annuel, à 667 millions de livres (5,8 milliards de francs) contre 457 millions un an plus tôt. Pour l'exercice terminé en août, le chiffre d'affaires a augmenté de 20 % à 2,04 milliards de livres, contre 1,69 milliard un an plus tôt.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS : perte nette de 940,5 millions de francs au premier semestre – Le Comptoir des Entrepreneurs (CDE), institution financière spécialisée dans l'immobilier, a enregistré lors des six premiers mois de l'année une perte nette consolidée (part du groupe) de 940,5 millions de francs, à la suite d'un important effort de provisionnement de 1,313 milliard de francs. Cette perte est presque aussi importante que celle subie par le groupe sur l'ensemble de l'année dernière – 1,046 milliard – qui avait rendu nécessaire le plan de sauvetage en cours, piloté par la Banque de France et le ministère des Finances.

COOPERATION

GROUPE PANTIN : recherche de partenaires. – Le groupe Pantin appartenant à la famille Haegel et qui contrôle la Française de Meunerie et les Malteries Franco-Belge, « *a des contacts depuis plusieurs mois avec certains groupes industriels présents dans ses métiers, en vue d'étudier avec eux l'opportunité d'éventuels accords de coopération ou de rapprochement* ». Dans un communiqué, vendredi 29 octobre, ce groupe précise qu'aucune décision n'a été prise. Depuis plusieurs jours, des rumeurs circulent affirmant que plusieurs firmes s'intéresseraient au numéro deux français de la meunerie et de la malterie. Les Grands Moulins de Paris (filiale de Bouygues) ont affirmé « *ne pas être intéressés* » par une éventuelle reprise. « *En tant que leader du secteur de la meunerie, le groupe n'est pas indifférent à la restructuration de la profession* », a simplement déclaré un porte-parole. En 1992, le Groupe Pantin a enregistré une perte nette (part du groupe) de 92,1 millions de francs, due principalement à sa filiale Française de Meunerie, pour un chiffre d'affaires de 2,85 milliards.

CRISE

KREMA : manifestations à Montreuil contre la fermeture. – Une délégation, conduite par le député-maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis), Jean-Pierre Brard (communiste critique), s'est rendue mercredi 27 octobre à Matignon pour porter un texte demandant au gouvernement de s'opposer à la fermeture de l'usine Kréma Hollywood, implantée dans la commune, et au licenciement de ses 269 salariés. Ce texte, adopté à l'unanimité par l'ensemble des élus réunis en séance extraordinaire et approuvé par les quelque 400 Montreuillois qui avaient répondu à l'appel au rassemblement de M. Brard, a été remis à un conseiller technique du Premier ministre. En décidant « *d'interpeller solennellement le gouvernement* », la municipalité espère que l'Etat se décidera « *enfin à agir* » et réussira « *à faire entendre raison au groupe Philip Morris* ». La fermeture de l'usine Kréma de Montreuil et le transfert, prévu en juillet, des activités de production à Saint-Genest (Vienne) annoncé en septembre 1992 par la direction du groupe Kraft general foods France, filiale de la multinationale américaine Philip Morris, est, de l'avis du député maire Jean-Pierre Brard, « *un coup sévère porté à l'économie de la ville* ». – *(Corresp).*

EMISSION

BSN lance un emprunt convertible pour financer sa politique d'expansion. – BSN a annoncé, mardi 26 octobre, l'émission prochaine d'un emprunt convertible en actions d'un montant minimum de 3,5 milliards de francs afin de financer sa politique d'expansion en Europe et en Asie. Depuis le début de l'année, le groupe d'Antoine Riboud a investi 7 milliards de francs dans des acquisitions, notamment le rachat de Volvic (4 milliards), celui de 10 % du groupe fromager italien Galbani (1,4 milliard) et diverses acquisitions en Asie et Pacifique. Les obligations sont émises au prix de 1 015 francs et portent un taux d'intérêt de 3 % l'an. Elles assureront un taux de rendement actuariel de 5,25 % l'an compte tenu d'une prime de remboursement de 2,25 %. Cette prime capitalisée annuellement sera payable au moment du remboursement final en cas de non conversion. L'emprunt est émis pour une durée de 8 ans environ et sera remboursé en totalité le 1er janvier 2002.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 octobre ↑ La reprise se confirme

L'ascension de Wall Street a impressionné la Bourse de Paris, qui, vendredi 29 octobre, confirmait la reprise enregistrée in extremis la veille. En hausse de 0,46 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard un gain de 0,39 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises poursuivaient leur progression en s'inscrivant en hausse de 0,64 %.

Le marché était stimulé par les chiffres du commerce extérieur français. En juillet, l'excédent commercial a atteint 10,4 milliards de francs à la suite notamment d'une baisse des importations, un signe de l'état de faiblesse de l'économie. Mais le premier ministre restait confiant. Il a déclaré jeudi soir que les premiers frémissements favorables étaient perceptibles au sein de l'économie française. La Bourse américaine a à nouveau pulvérisé un record à la suite notamment de l'annonce d'une hausse de 2,8 % de la production industrielle au troisième trimestre, un chiffre qui confirme que la reprise est bien là.

Les opérateurs attendent pour la journée la publication du taux de chômage en France pour le mois de septembre.

L'annonce d'une hausse sensible des résultats semestriels de Via Banque, la veille, entraîne une avance sensible du titre : + 7,4 % à 406 francs dans un marché actif de 94 000 titres. 1,2 % du capital du groupe ayant déjà changé de mains. Skis Rossignol montent de 6,5 % et Olipar de 4,9 %. Baisse de 3 % de Poliet et de 3,5 % de Dynaction.

NEW-YORK, 28 octobre ↑ Nouveau record

Wall Street a battu un nouveau record jeudi 28 octobre, mais n'a pas réussi à se maintenir au-dessus de la barre des 3 700 points, brièvement dépassée en cours de séance. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 687,86, en hausse de 23,20 points, soit une progression de 0,63 %. Les échanges ont été fournis, avec quelque 299 millions d'actions traitées. Les hausses ont été plus nombreuses que les baisses : 1 145 contre 859, et 649 actions sont restées inchangées.

Le principal baromètre de Wall Street avait entamé la séance en hausse sous l'effet d'une progression de 2,8 % du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre aux Etats-Unis, a indiqué Hugh Johnson, responsable des échanges chez First Albany. L'annonce en début de journée d'une perte réduite de GM au troisième trimestre a également encouragé les investisseurs, a ajouté M. Johnson. Selon lui, des achats sur programme informatique ont pris le relais, permettant au Dow Jones de dépasser pour la première fois les 3 700 points en cours de séance.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est revenu à 5,94 % contre 6 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 27 octobre	Cours du 28 octobre
Alcoa	68 1/2	67 5/8
ATT	56 7/8	57 3/4
Boeing	37 1/4	37 5/8
Chase Manhattan Bank	32 5/8	33 1/2
Du Pont de Nemours	48 1/2	47
Eastman Kodak	58 3/4	63 5/8
Exxon	65 5/8	66
Ford	60 1/4	63 1/8
General Electric	97 3/8	96 7/8
General Motors	46 7/8	49
Goodyear	44 7/8	44 3/4
IBM	45	45 3/4
ITT	92 7/8	93
Mobil Oil	81 5/8	81 1/2
Pfizer	61 7/8	61 5/8
Schlumberger	62 1/2	62 5/8
Texaco	67 1/2	67 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	148 3/4	153
Union Carbide	19 1/2	19 1/2
United Tech.	62 1/4	62 3/8
Westinghouse	14 1/2	14 1/2
Xerox Corp.	70 5/8	76 3/8

LONDRES, 28 octobre ↑ Progression

En baisse depuis le début de la semaine, les valeurs ont légèrement remonté jeudi 28 octobre à la Bourse de Londres, l'élan donné par Wall Street dans l'après-midi permettant de contrebalancer l'effet de la forte baisse des actions du groupe pharmaceutique Wellcome. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 8,7 points, soit 0,3 %, à 3 163 points après avoir oscillé toute la journée autour du point d'équilibre. Le volume des échanges a été important avec 735,8 millions d'actions échangées contre 711,4 millions la veille.

La tendance a été fortement affectée par la chute de 91 pence des actions Wellcome, à 712 pence, qui a fait reculer le Footsie d'environ 5 points. L'indice a toutefois été encouragé par la bonne tenue du marché à terme et par le départ positif de Wall Street après la hausse de 2,8 % en rythme annuel du PIB (produit intérieur brut) américain au troisième trimestre.

Les investisseurs ont réagi négativement aux prévisions du président de Wellcome qui attend une activité difficile sur plusieurs marchés. Le groupe n'avait pas surpris en annonçant une hausse de 46 % de son bénéfice imposable pour l'exercice terminé en août, un résultat attendu par les analystes.

VALEURS	Cours du 27 octobre	Cours du 28 octobre
Allied Lyons	5,88	5,91
BP	3,37	3,45
BTR	3,76	3,71
Cadbury	4,83	4,83
De Beers	13,83	13,60
Glaxo	6,80	6,90
GUS	6,31	6,33
ICI	7,06	7,17
Reuters	16,40	16,30
RTZ	6,76	6,82
Shell	7,08	7
Unilever	11,38	11,38

TOKYO, 29 octobre ↑ Hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse vendredi 29 octobre, l'indice Nikkei progressant de 223,52 points, soit 1,1 %, pour terminer la séance à 19 702,97 points. Le volume des échanges s'est sensiblement étoffé, passant de 236 millions de titres, la veille, à 280 millions.

Des opérateurs ont attribué cette importante hausse au retour à la normale après la confusion provoquée depuis mardi par la cotation de l'East Japan Railway (JR East) et à la réaction des investisseurs à la forte baisse de jeudi.

L'action JR East a clôturé vendredi à 520 000 yens, en baisse de 5 000 yens sur jeudi mais en hausse de quelque 34 % sur son prix d'émission de 308 000 yens. Mercredi, elle avait atteint son plus haut niveau à 613 000 yens, provoquant d'importantes prises de bénéfices.

VALEURS	Cours du 28 octobre	Cours du 29 octobre
Ajinomoto	1 360	1 380
Bridgestone	1 340	1 360
Canon	1 480	1 490
Fuji Bank	2 330	2 390
Honda Motors	1 570	1 590
Matsushita Electric	1 440	1 470
Mitsubishi Heavy	645	675
Sony Corp.	4 860	4 920
Toyota Motors	1 840	1 880

CHANGES

Dollar : 5,8625 F ↓

Vendredi 29 octobre, le deutschemark progressait à 3,5012 francs à l'ouverture du marché des changes parisien contre 3,4965 francs jeudi soir (3,5006 francs cours indicatif Banque de France), tandis que le dollar ouvrait à 5,8625 francs contre 5,9090 francs au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	28 oct.	29 oct.
Dollar (en DM)	1,6869	1,6753
TOKYO	**28 oct.**	**29 oct.**
Dollar (en yens)	108,45	108,23

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 oct.) ...... 6 13/16 % - 6 15/16 %
New-York (28 oct.) ...... 3 1/16 %

BOURSES

	27 oct.	28 oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	607,54	601,97
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 192,02	2 195
NEW-YORK (*indice Dow Jones*)	27 oct.	28 oct.
Industrielles	3 664,66	3 687,86
LONDRES (*indice « Financial Times »*)	27 oct.	28 oct.
100 valeurs	3 154,30	3 163
30 valeurs	2 383,60	2 393,50
Mines d'or	221,30	226,50
Fonds d'Etat	102,98	102,65
FRANCFORT	27 oct.	28 oct.
Dax	2 043,08	2 038,46
TOKYO	28 oct.	29 oct.
Nikkei Dow Jones	19 479,45	19 702,97
Indice général	1 602,39	1 630,59

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,8590	5,8620	5,9085	5,9135
Yen (100)	5,4082	5,4135	5,4685	5,4760
Ecu	6,6892	6,6956	6,6801	6,6900
Deutschemark	3,5005	3,5020	3,5022	3,5056
Franc suisse	3,9626	3,9674	3,9836	3,9901
Lire italienne (1000)	3,5966	3,6008	3,5778	3,5843
Livre sterling	8,7159	8,7234	8,7485	8,7528
Peseta (100)	4,3691	4,3747	4,3391	4,3481

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 5/16	2 7/16	2 3/16	2 5/16
Ecu	7 1/4	7 3/8	7 3/16	7 5/16	6 7/8	7
Deutschemark	6 1/2	6 5/8	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16
Peseta (100)	9 3/8	9 11/16	9 3/16	9 1/2	9	9 3/8
Franc français	6 13/16	7	6 5/8	6 13/16	6 1/4	6 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 29 OCTOBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,63 % (2209,90)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Sicav (sélection) 27 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 28/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8580	5,9090	5,60	6,10
Ecu	6,6795	6,6950	—	—
Allemagne (100 dm)	349	350,0600	336	359
Belgique (100 F)	16,1390	16,1590	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	310,7700	311,7200	299	320
Italie (1000 lires)	3,6045	3,5975	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	86,6800	86,8700	82	93
Irlande (1 iep)	8,2400	8,2580	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,6880	8,7295	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4970	2,4450	2,88	3,09
Suisse (100 f)	395,8100	396,3000	382	404
Suède (100 krs)	72,1600	72,3300	68	77
Norvège (100 k)	80,0800	80,2300	76	85
Autriche (100 sch)	49,6080	49,7880	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3745	4,3755	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,3750	3,4000	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4497	4,4742	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,3916	5,4401	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 28/10
Or fin (kilo en barre)	69800	69700
Or fin (en lingot)	69500	69750
Napoléon (20f)	400	399
Pièce Fr (10 f)	380	365
Pièce Suisse (20 f)	403	404
Pièce Latine (20 f)	397	400
Souverain	502	510
Pièce 20 dollars	2430	2560
Pièce 10 dollars	1230	1230
Pièce 5 dollars	725	795
Pièce 50 pesos	2610	2800
Pièce 10 florins	425	416

Matif (Marché à terme international de France)
28 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 259 082

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,22	127,56	123,94
Précédent	128,22	127,62	123,92

CAC 40 A TERME
Volume : 50 344

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2196,50	2211,50	2225
Précédent	2189	2203	2217

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Véronique HODOUL
et
Pierre RACCURT,
sont heureux de faire part de la naissance de

Delphine,

le 21 octobre 1993.

9, rue Général-Beuret,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

Maud, Marion, Guillaume, Clément, Matthieu, Manuel, François, Sébastien, Adrien, Pierre, Gabilon, Bénédicte et Camille,
souhaitent toto pectore à leur papy

Charles HENRY,

un très bon anniversaire.

Décès

– Le conseil municipal de Châteauneuf-le-Rouge

a la profonde tristesse d'informer que les obsèques de

M. le doyen Fernand BOULAN,
maire de Châteauneuf-le-Rouge,

auront lieu en l'église de Châteauneuf-le-Rouge, le samedi 30 octobre 1993, à 10 h 30.

Afin de permettre à ses amis de lui rendre un dernier hommage, une chapelle ardente, corps présent, sera dressée dans la salle voûtée du château, dès le vendredi 29 octobre, à partir de 13 h 30, sans interruption jusqu'à l'heure des obsèques, le lendemain.

– Le président de l'université Aix-Marseille-III
Et le doyen de la faculté de droit et de science politique,
Les présidents honoraires de l'université,
Les vice-présidents, doyens et directeurs d'UFR,
Le secrétaire général,
Les membres des conseils d'administration,
Les personnels enseignants, administratifs, techniques et de gestion,

ont le regret de faire part du décès, le 26 octobre 1993, au Caire, du

professeur Fernand BOULAN,
professeur agrégé des facultés de droit,
directeur honoraire de l'institut
de sciences pénales et de criminologie,
doyen honoraire,
vice-président de l'université,
directeur du centre
de droit pénal international
et de criminologie comparée,
docteur *honoris causa*
de l'université de Chuo (Japon),
chevalier des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre national
du Mérite italien.

(Lire ci-dessous.)

– Josiane Sarfati,
née Cohen,
et Albert Sarfati,
Jacques et Michelle Cohen,
Frédérique et Jean-Jacques Seror,
Michèle Sarfati,
Pascale et Maurice Marthoud,
Sandra et Marc Cohen,
Murielle et Pierre-Emmanuel Bec,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Berthe DERAI,
veuve Cohen,

le 27 octobre 1993.

L'enterrement a lieu le 29 octobre 1993, à 14 h 30, au cimetière de Garches (Hauts-de-Seine).

58, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Friedrich-Joachim Rohde,
Mme Jean-Pierre Mahaim,
ses filles,
Ivan Mahaim,
Eric et Laurence Rohde-Gallot
avec Juillette,
Pascal Rohde,
Pierre et Mahboub Mahaim
avec Raphaël,
Olivier et Caroline Rohde
avec Boris,
Nicolas Rohde,
Etienne et Elisabeth Rohde-Lalanne
avec Lola,
ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
Les familles Debû, Bousser, Pigelet, Bridel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DEBÛ-BRIDEL,

survenu le 20 octobre 1993, à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Il a rejoint

Marie-Adélaïde DEBÛ-BRIDEL,
née Plazanski,
(1898-1961),

son épouse.

Ses obsèques ont eu lieu le 27 octobre, à Courteilles (Eure), dans l'intimité familiale.

Debû-Bridel-Mahaim,
15, rue des Barres,
75004 Paris.
Mme *F. Rohde,*
22 *bis,* rue du Pont-Louis-Philippe,
75004 Paris.

Jacques DEBÛ-BRIDEL,
écrivain et journaliste,
membre fondateur du Conseil national
de la Résistance,
ancien sénateur,
ancien vice-président
du conseil général de la Seine,
ancien conseiller municipal de Paris,
ancien directeur des informations
de Radio-Monte-Carlo,
coprésident de l'Association
des combattants de la Résistance,
ancien vice-président de la Société
des gens de lettres,
président d'honneur
de France Terre d'asile,
membre du club de l'Appel
du 18 juin 1940.

Commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille du combattant volontaire.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et le personnel de l'association France Terre d'asile (FTDA),
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur président d'honneur,

Jacques DEBÛ-BRIDEL,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,

survenu le 20 octobre 1993, à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 27 octobre, à Courteilles (Eure).

Jacques Debû-Bridel, membre du Conseil national de la Résistance (1943), ancien sénateur, présida, avec fougue et enthousiasme, mais aussi avec résolution et vigueur, l'association France Terre d'asile pendant ses dix premières années (1971-1981) au cours desquelles furent notamment mis en place un dispositif national de centres d'hébergement pour les réfugiés et assuré l'accueil des réfugiés venant du Chili et du Sud-Est asiatique.

(Le Monde *du 26 octobre.)*

– Verrières-le-Buisson.

Claude, Jean-Luc,
Muriel et Stéphane Mathieu,
ont l'infinie douleur de faire part de la mort de leur fils et frère,

Gaël MATHIEU.

– Daniel Bullot,
son époux,
Thierry Marty-Lavauzelle,
Arnaud Marty-Lavauzelle,
Zvonimir et Sylvie Blatnik,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Hugo Curletto,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Daniel BULLOT,
née Nadine Roux

survenu à Paris, le 27 octobre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 16, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris-14e, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

295, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Marie-Claude,
son épouse,
Lucienne, Francis, Emmanuel
et Sophie,
ses enfants,
Jérôme et Raphaëline,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Léo HAMON,
ancien ministre,
vice-président du comité parisien
de la Libération,
ancien sénateur de la Seine,
ancien député de l'Essonne,
professeur émérite
à l'université Paris-I,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,

survenu à Paris, le 27 octobre 1993.

La levée du corps aura lieu le mercredi 3 novembre, à 9 h 45, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, Paris-5e, suivie de l'inhumation, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

– Le directeur du département de science politique de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants et le personnel administratif,
ont le regret de faire part du décès de

M. Léo HAMON,
professeur émérite.

(Le Monde *du 29 octobre et lire page 10.)*

– Romain et Marion Van Den Daelen,
ses petits-enfants,
Et Mlle Anne Rochard,
M. et Mme Claude Petit
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Goutanier
et leurs enfants,
ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène VAN DEN DAELEN,
née Couve,

survenu le 27 octobre 1993, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Petit-Montrouge, place Victor-Basch, Paris-14e, métro Alésia.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 13 h 30, au cimetière ancien de Saint-Maur (Indre).

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons en faveur de ses petits-enfants peuvent être adressés au docteur Claude Petit, 107, rue de Sèvres, 75006 Paris.

9, rue Gustave-Lebon,
75014 Paris.

– Mme Edmond Amar,
sa fille,
Mme Nicole Lionnet,
Mme Laure Amar,
Mlle Hélène Amar,
ses petites-filles,
Alexis Armanet,
Agnès Lionnet,
Marc Lionnet,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme René MAYER,
officier de la Légion d'honneur,

en son domicile le 25 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées à Paris, le 27 octobre 1993.

Maison Garcia,
64250 Aïnhoa.
2, rue de Rochefontaine,
91910 Saint-Sulpice-de-Favières.

– Les familles Maysseng, Bajon, Fourcade, Cantegril,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MAYSSENG,

à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Sernin de Toulouse, le vendredi 29 octobre 1993, à 10 heures.

55, rue Roquelaine,
31000 Toulouse.

Anniversaires

– Le 31 octobre 1983,

ANNICK

s'en allait.

Nous serons au cimetière parisien d'Ivry, à 14 heures, le 31 octobre 1993 (latérale 4, transversale 2).

Amis, musique, messages, textes, souvenirs, sourires bienvenus.

Hovelaque-Tosi.

– Il y a un an, le 31 octobre 1992,

Simone BLAIS

nous quittait.

Ses enfants et petits-enfants associent à sa mémoire

Roger BLAIS (†),

qui l'avait précédée le 6 août 1992, et

Jane BLAIS (†),

le 29 janvier 1990.

– Il y a cinquante ans, le 30 octobre 1943, mon grand-père,

Daniel ENOCH,
éditeur de musique,
administrateur de la SACEM,
chevalier de la Légion d'honneur,
soixante et onze ans,

et ma grand-mère,

Anna ENOCH,
née Mapou,

soixante-cinq ans,

arrêtés par la police française, internés au camp de Drancy sous administration française, livrés aux nazis pour le seul fait d'être juifs, furent gazés à Auschwitz avec le soixante et unième convoi parti de France (mille juifs, cent vingt-cinq enfants, quarante-deux survivants).

Ces crimes sont inoubliables.

– Chambéry. Grenoble.

Le 28 octobre 1984,

Alain GUEZ,
docteur en physique,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Tué dans un attentat au Caire

Fernand Boulan, un spécialiste de la «victimologie»

Le corps de Fernand Boulan, le juriste français tué mardi soir 26 octobre dans l'attentat du Caire, a été rapatrié jeudi 28 à bord d'un avion d'Egyptair. Le président égyptien Hosni Moubarak a exprimé ses *«profonds regrets»* et sa *«grande tristesse»* pour la mort de l'ancien doyen de la faculté de droit d'Aix-Marseille, dans un entretien publié jeudi à Paris par *Libération*.

NICE

de notre correspondant régional

Assassiné, mardi 26 octobre, au Caire – où il participait à un colloque – Fernand Boulan, ancien doyen de la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix-en-Provence, était un pénaliste de réputation internationale. Né à Marseille, le 18 août 1939, il avait effectué tout son cursus universitaire à Aix-en-Provence. D'abord avocat au barreau de cette ville, il avait opté, définitivement, pour la carrière d'enseignant en 1971, date à laquelle il avait obtenu un doctorat en droit privé. Après sa nomination comme professeur agrégé, en 1973, il avait fait des séjours à la Réunion et à l'île Maurice. De retour à Aix-en-Provence, il avait exercé, sans interruption, de 1978 à 1989, les fonctions de doyen de la faculté de droit et de vice-président de l'université d'Aix-Marseille-III avant de prendre la direction du centre de recherches de droit pénal international et de criminologie comparée. Membre de plusieurs associations internationales, il était, notamment, vice-président de la société des criminologues de langue française et délégué, pour la France, auprès du Conseil de l'Europe, de l'association internationale de droit pénal. Plus particulièrement intéressé par le droit pénal international et se définissant comme *«un universitaire très proche de la pratique judiciaire»*, il était partisan de la création d'un tribunal international chargé de juger les crimes contre l'humanité. Il avait également axé ses recherches sur la «victimologie», l'étude du rôle des victimes dans les crimes et délits à laquelle il avait apporté sa contribution dans l'une de ses dernières publications. M. Boulan, qui était fréquemment consulté sur des textes de loi d'origine gouvernementale ou parlementaire, était rédacteur en chef, depuis 1992, de la *Revue internationale de droit pénal*, diffusée, en français et en anglais dans soixante-six pays. Il avait, également, en préparation, un manuel de droit pénal spécial.

Maire (UDF-PR), depuis 1983, de Châteauneuf-le-Rouge, petite commune de la périphérie aixoise, et ami de longue date de Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional de PACA, il envisageait de s'engager activement dans la vie politique. Après un échec honorable aux dernières élections législatives, il devait être candidat aux prochaines élections européennes.

Sa disparition a été douloureusement ressentie à Aix-en-Provence où, sur proposition du doyen de la faculté de droit, Christian Louit, son nom devrait être prochainement donné à un nouvel amphithéâtre de l'université d'Aix-Marseille-III.

G. P

MÉTÉOROLOGIE

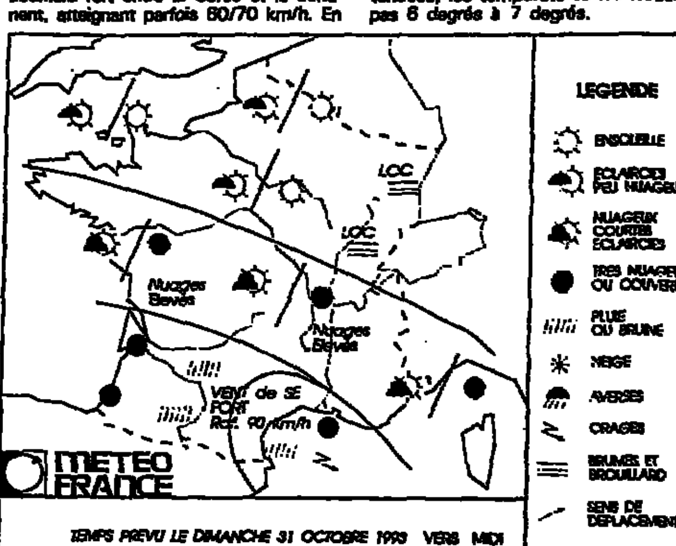
Samedi. Soleil au Nord, amélioration au Sud. – Au nord de la Loire, la matinée sera brumeuse, et quelques brouillards tarderont parfois à se dissiper dans les vallées du Nord-Est et du Centre-Est. De même, des bancs de nuages côtiers circuleront le matin sur les régions situées en bordure de Manche. Ensuite, le temps sera très bien ensoleillé sur la majorité des régions.

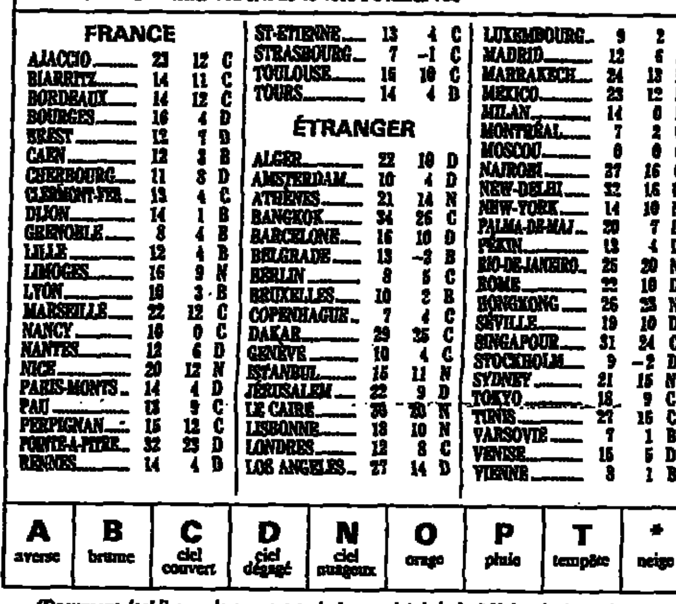
La région Languedoc-Roussillon conservera un temps couvert et faiblement pluvieux toute la journée. Le vent marin soufflera jusqu'à 60 km/h en pointes sur le littoral. L'autan soufflera également assez fort sur la région Midi-Pyrénées.

Sur les autres régions de la moitié sud, les nuages seront prédominants le matin ; ils donneront quelques ondées orageuses sur la Corse, et le vent d'est soufflera fort entre la Corse et le continent, atteignant parfois 60/70 km/h. En cours d'après-midi, le temps s'améliorera, et quelques éclaircies se développeront sur le quart sud-ouest. En revanche, le ciel sera très bien dégagé dès la mi-journée, sur les régions plus à l'est, du Limousin aux Alpes et à la Provence.

Les températures relevées au lever du jour seront toujours fraîches. Elles seront comprises entre 1 degrés et 4 degrés en général au Nord, entre 6 degrés et 10 degrés au Sud. Elles seront parfois plus douces le long des côtes, avec 8 degrés à 9 degrés, et 13 degrés en Méditerranée. Quelques gelées affecteront les régions du nord-est, avec des températures voisines de – 4 degrés.

Dans la journée, les températures seront généralement de saison, s'échelonnent entre 11 degrés et 18 degrés du Nord au Sud. En Alsace et Franche-Comté, lorsque les brouillards seront plus tenaces, les températures n'excéderont pas 6 degrés à 7 degrés.





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-10-1993 à 18 heures TUC et le 29-10-1993 à 6 heures TUC — le 29-10-1993

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	23	12	C
BIARRITZ	14	11	C
BORDEAUX	14	12	C
BOURGES	16	4	D
BREST	12	7	D
CAEN	12	3	B
CHERBOURG	11	8	D
CLERMONT-FER.	13	4	C
DIJON	14	1	B
GRENOBLE	8	4	B
LILLE	12	4	B
LIMOGES	16	9	N
LYON	10	3	B
MARSEILLE	22	12	C
NANCY	10	0	C
NANTES	12	6	D
NICE	20	12	N
PARIS-MONTS.	14	4	D
PAU	13	9	C
PERPIGNAN	15	12	C
POINTE-A-PITRE	32	23	D
RENNES	14	4	D
ST-ETIENNE	13	4	C
STRASBOURG	7	-1	C
TOULOUSE	16	10	C
TOURS	14	4	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	22	10	D
AMSTERDAM	10	4	D
ATHÈNES	21	14	N
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	16	10	D
BELGRADE	13	-3	B
BERLIN	8	5	C
BRUXELLES	10	2	B
COPENHAGUE	7	4	C
DAKAR	29	25	C
GENÈVE	10	4	C
ISTANBUL	15	11	N
JÉRUSALEM	22	9	D
LE CAIRE	30	20	N
LISBONNE	18	10	N
LONDRES	12	8	C
LOS ANGELES	27	14	D
LUXEMBOURG	9	2	D
MADRID	12	6	N
MARRAKECH	24	13	D
MEXICO	23	12	N
MILAN	14	6	B
MONTRÉAL	7	2	C
MOSCOU	6	0	C
NAIROBI	27	16	C
NEW-DELHI	32	16	D
NEW-YORK	14	10	N
PALMA-DE-MAJ.	20	7	D
PÉKIN	13	4	D
RIO-DE-JANEIRO	25	20	N
ROME	22	10	D
HONGKONG	26	23	N
SÉVILLE	19	10	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	9	-2	D
SYDNEY	21	15	N
TOKYO	18	9	C
TUNIS	27	16	C
VARSOVIE	7	1	B
VENISE	15	5	D
VIENNE	8	1	B

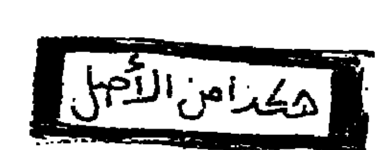
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LETTRES

PRIX : dernière sélection avant le Goncourt. – Les jurés du Goncourt ont rendu publique, jeudi 28 octobre, leur dernière sélection en vue du prix qui doit être attribué lundi 8 novembre. Cette liste de cinq romans comprend : *Héloïse*, de Philippe Beaussant (Gallimard) ; *Mon ami Pierrot*, de Michel Braudeau (Seuil) ; *l'Œil du silence*, de Marc Lambron (Flammarion) ; *le Rocher de Tanios*, d'Amin Maalouf (Grasset) ; *Les jours ne s'en vont pas longtemps*, d'Angelo Rinaldi (Grasset).

Le Grand Prix du roman de l'Académie française à Philippe Beaussant. – L'écrivain Philippe Beaussant a reçu, jeudi 28 octobre, le Grand Prix du roman de l'Académie française pour son livre intitulé *Héloïse*, paru chez Gallimard («le Monde des livres» du 29 octobre). Il a recueilli 10 des 23 suffrages exprimés, tandis qu'Elvire de Brissac en obtenait 9 pour *Au diable*, publié par Grasset. Agé de soixante-trois ans, écrivain et musicologue, Philippe Beaussant est l'auteur de douze romans et essais, ainsi que de biographies de musiciens. Le Grand Prix du roman de l'Académie française, créé en 1918, est doté de 100 000 F.



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 29 OCTOBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Invité : Pierre Perret.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.15).
20.00 Journal, Météo et Trafic infos.
20.50 Variétés : Dorothée Rock'n'Roll Show. Emission présentée par Dorothée.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Cap sur Tabarly. Tabarly et ses grandes victoires ; «Pen Duick VI», vingt ans déjà ; Les nouvelles traversées (2e partie) ; Brendan voyage.
23.50 Magazine : Formule foot.
0.25 Série : Paire d'as.
1.20 Journal et Météo.
1.25 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran..
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Martineau... et le portrait de femme. De Daniel Moosmann, avec Julien Guiomar, Elisa Servier.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Une certaine idée des Français. Invités : Sempé (*Insondables mystères*) ; Claire Gibault, chef d'orchestre ; Guy Boyer (*Mille Peintures des musées de France*) ; Jean-François Josselin (*la Fortune du pot*), au Théâtre de Poche-Montparnasse ; Philippe Meyer (*Dans mon pays, lui-même*).
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.05 Cinéma : Orphée. ■■ Film français de Jean Cocteau (1950).
1.35 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.05 Court métrage : *Histoire courte.*

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Marthe Villalonga.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Sabine & Griffon*, de Nick Bantock.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.

20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Clandestins, de Yennick Charles et Guy Nevers. *Des passagers clandestins à bord des cargos qui naviguent entre l'Afrique et l'Europe.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Jean-Claude Carrière. Pérou : *terre de paille* ; Sainte-Hélène : sur les traces de *Napoléon* ; Italie : les Madonari.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Strip-tease. L'amour en danger, de Frédéric Siaud ; Pas vue, pas prise, de Didier Lannoy ; Brigitte à l'école, de Renaud Verbois ; Ma terre dolorosa, d'André François.
0.10 Court métrage : Libre court. Les morts ont des oreilles, de Pierre-François Lebrun avec Emilien Tessier, Rozenn Fournier.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.50 Surprises.
16.00 Téléfilm : La Voyageuse du soir.
17.35 Documentaire : Y a-t-il un pilote parmi les dauphins ? De Tony Bomford.
18.05 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Rediffusion de l'émission avec Laurent Fignon du 24-9-93.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : La Nuit du chasseur. De *David Greene.*
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Cinéma : L'Inconnu dans la maison. □ Film français de Georges Lautner (1992).
0.40 Cinéma : Le Vol de l'Intruder. ■ Film américain de John Milius (1990).
2.30 Cinéma : Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Concert : Marlène Dietrich à Londres (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace. De Gareth Hale et Norman Pace.
19.30 Documentaire : Le Carré noir. De Iossif Pasternak. *La seconde génération des peintres «informels» de l'après-guerre en Union soviétique.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Il y a toujours un perdant. De Max Farberbock, avec Heinz Hoenig, Dagmar Manzel. *Karl, petit entrepreneur raté mais intelligent, joue en permanence de malchance. Une tragi-comédie sur les êtres poursuivis par le malheur et sur les déboires de l'amour.*
22.20 ▶ Documentaire : Chiens de guerre. De Stephen Lambert.
23.10 Cinéma : Utu. ■■ Film néo-zélandais de Geoff Murphy (1983). Avec Anzac Wallace, Bruno Lawrence, Wi Kuki Kaa (v.o.).

M 6

14.45 Magazine : Destination vacances. Vidéofan : Johnny Hallyday.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital. Dessin animé, on relocalise !
20.45 Téléfilm : La Revanche de l'au-delà. De Martin Donovan, avec Christopher Reeves, Marg Helgenberger. *Une jeune femme en proie à des hallucinations.*
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Le système Coca.
0.05 Magazine : Sexy Zap. Tournez désirs ; Vidéo mateur ; Le cours ; Le transat.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Musique : Culture rock. La saga de Paul Simon.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Le vitrail : Marc Chagall.
21.32 Musique : Black and Blue. La Collection d'automne de WEA. Avec Pascal Bussy.
22.40 Les Nuits magnétiques. Paris dans tous les sens (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Sarah Kaufman.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : *Trois pièces pour orchestre à cordes, de Silvestri ; Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1, de Vieru ; Symphonie n° 2 en la majeur op. 17, d'Enesco*, par l'Orchestre national de la Radio roumaine.
23.09 Jazz club.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Algérie, GATT, social : où en est le gouvernement », avec Nicolas Sarkozy.

IMAGES

Fantasmes

UNE association de lutte *«contre la dégradation morale et culturelle des médias»* mène actuellement campagne auprès de la direction générale de TF 1 pour obtenir la suppression de la «Leçon d'amour». Sans doute croit-elle, de bonne foi, faire œuvre de salubrité publique en réclamant la censure de ce nouveau magazine dont l'ambition exhibée est de dispenser chaque mois des rudiments d'éducation sexuelle à ceux des téléspectateurs que les amourettes aseptisées d' «Hélène et les garçons» laissent en manque de fantasmes . Mais il arrive souvent que les défenseurs des bonnes mœurs se fourvoient par excès de zèle. Tel est le cas.

Non qu'il puisse y avoir la moindre controverse sur l'affligeante médiocrité de cette expérience. Elle prouve tout simplement, une fois de plus, qu'il ne suffit pas de plaquer des images sur une bonne émission de radio pour faire de la bonne télévision. Quand il prodigue ses conseils coquins de pédiatre affranchi au micro de Fun Radio, Christian Spitz, alias «Doc», tire le meilleur parti de l'intimité que préserve l'anonymat des conversations téléphoniques les plus libres . Cela est un jeu presque éducatif. Transposée au petit écran, qui se nourrit de gros plans, l'intimité perd sa virginité . Cela devient du voyeurisme. Les auditeurs de Fun Radio eux-mêmes ne s'y reconnaissent pas.

S'il faut préserver la «Leçon d'amour», en tant qu'objet d'analyse sur l'évolution des mœurs médiatiques, c'est surtout parce qu'elle enseigne que même sous le pire se cache toujours un sujet de réflexion. Sous l'arsenal fantasmatique du deuxième numéro de ce magazine, où il était question de savoir, jeudi soir, si l'orgasme était ou non *«une aventure spirituelle»*, il y en avait même deux.

Une dame d'expérience a d'abord fait remarquer que depuis que le corset a été rangé au placard des accessoires archaïques on ne rencontre plus, *«même chez les mannequins»*, de femmes à la taille fine. Voilà qui démontre qu'un détail vestimentaire suffit à infléchir le cours anatomique de l'espèce humaine.

Un homme mûr a ensuite mis en garde contre *«les femmes qui simulent le plaisir»* et qui, paraît-il, sont légion. Cette observation-là ne serait peut-être pas passée à la postérité si, au même moment, sur France 3, Christine Ockrent, ne s'était pas trouvée, en plein journal télévisé, en train de recueillir les confidences de M. Delors sur ses relations avec l'une de ses anciennes partenaires qui l'accable de reproches dans ses Mémoires. Le président de la Commission européenne avouait son dépit : *«Elle aurait mieux fait de dire qu'elle ne m'aimait pas...»* Il parlait de Mme Thatcher...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 30 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag. Cococinel ; Draghetto ; Cubitus ; Omer et le fils de l'étoile.
7.20 Club mini. Sophie et Virginie ; Sally la petite sorcière ; Le Jardin des chansons.
8.10 Télé-shopping.
8.40 Club Dorothée vacances. Nicky Larson ; Candy ; Jeux ; Le Jacky Show Maximusic, avec Babel, les Musclés, les GO Culture, Anthony Dupray ; Terre, attention danger.
10.20 Télévitrine. Proposée par Francis Cadot et Denise Fabre.
10.43 Météo (et à 11.43).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Petite Fleur, La Maison en folie.
11.45 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Une maman en plus, de Bénédicte Duran et Serge Billerd.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
14.20 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
17.30 Magazine : Trente millions d'amis.
18.00 Divertissement : Les Roucasseries.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.00 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Retiens l'année... Présenté par Bernard Montiel. Dix événements de dix années comprises entre 1945 et 1992. Avec Eddy Mitchell, The Dominos, Sacha Distel, Adamo, Antoine, Régine, Boney M., Herbert Léonard.
22.35 Téléfilm : Piège de sang. De James Lemmo.

0.15 Magazine : Spécial sport. Voile : la Route du café ; A 0.50, Funboard : Coupe du monde.
1.25 Journal et Météo.
1.30 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

5.55 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Debout les petits bouts. Cupido ; Les Mystérieuses Cités d'or ; Captain Planet.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong. Les Jetsons ; Les Nouvelles Aventures de Scoubidou ; Numbly.
9.05 Magazine : Grands galops Avec à 9.20, Sur les pistes, de Pierrette Brès.
9.25 Magazine : Samedi aventure.
10.25 Le Magazine de l'emploi.
11.35 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.50).
12.30 Expression directe. CGPME ; RPR.
12.59 Journal et Météo.

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. En Arabie Saoudite, au pays de l'or noir, de Gaëlle Revalec, Philippe Rochot et Jean-Louis Normandin.
14.15 Magazine : Animalia. Les baleines à bout de souffle.
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct d'Enghien ; A 15.30, Rugby : 1er test match France-Australie, en direct de Bordeaux ; A 17.10, Magazine du rugby.
18.00 Série : Matt Houston.
18.45 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Invités : Caroline et Eddy Barclay.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Présenté par Marcel Béliveau et Georges Beller. Le 500e gag. Avec Sim, Véronique Sanson, Guy Forget, Macha Béranger, Fabrice Luchini, Raymond Poulidor, Josiane Balasko.
22.30 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Alain Chamfort. Avec Paul Young, les Poggs, Serge Feubert, Lina Moratto.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. L'Hirondelle et la Mésange (1920), d'André Antoine (N., muet).
1.40 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.45 Dessin animé (et à 4.30).
4.15 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : à Wentworth, près de Londres.
8.00 Magazine : Espace entreprises. Découverte d'une entreprise ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Vaudou : béni au Bénin.
9.30 Magazine olympique. De Michel Drhey. L'actualité sportive.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. *Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume. Portrait d'Olivier Roumat, capitaine de l'équipe de France ; Les matches de l'équipe australienne à Narbonne et à Grenoble ; Le Challenge Yves-du-Manoir.*
10.30 Magazine : Top défense. Les forces conventionnelles. *Pilote de Jaguar : prêt à bondir ; Canjuers : un camp sous le feu des blindés ; L'Orage : une base flottante. Documents d'archives : la Marine et ses bâtiments de surface.*
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : Les Mystères de l'Ouest.
17.40 Magazine : Montagne. Invitée : Agnès Soral. Reportage : Ebrouz Blues, de Dominique Sanfourche.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Gens d'Alsace et de Lorraine*, d'Erckmann-Chatrian.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Téléfilm : Si le loup y était. De Michel Sibra.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Jésus en questions. Invités : Jean-Claude Barreau (*Biographie de Jésus*) ; Jean-Claude Carrière (*Simon le Mage*) ; André Frossard (*l'Homme en questions*) ; José Saramago (*l'Evangile selon Jésus-Christ*).
23.35 Magazine : Musiques sans frontière. Spécial Sommet de la francophonie ; Rubrique Paris-métisse avec Papa Wemba.
0.25 Continentales Club. Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.15 Surprises.
8.19 Série animée : Souris, souris.
8.24 Surprises.
8.40 Cinéma : Vidéo Kid. □ Film américain de Todd Holland (1989).
10.15 Le Journal du cinéma.
10.20 Cinéma : Hot Spot. ■■ Film américain de Dennis Hopper (1990).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert. La police à Marseille.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone. La position des missionnaires.
14.00 Téléfilm : Meurtre dans les hautes sphères. De John Byrum.
15.30 Documentaire : L'Arbre et les Fourmis. De Jean-Yves Collet.
16.20 Surprises.
16.35 Documentaire : Il danse pour ses cormorans. De Frédéric Fougea.
17.00 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Décode pas Bunny.
18.55 Série animée : Chipie & Clyde.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo.
20.30 Téléfilm : Nom de code, Requin. De Robert Iscove.

22.05 Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron. Le Combat Mursi, de Thierry Machado.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La Malédiction de la sorcière. □ Film américain de James W. Robertson (1985).
0.25 Cinéma : L'Amour poursuite. ■ Film américain d'Alan Rudolph (1989) (v.o.).
2.00 Cinéma : Léolo. ■■ Film franco-canadien de Jean-Claude Lauzon (1991).
3.45 Cinéma : Bianca. ■■ Film italien de Nanni Moretti (1984) (v.o.).
5.20 Surprises.
5.25 Cinéma : La Traversée fantastique. ■ Film italo-argentin de Folco Quilici (1958).
6.53 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Kazimir Malevitch. De Barrie Gavin (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. *Le combat contre la crise dans les bassins industriels. Rhénanie du Nord-Westphalie, Yorkshire, Asturies, Flandre.*
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. Kurdes 1993. Les Kurdes de Turquie.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et américaines de la semaine du 30 octobre 1943.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Terre d'Avellaneda. A la recherche des disparus d'Argentine, de Michele Incalcaterra.
22.05 ▶ Téléfilm : Mercedes. De Yousry Nasrallah.
23.50 Cinéma d'animation : Snark. Milk of Amnesia, de Jeffrey Noyes Scher ; Cow-boys, le Conformiste, de Phil Mulloy ; Mister Chocolate rencontre Miss Milk, de Thomas Meyer-Hermann ; I Do not Know What it is I am Like, de Bill Viola.
0.15 Documentaire : Jazz in the Night. Dizzy for President, de Karl-Heinz Cossmann et Christoph Drese.

M 6

6.05 Musique : Boulevard des clips (et à 1.50).
8.00 M 6 Kid. Graine de champion ; Peter Pan ; Rahan ; Bucky O'Hare.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Présentée par Laurent Weil. Invités : Patrick McNee, Linda Thorson.
13.00 Série : Equalizer.
13.55 Série : Tonnerre mécanique.
15.00 Série : Département S.
16.00 Série : Covington Cross.
17.00 Série : L'Aventurier.
17.30 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Incorruptibles, le retour.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Salon de Tokyo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.45). Interview de Claudia Cardinale.
20.50 Téléfilm : Ike, l'épopée d'un héros. De Melville Shavelson et Boris Segal
0.40 Série : Soko, brigade des stups.
1.35 Six minutes première heure.
2.50 Rediffusions. Capital ; Fax'O ; Culture pub ; Bahia l'africaine ; Les Pompiers volants ; Saint-Bernard de l'air ; Culture rock ; Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alain-Dominique Perrin, PDG de Cartier et mécène.
20.45 Avignon 93. Voilà la tête, voilà le tronc, voilà les ailes, de Sevim Burak ; traduit du grec par Marie-Christine Varol.
22.35 Musique : Opus. Barbara.
0.05 Clair de nuit. Avec Jacques Goulet.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : L'Echarpe d'Iris, de Gaudibert ; Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Bartok ; La Mer, de Debussy ; La Valse, de Ravel, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan.
23.00 Maestro. Erick Kleiber, par Denise Bahous.
0.05 Les Fantaisies du voyageur. Par Daniel Caux.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 heures : Débat : « Comment l'Etat fait ses comptes ? » (« Rue des Entrepreneurs »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Etiquettes

Sous réserve de l'arrêt que rendra la cour d'appel, Yves Saint Laurent s'apprête à boire le calice jusqu'à la lie. Ses flacons de parfum devront être débaptisés et ne s'appelleront plus « Champagne ». Cela ne changera rien à l'ivresse des consommateurs de fragrance.

Les juges parisiens ont cependant eu raison. Si l'on ne peut plus se fier aux étiquettes, où allons-nous ? Imagine-t-on que la France vante la puissance de feu des chars qu'elle vend à ses amis étrangers en les affublant du nom de « Cognac » ? Ou qu'elle prétende séduire ses clients d'outre-Atlantique en leur proposant un vin de champagne dénommé « Histoire d'O » ?

En tout cas, il en est qui apprécieront. Ce sont les auteurs de contrefaçons. Désormais, les choses sont claires et les montres qu'ils fabriquent continueront de porter un vrai nom de montre : celui de la marque qu'ils copient.

PROCYON

L'ESSENTIEL

COURRIER

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : « Culture et démocratie », de Guy Hermet *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La mairie de New-York objet d'un rude combat

Pour la première fois depuis l'élection de John Lindsay, en 1965, la mairie de New-York pourrait tomber entre les mains d'un républicain. Les sondages indiquent en effet que le candidat Rudolph Giuliani est à égalité dans les intentions de vote avec le maire sortant, David Dinkins. Scrutin le 2 novembre *(page 3)*.

Partage du pouvoir au Cambodge

L'Assemblée nationale devait approuver, vendredi 29 octobre, le gouvernement formé par le prince Norodom Ranariddh. La formation du nouveau cabinet confirme, par sa composition, le partage du pouvoir entre l'ancien régime de Phnom-Penh et le mouvement royaliste *(page 4)*.

ESPACE EUROPÉEN

La Géorgie déchirée et humiliée

Malgré les récents succès des troupes fidèles à Edouard Chevardnadze sur son rival Zviad Gamsakhourdia – tous deux élus présidents au suffrage universel à un an de distance – la Géorgie sort brisée et ravagée par deux ans de guerre civile. Comme chaque fois qu'elle fut dans le malheur, elle se retourne vers la Russie *(page 7)*.

POLITIQUE

Bataille à propos du centralisme démocratique

A la veille du 28e congrès du Parti communiste qui doit consacrer l'abandon du centralisme démocratique, une bataille s'est engagée entre la direction du parti et ses contestataires autour de l'application de ce principe *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

Améliorer les rapports entre les ONG et l'État

Un rapport remis à Lucette Michaux-Chevry par le vice-président de Médecins sans frontières, préconise des mesures pour améliorer les relations entre les Organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires et l'Etat *(page 12)*.

CULTURE

Les manuscrits à peintures en France

En France comme en Italie, la peinture vit un premier âge d'or à la fin du quinzième et au début du seizième siècle. Mais la majorité des œuvres françaises – effet des guerres, des révolutions et plus encore des modes – ont disparu. Il reste heureusement les livres illustrés pour découvrir les artistes français de cette période charnière. Dispersés dans les grandes bibliothèques du monde occidental, ces ouvrages sont pour la première fois depuis les années 50 réunis en une sélection présentée à la Bibliothèque nationale *(page 17)*.

COMMUNICATION

« Guerre » à la violence à la télévision américaine

Les engagements pris par les chaînes n'étant guère suivis d'effets, le Congrès américain se prépare à légiférer contre les scènes de violence à la télévision *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Euphories boursières

La planète boursière n'en finit pas d'afficher son optimisme et d'atteindre de nouveaux sommets *(page 19)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Heures locales

Le marché des obsèques. A Orléans, le « commerce » des pompes funèbres est libre depuis trois ans. Un exemple de ce qui attend l'ensemble des communes de France dans les prochaines années.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté vendredi 29 octobre a été tiré à 477 096 exemplaires

Après les accusations d'irrégularités au concours d'entrée à la FEMIS

Scandale à la « grande école » du cinéma

La FEMIS (institut de formation et d'enseignement pour les métiers de l'image et du son), c'est-à-dire la « grande école » du cinéma et de l'audiovisuel français, jouit d'une réputation exceptionnelle pour la qualité des enseignements qu'elle dispense et les efforts qu'elle fait pour offrir des débouchés à ses élèves. La contrepartie de cet enviable statut étant une sélection impitoyable lors du concours d'entrée. Ainsi, sur les 816 candidats qui se sont présentés à la rentrée 1993, 31 seulement ont été admis dans les sept cursus proposés.

Le trouble suscité par la récente révélation d'éventuelles irrégularités commises lors des examens est à la mesure à la fois de ce prestige et de cette sélectivité. Le concours d'entrée se déroule en trois temps : d'abord, l'évaluation d'un dossier soumis par les candidats, puis un goupe de trois épreuves (deux écrites et une orale ou trois écrites selon les cursus), ces deux niveaux étant corrigés chaque fois séparément par deux examinateurs.

Enfin un « grand oral », devant un jury présidé par le délégué général de la FEMIS, Jack Gajos.

Voici les pièces du dossier « à charge », pour l'essentiel publié dans *l'Evénement du jeudi* du 28 octobre : lors du deuxième tour des épreuves de cette année, l'un des examinateurs, Laurent Vachaud, a eu la surprise de découvrir la copie d'un candidat (anonyme, mais portant le numéro 1 724) auquel il avait attribué une note éliminatoire au premier tour, et dont il savait que son collègue, Thierry Thomas, avait fait de même.

Jugeant néanmoins cette deuxième copie, il lui attribue à nouveau une note ne permettant pas au candidat d'être admissible. Son homologue, Serge Le Peron, fait de même. Les deux examinateurs auront la grande surprise de voir le candidat 1 724, qui se révèle être une candidate, admise à l'oral, où elle est reçue dans la filière « scénario », qui n'admet cette année que trois nouveaux élèves. Les résultats sont publiés jeudi 21 octobre. Après avoir comparé leurs notations, les trois examinateurs demandent des explications à Jack Gajos, qui leur oppose, selon eux, des réponses dilatoires, et part pour l'étranger assister à une réunion de responsables d'écoles de cinéma.

Le mécontentement des examinateurs, désavoués alors que leur avis est supposé sans appel, est aggravé par la découverte que la candidate 1 724 n'est autre que la fille d'un membre de la Cour des comptes, qui eut par le passé à se préoccuper des affaires du cinéma.

Le droit d'intervention du délégué général

A ce moment entre en jeu un nouveau témoin, Jacques Fraenkel, directeur des études à la FEMIS jusqu'au 15 juillet dernier, après avoir occupé les mêmes fonctions à l'IDHEC. M. Fraenkel affirme avoir été licencié par Jack Gajos pour s'être opposé à lui, notamment à propos d'irrégularités du même type. Il rend public deux autres cas de candidats indûment admis en 1992, l'un d'entre eux étant le fils d'une célébrité du monde culturel.

Jeudi matin, *« ayant pris connaissance de ces accusations »*, le ministère de la culture *« demande à Jean-Claude Carrière, président de la FEMIS, et à Monsieur Gajos (...) de lui fournir un rapport immédiat sur ces informations »*. Jacques Toubon demande par ailleurs au chef de service de l'inspection générale *« une mission d'inspection sur cette question »*.

Toujours jeudi, face à ces événements, Jack Gajos écourte son voyage et rentre à Paris. Il convoque aussitôt une assemblée générale où sont conviés les élèves et les enseignants de la FEMIS, et leur explique sa position, qui sera ensuite formalisée dans un texte de Jean-Claude Carrière, cosigné par Gajos et par les sept directeurs d'études, tous professionnels de haut niveau dans leur domaine.

Ce texte, tout en rappelant par le détail la procédure du concours, affirme le droit du délégué général d'intervenir sur les notations à l'écrit pour repêcher certains candidats jusqu'au grand oral. Il souligne que bien plus de trois candidats ont bénéficié, durant les deux derniers concours, de cette intervention : 24 au premier échelon en 1992 et 9 en 1993, 5 au deuxième échelon en 1992 et 8 en 1993, et que trois de ces candidats ont finalement été admis au grand oral après être passés par ce dispositif l'an dernier, puis quatre cette année.

Joint au téléphone dans la soirée de jeudi, Jack Gajos justifie l'emploi d'une telle procédure : elle permet selon lui d'admettre des élèves ne correspondant pas au profil académique du « candidat de concours » et d'éviter ainsi la sclérose et les injustices dont se rendent coupables les écoles de « création artistique » – écueil dont beaucoup conviennent qu'il est effectivement évité par la FEMIS. Soulignant qu'en tant que directeur des études Jacques Fraenkel était au courant de ces procédés et affirmant qu'il n'en a fait état qu'après son départ dû à d'autres motifs, Jack Gajos y voit une vendetta personnelle dans laquelle trois examinateurs, sur une soixantaine, se seraient laissé entraîner.

S'il cite également (sous couvert du secret) le nom d'enfants de personnalités du cinéma et de la culture qui n'ont pas pour autant été repêchés, il reconnaît en revanche comme *« une faute grave dont* [il] *assume toute la responsabilité »* le fait de n'avoir plus averti, depuis trois ans, les examinateurs de la possibilité discrétionnaire qu'il s'est accordée et dont il défend ardemment le principe. Il déclare attendre avec confiance la mission d'inspection ministérielle.

D'autre part, à la suite de l'assemblée générale, les étudiants de la FEMIS se sont divisés en deux clans, qui ont chacun rédigé un texte résumant leurs positions. Les uns remettent en question la pratique de la modification des notes, qui plus est dans le secret ; les autres affirment leur soutien aux responsables de la FEMIS et s'inquiètent des dommages que cette « affaire » risque d'entraîner pour une école à laquelle ils réaffirment leur attachement.

JEAN-MICHEL FRODON

M. Mitterrand craint un « conflit européen »

Le président François Mitterrand a mis en garde vendredi 29 octobre, lors du sommet des Douze de Bruxelles, ses partenaires européens contre le risque d'une guerre généralisée dans les Balkans si la CEE ne parvient pas à contrôler l'extension des combats.

« Il y a un risque sérieux de conflit européen au début du siècle prochain », a-t-il déclaré selon son porte-parole, Jean Musitelli, en faisant allusion aux *« massacres ethniques qui peuvent dégénérer en guerres régionales »*. *« Ce n'est pas un pronostic, c'est une mise en garde »*, a ajouté le porte-parole de l'Elysée.

Fort excédent de la balance commerciale de la France en juillet

La balance commerciale de la France a été fortement excédentaire en juillet : de 13,4 milliards de francs en données brutes, de 10,4 milliards en données corrigées des variations saisonnières. Les importations brutes ont atteint 84,9 milliards de francs et les exportations 98,4 milliards, reculant de respectivement 13,3 % et de 5,8 % par rapport à juin. En un an (juillet 1993 comparé à juillet 1992), les importations reculent de 17 % et les exportations de 9,6 %. Après correction des variations saisonnières, les importations atteignent 86,3 milliards de francs et les exportations 96,8 milliards de francs.

La balance des produits manufacturés (matériel militaire compris) a été excédentaire de 8,6 milliards de francs en juillet après un excédent de 2 milliards en juin. La balance des seuls produits manufacturés civils a été excédentaire de 7,4 milliards de francs (après + 1,3 milliard en juin), chiffre incluant le règlement de huit Airbus pour 3,2 milliards.

Par zones, la balance commerciale de la France a été excédentaire de 4 milliards avec la CEE, du fait notamment d'un solde positif avec l'Allemagne (+ 1,6 milliard), et la Grande-Bretagne (+ 1,3 milliard). En revanche, nos échanges sont restés déficitaires avec le Japon (– 2,1 milliards) mais ont été presque équilibrés avec les Etats-Unis (– 292 millions). De janvier à juillet, la balance commerciale a dégagé un excédent record de 46,4 milliards de francs (après correction des variations saisonnières) contre 19,7 milliards pour la même période de 1992.

LIBYE : le colonel Kadhafi dément une tentative de rébellion. – Le colonel Mouammar Kadhafi, a démenti, jeudi 28 octobre, dans un discours devant des étudiants et des enseignants, retransmis par la télévision nationale, qu'une rébellion militaire ait eu lieu en Libye, comme l'avait affirmé le Front national de salut de la Libye (FSNL), basé au Caire. – *(AFP.)*

Le Monde

temps libre

RENCONTRE

Gardien du littoral

Créé en 1975, le Conservatoire du littoral est aujourd'hui propriétaire de 40 000 hectares répartis sur plus de 500 kilomètres de rivages français. On peut estimer qu'en vingt ans la moitié de la tâche aura été accomplie. Les meilleurs résultats l'ont été sur les côtes de la Méditerranée, où 13 % des terrains de bord de mer, en Corse particulièrement, sont désormais hors d'atteinte des spéculateurs. Inspirée par le modèle anglais du National Trust, l'idée de garantir pour toujours l'accès du public aux sites les plus remarquables et les plus convoités a été soutenue sans faiblesse par les hommes politiques de toutes tendances. Son directeur actuel, François Letourneux, s'est engagé dans l'entreprise avec la détermination d'un militant de la nature qui entretient avec celle-ci des relations aussi passionnées que soutenues. *(Lire page 38.)*


GASTON BERGERET


PATRICK ZACHMANN/MAGNUM

EN VILLE

Rue des Rosiers

Restée discrète, presque méconnue, flottant dans la mémoire autant que dans l'imaginaire, la rue des Rosiers, malgré les appels et les nouveaux décors de l'époque, reste l'un des symboles les plus forts de l'identité juive à Paris. Rencontres avec quelques-uns de ses habitants et gardiens. *(Lire page 29.)*

VOYAGE

Les îles Marquises

Elles sont situées en Polynésie, nul ne le conteste, mais tellement éloignées par l'esprit de l'idée que l'on se fait des îles-paradis qui meublent cette région du Pacifique que l'on se demande au juste où l'on est. Ses hommes, ses coutumes, son histoire, ses paysages, racontent une autre histoire que celle que l'on pensait entendre. Surprise pour le voyageur qui retrouve ici la trace des sordides méfaits commis par nos glorieux ancêtres navigateurs ; étonnement aussi devant la force d'un peuple qui apprend à retrouver les grands rythmes de sa personnalité. *(Lire pages 32 et 33.)*


ENGLEBERT/BLACK STAR-RAPHO

Lire aussi

EXTÉRIEUR

La quatrième saison

Qu'importe le calendrier, la première gelée blanche met tout le monde d'accord : c'est l'hiver. Les parterres de fleurs s'effondrent, les frondaisons ne sont plus que des paquets de feuilles molles au pied d'arbres réduits à leurs beaux squelettes. Avec un soleil rasant, le jardin se révèle et met en lumière les « bons coins », vite repérés dans les jardins publics. Mouvements de terre et profils apparaissent. On découvre les opacités excessives.

C'est l'heure de vérité pour les jardins dont les fleurs masquaient les vilaines structures, et l'heure d'une petite revanche pour ceux qui, depuis longtemps, n'ont plus que leur beau dessin, et leurs statues. Y aurait-il des jardins dont l'hiver serait l'heure de gloire ? Que faire de son désir de jardin entre novembre et mars ? Ne serait-ce pas en hiver que nous avons le plus besoin de jardins ? Faut-il alors hiberner et s'engourdir, ou hiverner à l'île Maurice ?

Y aurait-il des jardins dont l'hiver serait l'heure de gloire ?

Avant de tester, à Paris, le jardin Citroën par vent du nord ou de découvrir le jardin russe de la Massonière en Mayenne, on peut faire le voyage du parc Monceau, et tenter l'expérience d'un rêve éveillé. En imaginant, à partir des vestiges, le jardin d'hiver que le duc de Chartres offrait, il y a à peine plus de deux siècles, à ses visiteurs : au-delà d'une porte-miroir reflétant les branches givrées, les convives découvraient une grotte illuminée de bougies, sonorisée par des soupiraux reliés à des musiciens, une galerie remplie d'arbres et d'arbustes en fleurs tout l'hiver – tout un décor « naturel » servi bien chauffé afin de satisfaire la soif d'illusion de la fin de l'Ancien Régime. *« Faisons donc varier les climats pour oublier celui où nous sommes ! »*, écrivait alors son créateur.

Avec son climat privilégié, la Côte d'Azur (rendue accessible par le chemin de fer entre 1861 et 1872) avait tout pour devenir le jardin d'hiver de l'Europe. A la recherche du printemps perpétuel, les hivernants accentuent l'exotisme de la région et multiplient les plantes à feuillages persistants, les conifères, les palmiers. Toutes les nuances de vert sont exploitées, ponctuées de plantes fleurissant de janvier à mars.

Après la Côte d'Azur et le jardin victorien, c'est encore aux Anglais


MICHAEL KENNA

– William Robinson, Gertrude Jekyll – que nous devons de savoir regarder le paysage rural voisin pour l'intégrer dans nos jardins en y choisissant non seulement des vues, souvent cadrées, mais aussi des plantes et des matériaux de construction. Un jeu permanent entre jardin et paysage.

Près d'un siècle après leur publication, les conseils de Miss Jekyll pour lire et aménager le jardin en hiver restent d'actualité. Ses ouvrages façonnent encore l'esthétique de nos revues de jardinage, et la culture de base des paysagistes, une esthétique fondée sur l'ordre biologique et les effets de formes, de matières et de couleur qu'on peut en tirer. Libre à chacun d'en rester aux harmonies impressionnistes et rurales de Miss Jekyll, de chercher un jardin *« en paix avec le paysage »* ou de jouer sur des registres nouveaux, plus urbains, sur des lieux ordinaires dont le génie doit bien être quelque part. Encore un peu de patience, le jardin en hiver va naître, et, pourquoi pas, en banlieue, le temps d'apprendre à lire jardins et paysages en toute saison certes, mais aussi en plusieurs langues.

Dans mon jardin en hiver, on parle des langues que je continue d'apprendre. Il est fait de plusieurs jardins, de ceux que nous avons évoqués. On y trouve aussi un jardin d'écorces à voir de près, un jardin de baies et d'arbousiers pour les oiseaux, un petit jardin au Maroc avec son rouge-gorge, son poinsettia en fleurs à Noël et ses scorpions endormis sous les pierres, un jardin des tempêtes près de Boulogne-sur-Mer, un jardin des ciels du Nord, un jardin de pierres choisies, non pas en Chine, mais quelque part en Provence dans les genévriers, et bien d'autres encore.

Michel Racine

▶ Architecte, Michel Racine a publié notamment *Jardins de Provence* (Edisud) et un *Guide des jardins de France* (Hachette, 1991). Il dirige le département formation continue de l'Ecole nationale du paysage, à Versailles. *(Lire nos articles pages 35.)*

FORMES

Les rendez-vous

ILE DE FRANCE

Ella Maillart

Née en 1903 à Genève, elle a toujours aimé les défis. Dès les années 30, elle voyage, de préférence dans les régions difficilement accessibles : Caucase, Mandchourie, Asie centrale. D'où l'intérêt des livres et des photographies qu'elle rapporte de ses pérénigrations curieuses. Les éditions Payot ont publié les premiers. Elle a confié les secondes au Musée de l'Elysée, à Lausanne. Le Centre culturel suisse (38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, tél. : 42-71-44-50) fête son quatre-vingt-dixième anniversaire par une exposition de cent cinquante de ses seize mille clichés *(ci-contre, Ella Maillart en 1932, au Turkestan soviétique)*. Jusqu'au 19 décembre, du mercredi au dimanche, de 14 heures à 19 heures.



D.R.

Forêts à la carte

L'Institut géographique national a pensé aux promenades d'automne dans les forêts de la région Ile-de-France. Elle met en vente sous l'étiquette « Top 25 » des cartes à grande échelle (1 cm représente 250 m) et très détaillées (grottes, sources, arbres remarquables) des principaux massifs boisés qui entourent la capitale. Seize cartes (vendues 53 F en librairie) de Rambouillet, Montmorency, Chantilly, Villers-Cotterêts, Marly, Saint-Germain et même Meudon et le bois de Fausses-Reposes.

Retour au Tibet

L'annonce de l'exposition « Tibet, un autre monde », présentée jusqu'au 28 novembre à l'Arche de la Défense, et de l'album du même nom qui l'accompagne, contenait deux coquilles. Tous les admirateurs du pays des neiges savent que les troupes chinoises envahirent le Tibet en 1950, contraignant le dalaï-lama à s'exiler en Inde en 1959. Parmi les photographies, celles de Fosco Maraini. Pour compléter un propos déjà riche, citons les ouvrages publiés à l'occasion de la visite de Sa Sainteté en France : *le Dalaï-Lama, Tibet en exil*, de Dagpo Rimpoche et Claude Laforêt, photographies d'Henri Bancaud, 216 p., 295 F jusqu'au 31 décembre, 340 F ensuite; *Tibet, l'envers du décor*, le point de vue d'une vingtaine de spécialistes sur la civilisation tibétaine et l'occupation chinoise, 320 p., 120 F, éditions Olizane, diffusion Vilo). *Tibet, mort ou vif*, de Pierre-Antoine Donnet, vient d'être réédité en livre de poche (Folio Actuel) par Gallimard. *Tibet, les exilés*, texte de Sandra Davidson, croquis d'Elsie de Saint-Chamas, 64 p., 69 F, vient de paraître aux éditions Albin Michel Jeunesse. Les dessins de l'artiste sont présentés à la Route des Indes (7, rue d'Argenteuil, 75001 Paris, tél. : 42-60-60-90) jusqu'au 6 novembre.

Hommes remarquables

« Prends la science de l'Occident et la connaissance de l'Orient, et cherche ! » Le peintre Claude Lagoutte (1935-1990) avait noté sur ses carnets de croquis asiatiques ce conseil de Georges Gurdjieff, écrivain, auteur des *Rencontres avec des hommes remarquables*. Disparu en pleine période créatrice et après plusieurs voyages à pied en Asie (Inde, Tibet, Malaisie, etc.), Lagoutte n'avait été exposé qu'une fois à Paris depuis deux ans. La galerie d'Anne-Marie Marquette (le Troisième Œil, 98, rue Vieille-du-Temple, 75003-Paris, tél. : 48-04-30-25) réunit du 4 novembre au 23 décembre un ensemble de rouleaux, papiers et toiles inédits, réalisés après 1982.

Jardins oubliés

La fête des fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui est en train de devenir une tradition du domaine de Saint-Jean-de-Beauregard. Le château a conservé son potager avec ses plantes, officinales et condimentaires, et ses collections de fleurs. Professionnels et amateurs peuvent y admirer les collections des conservatoires, les variétés oubliées et les nouveautés, espèces rares ou anciennes, suivre des conférences, des démonstrations de taille, acheter graines et plants.
Parmi les nouveaux exposants, l'Institut national de la recherche agronomique, les pépinières du pays d'Auge et un spécialiste de la culture du ginseng en France. Le domaine est à 28 kilomètres au sud de Paris. Itinéraire : A 10 ou N 118, sortie Les Ulis, puis D35, direction Chartres. Les 6 et 7 novembre, de 10 heures à 18 heures. Renseignements au 60-12-00-01.

Paris tout compris

La capitale, mais pas à n'importe quel prix. Le forfait mis au point par une centaine d'hôtels parisiens s'affine au fil des ans. Leur « Bon week-end à Paris » est simple : deux ou trois nuits, le petit déjeuner, un pass RATP 3 zones/3 jours permettant de sillonner la ville, et quelques menus avantages.

Pour bénéficier de cette formule valable du 19 novembre 1993 au 14 mars 1994, il suffit de choisir son hôtel dans le dépliant « Bon week-end à Paris », imprimé à cet effet, et de réserver au moins huit jours à l'avance.
Cinq catégories d'établissements sont concernées. Leurs prix vont de 390 à 1 325 F par personne (deux nuits) et de 520 à 1 800 F (trois nuits). Renseignements et dépliant : Office du tourisme et des congrès de Paris, 127, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 49-52-53-54.

La Cilicie à la Sorbonne

La chapelle de la Sorbonne accueille jusqu'au 30 novembre l'exposition « Royaume arménien de Cilicie », six cents ans après la mort en exil à Paris de Léon V Lusignan, descendant de croisés poitevins qui avaient régné sur Chypre et dont le tombeau est à la basilique de Saint-Denis. Peuplée d'Arméniens chassés par Byzance et connue sous le nom de « Petite Arménie », la Cilicie joua de 1080 à 1375 un rôle important dans la géopolitique orientale en liaison avec les Etats francs et développa une vie artistique dont témoignent les manuscrits enluminés présentés à Paris. Livre-catalogue de Claude Mutafian (CNRS Editions, 195 F). Ouvert tous les jours de 11 heures à 19 heures, le vendredi jusqu'à 22 heures.

D.R.

VENTES

Art ludion

Le 16 novembre, l'art nouveau affrontera le feu des enchères après une longue période de récession. A ce jour, personne ne sait comment le public va accueillir les lots proposés, dont les prix ne cessent d'être revus à la baisse depuis environ trois ans.

L'art nouveau a surgi à la fin du dix-neuvième siècle, fatigué de son propre vide créatif. A l'époque, c'était une rupture totale avec les canons esthétiques en vogue, et il choqua vraiment le public, à part quelques originaux. Dégénéré en style « nouille » en quelque vingt ans, il est enterré, après la première guerre mondiale, par l'avènement de l'art déco, une tendance en parfait accord avec les changements radicaux survenus dans la vie quotidienne. Au début des années 60, on découvre soudain le souffle des verres de Gallé ou de Daum, l'harmonie et la vigueur des meubles de Majorelle, de Guimard, de Gallé. Pendant près de trente ans, les prix ne cessent de monter, jusqu'à l'apogée des années 1988-1989, où ils atteignent le plus haut niveau avant de sombrer.

Les Japonais, grands amateurs d'art nouveau, ont donné le coup de grâce à ce secteur en se retirant après des années de spéculation qui l'ont fragilisé. Depuis, aucune demande n'est venue relancer l'offre, mais à force de baisser, les prix ont fini par redevenir attractifs pour de nombreux amateurs et collectionneurs qui n'osaient plus acheter ou ne pouvaient plus suivre. On assiste maintenant à une relative demande pour des objets dont les prix ont baissé de 50 % à 60 % en moyenne.

Dans la vente du 16 novembre, toutes les pièces proposées ont été sélectionnées pour leur qualité, et les organisateurs espèrent attirer les particuliers dans la salle de prestige du Théâtre des Champs-Elysées. Parmi les objets phares, le fameux guéridon « aux trois libellules » de Gallé a atteint son prix le plus fort en 1989, où il a été adjugé pour plus de 1 million de francs à Paris ; en 1990, il tombait à 500 000 francs, il est aujourd'hui estimé autour de 350 000 francs. Le mobilier de Louis Majorelle, qui dépassait aussi le million de francs pour certaines œuvres, est proposé dans cette vente à partir de 30 000 francs pour une petite table, et jusqu'à 150 000 à 180 000 francs pour un ensemble de salon ou de salle à manger.

Les verreries 1900 suivent aussi cette tendance, et de bonnes pièces de Daum et de Gallé sont proposées à partir de 15 000 francs. Un vase toupie de Daum, à décor de paysage lacustre, est estimé 15 000 à 20 000 francs ; même prix pour une bonbonnière de Gallé, ornée de fleurs sur fond granité. Quant aux très belles verreries, pièces uniques ou peu tirées, qui pulvérisaient leurs estimations au temps de l'embellie du marché, elles sont ici prudemment annoncées entre 100 000 et 300 000 francs.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Montaigne, mardi 16 novembre à 20 h 30. Exposition la veille de 11 heures à 18 heures, et le jour de la vente.

RÉGIONS

Georges de La Tour chez lui

La Tour est né à Vic-sur-Seille, il y a quatre siècles. Pour célébrer ce glorieux anniversaire, sa ville natale a restauré une église – celle des Carmes – et réuni une exposition confidentielle mais très habilement conçue. Elle permet de comparer plusieurs versions d'une même œuvre – les *Saint Sébastien soigné par Irène* du Louvre et de Berlin – et une œuvre autographe – la *Rixe des musiciens* du musée de Malibu – et sa copie ancienne. Quelques nocturnes prêtés par des musées français et américains ajoutent à l'ensemble leur beauté sévère. Eglise des Carmes, 57630 Vic-sur-Seille ; tél. : 87-01-18-50. Jusqu'au 14 novembre.



D.R.

Lyon : Beaux-Arts à neuf

Nouvelle présentation des collections du Musée des beaux-arts de Lyon avec l'ouverture d'un second ensemble de seize salles (*le Monde* du 27 octobre). Au premier étage, le département des objets d'art présente ivoires, émaux et orfèvrerie du Moyen Age, cuivres, armes et céramiques islamiques de la Perse à l'Espagne, du dixième au dix-neuvième siècle. Le cabinet d'arts graphiques présente par roulement, dans le cadre d'expositions temporaires (du 23 octobre au 16 janvier, « Dessins lyonnais du dix-septième au dix-neuvième siècle »), une collection de quatre mille dessins et quatre mille gravures. Au deuxième étage, deux ensembles nouveaux étendent le circuit du département des peintures avec des œuvres du dix-septième français et de l'âge d'or flamand et hollandais. Visite commentée des chefs-d'œuvre des salles rénovées le dimanche à 11 heures et le mercredi à 16 heures, du 3 novembre au 29 décembre. Le musée (Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001 Lyon, tél. : 78-28-07-66) est fermé le lundi et le mardi.

Hommes du feu

Voitures rouges, uniformes, drapeaux, casques brillants et, surtout la grande échelle – une Delaye de 1938 – qui n'a qu'une rivale en France. Mais aussi gravures anciennes. Le Musée des sapeurs-pompiers de France est à Montville (à une vingtaine de kilomètres au nord de Rouen). La pièce la plus rare date de 1745 : c'est l'ancêtre des pompes à bras. Le musée est ouvert le week-end, de 14 heures à 18 heures, du 1er novembre au 31 mars ; tous les jours sauf le mardi, du 1er avril au 31 octobre. Entrée : adultes, 20 F ; enfants, 10 F. Renseignements au (16) 35-33-13-51.

Uriage tonique

Le cadre est reposant, verdoyant à plaisir, l'air réputé excellent. Il est vrai qu'Uriage, avec son château, ses bois pentus, la rampe montagneuse de Chamrousse au bout de la lorgnette, est gâtée par la nature. Le Grand Hôtel (tél. : 16 76-89-10-80) est à l'unisson, avec ses allures d'établissement thermal confortable. Il a la sagesse de proposer un forfait « neige tonique » très raisonnable : deux nuits et petits déjeuners, deux dîners gastronomiques, quatre soins personnalisés à l'Institut d'hydrothérapie, deux journées de ski à Chamrousse et l'accès libre aux hammam, sauna, piscine. Le tout pour 1 180 F par personne en chambre double.

L'hiver à moitié prix

Deux nuits pour le prix d'une. Une façon de découvrir et apprécier les richesses de cités qui ont pour noms Bourges, Chartres, Carcassonne, Dijon, La Rochelle, Lorient, Nîmes, Perpignan, Strasbourg... Un dépliant « bon week-end en villes » donne la liste complète des soixante-trois villes participant à cette opération. Il est disponible à la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FNOTSI, tél. : 40-59-43-82). On y trouve, pour chaque ville, les noms et numéros de téléphone des établissements concernés. Ils sont répartis en quatre catégories (de moins de 260 F à plus de 800 F) et la réservation se fait directement auprès de l'un d'eux, huit jours à l'avance. Sur place, l'office de tourisme accorde également un avantage ou une réduction de prix. Cette offre est valable de novembre à mars, mais certaines villes l'appliquent toute l'année.

Téléphone arabe

Le téléphone arabe vient de passer de la boutade à la réalité : en composant le 36-68-52-02, de n'importe où en France, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et en suivant les instructions données en français puis en arabe par le serveur vocal, on obtient, dans ces deux langues, tous les renseignements nécessaires pour vivre à l'orientale, à la musulmane, à l'arabe sans quitter l'Hexagone : films, concerts, conférences, heures des cinq prières islamiques quotidiennes, adresses et prix des hammams, bonnes tables orientales, conseils juridiques, gigots de bêtes sacrifiées selon le rite coranique, cours de danse du ventre, jeux, etc.
Coût : 2,19 F la minute. Renseignements : Ataos-Conseil, 118, avenue Jean-Jaurès, 75169 Paris Cedex 19. Tél. : 43-36-46-46.

ETRANGER

Londres la veille

« Londres dès l'aube, frais et dispos. » Afin d'éviter à ses passagers les petits matins blêmes, Air UK les fait partir la veille au soir. La troisième compagnie aérienne britannique leur offre alors une nuit gratuite à l'hôtel Hilton de Londres-Stansted relié à l'aéroport par une navette. Le matin venu, le Stansted Express les conduit à la City, à Londres, en 41 minutes. Paris-Londres : 2 360 F A/R.

Renseignements : agences de voyages et auprès de KLM (tél. : 44-56-18-08). Précision qui ne sera pas indifférente à certains : Air UK a reçu, du Tea Council 1993, le Prix de la meilleure tasse de thé à bord. La compétition opposait quarante-trois compagnies aériennes.

Athènes temps frais

Quand les frimas couvrent la France, voler vers Athènes où la température est plus élevée. Vacances Héliades (agences de voyages et chez le voyagiste, au 48-78-70-93) prolonge l'été en maintenant des charters le dimanche (de 1 000 à 1 700 F A/R selon la date). A ces vols secs, on peut préférer la formule avion-hôtel de huit jours et sept nuits, à partir de 1 605 F dans un établissement de catégorie C situé près de la place Omonia ou, à partir de 2 420 F au Saint-Georges Lycabette, au pied du mont de même nom.

Verdi *via* Berlin

Il y a un très brillant séjour berlinois : *Un bal masqué*, de Verdi ; *la Walkyrie*, de Wagner ; un concert de la Philarmonie de Berlin, dirigée par Claudio Abbado (du 27 décembre 1993 au 2 janvier 1994, 11 500 F). Il y a Budapest avec, notamment, deux opéras de Puccini (*la Bohème*, *Manon Lescaut*), et un concert de l'orchestre symphonique (du 28 décembre 1993 au 2 janvier 1994, 9 900 F). Il y a, aux mêmes dates et dans les mêmes conditions (9 700 F), Prague et *la Flûte enchantée*, de Mozart.
Pour accroître l'embarras du mélomane, il y a encore Saint-Pétersbourg, pour *l'Amour des Trois Oranges*, de Prokofiev, et un opéra qui sera donné au théâtre impérial du palais Youssoupov. Et, enfin, New-York avec, notamment, deux œuvres de Rossini (*le Barbier de Séville* et *Madame Butterfly*). Pour plus de détails, se reporter à la brochure « Musique au Nouvel An » présentée par Idées Voyages (9, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. : 42-85-44-04), un orfèvre en matière musicale.



D.R.

Yémen réunifié

L'Institut pour la démocratie effectuera son centième voyage d'études au Yémen. Comme à l'accoutumée, il associe la rencontre des autorités locales à la découverte des plus beaux sites de ce pays aux vertigineuses maisons de terre.

Principales étapes : Sana'a, la capitale, inscrite à l'inventaire du patrimoine mondial, Shibam, al Hudayda, Zebid et ses quatre-vingt-six mosquées, Mocha, autrefois célèbre pour son négoce du café, Taëz, Aden et Mareb. Du 27 décembre 1993 au 7 janvier 1994, 14 900 F. Renseignements auprès de l'Institut (106, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 47-53-04-04).

Rue des Rosiers

Une histoire dans l'histoire de Paris, lieu ultime où la fidélité a toujours répondu au sang et aux larmes, la foi à la violence et à la haine. Rue des Rosiers.

« *Comme la rose au milieu des ronces, telle est mon aimée parmi les jeunes filles* », est-il écrit dans le *Cantique des cantiques*. « *Qu'est-ce que la rose ?* », interroge rabbi Ezechias à l'ouverture du *Zohar*. « *C'est la communauté d'Israël* », répond-il. Aujourd'hui, rue des Rosiers, nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à faire appel à la poésie du Livre comme s'il fallait rehausser la prose de l'Histoire, tout prêts à ne voir dans le modeste chemin bordé de rosiers au douzième siècle qu'une autre parcelle de la terre originelle.

Une histoire sans égale s'est pourtant imprimée là, une histoire que l'idée même de prédestination ne peut qu'oblitérer, depuis que la rue étroite a paru cesser de suivre le chemin de ronde moyenâgeux auquel elle était destinée pour emboîter le pas d'un peuple qu'elle ne devait pas abandonner de sept siècles, même durant ses plus longues et plus cruelles absences. La simple évocation de son nom pouvait redonner courage aux juifs et les confirmer dans leur constance. Elle formait pour eux un refuge parfois fragile, une étape le plus souvent, une adresse restante lorsque tout paraissait épuisé. Un piège aussi.

Ainsi se déposèrent, comme nulle part ailleurs en Europe, les strates d'une identité éclatée, présente aux bords de la Seine dès la fin de l'Empire romain, largement soulignée au siècle de Philippe Auguste, avant d'être bannie en 1394. Mais qui n'en fera pas moins retour, lentement, discrètement. A la fin du dix-huitième siècle, avant même que la Révolution ne se préoccupe d'émancipation, d'autres visages, ashkénazes, venus d'Alsace et de Lorraine apportent des accents nouveaux rue des Rosiers. Suivis à partir de 1881, lorsque l'Est s'ensanglante de pogroms, de ceux de Russie, d'Ukraine, de Pologne et de Roumanie ainsi que du Levant. Une vague qui s'enfle encore entre les deux guerres d'Allemands et d'Autrichiens, de Hongrois et de Lituaniens.

Déjà, des silhouettes sordides viennent semer la terreur. Commandos de bastonneurs antidreyfusards dont le silence vaudra bien que l'on débaptise la rue des Juifs (adjacente) en rue Ferdinand-Duval (un obscur préfet). Croix de feu spécialisés dans les mises à sac. Vichy enfin, qui tend la main à l'ignominie. « *Et comme il était triste le soleil / Quand l'étoile jaune de la cruelle connerie humaine / Jetait son ombre paraît-il inhumaine / Sur la plus belle rose de la rue des Rosiers* », écrira Prévert. Mais le soleil a disparu dans la nuit nazie : les 16 et 17 juillet 1942, la rafle du Vel' d'Hiv a anéanti la rue.

A la Libération, une ombre pesante, indélébile, accompagne les rares rescapés. Le quartier s'est refermé sur ses disparus, sur ses plaies, comme si son histoire s'arrêtait sur ces photos en noir et blanc d'avant, laissées-pour-compte du saccage. Une question suspendue rend les pas et les mots précautionneux. Mais non, la rue n'a pas trahi. L'assurance en sera pleinement donnée par ceux qui s'y installent dans les années 50 et 60, débarquant d'Afrique du Nord. Les séfarades n'ont pas rayé son adresse. Ils la reconnaissent comme pleinement leur. Qu'ils partent ensuite vers Belleville, le neuvième arrondissement ou Sarcelles, la rue des Rosiers est plus qu'une escale.



PATRICK ZACHMANN/MAGNUM

Lieu où se sont déposés les strates d'une indentité éclatée.

Elle leur offre ses synagogues et ses écoles, ses boulangeries et ses boucheries cachères. Ils les peuplent de leurs règles, de leurs coutumes, de leurs saveurs et de leurs senteurs. Aux premiers beaux jours, leurs portes s'ouvrent grand sur la rue, alors que les anciens avaient gardé la réserve prudente de gens venus du froid. Les grandes fêtes juives, chaque année plus suivies, plus intenses, rassemblent maintenant les uns et les autres. Ceux qui s'étaient retirés derrière les murs descendent dans la rue, croisant les promeneurs du dimanche en famille. Où trouver ailleurs poules et poulets de Kippour, cédrat, myrte, palmier et saule de Soukot ? Rites et gourmandises s'allient dans la tentation de se retrouver, de se chercher.

Car ici, la table et la religion (la Table et la Loi serait-on tenté d'écrire si l'ordre et plus encore la politique ne les précédaient souvent) continuent d'entretenir une intimité profonde, invisible à l'œil du passant moyen, et d'ailleurs proprement impensable par lui. Aux autres, la rue devient une scène où chacun ne peut qu'afficher son appartenance. S'affrontent l'intégriste soupçonneux et le libéral vigilant. Rivalisent les cacherouts du Beth Din, de l'orthodoxe orthodoxie, d'autres encore, aussi précises que lointaines, et la dissidence muette de ceux qui ont dû penser un jour que le sceau de l'autorité la plus respectable ne vaudra jamais celui de leur propre conscience. Cela suffit-il pour expliquer que les gourmands et les idéologues n'ont pas toujours les mêmes adresses ?

Restée longtemps secrète, lovée pudiquement à proximité des grands circuits balisés de chalandise culturelle, mais invisible d'eux, la rue des Rosiers exigeait qu'on s'y rende pour la trouver. Ses 300 mètres chuchotés sont devenus bavards et expansifs. On n'entend plus guère le yiddish, on prétend apprendre l'hébreu, se débrouiller en anglais, mais on le dit en français. L'ultime vague qui s'y avance, celle des touristes et des branchés – grands pourvoyeurs de rues mortes –, est pour l'instant contenue. La rue des Rosiers maintient solidement son étendard identitaire. Spontanément, on s'y retrouve à chaque fois qu'il paraît menacé, après les profanations de Carpentras comme lors de la guerre du Golfe.

Au creux d'un néo-Marais compassé, redevenu riche et glacé, enfoui sous les recettes du style, où le maniérisme a débordé le goût, offrant le musée à la rue et les boutiques au musée, la rue des Rosiers paraît apporter le démenti de la vie vigilante. Dans un environnement aussi fini qu'un pastel fixé, elle maintient une forme complexe d'inachèvement, pour elle-même d'abord, mais qui vaut pour les autres. Comment sa mémoire assurerait-elle autrement sa permanence ? Comment veillerait-elle sur un passé qui n'est rien d'autre que le nôtre, et comment alors, sans elle, pourrions-nous songer à l'avenir l'esprit libre ?

Jean-Louis Perrier

RIVERAIN

Delicatessen

« Venue d'Istanbul, ma famille a ouvert le premier *Delicatessen* en 1920, *dit Jo Goldenberg*. Le fumoir était dans la rue. On débitait le pickel chaud devant les clients. Je suis né trois ans après. Dans le métier depuis l'âge de cinq.

» Aujourd'hui je recherche plutôt les plats de notre tradition tombés dans l'oubli, comme le *kiguel* (une pâtisserie) ou la rate de bœuf farcie. La difficulté consiste à adapter ces plats riches venus de pays froids au goût européen.

» Après la guerre, j'ai été le premier à me réinstaller dans le désert. Les nazis (pas seulement eux) avaient tout pris. Il y avait le dégoût de revenir dans le quartier. Avec tout ce qu'il avait souffert. On le bannissait. C'était la peur. Pourtant les troupes juives de l'American Joint ne manquaient pas de le visiter.

» Le retour s'est fait avec les touristes américains. Puis avec l'indépendance d'Israël. On a cherché à se retrouver pour envoyer des colis là-bas. La rue est redevenue un pôle de rencontres.

» Les maisons que l'on rénove maintenant n'avaient pas encore l'électricité, ni même parfois l'eau ! Le quartier reste ce qu'il doit être, préservant son identité juive. La majorité des fêtes s'y déroulent, transmises par hérédité.

» Quand je marche dans la rue, j'ai parfois l'impression que mon père est devant moi. La même émotion que lorsque j'entre dans une synagogue ou une mosquée. Les anciens ont foulé le sol. On tape du pied et la pierre parle. C'est pour cela que les gens viennent ici. Pour l'écouter. »

PIGNON SUR RUE

10 rue Pavée

Synagogue érigée par Guimard en 1913. Son modern-style s'y révèle d'une pleine et belle austérité. La nef étroite, de deux étages, s'ouvre à l'est par une fenêtre de verre dépoli où le bouquet d'un arbre (réel) paraît répondre aux minces colonnes végétalisantes. Administrée par la communauté israélite orthodoxe de Paris. Au 17, rue des Rosiers, se trouve le plus ancien oratoire de Paris, et au 18, rue des Ecouffes, l'un des plus animés.

2 rue des Rosiers

C'est l'angle par lequel la tentative de subversion de la rue par une mode rarement aussi brillante que chez Lolita Lempicka s'avance. Elle affiche au 4, sur feu le hammam, sa plus affligeante victoire. Largement éprouvée aux Halles, la technique consiste à vider les lieux en conservant les façades et la structure intérieure. Les gerbes de blé d'une boulangerie annoncent un chemisier, les crocs d'une boucherie un chausseur. Dans cette novlangue, marchand de jeans se dit hammam. Touristes et lycéens s'y reconnaissent pleinement.

4 bis école de travail

Installée en 1865 pour offrir une formation aux nombreux orphelins juifs, elle est devenue un centre d'apprentissage (mécanique, plomberie, confection).

6 Olivier Chanan

Enfant, il faisait ses courses dans ce quartier « *où la qualité de vie et des relations humaines est sans pareille* ». Les élégantes venues se couvrir chez lui se soumettent avec ravissement à sa directe simplicité. Vus du Musée de la mode de Philadelphie, qui les expose jusqu'à la fin de l'année, ses chapeaux chics et inventifs s'offrent comme une quintessence du style parisien.

8 enceinte de Philippe Auguste

Elle se dissimule tout au fond du PMU Club Courses. Les restes (classés) des murailles huit-centenaires qui dessinèrent en creux la rue des Rosiers bordent un vaste jardin vague. Parfait pour y replanter les roses du temps jadis.

12 Lewkowicz

Etablie depuis 1928, la famille produit pickel, pastrami, langue fumée, saucisson à la graisse d'oie, cous farcis, boudin de veau, ou veau pressé. Sa charcuterie d'Europe centrale a su séduire les séfarades qui forment maintenant 90 % de la clientèle.

14 Café des Psaumes

« *J'ai choisi les Psaumes pour être compris par tous, ouvert à tous,* dit Moïse Journo. *A l'origine, le café n'appartenait pas à un juif. Quand je l'ai repris, je me sentais inquiet, mal à l'aise. Qu'est-ce qui avait bien pu se passer dans ces murs ? Jusqu'au jour où on m'a appris que l'ancien propriétaire avait caché des juifs. J'étais soulagé, c'était cachère.* »

15 Jo Goldenberg

Au carrefour de la rue Ferdinand-Duval, le symbole, le pivot du quartier. Visé à ce titre par les terroristes d'Abou Nidal le 9 août 1982 : six morts et vingt-deux blessés.

26 Bibliophane

Sept mille livres en magasin et un catalogue de mille titres sur des « *thèmes judaïques* » : commentaires des textes saints, mystique et philosophie, mais aussi histoire, politique et littérature. Bibliophane est un lieu de rencontre, de débat, de parole. Catherine Stern fête le dixième anniversaire de son installation dimanche 31 octobre.

27 Finkelsztajn.

(Même maison au 22, rue des Ecouffes.) Spécialités yiddish, parmi les plus goûteuses de Paris. Vatrouchkas, apfelstrudels, sachertorte, gâte au pavot, babkas aux noisettes, mazurkis aux amandes, leke'h au citron. « *Le dimanche, on se croirait dans un cocktail*, se réjouit Florence Finkelsztajn. *Pour certains, c'est un véritable pèlerinage qui leur permet de se retremper dans leur judaïsme. L'un d'eux m'a dit joliment :* « On vient chez vous pour manger nos racines. »

36 Abaya

Installée depuis 1989, Marie-Elisabeth Nordheim a eu d'abord l'impression d'« *arriver dans un autre pays* ». *Séduite* par la vibrante « *solidarité* » qui anime le quartier, autant que par sa chaleur. Ses gilets et pantalons multicolores de tweed patchés et frangés s'harmonisent étrangement avec les mélanges falafelesques de ses voisins.

10 rue des Hospitalières-Saint-Gervais

L'école garde des traces de la barbarie, venue mutiler jusqu'aux inscriptions de façade. Une plaque rappelle : « *165 enfants de cette école déportés en Allemagne durant la seconde guerre mondiale furent exterminés dans les camps nazis. N'oubliez pas.* »

12 Hebraïca Judaïca

Son grand-père (sacrificateur) venu de Jérusalem à la fin du siècle dernier s'était entouré de livres. Bernard Liebermann, porte ouverte et plaisanterie aux lèvres, consacre son capharnaüm aux plus modestes comme aux plus rares. « *Hier un Brésilien est resté quatre heures. Il m'a acheté une plaquette du dix-septième siècle en portugais, un sermon sur les autodafés.* » Il déplore la minceur de son rayon yiddish, parle pudiquement de « *mévente* » : « *Il n'y a plus à qui parler!* » Mais son Flavius Josèphe du dix-septième trouvera lecteur.

La chemise fait l'homme

Un Musée de la chemise vient d'ouvrir à Argenton-sur-Creuse, petite ville de l'Indre où cette industrie a prospéré dès le milieu du dix-neuvième siècle. Mémoire d'un travail, histoire d'un vêtement.

Plus sensuel encore que le *« bruit de la fermeture éclair d'une petite robe noire »*, notait une chroniqueuse de mode, dans les années 50, *« le geste de l'homme qui retire ses boutons de manchette »*. Ah ! le poignet... Elle aurait pu décrire aussi l'habileté qu'exige l'ouverture d'un col anglais, tenu au plus près du cou par un bouton à pivot, et tout le dispositif dont s'entoure ce guerrier appliqué à paraître en société revêtu d'une fine armure de popeline ou d'oxford, unie ou rayée : la chemise.

Seconde peau, la chemise tient une place à part dans l'histoire du vêtement : objet de première nécessité (à celui qui « y laissa sa chemise », il ne reste vraiment plus rien), fragment utilitaire de la toilette qu'on use et qu'on oubliera « comme sa première chemise », son style traduit pourtant avec précision le sentiment d'une époque sur le convenable et l'impudique, sur l'ornement et la respectabilité, sur le frivole et le confortable, le propre ou le gracieux. Toujours en vue au moins par le col et les poignets, elle cache ce qui doit l'être et met en valeur, avec de nombreuses variantes de style, la personnalité de l'homme, son visage et ses mains, ses mots et ses gestes.

Même si l'on n'y fait plus toujours broder son chiffre près du cœur, l'identification est forte entre la chemise et celui qui la porte. C'est sans doute pourquoi le repassage, exercice de géométrie appliquée, bien codifié, est un art plutôt réservé aux mains féminines, un acte de mémoire amoureuse. La chemise repassée n'existe pas en soi, note Italo Calvino qui tente de la décrire, c'est *« un volcan éteint »*, un *« paysage inhabité »*.

Chemise-hommage... Si le prince de Condé voulait tant échapper au *« service de la chemise »* dû à Monsieur, frère du Roi, c'est bien qu'il y percevait une dépendance exagérée à laquelle il souhaitait se soustraire. Un usage comparable s'est perpétué au Japon où, parmi les nombreux cadeaux qu'il est courant de s'échanger, une pièce de fin tissu et un bon pour le faire tailler par un chemisier, figurent encore en bonne place. Ce qui valut à la maison Charvet, place Vendôme, réputée pour l'étendue de son savoir-faire en sur-mesure, une sorte de comble. La commande, par télécopie, du Japon, d'une chemise portée par James Bond dans les premières séquences d'un film. Réponse diplomatique et désolée : *« Impossible, le verre de cocktail cache le col. »*

« La chemise fait l'homme » : on prête le mot à M. de Buffon qui ne pouvait se mettre au travail, le matin, qu'après avoir enfilé une chemise blanche et propre aux poignets bordés de dentelle. C'est l'époque, le subtil dix-huitième, où l'on chante qu'« un cœur sincère ne fait jamais que la moitié des conquêtes d'une veste ouverte sur une chemise ». L'époque où la finesse des batistes et la légèreté des soies autorisent le blousant, le foisonnant, les plis et le mousseux. Avant que le rigorisme du dix-neuvième siècle ne fasse rentrer tout ce beau linge dans l'ordre strict du noir et du blanc, du plastron et des cols empesés (ils seront si hauts et si coupants qu'on les appellera en Allemagne *Vatermörder*, le meurtrier du père). Ordre immuable jusqu'aux années 30 où le costume masculin fixe ses nouvelles normes, avec l'aide du prince de Galles, futur Edouard VII. Mais la chemise reste discrète, variant à peine la forme de ses cols, en fonction des nœuds de cravate qui sont en vogue, larges comme celui du duc de Windsor qui fait écarter les pointes du col, ou étroits pour le « col anglais » qu'affectionnent surtout les Français. Le poignet « mousquetaire », lui, est désigné outre-Manche, de *« french cuff »*, poignet français. Emulation d'autant plus aiguë que, dans l'austérité du vêtement masculin, les détails sont l'essentiel.

C'est seulement après la deuxième guerre mondiale, et l'arrivée du décontracté à l'américaine, que le système de la mode effleure le monde des hommes. Par touches, par vagues, vite reprises en main par une société qui continue de dicter ses conventions dans le monde du travail et de la représentation, dans les dîners et dans les bureaux. S'il laisse filer la couleur, l'immense diversité des couleurs et les associations les plus inventives, le code de bonne conduite continue d'exiger, dans telle ou telle grande entreprise, dans la banque ou la finance, le port quotidien de la cravate. On peut tomber la veste, c'est même bien vu, mais on porte une cravate... (le plus rebelle en a au moins une dans son tiroir, au cas où). Etre en bras de chemise, qui aurait été considéré naguère du dernier vulgaire, est devenu un signe d'ardeur à la tâche, d'engagement. Comme autrefois dans les duels où l'on n'hésitait pas à arracher une manche de soie pour ne pas entraver la main qui tenait l'épée... Comme aujourd'hui à la Bourse où des jeunes gens prêts à en découdre jouent chaque jour d'une façon brouillonne et bruyante une bataille de Marignan toujours recommencée...

La chemise, dans le langage courant, est un signe. Le sculpteur, le fort des Halles, l'employé des postes, le militaire, chacun a sa chemise. L'artiste, lui, n'en fait qu'à sa guise, porte un tee-shirt sous un costume croisé, une cravate éclatante sur une chemise de couleur sombre, ou bien superpose des chemises de texture et de couleurs assorties. Le col ouvert gagne des points, dans des situations contrôlées (avec foulard), ou selon des codes prudents : les Américains l'appellent *« la chemise du vendredi »*, raconte Jean-Claude Colban, dirigeant de Charvet, qui prend soin, tout en refusant *« la démode planifiée »* d'offrir un grand choix de couleurs et de textures pour *« traduire la personnalité des clients »* mais qui a bien du mal à les écarter de l'empire du bleu. Le bleu qui a chassé le blanc, dans toutes les couches sociales : la chemise à col boutonné en oxford bleu des étudiants américains prolifère au même rythme que les jeans portés avec des chaussures de bonne qualité. La recherche de découpes nouvelles et les extravagances du côté du col sont réservées aux stylistes japonais de la place des Victoires.



LISE SARFATI

Bourse : la chemise comme uniforme.

Parfois, le signe devient signal. Un ministre de la culture venu prononcer un discours à l'Assemblée nationale avec une chemise sombre à col sans rabats (improprement dénommé col Mao) et sans cravate fait jaser. Un candidat à l'élection présidentielle se présente, sur ses affiches, en bras de chemise pour signifier combien il entend relever ses manches. Et quand le Musée de la chemise, nouvellement ouvert à Argenton-sur-Creuse et qui retrace l'histoire de ce vêtement et de sa fabrication, demande au dit candidat de confier au jeune musée cette pièce « historique », la réponse arrive, amusée : *« Cette chemise est neuve. En bon Auvergnat, laissez-moi l'user un peu, je vous la donnerai ensuite. »*

Des chemises de Frank Sinatra, de Johnny Hallyday et de Jean-Claude Pascal, celle que Charlie Chaplin portait le jour de la remise de l'Oscar, en 1982, sont là dans les vitrines, au terme d'un parcours chronologique qui montre, parfaitement mis en scène vitrine après vitrine, la chemise de chanvre du Moyen Age, ample et simple-époque de bains, d'étuves et de propreté,- les coquetteries et les fraises de la Renaissance (où le parfum tient lieu de toilette, le contact avec l'eau étant réputé colporter les maladies), les grands cols de l'époque classique, les folies du dix-huitième et les conventions strictes du dix-neuvième.

Conçu par la muséologue Marie-Odile de Bary, après quatre années d'études et de recherches, tandis que l'on rassemblait les fonds nécessaires à la réalisation d'une idée lancée par un couple d'industriels d'Argenton, Solange et Jean-René Graverceaux, le musée partage aujourd'hui son conservateur avec le Musée d'archéologie du site gallo-romain. Gérard Coulon est ainsi responsable, aux deux bouts de la chaîne historique, de la mémoire des lieux et de leurs habitants.

Des témoins bien vivants, en ce qui concerne la chemiserie, environ cinq cents employées dans deux grandes entreprises locales qui travaillent pour de grandes marques parisiennes et dans plusieurs petites, au lieu de cinq milliers à la grande époque. Des témoins présents aussi dans le film réalisé par Deidi von Schaewen : des femmes qui se souviennent avoir commencé à travailler à l'âge de neuf ans, d'abord avec leurs mères, puis à l'atelier, de longues journées penchées sur leurs machines à coudre, qui, une épaule, qui, une emmanchure, qui, un poignet... Elles se repassent l'ouvrage, le long d'une rigole en bois entre deux rangs de machines où, parfois, dans les flots de percale neuve, l'une ou l'autre déposait un nourrisson qu'elle n'avait pu faire garder à la maison.

On voit, dans le musée, ces machines dont l'importation d'Amérique par un enfant du pays qui avait établi une entreprise prospère à Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais, et qui eut l'idée, en 1860, d'en faire profiter sa ville natale et d'y mettre à l'ouvrage les demoiselles de la région, décida de la destinée industrielle de cette cité baignée par la Creuse (bonne pour l'amidon, disait-on) mais surtout précocement « irriguée » par le chemin de fer et donc par les bienfaits de la capitale. Et le dimanche, elles sont plusieurs, à tour de rôle, à venir les faire tourner pour le plaisir des visiteurs, à recréer la sonorité de ces ateliers où ne régnait pas, comme aujourd'hui, regrettent les anciennes, le seul bruit des automates et le silence forcé de celles et ceux qui les servent.

De notre envoyée spéciale

Michèle Champenois

▶ Musée de la chemiserie et de l'élégance masculine, rue Charles-Brillaud. Argenton-sur-Creuse. Tél : 54-24-34-69. Télécopie : 54-24-01-08. Fermé le mardi. Des objets prêtés par le musée (ouvert depuis l'été) sont exposés dans les magasins Madelios, boulevard des Capucines, à Paris.

OXFORD ET TOILE FORTE

Brummell

La plus grande chemiserie de Paris tient boutique au premier étage du Printemps Brummell parisien (à l'angle de la rue du Havre et de la rue de Provence) : un « stand » de 1 000 m² où quelque trois cent mille chemises sont vendues annuellement. Les stands traditionnels Christian Dior, Yves Saint Laurent, Arrow et Burberry's y côtoient les nouveaux Café-Coton, Traveller ou Sand Wedge. La marque Brummell propose des modèles en faux unis (à partir de 169 F), des écossais colorés tout juste (199 F) et des mini-vichy à col anglais (249 F). Un rayon regroupe des chemises « petite longueur de manche » ou « grande conformation », mais on peut aussi choisir dans la boutique sur-mesure entre sept types de chemises réalisables dans plus de vingt tissus (de 479 F à 980 F).

Alain Figaret

Les défenseurs de la chemise classique ont découvert avec la crise qu'il existait une autre bonne adresse : rue de la Paix (au numéro 21, (Paris 2e), 16, rue de Sèvres, ainsi que dans une quinzaine de villes. Les fidèles de cette marque familiale trouveront les cinq formes de col et les deux longueurs de manches, les deux plis d'aisance au dos et les sept plis aux poignets boutonnés (de 349 F à 459 F). Les monogrammes (à partir de 78 F) sont brodés main. Dans les six cents tissus proposés, les toiles fortes sortent gagnantes : la légèreté séduit rarement les consommateurs soucieux d'une juste économie.

Harryland

Cette ligne réfléchie diffuse chez les chemisiers des modèles urbains en Oxford exclusif costaud. Les chemises de bureau à col italien ou boutonné actualisent de fins carreaux blancs inversés sur fond ciel ou bleu dur. Les rayures club adoucies, comme lavées, côtoient des chemises trappeurs écossaises (à partir de 395 F). Des modèles plus épais jouent les sur-chemises à carreaux fenêtres, façon bûcheron (495 F). Les polos de rugby (595 F) imposent de sombres rayures multicolores. 21, rue Pavée, Paris (4e).

Island

Le bleu indigo des jeans se délave ici sur des chemises classiques réactualisées. L'effet usé est d'autant plus saisissant qu'il s'applique sur du neuf en popeline de coton double retors émerisée (à partir de 545 F). Epatante, la chemise en patchwork d'écossais bleus (595 F) retrouve le style pionnier américain, pour week-end écolo-chic. Place des Victoires, Paris (2e) et 20, rue du Vieux-Colombier, Paris (6e)

Loft

A deux pas des fastes de chez Lanvin (2 100 F la chemise sur mesure), cette boutique futée réinvente le concept américain de chemiserie de travail bon marché. Les cotons rayés city ne sont disponibles qu'en quatre tailles (médium, large, X large et XX large), mais le prix est unique : 310 F . Ultra-confortable : la chemise d'intérieur en maille nid d'abeille gris chiné aux *finitions sweat-shirt* (295 F). 12, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e) et trois autres magasins dans Paris.

Paul Smith

Le plus traditionnel des créateurs anglais offre dans sa boutique parisienne (22, bd Raspail, Paris-7e) un choix généreux à l'accent néo-classique. Le fil-à-fil caviar (925 F), la flanelle surpiquée (765 F), les carreaux multicolores en coton baumwool (675 F) et le chambray costaud (585 F) sont disponibles en col classique ou baleinés (les baleines sont amovibles), avec des poignets simples ou mousquetaires (doubles et retournés, que la mode veut désormais négligemment défaits sur la main). Egalement d'impeccables chemises blanches cintrées, à pied de col haut (655 F). Quant aux irréductibles fans des boutons de manchettes, ils découvriront avec intérêt une boutonnière camouflée sur chaque poignet.

Patrick Cabasset

HISTOIRE

L'amidon hors-la-loi

par Farid Chenoune *

En 1864, dans *le Nabab*, Alphonse Daudet décrit un petit caissier qui, par crainte *« d'avoir l'air de manquer de linge »*, passe ses journées à fabriquer des devants de chemise, des cols et des manchettes en papier, donnant ainsi l'illusion de posséder *« un linge (...) toujours éblouissant (...), sinon qu'au moindre mouvement, quand il marche, quand il s'assied, ça craque sur lui comme s'il avait une boîte en carton dans l'estomac »*.

Pendant plus de deux siècles, la chemise blanche a été le symbole de la respectabilité masculine. Dans les années 1880, alors que la mode des duels connaît un singulier regain auprès de l'élite et que, dans les salles d'armes, les escrimeurs croisent le fer en plastron rembourré, dans les salons du soir, les hommes élégants arborent, eux, leur cuirasse de toile : elle atteste de leur invulnérabilité sociale et sa surface, sans la moindre ride, ponctuée par une perle, porte leur honneur de chemisés.

Pour donner tenue et raideur à ces boucliers blancs, d'un blanc imperceptiblement bleuté à l'indigo, et aux cols et manchettes qui l'accompagnaient, il faut une blanchisseuse experte en apprêts. Savoir manier un mouillon trempé dans un bol d'amidon pour leur donner le glacé requis n'est pas à la portée de la première venue et le repassage d'une chemise d'homme est tenu pour un des plus difficiles. Cet empesage peut même altérer la paix des ménages. *« A quel mari n'est-il pas arrivé d'avoir un moment d'impatience en cherchant à boutonner un faux col fraîchement empesé dont la boutonnière ne veut pas s'ouvrir ? »*, note vers 1900 l'auteur d'un ouvrage à l'usage des maîtresses de maison. Combien d'hommes auront ainsi leur existence durant forcé comme des damnés sur la boutonnière réfractaire, faute d'avoir su qu'il suffisait de l'humecter avec une goutte d'eau du bout du doigt pour la faire céder.

La révolte contre les plastrons, les manchettes et les cols-minerves en celluloïd, devenus l'attirail du tout-venant des classes moyennes, gronde. En Angleterre, les mouvements hygiénistes et Oscar Wilde ont, les premiers, bataillé pour la chemise de ville à col mou et rabattu.

Dans les années 20, la crise éclate au grand jour, opposant tenants du col dur et partisans du col mou. D'un côté, un quarteron de chemisiers et d'élégants élitistes qui voient dans l'abandon du col dur l'effondrement du savoir-vivre (et ils n'ont pas tort).

De l'autre, une nébuleuse d'activistes où l'on trouve aussi bien des membres de la Ligue de l'anti-carcan en France et du Men's Dress Reform Party, le Parti pour la réforme du costume masculin, en Grande-Bretagne, que des artistes d'avant-garde qui veulent semer la révolution jusque dans la garde-robe masculine : futuristes, simultanéistes ou héros de la bruyante mondanité de l'époque tels que Foujita, tous proclament que le cou de l'homme moderne doit être libre.

En 1926, dans un film de Man Ray, le poète Jacques Rigaut arrachera son faux col et le jettera à terre, comme pour une déclaration de guerre devant la caméra.

La guerre sera vite gagnée. En été, on portera bientôt le col ouvert, à la Danton ou à la Byron. Surtout, s'impose la chemise dite américaine, à pans séparés, qui se boutonne de haut en bas et détrône la chemise traditionnelle qu'on enfilait par la tête (la chemise « grand-père » écolo-rétro des années 70).

Le dernier grand fait d'armes de la chemise sera de sortir du pantalon à la Libération, sous l'influence, là encore, des Américains et de leurs chemises bariolées. Désormais, écrira un chroniqueur en 1953, *« un homme de quarante ans peut parfaitement laisser sortir sa chemisette de son pantalon sans être ridicule, chose qui eût été inconcevable il y a dix ans »*. Las, dans cete gigantesque et silencieuse bataille de chiffons, les bretelles et les gilets laisseront leur peau. Mais cela est une autre histoire.

*** Farid Chenoune est historien et vient de publier un monumental ouvrage. *Des modes et des hommes. Deux siècles d'élégance masculine* (Flammarion, 336 p, 395 F).**

l'homme



Publiphones

On les appelait taxiphones, tout le monde s'en souvient. On souhaita, un moment, les baptiser cabitel et cabiphones. Aujourd'hui ils se nomment publiphones. Les Français semblent leur trouver certaines qualités.



F. LE DIASCORN/RAPHO

Utilisateurs : taux de satisfaction supérieur à 80%

Sur les places, les avenues, les parvis, aux sorties de métro, elles font le trottoir, dos à dos, discrètes et dociles, invitant le passant à s'extirper du grand brassage urbain pour retrouver son humanité au travers d'un contact. Contact aussi facile qu'incomplet, car ce qui est près du cœur reste loin des yeux. A la fois intime et publique, close mais transparente, la cabine téléphonique est un lieu paradoxal. En prêtant à chacun une oreille attentive et neutre, ce confessionnal de toutes les misères et les bonheurs urbains joue les boîtes de Pandore. Pour peu qu'il soit bavard, un assassin s'y enlise en toute confiance. Dans *Vivement dimanche*, le film de François Truffaut, il se laissera finalement cerner dans une cabine téléphonique de village. Dans *la Classe des oisifs*, la cabine est un refuge : Charlie Chaplin vient y cacher ses mollets nus. Le Belmondo du *Magnifique* s'y protège des requins, tout comme l'héroïne des *Oiseaux* de Hitchcock, attaquée par les mouettes... De Max Linder à Mel Brooks *(le Grand Frisson)*, en passant par André Téchiné *(Barocco)* et Kubrick *(Docteur Folamour, 2001)*, la cabine téléphonique est un mythe cinématographique.

Chaque jour, nous sommes des dizaines de milliers à lui prêter notre voix. La cabine téléphonique est la compagne du VRP, l'auxiliaire du demandeur d'emploi, le parapluie public, la cache du *dealer* de rue, la complice discrète du coup de fil adultérin et tant d'autres choses... Elle vit ses grandes heures en été, quand les vacanciers se replient sur un lieu public pour appeler l'autre bout de la France – à partir de 20 heures – ou du monde. Fêtes des mères ou jour de l'An, nos grandes occasions sont les siennes. Loin de concurrencer les postes privés, elle ne contribue que pour 4 % au chiffre d'affaires de France Télécom. Et pourtant, son indice de satisfaction, supérieur à 80 %, ferait pâlir plus d'un politicien. Les Français semblent réconciliés avec le téléphone public.

En 1992, la société Le Taxiphone se voit confier l'exploitation des téléphones de rue à prépaiement automatique – dont les Américains possédaient déjà un million d'exemplaires. Les premiers taxiphones logent dans des cabines en bois. A pièces ou à jetons, à manivelles ou non, ils fonctionnent en liaison avec une opératrice. Dès leur installation, *Science et Vie* avertissait : *« Ces appareils pourraient devenir les victimes inconscientes d'accès de mauvaise humeur. »* On les renforcera. Dès 1957, le carter s'habille en tôle Meccano et le cadran adopte les trous borgnes.

Lésés par la prolifération de faux jetons, les PTT décident, en 1969, de convertir tous ses appareils à la belle et bonne monnaie. Le vandalisme se déchaîne aussitôt. Symbole de l'Etat, les taxiphones devenus entre-temps publiphones à touches (les termes cabitel et cabiphones furent judicieusement écartés), surtout ceux où les pièces s'exhibaient impudemment dans les voyants, se virent arrachés, défoncés à la barre à mine, percés au chalumeau, ce qu'il en restait suscitant l'ire vengeresse de l'usager dépité...

En 1985, le taux de vandalisme culminait à 11 %. Cette année, il est retombé à 0,7 %. Çà et là, quelques bricoleurs gardent assez d'entrain pour dessouder les planchers ou les poignées de portes. La fête est finie. Le téléphone de rue n'est plus un ogre futuriste, mais une invitation au contact. A Harlem, ainsi, on ne les respecte jamais tant que dans les rues les plus délabrées : ils sont le dernier lien avec l'extérieur. Motif du revirement français : grâce aux postes à carte, France Télécom n'est plus tenue de récolter dix mille tonnes de pièces par an. Depuis 1984, ces appareils ne peuvent donner que ce qu'ils ont : la tonalité. Quant à la télécarte, invention française, elle poursuit son tour du monde. Avec un détour récent par le dictionnaire de l'Académie.

Sur le premier appareil à télécarte, on avait cru habile de rassurer l'usager en protégeant sa carte sous un volet pivotant. Mais pour peu que les gonds se bloquent, une centaine d'unités pouvaient être retenues par la lourde paupière. Désormais, ces postes ont troqué le volet pour la langue. On y dépose sa carte comme une hostie, avant de la pousser à demi dans la fente de lecture. Un procédé mis au point l'an passé sur une nouvelle génération de publiphones. De nouveaux services y figurent : en plus de la touche « Changement de carte » de la touche « Haut-Parleur » et d'une fonction « Enchaînement » (pour déclencher une autre communication à l'insu de ceux qui font la queue dehors), ils élargissent les services destinés aux usagers de la carte France Télécom. Outil personnel, défendue par un code, et qui facture aussitôt la communication sur votre compte. Avantages : outre des réductions, cette carte, sans bourse délier depuis trente-trois pays, de joindre l'opérateur qui, en France, portera l'opération sur la facture mensuelle. Sur le publiphone, une touche permet d'enregistrer des numéros abrégés *sur sa carte*, et de les reproduire... France Télécom n'est pas moins fière de son nouveau Mémotel, qui prend et transmet des messages. Un service qui s'ajoute aux traditionnels numéros libres (gratuits, même le 12 que l'on paie pourtant chez soi) et à la ressource, méconnue par beaucoup, de se faire appeler depuis l'extérieur.

De son côté, la famille publiphone s'élargit. Après le poste TGV, voici le publiphone à carte bancaire magnétique (dans les aéroports), le poste Home Direct sans paiement (pour les étrangers), enfin le distributeur de télécartes, encore à l'essai. L'an 2000 est dans six ans... Chez France Télécom, pas de révolution prévue dans ces délais, *« mais une ergonomie affinée. Nos designers travaillent sur des lignes un peu « sensuelles », dans l'esprit cocooning »*. Dernier-né des téléphones portables, le Bi-Bop n'aura-t-il pas d'ici là démodé les cabines ? *« Désengorgé tout au plus. »* Et dans ce séisme, que sont devenues les cabines à pièces ? Retirées à la campagne. Les petites communes, que France Télécom est tenue d'équiper gracieusement (trois mille s'y refusent encore), leur font toujours confiance. Le prix des publiphones a beau baisser (9 000 F désormais), il n'en relève pas moins d'un service public.

Des appareils qui raccrochent au nez. Des sols sales. Des portes grinçantes. Certains s'offusquent. A tort. *« La preuve,* dit-on chez France Télécom, *c'est que les publiphones sont en permanence télésurveillés. Les appareils défectueux sont réparés sous deux heures. Les besoins en nettoyage évalués d'après l'indice de fréquentation. »* Autre fierté : la cabine elle-même a peu changé depuis 1970. *« Nous sommes arrivés à un niveau technique difficilement surpassable. »* Toit de polyester armé, tablette en inox et vitrages. Double, triple, quadruple. Octogonale ou carrée. A porte simple, ou à deux vantaux. Sans cesser d'être cet habitacle assez clos pour isoler, assez transparent pour dissuader l'infraction. En le jugeant *« tout à fait repoussant »*, l'architecte Bruno Fortier ne fait qu'exprimer le sentiment général. *« C'est bancal, plein de pointes. Sans doute pour qu'on ne s'y attarde pas. »* Dans le cadre de la rénovation d'un boulevard nantais, lui-même a prévu, avec Italo Rota, de les remplacer par *« une chose très légère »* : un poste posé sur « mupi » (« sucette » publicitaire), et coiffé d'une bulle.

A Lyon, Gilles Perraudin et Françoise-Hélène Jourda cherchent eux aussi à grouper les éléments de mobilier urbain pour éviter la prolifération disgracieuse : les téléphones s'encastreront dans des mâts d'éclairage. Pour les nouveaux Champs-Elysées, la Mairie de Paris a choisi la même optique : les publiphones logeront dans les colonnes Morris fabriquées par Decaux. Cette société pense adapter l'idée en France et en Europe. Plus audacieux, Decaux a fait concevoir par Martin Szekely des « mupi »-téléphones en fonte, coiffés d'une bulle en polycarbonate. Des produits nettement plus chers que les traditionnelles cabines. Et pourtant, plusieurs villes sont intéressées...

Jacques Brunel

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Quitte pas, je te quitte

Ça fait des heures que je poireaute dans la galerie marchande de la tour Montparnasse, derrière une minette fermement arrimée à un Publiphone, qui ondule de la crinière et de la croupe en asticotant son petit ami : Non, chéri, c'est pas vrai, tu me le dis jamais. Je trépigne. Et je ne suis pas la seule. Il y a quatre personnes avant moi. Un jeune barbu, *le Parisien* sous le bras, ça sent le demandeur d'emploi. Une maghrébine à foulard et son mari, je suis bonne pour un coup de fil au pays. Et une dame avec un sac des Galeries Lafayette, sûr qu'elle va appeler sa fille : Je l'ai pris en noir, maintenant si tu préfères le rouge...

Tiens, voilà que le ton monte : Ecoute, Laurent, c'est pas compliqué, si tu ne me dis pas que tu m'aimes immédiatement, je raccroche... Pleins d'espoir, on se rapproche : pourvu qu'il la boucle et qu'elle dégage. Non, il la relance ! Elle glapit : tu oses me demander si c'est une promesse ou une menace ? Non, mais je rêve !

Moi aussi. Je rêve de l'arracher à cet abruti en la traînant par les tiffes. Marrant, moi qui déteste téléphoner, suffit qu'on m'en empêche pour qu'il me vienne des envies de tuer. Je les étranglerais avec le fil de l'appareil ces vicieux qui multiplient les faux départs : allez, salut, à dimanche. Dis donc, j'y pense... Bon, ben, au revoir, mes amitiés à Gérard... Ça alors ! Qu'est ce qu'il a ?

Ces accros à la communication non-stop, braqués par mon « regard-revolver » : Faut que je te quitte, les gens s'impatientent. A tout de suite, je serai là dans cinq minutes ! Ces mimes Marceau dont on guette, par la vitre des sanicausettes, les jeux de jambes et les expressions. S'ils dansent d'un pied sur l'autre en levant les yeux au ciel, ne vous réjouissez pas trop vite, ça ne veut pas forcément dire qu'ils en ont marre. Ces distraits qui font ou, pire, qui ont le mauvais numéro. Et qui consultent interminablement les renseignements pour avoir le bon. Et ces émules des Marx Brothers dans « Une nuit à l'opéra » qui squattent une cabine à six ou sept : Passe-moi Ginette, Bruno veut lui parler. Karine aussi. Je te reprends après.

Bon, ça va être à moi. La télécarte de la dondon expire en lui coupant le sifflet : En marron, tu crois ?... Ah, flute ! Je m'empare enfin de cet écouteur encore chaud, poisseux de sueur. Je compose d'un doigt tremblant de fureur exaspérée le numéro d'une copine au bord du suicide, son mec l'a plaquée. Pas libre ! Elle a dû se pendre à sa ligne. Je remets ça trois fois. A la quatrième, un monsieur me tape sur l'épaule : Permettez, je suis pressé, et j'en ai pour une seconde. – Vraiment ? Bon, ben... – Merci, vous êtes bien gentille... Allô, Jean ? T'es assis ? Non, parce que j'ai plein de trucs à te... Attends, quitte pas, faut que je me débarrasse d'une folle... Vous allez me lâcher, oui ? Je vous ai rien demandé !

MICKEY À L'APPAREIL

Supports publicitaires

L'Arche de la Défense, un Renoir, Mickey, le saut à ski, Jean Gabin dans *les Grandes Familles*, Elvis Presley, un Schweppes ou un Orangina, du ketchup ou un bouillon Maggi.. . On trouve de tout sur les télécartes françaises, devenues, dès 1987, cinq ans après leur création, des supports de publicité. Quand elles ne sont pas une mini-page de publicité pour... le téléphone lui-même et ses services.
Qui dit publiphone dit en effet télécarte : cent millions d'exemplaires vendus chaque année, dans les tabacs, dans les bureaux de poste, et qui pour 50 ou 120 unités, offrent au citadin la liberté de passer ses coups de fil sans chercher sa monnaie et qui ont permis à France Telecom de décourager le vandalisme. Les annonceurs n'ont pas boudé ce nouveau moyen de passer leurs messages (pour la somme de 0,88 F par carte) qui, selon les statistiques, laisse un souvenir utile à 89 % de ceux qui l'ont entre les mains : plus de mille sept cents cartes différentes ont été imprimées, provoquant chez les collectionneurs une nouvelle source de tourments.

Peugeot le champion

En 1993, l'annonceur le plus conquérant aura été la société des automobiles Peugeot avec six millions de cartes sur le thème de Peugeot-Assistance et, en août, douze millions pour la 905. Soit, au total, près du cinquième de la production annuelle... Comme le faisait remarquer *le Monde des philatélistes* (octobre 1993) à ses lecteurs, *« entre les variétés de puces et de nuances, les cartes Peugeot pourront constituer à elles seules une collection. Par exemple, regardez bien la couleur du palmier assez flou situé au deuxième plan de la Peugeot Assistance »*...



D.R.

Collectionneurs

Il y avait les cartes à fort tirage diffusées sur le réseau de vente et les cartes à tirage limité mises à la disposition des annonceurs : pour calmer le jeu de la spéculation et donner leurs chances à tous les collectionneurs, France Telecom a ouvert en 1991 un « bureau national de vente » *(BP 456, 54001 Nancy)* qui publie un bulletin mensuel accompagné d'un bon de commande qui permet aux amateurs de se procurer les cartes qui les intéressent. Les « grandes séries » (en vente libre) sont tirées à au moins 100 000 exemplaires ; les « petites séries » bénéficient d'un retirage de 10 000 exemplaires diffusé par le « bureau national » (renseignements téléphoniques : 83-34-85-30).

Palmarès

Pour encourager la création publicitaire, France Telecom et la société de régie (Régie T, tél. : 46-62-72-00) ont créé un Grand Prix. Orangina a été récompensé pour une campagne réalisée, mais le jury présidé par le présentateur Jérôme Bonaldi a aussi retenu des projets non réalisés parmi les idées de quelque cent cinquante « créatifs » en liberté. Premier prix : le lapin blanc à lunettes noires de Cassegrain (légumes en conserve) qui dit *« si les oreilles dépassent, c'est que la carte a été mal introduite »*, par Eric Chabbert et Jean-François Sacco, de l'agence Saatchi et Saatchi. Reste à « vendre » l'idée à l'annonceur...

Farouches Marquises

Cinquante mille habitants en 1804, deux mille en 1926. Dans l'océan Pacifique, les Marquises agonisaient : la civilisation, la nôtre, était passée par là. La vie, pourtant, y reprendra des forces. Sans trop de honte, on peut aujourd'hui fréquenter ses îles, en prenant garde de ne pas les confondre avec certains « paradis » polynésiens.

On est rentré troublé du voyage aux Marquises. Autant, d'emblée, le confesser. Est-on d'ailleurs rentré ? Les apparences sont là, on a repris l'avion, survolé des atolls, entrevu Moorea à 1 000 milles de là,– retrouvé Tahiti – si suave et rieuse. On a même éprouvé, l'espace de quelques heures, devant des lagons trop parfaitement turquoise, ces bouffées d'allégresse qu'on dit polynésiennes, qui vous donnent des ailes au premier tamouré et vous font trouver l'air, couronne de fleurs au cou, parfumé et léger, si léger... La futilité est douce quand on vient des Marquises.

C'est à elles pourtant qu'on repense en volant vers Paris. Ce sont elles qui obsèdent quand le décalage horaire (douze heures, le monde à l'envers) trouble les premières nuits du retour. Leurs falaises abruptes éclipsent alors les images de lagons ; leurs pistes caboteuses, plus accessibles à cheval, détrônent les rubans goudronnés des îles du Vent ; leurs légendes tourmentées balaient sans effort les cancans insouciants de Papeete.

Leur force s'impose. Comme si un fil invisible reliait encore le voyageur à ces confettis du Pacifique les plus éloignés d'un continent ; un fil noué subrepticement, au gré des jours, des heures peut-être, et qui lui interdit de parler des Marquises autrement que gravement.

On voudrait être léger, on revient des Tropiques, mais on redoute le piège. On aimerait faire sourire, les Marquises sont exquises, mais on craint la raillerie, le vrai malentendu. Elles en ont tant souffert, elles l'ont payé si cher. Elles ne récriminent pas, elles ne crient pas vengeance. Elles aimeraient juste qu'on les prennent pour ce qu'elles sont. Un vrai pays, avec une langue, une histoire, une culture. Un peuple ardent doté d'une formidable capacité d'adaptation et qui marche la tête haute, très loin de Tahiti, avec cette assurance tranquille qui n'appartient qu'aux survivants. *« Ici, on n'a pas mal au nombril .»*

Totem sur l'île de Nuku-Hiva.

ROLAND SEITRE / ERNOULT FEATURES

Et c'est cela qui trouble en débarquant aux Marquises. Une force, une épaisseur que l'on n'attendait pas. C'est peut-être même ici, au fond, que l'on effleure le grand mystère du Pacifique. Des racines qui s'enfoncent dans la nuit des temps ; une colonisation arrogante qui voulut tout broyer, s'en donna les moyens et faillit réussir ; un sursaut étonnant, plein de foi, de pragmatisme, de fatalisme aussi, qui donne aux Marquisiens, conscients des accrocs de leur histoire, mais sans colère ni haine, une force de rescapés. On les imaginerait désemparés, amers, sans marques ni repères. On les rencontre solides et fiers de leur passé, dont ils ne veulent rien gommer, revendiquant à la fois l'héritage récent des bons pères qui ont étouffé leur culture et celui de leurs ancêtres, dont ils rappellent avec malice les penchants cannibales. Ils assument tout superbement, avec des mines de conquérants. L'embarras, quelle ironie ! c'est chez les Blancs qu'on le perçoit. Les étrangers, les *haoe*. Leur profil bas, leur remords évident – celui de l'Eglise est patent –, leur contrition aussi sont peut-être pour beaucoup dans la miséricorde marquisienne. Mais que la victoire est tardive et combien dérisoire !



ROLAND SEITRE / ERNOULT FEATURES

C'est peut-être ici que l'on effleure le grand mystère du Pacifique

Résumons : un archipel d'îles d'origine volcanique, situées entre 7° et 10° de latitude sud, et peuplées de marins audacieux venus, quelques siècles avant Jésus-Christ, des îles Samoa.

Une première rencontre avec des Européens, un triste matin de 1595, quand le jeune Alvaro Mendana, fier conquistador, aborde Fatu-Hiva et baptise sa découverte *Islas Marquisas de Mendoza*, en hommage à l'épouse du vice-roi du Pérou, promoteur de l'expédition. Premières stupeurs des indigènes, qui accueillent les visiteurs en pirogues et leur offrent de l'eau, des fruits, des noix de coco. Premiers coups de canon.

Un quasi-oubli pendant près de deux siècles, et puis une collection de visites qui bouleversent l'archipel : Cook lui-même, en 1774, de retour de l'île de Pâques ; Ingraham, en 1795, qui découvre les îles du Nord. Et puis les baleiniers, brutaux et alcooliques, qui font des Marquises une base ; et puis les *beachcombers*, fripouilles des mers, terreurs des plages, déserteurs ou bagnards en cavale. Quand l'amiral Dupetit-Thouars en prend officiellement possession au nom de la France en 1842, les Marquisiens n'ignorent plus rien des turpitudes des civilisations occidentales. Leurs esprits ont perdu la boussole, leurs corps sont déjà bien malades. Lèpre, syphilis, tuberculose, variole... Cadeaux des visiteurs, souvenirs des équipages. On croit avoir déjà entendu cela. La population passe d'environ 50 000 habitants en 1804 à 2 000 en 1926. Le peuple marquisien s'apprête à tirer discrètement sa révérence...

Et puis, allez savoir pourquoi, il y a comme un sursaut vital, encadré par quelques missionnaires et médecins. Les Marquisiens survivront donc. Mais on les forcera à

CARNET DE ROUTE

Brel sous l'alizé.

Personne, jamais, n'a mieux dit les Marquises, leur vigueur, leur langueur, leur douleur.

Et par manque de brise, le temps
s'immobilise aux Marquises.
Du soir montent des feux et des points de silence
qui vont s'élargissant et la lune s'avance
Et la mer se déchire infiniment brisée
Par des rochers qui prirent des prénoms affolés
... et l'alizé se brise...
L'avenir est au hasard..

(Jacques Brel)

Hukulele

Le choisir à huit cordes avec un bois des îles sculpté, taillé, dentelé et un son aussi juteux que la papaï, plus joyeux que la mandoline, plus sonore que le banjo. Apprendre trois accords (sol, do, la), tâtonner et gratter. Alors, mais alors seulement, l'on comprendra l'écrivain Melville, qui osait parler, à propos des Marquises, d'*« une effrénée lascivité .»*

Tatouages

Les plus beaux sans doute de tout le Pacifique. A la fois vêtements et ornements, signe de puissance et de séduction dans des temps plus anciens, ils recouvraient tout le corps et étaient pratiqués par de fameux artistes qui se transmettaient le don de père en fils. Mis en disgrâce pendant près d'un siècle, ils connaissent aujourd'hui une renaissance certaine. La mémoire fait défaut pour retrouver les motifs anciens mais les archives et dessins des premiers missionnaires fournissent une aide précieuse. Peut-être le souvenir le plus définitif à ramener des Marquises. Sur une fesse blanche ou une épaule dorée...

Radio Umetai

Un miniposte de radio ne devrait jamais quitter le bagage – valise ou sac à dos – de tout voyageur curieux du monde qui l'entoure. Il fait gagner du temps, il plonge dans une ambiance, il fait prendre le pouls d'une communauté, sentir ses rythmes,
pressentir ses couleurs. Il est inégalable. Radio Umetai qu'on découvre à Nuku-Hiva est de ce point de vue un régal. *« Ecoute mon ami, m'a dit un jour un copain technicien. Je suis fou de musique mais je n'ai aucun disque. Je vais te fabriquer un petit émetteur. Tu y brancheras ta stéréo et j'entendrai tes disques... Son émetteur n'était pas plus grand qu'une boite de sucre, il faisait 2,5 watts. Mais quel bonheur lorsque je l'ai branché ! En un quart d'heure le village écoutait ma musique. »* C'est le maire de Taïohaé qui raconte, Lucien Kimitete, et sa radio, depuis 1987, poursuit allègrement son bonhomme de chemin.
« Bonjour tout le monde ! lance l'animateur de bonne heure. *Voilà ce que j'ai vu en traversant le village ce matin... »* Un délice.

Cocotier

Il est béni des dieux et au service des hommes. Et l'on dit même, à Hiva-Oa, que la plantation d'un seul arbre suffit à justifier une vie. C'est à peine étonnant. Cent utilisations ont été recensées. Ses feuilles ? Elles couvrent les maisons. Son tronc ? Il procure des poutres, des mâts, et n'importe quel meuble. Les fibres ? Elles font de bons cordages ; son cœur se déguste et sa sève peut donner une liqueur. Quant à la noix... Ah ! La noix est un trésor qui se gère, se travaille et prospère. La coque, bien sûr, est un récipient idéal. La chair, blanche, croquante, légèrement huileuse, peut être délicieuse, mélangée au taro, au poisson, au dessert. L'eau que la noix renferme quand elle n'est pas très mûre est doucement piquante et très désaltérante. Plus tard, elle sera absorbée par la chair, et on la sèchera pour en faire du coprah dont on tirera de l'huile pour la cuisine, le savon, les cosmétiques et dont les déchets procureront un aliment très riche au service du bétail. On pourrait continuer, bien sûr, car les danseuses, toujours pleines de malice, ont vite repéré que les deux moitiés d'une coquille vide pouvaient constituer un soutien-gorge charmant. A tester. Évidemment.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe S.A.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33



VOYAGE



renoncer à leurs mœurs de « sauvages » – tatouages, danses, sacrifices et autres chants païens – et l'on en fera des chrétiens.

Voyez donc cette statue de la Vierge, qu'un fidèle, illuminé et accrobate, eut l'idée de percher sur un pic élevé qui domine le village et la baie somptueuse d'Hatiheu. On vous l'indique avec fierté, petite fève improbable sur une crête nuageuse. Voyez ces églises de bois blanc et rouge, qui sentent l'orchidée et l'encaustique et résonnent le dimanche d'hymnes chaloupés et stridents. Voyez cette madone de Lourdes, en plastique transparent, qui trône dans une salle à manger, et qui a dû abriter une eau bénite à la grotte et partagée pieusement. Et puis ces petites croix entre deux tatouages mystérieux sur le torse nu des cavaliers croisés sur la piste. Et puis ces réflexions qui reconnaissent à Dieu la maîtrise du temps et des choses : *« Si le Seigneur le veut, tu reviendras aux Marquises... »*

On croit avoir compris, donc. L'Eglise a pris les choses en main et a bien fait les choses. La situation des âmes est sous sérieux contrôle. Erreur. Un mot, un geste, une confidence... Et le doute s'incruste, qui, au fil du voyage, fera chanceler nos certitudes. Le rationnel n'est pas de mise aux Marquises. Gauguin l'avait compris. Un peuple qui, depuis des siècles, s'obstine à enterrer le placenta des nouveau-nés sous un arbre ancien pour souligner son attachement à la terre, au cosmos, ne peut qu'entretenir de fabuleux mystères.

Celui des *tikis*, par exemple. Ces sculptures de pierre, énigmatiques et trapues, qu'on trouve dans la forêt et auxquelles les anciens reconnaissaient des pouvoirs surnaturels, ceux-là mêmes qu'on attribuait au dieu qu'elles représentaient, yeux en amande et sourire carnassier. *« Inutile de vous fatiguer à les prendre en photo, la pellicule ne s'imprimera pas ; certains tikis ne souffent pas d'être mis en images. »* On a souri. On a eu tort. Certains tikis sont *« habités »* donc vivants. *« Vivants et susceptibles »*, a prévenu Adrien, le vendeur de coprah. Vivants et *« terriblement maléfiques »*, a confirmé l'instituteur en se rappelant le visage défiguré d'un jeune garçon qui avait proféré des injures contre l'une des statues. Et Guy Rauzy, le maire d'Atuona, a presque acquiescé : *« Disons que je ne prendrais jamais le risque d'en rire, encore moins de les braver. »* Trop d'incrédules – et combien d'*haoe* ! – ont payé de leur bonheur ou de leur santé le courroux d'un tiki déplacé (gare aux voleurs !) ou vexé.

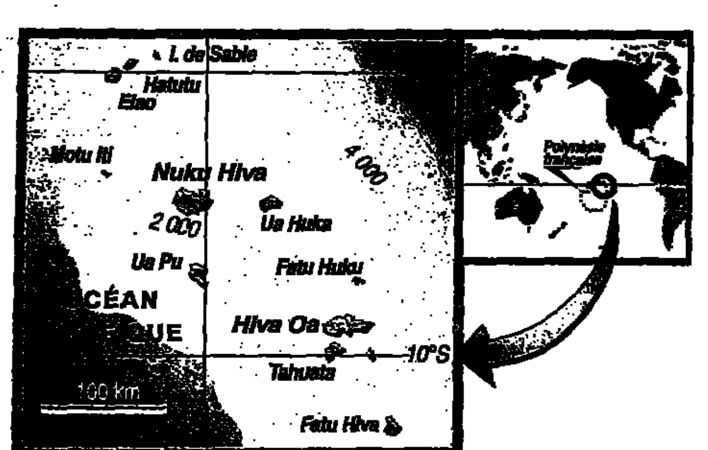
Mais que dire des *tabu*, ces interdits ou tabous si étranges qui régissaient l'ordre social et échappent encore à l'entendement. Tabou, l'accès des pirogues aux femmes ; tabou, l'accès à certaines vallées ; taboue, la prise de repas communs entre les deux sexes ; tabous, telle espèce d'arbre à pain ou tel cocotier, tel crustacé, coq ou cochon sauvage ; tabou, tel tatouage appartenant depuis des lustres à une lignée ; tabou, tout ce qui vient du corps, ongles, cheveux, que l'on enfouissait dans des endroits sacrés. Taboue, la tête bien sûr : certaines maîtresse d'école métropolitaines à la main un peu leste l'apprennent chaque année à leurs dépens.

Autrefois, connaître les tabous, c'était pouvoir déchiffrer la carte sociale d'une île et les liens qui unissaient chaque chose, chaque être, avec le chef, *hakaiki*. Aujourd'hui, cela permet simplement d'éviter des maladresses et de s'épargner quelques grands frissons. C'est pouvoir prévoir que les enfants en promenade contourneront telle clairière et éviteront l'ombre d'un vieux banian. C'est comprendre la terreur de Florentine la désinvolte, qui paye de nuits agitées et hantées ce jour maudit où elle a étalé sa lessive sur un rocher sacré de la baie d'Anaho. C'est accepter sans sourire le trouble d'Anne-Rose, la jolie vahiné, lauréate il y a trois ans du concours de chants *« A la découverte d'une étoile »*, qui croit souvent entendre, à l'orée du village, *« l'orchestre des anciens »*...

On tire sur un fil, et la pelote se déroule. On quête une anecdote, elle appelle dix légendes. On suggère une chanson, et il en vient cinquante. Le mot « modération » doit être inconnu des Marquises. Tout y est sauvage, vigoureux, excessif, à la mesure des falaises sévères qui bordent quelques îles, des cascades qui aspergent les vallées si étroites, des forêts que veillent d'immenses tikis. Ou des passions que leur rencontre déchaîne. On n'effleure pas les Marquises. On y plonge, aimanté puis happé par la côte. Et troublé à jamais par le mystère des regards. Les humeurs y passent, vagabondes. Mais quelle blessure profonde disent-ils silencieusement ?...

De notre envoyée spéciale

Annick Cojean



MISSIONS

Les trop saintes mères

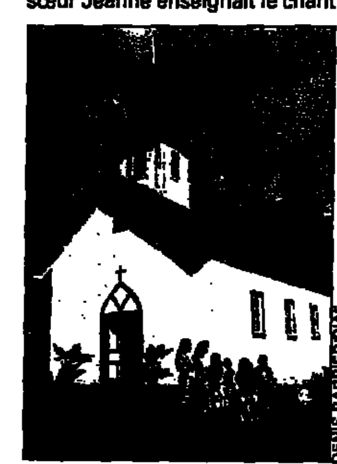
L'Église catholique envoyait dans les parages des « exploratrices » qui ne plaisantaient pas avec l'enseignement ni sur la manière d'aimer un peu sérieusement Jésus.

C'était au temps où le voyage de Tahiti aux Marquises durait trente jours et trente nuits. Au temps où il n'existait dans les six îles peuplées de l'archipel ni digue, ni phare, ni port, et où une baleinière sur dix se renversait en quittant la baie des Traîtres les jours de grand vent. Au temps où les Marquises ignoraient l'eau courante, l'électricité et l'automobile, où seuls les chevaux sauvages pouvaient gravir les cols séparant les vallées ; au temps où le kilo de coprah se vendait 4 francs du Pacifique, et où les petites Marquisiennes quittaient quelques années leur famille pour acquérir chez les sœurs de l'école Notre-Dame d'Atuona (dans l'île d'Hiva-Oa) une éducation digne, disait monseigneur l'évêque, de ce nom.

Elles partaient donc, à peine âgées de huit ans, sur des goélettes ou de simples barques à voile, un petit chiffon dans une main et dans l'autre un citron pour affronter la haute mer et un voyage à plusieurs escales. Leur bagage était très modeste : une couverture roulée dans une taie d'oreiller, un peu de linge serré dans un sac de farine, et, quand elles en avaient les moyens, les trois chapeaux obligatoires : *« l'ordinaire »*, *« le joli »* pour la messe et les promenades, et *« celui en bambou blanc »* pour les grandes occasions. A l'école, on leur donnait très vite un crayon d'ardoise, une jupe bleu marine et un chemisier blanc.

Elles en parlent tant, de leur école, les *« mamas »* des Marquises que l'on comprend que, derrière ces grilles blanches où l'on perçoit aujourd'hui les rires sonores de leurs petites ou arrière-petites-filles se nichent les mille et un secrets de l'archipel, ses histoires de famille, ses déchirures, ses rêves aussi. Elles en parlent avec passion, encore révoltées par quelques punitions (le martinet qu'agitait parfois l'évêque était « en queue de raie »), attendries sur leur petite enfance privée de grandes vacances (certaines filles, entre huit et douze ans, ne sont jamais rentrées sur leur île), reconnaissantes malgré tout envers les sœurs pour avoir appris *« à lire, compter, coudre, cuisiner et prier »*...

Il en est qui se rappellent mère Appoline, la fondatrice, qui avait embarqué au Havre en 1885, traversé par chemin de fer l'Amérique et débarqué, jeunette, à Atuona. D'autres évoquent sœur Saint-Parfait qui tenait si bien le potager, nourrissait les poules sauvages de noix de coco et trônait derrière cinq marmites, deux pour la viande, trois pour le riz ; sœur Jeanne enseignait le chant



Baie de Puamau

et tenait l'harmonium ; mais sœur Elisabeth était la préférée car le soir, quand la cour, le poulailler, la porcherie étaient nettoyés, les chèvres nourries, le bois sec ramassé, la douche prise et le dîner achevé, elle racontait aux filles assises en cercle sur la pelouse les contes magnifiques de Perrault, Grimm et Andersen, les légendes polynésiennes... et l'histoire sainte.

Quelques élèves, parfois, faisaient preuve d'une audace inouïe qui stupéfiait leurs amies. Marie-Marguerite, qui habite aujourd'hui Papeete, se rappelle même s'être enfuie un soir par une fenêtre du dortoir en nouant ensemble cinq couvertures. Mais la rébellion était rare, mieux valait filer doux, et si les sœurs ont dû renoncer à découvrir un jour le secret des reines que choisissaient entre elles les élèves selon de mystérieux critères, le français, langue officielle et obligatoire, était un sujet sur lequel elles ne transigeaient et ne transigent toujours pas. L'élève qui était prise à parler en marquisien à la récréation se voyait remettre un énorme coquillage. A elle de se faire alors très discrète pour surprendre une camarade commettant la même faute et lui coller l'encombrant objet. Lorsque la cloche sonnait, la détentrice du coquillage recevait une punition.

A. Co.

PRATIQUE

L'archipel des Marquises comprend six îles habitées et six îlots déserts, divisés en deux groupes distincts, éloignés de 96 km l'un de l'autre. Nuku-Hiva, centre administratif et économique, est situé à environ 1 500 km au nord-est de Tahiti, dans le groupe du Nord auquel appartiennent Ua-Huka et Ua-Pou. Le second groupe (les Marquises du Sud) est composé de Hiva-Oa, Tahuata et Fatu-Hiva. Ces îles élevées sont difficiles d'accès en raison de l'absence de lagon et de plaines littorales. Le bateau est donc la formule idéale pour les explorer d'autant qu'elles sont distantes les unes des autres de 30 à 60 milles, à l'exception de Tahuata, à 4 milles de Hiva-Oa.

Sites. Sur Nuku-Hiva (330 km²), les vallées de Taipivai (rendue célèbre par le livre de Herman Melville, *Typee*) et de Hakaui (une majestueuse cascade de 350 m), de nombreux vestiges de « Tohua » (piste de danse), de « Akaua » (fortification) et de « Meae » (temple de pierres), la Socredo (où exposent les meilleurs sculpteurs de pierre et de bois de l'île) et la cathédrale avec de remarquables sculptures sur bois. Sur Ua-Huka, la plus petite (77 km²) et la plus sauvage des îles du Nord, les hauts plateaux, les vallées, la plage de sable blanc et l'Association des sculpteurs de l'île. Sur Hiva-Oa (320 km²), la plus fertile et la plus connue (Paul Gauguin et Jacques Brel y passèrent les dernières années de leur vie et reposent dans le cimetière du calvaire), Puamau où se trouvent les plus grands tikis de Polynésie. A Tahuata (50 km²), reste d'un immense volcan, voir la vallée de Vaitahu (vestiges archéologiques) et, à quinze minutes de bateau du chef-lieu Vaitahu, le village de Hapatoni, construit le long d'une route en pierres anciennes, et, à trente minutes, la vallée de Hanatahau (pétroglyphes) que l'on atteint par une piste cavalière.

Voyagistes ? Ce reportage a été réalisé dans le cadre d'une croisière à bord d'un catamaran (17,30 m) du spécialiste local, Archipels Croisières, prestataire du voyagiste Nouvelles Frontières en Polynésie. A bord, un équipage de trois personnes s'occupe de la navigation et des activités nautiques (planche à voile et ski), guide les excursions et prépare les repas, à base de produits de la mer (poissons, langoustes, chevrettes). Le bateau accueille huit passagers dans quatre cabines climatisées de 10 m² disposant chacune d'une salle de bains. Prix de la croisière d'une semaine : 12 500 F avec le vol Papeete-Marquises A/R, l'hébergement en pension complète et les excursions. A ajouter, le vol de Paris. Renseignements au 41-41-58-58.

Extentions. qui programment également cette destination lointaine, citons le Quotidien Voyages qui, outre des offres spéciales très alléchantes (en collaboration avec AOM et Air France), propose une croisière, de Papeete aux Marquises, à bord du cargo mixte Aranui, formule que l'on trouve également chez ITS (avec, aussi, des croisières sur les traces de Gauguin) et Jet Tours. Dans sa brochure *Découverte*, le Club Méditerranée propose, à partir de Moorea via Papeete, un circuit de sept jours aux Marquises, complété d'une semaine dans les villages du Club à Moorea ou Bora-Bora. L'association Arts et Vie propose un circuit de seize jours qui associe les îles de la Société, les Marquises et les Tuamotu. Avec Kuoni (et AOM), possibilité de séjourner sur Hiva-Oa. Consulter également les brochures de Tourinter, Ultramarina et Voile Voyage.

Longs et petits courriers. Depuis près d'un an, la compagnie Corsair effectue un vol hebdomadaire Paris/Papeete (via Los Angeles) en Boeing 747/200. L'impact a été immédiat sur le développement du tourisme vers la Polynésie (localement, on parle de l'« effet Corsair ») en raison du tarif pratiqué : 5 190 F A/R jusqu'au 28 novembre puis 5 450 ou 5 950 F selon les dates. Un supplément de 1 500 F par trajet permet d'accéder au confort de la classe Grand Large située au pont supérieur. Ce tarif aérien exceptionnel permet à Nouvelles Frontières de proposer des séjours organisés à Huahine, Moorea, Bora-Bora ou Rangiroa : neuf jours à Tahiti/Moorea à partir de 7 920 F, avec l'avion et l'hébergement en hôtel de catégorie économique. De Papeete, Air Tahiti dessert Nuku-Hiva d'où partent les vols vers quatre îles. Une desserte onéreuse...

Lire. *Gauguin dans son dernier décor* et *les Immémoriaux*, de Victor Segalen. *Mœurs et coutumes des anciens Maoris des îles Marquises*, du Dr Louis Rollin (Stepolde). Côté guides, Tahiti, Polynésie française (Arthaud), le Guide pratique du Pacifique Sud (Roucheux), le Guide Visa (Hachette), Tahiti et ses îles (éditions du Pacifique), Tahiti aujourd'hui (J. A.) et *Ua-Pou, fleur des Marquises*, de Gérard Cheval.

▶ Maison de Tahiti, 28, bd Saint-Germain, 75005 Paris, 46-34-29-91.

INTÉRIEUR

Le sommeil des justes

Il n'y a pas plus d'une vingtaine d'années, les Français passaient encore leurs nuits dans des conditions quasi médiévales. La notion de lit en tant que machine de repos n'était pas entrée dans les mœurs. Cela a beaucoup changé.

Quoi de plus simple, de plus machinal, de plus quotidien que d'aller se coucher, que d' « aller au lit » ? On sacrifie à ses rites habituels, variables selon les individus : la tisane a de nombreux adeptes qui ignorent souvent que verveine et menthe sont des excitants, le pyjama a ses admirateurs qui souvent ne l'utilisent qu'à moitié, certains le remplacent par leurs vieux tee-shirts délavés et leurs caleçons avachis – pour les finir, disent-ils, – il y a ceux qui tirent à fond rideaux et doubles rideaux renforcés de toile noire volée à un photographe, ceux qui préfèrent voir les étoiles ou garder une veilleuse, ceux qui ne peuvent s'endormir sans avoir lu quelques pages ou qui attendent un baiser et un « bonne nuit », ceux qui prennent un long bain juste avant et se roulent encore un peu humides au fond d'un peignoir qu'ils enlèveront plus tard, il y a ceux qui se croient obligés de se raser, celles qui se parfument et s'encrèment, à chacun ses manies, ses habitudes qu'il ne faut surtout pas briser car alors le sommeil se venge et s'en va voir ailleurs et souvent ne vient pas.

Il faut franchir le pas, se mettre au lit et tirer un trait sur la journée que l'on achève. Encore faut-il avoir un lit, un vrai lit, un bon lit. « *Il y a vingt ou vingt-cinq ans,* explique Jean-Jacques Dufour, délégué général de la Chambre syndicale nationale de la literie, *les gens dormaient sur n'importe quoi, mais il y a eu une prise de conscience importante et aujourd'hui les Français recherchent confort et hygiène.* »

Le matelas posé au sol est la plus mauvaise méthode : facile à enjamber, certes, mais bien trop dur (tout comme la planche posée sous le matelas et qui ne devrait être utilisée que par certains malades du dos sur conseil médical). Qui plus est, la durée de vie du matelas en sera considérablement réduite. Bref, mauvaise idée. En revanche, cette fin de siècle a vu l'avènement du grand lit, voire du très grand lit. On ne peut qu'approuver lorsque Georges Péjaudier, le créateur du Duorêve (deux sommiers, deux matelas) au Lit national, trouve inconcevable d'imaginer un couple où l'homme pèse 120 kilos et la femme 60 kilos sur une surface réduite à 140 cm × 190 cm. Le modèle standard européen étant de 135 cm × 185 cm, les Français sont toutefois moins à l'étroit que les Espagnols, qui traditionnellement ont les plus petits lits d'Europe. Après tout, le matelas de pensionnaire, qui ne se vend pratiquement plus eu égard à son étroitesse, accordait pourtant 80 cm en largeur à l'adolescent d'autrefois. Le lit d'une personne est couramment, même pour un enfant, de 90 cm.

Cette radinerie réservée au couple n'est plus de mise, il faut compter sur 160 cm de large au minimum pour bénéficier d'un bon confort, 20 cm qui font la différence. Mais rien ou presque n'empêche de voir encore plus grand et de s'accorder un 200 cm × 210 cm comme nos voisins allemands ou néerlandais. En dehors des problèmes de poids, très souvent, dans un couple, les deux personnes n'ont ni la même activité professionnelle ni les mêmes rythmes de sommeil et ne se lèvent pas et ne se couchent pas forcément en même temps. Ce grand lit ne se compose pas toujours d'un seul sommier et d'un seul matelas. Il est de plus en plus fréquent de choisir deux sommiers différents, l'un, hyper-renforcé, pour notre homme de 120 kilos et l'autre, plus souple, pour sa moitié.

Pour choisir, parmi les grandes marques ou les petites, il faudrait probablement se faire accompagner d'un expert. Comment s'y retrouver en effet au milieu des sommiers tapissiers, à ressorts, des sommiers à lattes recouvertes ou nues, avec ou sans rotules, avec ou sans curseur, avec ou sans contre-lattes et parfois même avec lattes rouges ? Sans oublier, bien entendu, le fin du fin, le nec du plus ultra, le sommier relaxation, manuel, mécanique, électrique ou télécommandé, qui permet de redresser alternativement ou de conserve, ensemble ou séparément la tête, le buste ou les jambes de l'un ou de l'autre des compagnons de lit. Ces sommiers étaient originellement destinés aux malades, ils ont séduit ensuite des personnes d'un certain âge mais dynamiques et aisées car il s'agit de produits plutôt coûteux. Ils se développent beaucoup en France depuis les années 80, alors que les Anglais ne les connaissent pas encore.

Mais qui dit sommier dit aussi matelas, et s'il est difficile de s'y retrouver parmi tous les modèles de sommiers proposés, cela se complique encore plus quand on passe au matelas. Or il faut les acheter en même temps car ils sont faits l'un pour l'autre, et un matelas neuf sur un sommier usagé s'usera rapidement. Le plus connu est le matelas de laine qui était le champion du marché, il y a une trentaine d'années, mais comme il faut le recarder pour qu'il garde sa souplesse tous les trois ou cinq ans, cela pose quelques problèmes en ville, car si, à la campagne, on pouvait procéder à ce travail envahissant dans une grange ou même dans le jardin, c'est plus difficile dans un F3. Les techniques plus modernes se sont développées avec surtout la mousse ou le ressort. Toutefois le matelas de laine est en train de connaître un nouveau vent de jeunesse porté par la vague écologique.

Le matelas de mousse en polyester qui existe depuis les années 30, n'a pas de chauds partisans ; la mousse de polyuréthane alvéolée, légère et dynamique, fait en revanche de nombreux adeptes. Pendant la guerre, les Allemands ont développé la fabrication de caoutchouc synthétique qui est plus résistant que le latex naturel importé du Brésil, d'Indonésie ou de Malaisie et qui contient trop d'eau. Le latex est une émulsion de caoutchouc à cellules ouvertes, peu déformable et inaltérable, l'air circule. Le matelas est en outre garni de coton, de shetland, de soie, voire de lin – ce qui est vécu comme un confort accru.

Les ressorts biconiques sont les moins chers et les plus courants, mais il y a également la technique multispires (une nappe d'un seul tenant et des sortes de mailles, les spires, tricotées en un seul fil continu) ou encore les ressorts ensachés. Quant au matelas à eau, probablement inventé par les Perses, trois mille ans avant Jésus-Christ, qui le confectionnaient comme une grande outre en remplissant d'eau des peaux de chèvres cousues, il a connu un grand retentissement aux Etats-Unis et particulier chez les hippies californiens dans les années 60 et en jusqu'au début des années 90, mais, depuis, les ventes ont chuté de 40 %, les inconvénients étant souvent majeurs (problèmes d'entretien, courts-circuits...). On en a fabriqué en France mais à présent ils sont importés.

On peut choisir d'utiliser dans un grand lit deux matelas différents ou identiques, tout cela est à étudier avec soin. A moins de trouver l'accompagnateur idéal qui aurait déjà fait ce chemin damassé, il ne reste qu'à donner de sa personne. En testant. Les rayons des grands magasins (BHV, Ikea, Habitat) permettent de s'allonger sur matelas et sommier, de soulever, tâter, essayer. Au Lit national, un espace est réservé à cet effet, en sous-sol, dans une ambiance feutrée, avec lampes de chevet et musique douce. Si l'on sent venir l'endormissement, se renseigner sur les prix, effet de choc garanti. A moins de 5 000 francs, rien. Compter au moins 12 000 ou 13 000 francs dans le moyen-haut de gamme. Mais il n'y a pas de durée moyenne d'une literie, elle fera de l'usage entre trois et trente ans !

Autres mœurs : se coucher à la japonaise en adoptant le futon. Très à la mode aux Etats-Unis, il se développe en France. Il peut se replier s'il est de bonne qualité, c'est-à-dire entièrement constitué de plusieurs nappes de coton, le nombre de couches déterminant sa fermeté. Il est accompagné de couettes plates en pure laine.

Pour un lit traditionnel, si l'on en est resté aux dimensions minimales, pas de problèmes pour trouver draps, couettes et couvertures. En revanche, qui dit grand lit dit grands draps et ce n'est pas toujours facile. Les fabricants de couverture vont actuellement jusqu'au 220 × 240 et envisagent d'aller jusqu'à 240 × 260 voire 260 × 300, en acrylique, en laine, en chèvre (mohair) et, de façon très marginale, en alpaga, en poil de chameau et en cachemire.

Notre civilisation du vite fait bien fait a fait que la couette est au lit ce que le micro-ondes est à la cuisine. D'abord appréciée parce qu'elle évitait de faire le lit des enfants, elle est maintenant aussi bien sur les lits des parents. Bien choisie, elle est suffisamment grande pour que chacun s'y enroule à son aise, mais les Scandinaves préfèrent avoir chacun la sienne. Cela dit, le mot couette n'est pas nouveau et on a de tout temps utilisé en France plumes et duvets, y compris pour les matelas, mais surtout pour les édredons. La France est toujours un des pays qui produisent le plus de duvet d'oie et de canard gras, mais la production est exportée, en particulier en Allemagne et en Scandinavie. En revanche, les fabricants français achètent souvent duvets et plumes récupérés sur les anciennes couettes de nos voisins qui sont ensuite recyclés. Il se vend en France près de cinq millions de couettes par an, mais beaucoup de gens restent attachés à leur lit bien bordé, bien serré. Pour les enfants, la couette est devenue un instrument d'évasion, on s'enroule dedans au petit déjeuner en guise de robe de chambre et surtout, on l'emporte avec soi, ailleurs mais aussi dans la maison pour établir sa couche un peu n'importe où et pas forcément dans un lit. Un de ces enfants nomades a demandé ainsi à ses parents de lui apporter des caisses en carton pour jouer au sans-domicile-fixe, mais avec couette, tendresse oblige.

M. S.

STRESS

Nuits grises

Attachée au service d'exploitations fonctionnelles neurologiques du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, le docteur Fabienne Laffont est l'auteur, chez Flammarion, d'un ouvrage récent, *le Sommeil retrouvé.*

« A quoi sert le sommeil ?

– C'est une question à laquelle on ne peut répondre, il se passe beaucoup de choses pendant le sommeil, très difficiles à étudier. On sait pourquoi on s'alimente, on sait pourquoi on respire, mais on ne peut pas dire « on dort pour ça », car ce « ça » est impossible à mesurer. Nous ne sommes pas tous égaux devant le sommeil, certains dorment peu de temps, d'autres plus, il faut s'accepter comme on est, ne pas hésiter à se faire aider et ne pas toujours admirer Napoléon sous prétexte qu'il ne dormait que quatre heures par nuit, car il n'arrêtait pas de s'assoupir un peu partout dans la journée !

– Qu'appelle-t-on bon ou mauvais sommeil ?

– Chacun sait lorsqu'il a bien dormi, mais il y a deux sortes de gens qui dorment mal, ceux qui ne dorment pas assez et ceux qui dorment trop. Dans tous les cas, pour le médecin, cela se définit par la plainte : « *Je ne ferme pas l'œil de la nuit, je me sens mal, je m'endors dès que je m'asseois.* »

Il ne faut pas hésiter à consulter, ne jamais laisser une insomnie s'installer et ne pas croire qu'on va résoudre le problème en avalant une petite pilule familiale magique. Et se méfier aussi de l'hypersomnie...

– Pourquoi dort-on mal ?

– L'insomnie, pour commencer par elle, a des causes multiples. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'un trouble du sommeil est en fait un trouble de la veille : on vit mal, et il faut en chercher les raisons : le stress professionnel, l'ennui, une vie sans amusement. Ces raisons sont souvent psychologiques et ce n'est pas une pilule qui résoudra le problème, mais des méthodes de relaxation, parler avec quelqu'un d'étranger. Cela dit, c'est très difficile à faire accepter. Convaincre de faire du yoga, un jogging, une partie de tennis pour se relaxer, pour faire participer le corps, n'est pas facile. C'est pour cela aussi que la consultation se fait en neurologie, car les gens se méfient d'un service de psychiatrie. Or, si on dort mal, c'est souvent que l'on est anxieux, voire déprimé. Une clientèle de gens qui vivent mal.

L'insomniaque est quelqu'un qui se plaint de mal dormir. Ce n'est pas la peine, en général, de faire un enregistrement, c'est-à-dire d'étudier le sommeil de ces personnes, car souvent elles dorment de façon tout à fait correcte, mais ce qui compte c'est ce qu'elles disent : « *J'ai mal dormi* » ce qui veut dire : « *Je me sens mal quand je me réveille.* » Souvent, l'origine de l'insomnie est psychologique et il faut traiter un état d'anxiété ou même une dépression.

On peut évoquer aussi certains cas particuliers, par exemple, le syndrome dit des jambes sans repos quand le patient a l'impression que ses jambes tricotent, ou encore ceux qui grincent des dents, tout cela se soigne.

Il y a bien entendu aussi des insomnies passagères dues à un déplacement, à un environnement bruyant, à une mauvaise hygiène alimentaire. Elles disparaissent d'elles-mêmes. Un mauvais sommeil occasionnel n'est pas préjudiciable et est facilement récupéré.

– Qu'en est-il de ceux qui dorment trop ?

– Pour l'hypersomnie, l'enregistrement est obligatoire. Les ronfleurs sont le cas le plus connu. Pas le ronfleur tranquille qui dérange ses voisins en étant bruyant mais dont le sommeil n'est pas perturbé. Il existe des aspects plus sévères où le ronflement intense est entrecoupé par des silences qui sont en fait des apnées. Le sommeil de ce type de ronfleur est très perturbé, car chaque fin d'apnée s'accompagne d'un allégement du sommeil ou même d'un éveil bref. Dans la journée, le sujet est l'objet de somnolence, voire d'assoupissement (ce qui peut être très dangereux).

Il existe aussi des narcolepsies, c'est une maladie très invalidante et assez fréquente, mais qui ne se repère pas toujours. Les patients ont des accès de sommeil diurne, brefs et irrépressibles. Ils s'endorment au cinéma, dès qu'ils prennent un livre ou, hélas ! en voiture. Le délai de diagnostic peut être très long et les patients ne viennent souvent consulter qu'après un accident. Cette maladie ne se guérit pas mais se soigne très bien, en particulier depuis la découverte d'une nouvelle molécule qui change la vie de ces malades.

Propos recueillis par
Martine Silber



PLOSSU

Nous ne sommes pas tous égaux devant le sommeil.

De la Nuque...

Sommiers

Les sommiers peuvent être métalliques, tapissiers ou à lattes. Ils peuvent même parfois mélanger les deux (Treca, Simmons). On en trouve chez toutes les grandes marques de matelas, de Dunlopillo à Treca en passant par Pirelli, ou chez les spécialistes des lattes comme Lattoflex ou Swissflex. On peut aussi les faire réaliser sur mesure (Le Lit national).

Matelas

Il existe quatre catégories de matelas :
– Les matelas à ressorts qui représentent environ 60 % de la production française. Les ressorts peuvent être ensachés (Mérinos, Simmons, Treca) ou en fil continu (Epéda multispires).
– Les matelas de mousse, en latex (Dunlopillo, Pirelli Bedding) ou en polyuréthane (Bultex, Dunlopillo). Les matelas en polyester n'ayant guère d'amateurs.
– Les matelas de laine : la production en est faible, mais il reste une activité de rénovation et un petit regain écolo (Treca, Le Lit national).
– Le matelas à eau. A signaler : le Kwad, fruit de l'imagination du créateur de la montre Swatch, Hans Zaugg, un meuble à transformation (Pirelli Bedding), qui sert de lit, de canapé, de sofa ou de méridienne selon les accessoires dont on l'équipe : autour d'un cadre-lit et d'une lampe hallogène, on ajoute des rouleaux à effet de repose-pied, de dosseret ou de têtière, une table, des tiroirs, un porte-magazines.

Le futon

Le futon a ses fans. Traditionnellement, il se compose uniquement de nappes de coton. Le nombre de couches détermine l'épaisseur. On peut le poser au sol, sur un tatami ou un podium. En fait, ce qu'on appelle en France futon, c'est le shikibuton, ou futon de dessous, car il y a un futon de dessus, sorte de couette, le kakebuton – le futon, pour les Japonais recouvrant l'ensemble de la literie. On en trouve un peu partout, de plus ou moins belle qualité (Giseh Kan, Sof Futons).

...Aux Pieds

Oreillers

Les oreillers servent à soutenir les vertèbres cervicales et à répartir le poids de la tête du dormeur. Ils peuvent être garnis de plumes et duvet d'oie ou de canard (animaux aquatiques dont le plumage a du ressort) ou de synthétique (polyester, latex, polyuréthane) et parfois en laine, plus ferme. Peu importe leur forme, car on bouge la nuit. On en trouve à tous les prix. On en trouve de très bien à partir de 100 francs (Northern Feather), mais les plus beaux peuvent coûter de 700 à 1 000 francs.

Couettes

Les couettes ont révolutionné le marché grâce à Habitat, Ikea ou les grandes marques de VPC. On apprécie leur confort, en particulier en ce qui concerne la pénétration de vapeur d'eau (nous perdons en transpiration 300 grammmes d'eau chaque nuit) et les échanges thermiques (notre température s'élève et s'abaisse pendant le sommeil). Les plus belles couettes sont en duvet. Remarquable, le cloisonnement sinus thermoscellé en forme de « V » superposés pour éviter toute perte de duvet (Northern Feather).

EXTÉRIEUR

Jardins d'hiver

L'hiver au jardin n'est pas la saison morte que l'on croit. Et l'on peut même imaginer des plantations qui par leurs baies, leurs écorces ou leur ramure lui donnent une palette accordée aux jours plus courts.

Un matin, il a jailli d'un rosier effeuillé, s'est perché tout au bout d'une branche de pommier et a lancé ses premières strophes furibardes. Si une hirondelle ne fait pas le printemps – la sagesse populaire est souvent pessimiste, – le retour du rouge-gorge annonce l'hiver. Tout l'été, il a vécu caché, élevant sa nichée. Et le voici qui retourne les premières feuilles mortes à la recherche d'insectes pendant que les merles de l'année se déplument dans les arbres pour conquérir leurs quartiers d'hiver.

Des crottins de terre noire finement moulue émergent du sol nu des allées, de l'herbe des pelouses, parmi les gravillons : les vers de terre vont à la mine. Ils enfouissent à la verticale les débris végétaux qui commencent à se décomposer sous l'action de micro-organismes qu'ils entraînent dans les profondeurs du sol et rendent à la surface ce qu'ils lui avaient emprunté l'année précédente. Les vers de terre nourrissent et oxygènent les couches inférieures dans lesquelles les racines s'insinuent à la recherche du boire et du manger.

Ils sont les auxiliaires précieux du jardinier. Comme les mésanges acrobates qui auscultent les écorces pour en extirper les dernières chenilles et les sittelles torchepots qui remontent le long des troncs d'arbre la tête en bas et cognent du bec comme l'on frappe à une porte. Malheur à l'insecte curieux qui sort de son logis. Depuis quelques mois, les araignées sont rentrées dans les maisons. Bien au chaud, elles tissent leurs voiles mortels entre les poutres. La nuit, elles se hasardent sur le plancher des vaches ou tombent dans les baignoires et les éviers, desquels elles ne sortent que disloquées par un flot d'eau fumante. Triste fin pour une bestiole si utile. Les corneilles et les freux réunissent leurs grands tribunaux avant de s'envoler vers leurs dortoirs en croassant.

L'hiver est là. Le jardinier du dimanche range ses outils, sans remarquer que son jardin engrange mille promesses. L'hiver est l'inconscient du jardin. Faut-il le coucher sur le divan ? Si la prose collante de Maurras n'était pas passée par là, on écrirait *« la terre ne ment pas »*, sans remords et sans arrière-pensées. Tant il est vrai qu'elle ne peut rendre aux beaux jours que ce que l'homme lui a donné quand le gel l'a débarrassée de ses épidémies et de ses vermines. Mais le jardin se repose-t-il vraiment durant l'hiver ?

Les arbres sont chauves, les conifères ne poussent plus, mais certaines plantes profitent de ces moments-là pour fleurir et se reproduire : le vent remplacera les insectes butineurs. Il serait même possible de planter un jardin dont l'apogée se situerait à cette saison mal aimée. Un jardin éclatant de bruyères blanches, mauves et roses *(Erica carnea et Erica X darleyensis)*, de camélias rouges, jaunes et roses, d'iris bleus, blancs ou jaunes *(Iris danfordiae, histrioides, reticulata* et *winogradowi)*, de minuscules cyclamens roses violacés *(Cyclamen coum)*, de jasmins jaunes *(Jasminum nudiflorum)*, des fleurs vaporeuses du *Prunus subitherlla*, qui profite du moindre redoux pour épanouir ses corolles safrané. Un jardin embaumé par le parfum des *Sarcococcas hookeriana var. digyna*, des *Viburnums X bodnantse* rose carné, des chèvrefeuilles arbustifs *(Lonicera standishii* « Jacques »*)*, des *Daphne mezerum*, des *Hammamelis japonica*, des *Mahonias X media* « Charity » et *Japonica* et des *Eleagnus X submaceophylla* « Ebingei » qui méritent mieux que la cisaille du taille-haie.

Un jardin endimanché par les feuillages vernissés, parfois panachés ou marbrés, des *Euonymus fortunei*, des aucubas du Japon, du laurier-tin *(Viburnum tinus)* et des *Arum italicum*, médaillé par les longs chatons du *Garrya elliptica* qui court le long des façades exposées à l'ouest et par les fruits rouges, blancs, jaunes ou orangés des pyracanthas, des *Pernettya alba* et « Bell's Seeding », des *Nandina domestica*, des *Iris foetida*, du houx, des citronniers du japon (Poncirus trifoliata) et des pommiers à fleurs.

Un jardin d'écorces blanches, nacrées, d'hellébores blanches, roses ou vert chartreuse, de *rhododendrons praecox* mauves, dont le feuillage embaume lorsqu'il est froissé, de rhododendrons « Christmas Cheer' » roses, de perce-neige immaculés, d'*Eranthis hyemalis* jaune citron, de crocus jaune rouges, jaunes, violettes ou vertes, lisses, luisantes ou crevassées, uniformes ou zébrées, qui s'exfolient par plaques ou en fins rubans soyeux dont les entrelacs ont la délicatesse des soies orientales. Un jardin bruissant du feuillage des bambous. Ce jardin pourrait être un mur colonisé par les fougères, ourlé par des mousses moelleuses surmontées de leurs petits toupets roux, une simple pierre recouverte de lichens argentés, vert cuivré, bleu turquoise, éclairés de jaune soufré.

L'hiver, le jardin pourrait être une oasis où la vie ne reculerait pas devant les assauts cuisants et desséchants des vents du nord et de l'est, qui n'abdiquerait pas devant la lumière déclinante, que les oiseaux visiteraient pour boire et manger ce que les hommes leur distribueraient, que les enfants aimeraient parcourir pour les observer à l'affût et tenter de les identifier.

L'été ne se prête guère à ces leçons de choses. Les oiseaux deviennent méfiants, se cachent et, pour détourner l'attention, ne se hasardent que rarement à découvert, voletant de buissons en branches basses, empruntant des chemins détournés pour rejoindre leurs nids. L'été, les feuillages sont impénétrables aux regards. Pour inviter les jardiniers à profiter de l'hiver, il faudrait rompre le cercle infernal qui les pousse à ne sortir que quand les premiers forsythias fleurissent pour se retirer lorsque le gel a grillé leurs potées de géraniums, rois des balcons, leurs pétunias et les derniers asters.

Il faudrait pour cela que les catalogues des pépiniéristes mettent davantage l'accent sur les périodes de floraison, sur l'attrait des feuillages et sur l'architecture des arbres qui dessinent le paysage. Sur l'architecture de leur ramure, mais aussi sur celle de leurs racines. Car de nombreuses plantes qui choisissent les journées les plus courtes pour se montrer sous leur meilleur jour ne le font de bonne grâce que si elles profitent du couvert des grands arbres. Or de nombreux arbres colonisent le sous-sol d'un réseau inextricable de racines qui empêchent toute autre plante de pousser, quand leur feuillage ou leurs aiguilles n'empoisonnent pas la terre qui les reçoit. Il est ainsi quasiment impossible de planter quoi que ce soit, en dehors de l'herbe, du lierre et des bruyères – à moins de ruser en creusant des fosses aux parois plastifiées, – sous un bouleau, un if, un peuplier, un châtaignier ou un acacia adultes. Alors que, au contraire, le chêne, le poirier, le pommier, le févier, les grands magnolias caducs, l'érable champêtre et les prunus seront de grands frères qui protégeront volontiers d'autres végétaux, l'été du soleil cuisant et l'hiver du froid qui tombe.

Alain Lompech



MICHAEL KENNA

L'hiver l'inconscient du jardin. Mais le jardin se repose-t-il vraiment en hiver ?

HORS GEL

Mimosas et amandiers

LE mimosa offre l'une des floraisons hivernales les plus spectaculaires, à la fois par son abondance, sa couleur et son parfum. Cet arbre qui atteint une trentaine de mètres de hauteur en Tasmanie et en Australie, ses contrées d'origine, se limite à une dizaine de mètres dans les régions où il pousse en France. Sa résistance est parfois étonnante. Donné pour *résister à des température* de – 7° Celsius, le mimosa d'hiver *(Acacia dealbata)* résiste, dans certaines conditions, à – 10° ce qui permet sa culture sur la quasi-totalité du littoral français, dans le Sud-Ouest... et dans la banlieue parisienne où certains spécimens avaient atteint des tailles respectables avant de périr lors des hivers redoutables de 1984 et de 1985.

Doté d'une vigueur exceptionnelle, le mimosa d'hiver peut croître de plus d'un mètre en une saison. Sa seule exigence, mais elle est de taille vu son enracinement profond, concerne le sol : il devra être exempt de calcaire, sauf s'il est greffé sur mimosa des quatre saisons. Le revers de la médaille étant alors sa moindre résistance au froid. Les climats doux peuvent accueillir quantités de plantes souvent originaires de l'hémisphère sud.

Les véroniques arbustives *(Hebe franciscana)* fleurissent dès février dans les régions les plus douces de la Bretagne et forment des buissons arrondis culminant à 2 mètres, les *Correa reflexa* aux étroites clochettes jaunes où « Dusky Bells » qui épanouissent de l'automne au printemps de jolies fleurs tubulaires d'un rouge orangé lumineux.

Quelques bruyères arbustives *(Erica arborea, lusitanica et australis)* fleurissent dès février en climat particulièrement doux. Leurs longs plumets vaporeux sentent le miel. Le romarin officinal que l'on ne cultive pas assez pour la beauté de son feuillage vert et gris et de ses fleurs bleues choisit aussi de fleurir parfois dès février s'il est planté contre un mur en plein sud.

Il ne faudrait pas oublier l'amandier dont la blancheur irradie les coteaux méditerranéens dès février et le pêcher rose qui le suit de si près.

A.Lo.

NOËL EN FLEURS

Cyclamens de Perse

En Terre sainte, ils poussent sur les collines, au pied des chênes verts, tout près des châteaux forts des Croisés. L'été, on ne soupçonne pas leur présence. Les pluies d'automne font surgir leur feuillage marbré de la caillasse. Et quel feuillage ! Au contraire de nombreuses plantes, les feuilles des cyclamens de Perse sont toutes différentes. Il n'y a pas deux pieds qui présentent les mêmes panachures, les mêmes marbrures, qui soient du même vert. Entre Noël et le Jour de l'an les fleurs cachent littéralement le sol : blanches, roses, rouges ou mauves, elles sentent bon. Cette espèce, dont sont issus les cyclamens des fleuristes, n'est malheureusement pas rustique dans la majeure partie de la France. Mais il faudrait peut-être l'essayer dans le Sud.

Cyclamen de Naples

L'espèce la plus couramment vendue dans les jardineries est le cyclamen de Naples *(Cyclamen hederifolium ou Cyclamen neapolitum)*. Cette plante très rustique, qui a tôt fait de coloniser de grandes surfaces, se plaît dans des terres à tendance calcaire qui ne retiennent pas trop l'humidité, à la mi-ombre plutôt qu'en plein soleil. La date d'apparition de ses premières fleurs est assez variable. Généralement dès la fin septembre et dure parfois jusqu'à la mi-décembre.

Le lilliputien

On trouve aussi une autre espèce plus téméraire encore : le *cyclamen coum*. Un lilliputien qui s'épanouit de fin décembre à fin février-début mars. Malheureusement, ces deux plantes sont commercialisées le plus souvent sous forme de bulbes secs, ce qui rend leur reprise très aléatoire. Mieux vaut les acheter chez un producteur spécialisé qui les vend dans leurs godets de culture. On en trouve, notamment, chez Bulbes d'Opale, Cidex 528, 384 Boerenweg Ouest, 59285 Buysscheure. Tél. : 28-43-04-67. 28 F pièce pour un *cyclamen coum* ; 16 F pour un *Cyclamen hederifolium*.

Tous les arbustes

De nombreux livres traitant de l'art des jardins ont paru ces dernières années, peu sont aussi joliment mis en page, aussi tentant qu'*Arbustes*, de Roger Phillips et Martyn Rix. 1900 arbustes du monde entier y sont répertoriés, décrits avec minutie et photographiés dans leur biotope d'origine ou dans des jardins botaniques britanniques. Outre le nom de chaque espèce ou variété, l'origine de la plante, sa taille, la couleur de ses feuilles, son aspect, sa résistance au froid, ses *desiderata* en matière de sol et d'exposition sont précisés. Un index permet de retrouver rapidement la plante recherchée. 288 pages, 1 900 photographies en couleurs, 195 F, éd. La Maison rustique.

Terre de bruyère

Bernard de La Rochefoucauld a publié un petit manuel traitant de la bruyère. Sous une forme concise, ce spécialiste réputé passe en revue 518 variétés de bruyères, donne des conseils pour les choisir, les planter et les multiplier. 96 pages, 33 photographies en couleur, 40 F, Ed. Dargaud « les Guides Rustica ». Les amateurs potentiels de plantes de terre de bruyère (rhododendrons, camellias, azalées, érables, pieris, etc.) pourront se reporter avec utilité à l'ouvrage *les Plantes de terre de bruyère*, de Jérôme Goutier. L'auteur y passe en revue de façon concise les principales espèces et variétés en précisant leur taille, leurs exigences de culture, donne des conseils pour les soigner et des adresses où se les procurer. 192 pages, 48 photographies en couleurs, 80 F, Ed. Rustica « Sens pratique ».

Pépinières du Norfolk

Un spécialiste anglais, Adrian Bloom, vient de publier *Winter Garden Glory* où il décrit, en 144 pages et 200 illustrations, (150 F environ) comment obtenir des variations hivernales colorées et animées à partir de l'expérience des pépinières de Bressingham, qu'il dirige, dans le Norfolk. Catalogue de vente par correspondance et renseignements : Jardins de Valloires, 80120 Argoules, tél. : 22-23-53-55, télécopie : 22-23-91-32.

Travaux d'écoles

« Le jardin en hiver » (25-26 janvier 1994) et « le dessin en perspective appliqué au paysage » (30 novembre-1er décembre) : à l'intention des amateurs et des spécialistes, deux stages pouvant faire l'objet d'une convention de stage de formation continue (1 000 F par jour, repas inclus). L'Ecole française des jardins (6, rue Hardy, RP 914, 78009 Versailles Cedex, tél. : 39-51-61-29) propose en outre un cycle de cours grand public : histoire de l'art des jardins, conception, théorie et pratique du jardinage, notamment.

Plumes d'automne

En 1950, Curnonsky publiait la recette des cailles « grillées à la façon du gourmet inconnu ». Aujourd'hui, le goût du sauvage, du gibier sauvage, n'est plus tout à fait le même. Que reste-t-il aux menus et sur nos tables ?

« Les bois étaient tout recouverts de brumes basses[
Déserts, gonflés de pluie et silencieux[
Longtemps avait soufflé ce vent du nord où passent[
Les Enfants Sauvages, fuyant vers d'autres cieux[
Par grands voiliers, le soir, et très haut dans l'espace » (1).

L'automne est, par excellence, la saison de la gastronomie et du gibier à plumes. Dès la tombée des feuilles, l'on se souvient, comme le poète, des magnifiques réjouissances culinaires d'antan. Beaucoup de ces oiseaux sont sédentaires ; d'autres migrateurs, comme ces *« Enfants de septembre »*, du poète Patrice de La Tour du Pin, le poème de l'automne 1939.

De tous ces oiseaux, le plus estimé était le perdreau, gris ou bien rouge. La perdrix – c'est le perdreau de plus d'un an – est commune à toute l'Europe. La rouge affectionne les régions du Midi. La bartavelle provençale est un peu plus grosse. Dès l'ouverture, on peut se procurer des perdreaux jeunes, de l'année. On les sert rôtis, sans préparation savante ni mortification. Mais la plupart proviennent d'élevages et sont « lâchés » quelque peu de temps avant la battue. Ils sont néanmoins « perdreaux de fusil » ! Raison pour laquelle de nombreux chefs se détournent aujourd'hui d'un « gibier » qui n'a souvent qu'un fumet de basse-cour ! Alain Dutournier, au Carré des Feuillants et au Trou Gascon, sert environ deux mille perdreaux par an, gris pour les deux tiers environ. Il les sélectionne avec soin parmi une quantité six fois supérieure, en provenance de petites chasses de la Sarthe, de Sologne ou bien d'Irlande et d'Ecosse. La couleur des pattes, l'aspect du coffre, l'odeur, sont les critères de ce choix qu'un particulier – et pour cause – ne pourra plus effectuer, son tour venu, chez le marchand !

La caille est le second oiseau de nos marchés. Là, pas d'hésitation, il ne s'en trouve plus guère que d'élevage. Elle est pourtant poursuivie par la réputation voluptueuse que lui avait donnée le dix-neuvième siècle : le gibier préféré des dames. L'on se souvient de Nana : *« Cuite de tous les côtés, chaude comme une caille, elle alla se fourrer dans son lit. »* (Zola). Illusoire aussi, sinon dans les pâtés de la Drôme, la grive est un gibier délicat, de l'ordre des passereaux. C'est la maturité des raisins qui lui accorde la succulence de la chair. Elle est gavée de baies de sorbiers et de genévriers : *« Pauvre grive nuancée, élégante et fine, qu'on compare à un homme saoul »*, écrit Jules Renard. Et, Raymond Oliver, parlant de Colette, d'ajouter : *« Combien en ai-je désossé pour elle, et des becfigues et des alouettes, et des cailles et des grives ! »* Tous ces oiseaux comestibles sont gibier de plume. Il n'est pas sûr qu'ils soient tous une proie permise.

Les règles communautaires et les plans de chasse départementaux ont passablement limité les espèces autorisées, sans parler de l'usage des engrais, herbicides et pesticides de l'agriculture industrielle, qui les ont décimées. Mais les goûts différents qu'ils peuvent satisfaire leur assignent une place prépondérante dans l'art cynégétique, voire amoureux, du moins si l'on se réfère à l'inénarrable *« la Cuisine et l'amour »* de Curnonsku. La chasse serait-elle la métaphore de la quête amoureuse, la *« quête de joie »* du poète ? On se souvient toujours de la façon dont était troussée sa première bécasse. C'était, pour moi, au temps d'Allégrier... L'oiseau au long bec est une sorte de grosse perdrix élégante, à la robe couleur de feuilles mortes. Son fumet est exquis pour peu qu'elle ait été mortifiée, non vidée. Elle est, avec la grive et l'alouette, le gibier à plumes préféré de Guy Jullien – un chef véritablement inspiré par le gibier – qui *« se languit »* de ne pouvoir la proposer à ses clients. Les bécasses, nombreuses dans la vallée du Rhône, sont interdites à la vente. *« De la becasso vau mai la merdo que la casso »* « de la bécasse mieux vaut « l'intérieur » que la carcasse »), dit-on en Provence. Un adage qui, aujourd'hui, vide de sens !

A défaut, canards sauvages et grouses inspirent la passion des chefs. Le regard d'Alain Passard brillant du même feu que celui de ses rôtissoires en me présentant récemment, sa recette du colvert, *« poêlé entier, lentement, sur toutes ses faces ; servi bien chaud accompagné d'un jus de carcasse lié au sang, d'une garniture de citron confit au four et d'une purée de dattes à l'huile de sésame »*. Une judicieuse façon de rappeler, par cet accompagnement, que le palmipède est un migrateur et descend vers le sud à l'approche des grands froids. Chef moins célèbre, mais issu de brigades prestigieuses, Jacques Meunier, que nous découvrions l'an passé, est presque inconnu des guides. A La Grange Batelière, il présente une « aiguillette de colvert aux figues » à la parfaite maturation – qui n'est pas un faisandage, – apprêtée dans un fond de canard réduit, très goûteux, lié aux tanins de vin rouge, pour un prix très raisonnable (140 F). Le gibier provient des chasses présidentielles et finit, démocratiquement, son parcours dans cet honnête bistrot, très prisé des habitués de l'hôtel Drouot ! Je l'ai honoré d'un mercurey premier cru, Château de Mercey 1990 (Berger, propriétaire), afin de flatter la sauvagine des chairs et la sapidité de la sauce.

La grouse est originaire d'Ecosse, où l'ouverture de la chasse a lieu chaque année le 12 août. C'est un lagopède, cousin de notre gélinotte, que l'on fait rôtir parfois, du côté d'Edimbourg, après l'avoir trempé dans le lait. Marie Naël, pour notre plaisir, prépare « la grouse au malt et figues fraîches » (150 F), désossée et farcie. Un raccourci culinaire – et culturel – saisissant, pour un gibier de haut goût, que les Parisiens, pendant quelques semaines encore, trouveront à l'enseigne d'Ecaille et Plume, délicieuse petite mai son accueillante et chaleureuse, aux côtés de *« quenelles de perdreaux »*, et – qu'on se le dise ! – d'un « lièvre à la Royale », les premiers jeudis de novembre, et ensuite – le jeudi toujours – du rarissime « oreiller de la Belle Aurore ». Ces adresses à prix modérés, que je recommande toutes deux aux amateurs, permettront à ceux qui hésitent à le présenter le gibier à la table familiale de prendre part à la fête des « plumes d'Automne ». A Paris, on trouve les meilleures pièces de fusil, notamment, chez Piètrement-Lambret ou encore à La Poularde Saint-Honoré.

Jean-Claude Ribaut

(1) *La Quête de joie.* Poème : *les Enfants de septembre.* Patrice de La Tour du Pin. NRF, 1939.

▶ Les restaurants :

– Guy Jullien, La Beaugravière, 84430 Mondragon. Tél. : 90-40-82-54. Fermé dimanche soir et lundi soir.

– La Grange Batelière, 16, rue de la Grange-Batelière, Paris (9e). Tél. : 47-70-85-15. Fermé le dimanche et le lundi soir.

– Marie Noël, Ecaille et Plume 25, rue Duvivier, Paris (7e). Tél. : 45-55-06-72. Fermé samedi à déjeuner et dimanche.

– Piètrement-Lambret, 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris (1er). Tél. : 42-33-30-50. La Poularde Saint-Honoré, 9, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris (1er). Tél. : 42-61-00-30.

▶ A consulter : ***la Cuisine du gibier*, de Paul Bocuse et Louis Perrier. Flammarion.**

Toques en Pointe

Patalain

Choix difficile entre une fameuse crépinette de pieds d'agneau à la ratatouille et les pieds et paquets du menu marseillais à 195 F. Les habitués du plat du jour à prix unique, eux, n'ont pas ce dilemme : coq au vin le lundi ; le mardi, c'est le gigot à la découpe ; le mercredi est jour des petits farçis provençaux ; jeudi, incursion au pays du cassoulet et, vendredi, retour au pays, avec la bourride (120 F). Suzanne Quaglia, patronne et cuisinière, aime la chasse, qui requiert opportunité et précision. Elle vise juste avec la grouse d'Ecosse à l'orange et au whisky et le perdreau gris en cocotte, pommes fruits et champignons. Fromage en deux services : chèvre et vache ; chariot de dessert et choix des meilleurs vins régionaux. Décor entre chic et kitsch. L'accueil et le service sont attentifs. Environ 250 F.

▶ Marseille. 49, rue Sainte (1er). Tél. : 91-55-02-78. Fermé samedi à déjeuner et dimanche.

L'Aillade

Disparu L'Entre-Siècle et sa cuisine belge ! c'est la Provence désormais qui inspire la carte de L'Aillade, le Bistrot provençal. Caviar d'aubergines au basilic et sardines en escabèche donnent le ton d'une cuisine d'instinct, proche du produit. La bouillabaisse des pêcheurs (180 F, sur commande) est d'importance, comme il se doit. Les délicats filets de rougets à la gousse de vanille et au riz sauvage satisfont au goût du jour. La cuisse de lapin à la mousseline d'ail, l'épaule d'agneau rôtie ont un parfum de garrigue. Desserts conventionnels, mais la crème brûlée est aromatisée aux pistils de safran.

▶ Paris. 29, avenue de Lowendal (15e) Tél. : 47-83-51-22. Fermé samedi et dimanche.

Le Moniage Guillaume

Pour Michel Garanger, la cuisine commence avec le travail du produit frais : les saint-jacques rôties « à l'envers » – solidaires du couvercle de la coquille – sont servies avec un beurre à la fleur de sel. Poissons et crustacés restent les principales références de la carte. Terrines de gibier, faisane aux girolles et râble de lièvre en poivrade annoncent la saison de la chasse ; bientôt les venaisons. Un dessert nouveau ici, le mille-feuille cacao et pistache. Alors, pourquoi certains guides retiennent-ils leur enthousiasme ? La cheminée au feu de bois a aussi ses adeptes ; voiturier le midi. Menus à 180 F et 240 F.

▶ Paris. 88, rue de la Tombe-Issoire (14e). Tél. : 43-22-96-15 et 43-27-09-88. Fermé le dimanche.

Will's Wine Bar

Ceux qui pensent, après les travaux de Hugh Johnson (éd. Hachette), que les Anglais ont « inventé » le goût du vin se retrouvent dans cet établissement à l'ambiance changeante, comme la clientèle. On dégustera, au bar, manzanilla, amontillado et jerez et, dans la salle à manger, les classiques des côtes-du-rhône, de Condrieu à Châteauneuf-du-Pape : les blancs, avec les filets de rougets barbets grillés au basilic ou bien le ragoût de petits gris et ravioles de Romans ; les rouges (hermitage, saint-joseph, cornas) accompagnant un caneton de Challans aux navets confits ou une pintade au lard et petits oignons. Menu à 155 F vin compris. A la carte, comptez environ 230 F.

▶ Paris. 13, rue des Petits-Champs (1er) Tél. : 42-61-05-09. Fermé le dimanche.

RECTIFICATIF. – Une erreur de transcription a déformé l'énoncé du cru suisse sélectionné par Michael Broadbent (« le Monde-Temps libre » du 23 octobre). Nos lecteurs valaisans s'en sont vivement émus. Il fallait lire : Petite Arvine des caves Orsat à Martigny.

Le Cercle Ledoyen

Soixante-dix couverts occupent l'espace de l'ancien «Carré » – un nom donné par Hittorff aux pavillons situés de part et d'autre des Champs-Elysées. Il s'agit, en fait, d'une vaste salle rectangulaire, de plain-pied avec la terrasse. Une cuisine sans surprise : les plats sont tous au même prix : les entrées (60 F), les poissons et les viandes (100 F), fromages, desserts (60 F). Maquereau au vin blanc, andouillette et reines-des-reinettes cuites au four, purée de pois cassés et tarte sablée au chocolat, avec un beaujolais de G. Dubœuf, circonscrivent l'addition à moins de 250 F. C'était l'objectif. C'est réussi.

▶ Paris. Carré des Champs-Elysées (8e) Tél. : 47-42-76-02. Fermé le samedi.

L'Auberge des Saints-Pères

Située « hors barrières », comme disait Curnonsky, cette auberge est un bastion de la qualité en terre de mission, aux confins des « technopôles » de Roissy et de Villepinte. Qu'importe alors le décor convenu, au demeurant confortable, lorsque la compote de lièvre à la royale, façon poitevine, atteint une telle précision des saveurs. Un lièvre dont, à coup sûr, on connaît le fournisseur et qui a foulé les éteules des campagnes de France. Menu à 200 F : mille-feuille de coquilles saint-jacques, blanquette du pêcheur, fromages et dessert. Le bon Michel Liret marie la tradition artisanale et la « grande transformation » ; ce qui devrait lui assurer le retour de l'étoile perdue.

▶ Aulnay-sous-Bois. 212, rue de Nonneville (93600). Tél. : 48-66-25-22. Fermé dimanche et lundi.

Echos Gourmands

Le bon choix

S'il est d'usage, encore, de se faire livrer son foie gras, pourquoi pas son camembert ?

La France gourmande à domicile est un guide d'achat à distance, conçu par deux journalistes gourmands associés, Elisabeth de Meurville et Michel Creignou. Les meilleurs produits des régions de France et la possibilité offerte d'être livré à domicile sont répertoriés dans ce guide. Dix coqs d'or « coups de cœur » sont décernés chaque année. Izraël, Vigneau-Desmarest, la Grande Epicerie et Albert Ménès, méritent bien cela. C'est le livre du bon choix.

▶ *La France gourmande à domicile*, d'Elisabeth de Meurville et Michel Creignou. Hachette, 304 p., 118 F.

Terroirs (à suivre)

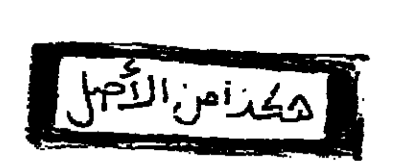
Richard Olney et Jacques Gantié, passionnés de cuisine et de vins, nous disent tout de la façon de préparer l'*ancholade* et la *bagna-cauda*, la *bourride* et l'*estoficada*. Ils oublient l'*aigo-sau* et laissent à l'appréciation de la cuisinière l'emploi de l'émincé de poireaux qu'ils préconisent pourtant dans «La soupe aux moules (p. 41). Splendides illustrations de plats mêlés aux paysages familiers de Provence et du pays niçois.

▶ *Saveurs des terroirs de Provence*, de Richard Olney et Jacques Gantié. Robert Laffont, 256 p., 398 F.

Masqué

Jean Pierre Coffe se promène, masqué, sur les marchés, inspecte les arrières-boutiques, fustige le marchand douteux, distribue les bons points. Le Père Fouettard des terroirs et son équipe nous donnent ainsi mille bonnes – et moins bonnes – adresses à travers quarante-huit villes de France. Goûteux.

▶ *A vos paniers, 1 000 adresses pour bien les remplir*, de Jean-Pierre Coffe. Balland, 587 p., 130 F.



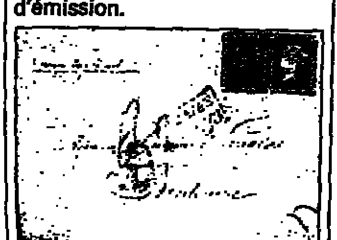


PHILATÉLIE

L'île au trésor

Événement ! Cinq pièces philatéliques parmi les plus rares au monde – estimées entre 1,2 et 6 millions de francs suisses – affronteront le feu des enchères, mercredi 3 novembre, à Zurich (Hôtel International) : cinq « Post Office » de l'île Maurice, émis en 1847 (vingt et un ont été répertoriés). La vente, organisée par David Feldman, dispersera par ailleurs près de quatre cent cinquante autres lots, timbres et lettres des émissions postérieures de l'île Maurice (1).

Une réorganisation du service postal et un changement de tarif servirent de prétexte à l'émission des premiers timbres de l'île Maurice. Joseph Osmond Barnard, horloger et graveur à Port-Louis, fut chargé de la production de timbres à 1 penny (orange) et 2 pence (bleu). Cinq cents de chaque type furent imprimés en taille-douce à partir d'une plaque de cuivre, retrouvée en 1912. Une épreuve unique tirée à partir de cette plaque sera, d'ailleurs, proposée au cours de cette vente aux enchères. On connaît deux lettres datées mardi 21 septembre 1847, premier jour d'émission.



Peut-être la lettre la plus rare du monde.

La petite histoire a fait la fortune de ce timbre. Ainsi, dit-on, la femme du gouverneur, Sir William Maynard Gomm, avait décidé d'organiser un bal, le 30 septembre 1847. Elle utilisa pour affranchir ses invitations le « Post Office » à 1 penny... Le seul exemplaire de cette invitation encore aux mains d'un collectionneur sera proposé à la vente le 3 novembre. La légende veut que la mention « Post Office » (bureau de poste) résulte d'une erreur du graveur, la série suivante émise en 1848 (2 pence) et 1853 (1 penny) portait la légende correcte « Post Paid ». Barnard obéissait, en fait, aux instructions erronées qui lui avaient été données.

Les autres pièces dispersées au cours de cette vente sont le seul exemplaire neuf connu du 1 penny, un des trois exemplaires neufs du 2 pence et surtout une paire des deux timbres sur une lettre... pour Bordeaux, adjugée 3,8 millions de dollars, en 1988.

P. J.

(1) Catalogue (200 F), deux volumes, 204 p. et 92 p. Feldman, 175, route de Chancy, PO Box 81, CH-1213 Onex, Genève, Suisse.

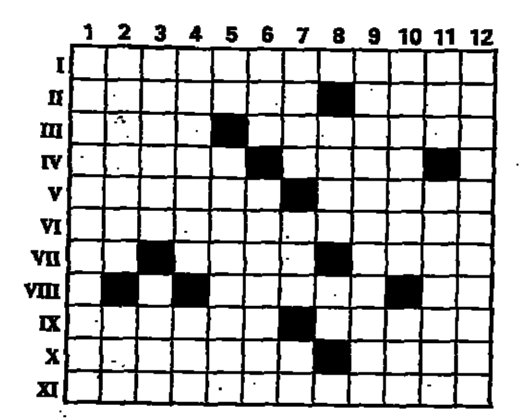
En filigrane

• **Timbres de service de l'UNESCO.** – Vente générale de deux nouveaux timbres de service de l'UNESCO à 2,80 F (Angkor) et 3,70 F (Tassili n'Ajjer). Ces timbres ne peuvent s'utiliser que sur le courrier au départ de l'UNESCO, place de Fontenoy, Paris (7e).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

Mots croisés

nº 788



HORIZONTALEMENT

I. Qu'est-ce qui les fait agir, la maladie ou la sédition ? – II. Antilope. En vrai leader. – III. Se garde le meilleur. Réduisis. – IV. Siège de l'Otan. On y place la statue. – V. Revient de loin. Charbon de bois. – VI. Vraiment fâcheuse. – VII. Possessif. S'emploie. Bien salé si mal présenté. – VIII. Attache. Fin d'infinitif. – IX. Ne doivent rien à l'étude. A prendre ou à laisser. – X. Acquittées. En place. – XI. Rendent propres, superficiellement.

VERTICALEMENT

1. Doit faire ses preuves en un temps limité. – 2. Le vrai bonheur. Lointaine et brève forme de libéralisme. – 3. Devrait être le roi en ces temps moroses. Envoya des bateaux vers les Indes. – 4. Permettent un constant renouveau de l'inspiration. L'urne a décidé de son sort. – 5. Annonce souvent une bouderie. Demandent qu'on les débrouille. – 6. Pair ou alors grand. Elles rêvent de lui jour après jour. – 7. Rivière. Annonce une suite. Pronom. – 8. Fleuve en Flandre. Voyelles. – 9. Coula dans le bronze. 10. Excellents. Il n'est pas toujours prudent d'en boire, surtout dans un mauvais sens. – 11. Ecole. Cette excitation n'est-elle pas due à son voisin de gauche ? – 12. Pour les pairs.

SOLUTION DU Nº 787

Horizontalement

I. Polichinelle. – II. Oranges. Niel. – III. Laiteuse. Gua. – IV. Igné. Rumeurs. – V. Teigne. Pré. – VI. Osera. Fiasco. – VII. Rangers. Am. – VIII. Omet. Anémone. – IX. Gésier. Sieur. – X. Un. Otée. Elle. – XI. Etincelantes.

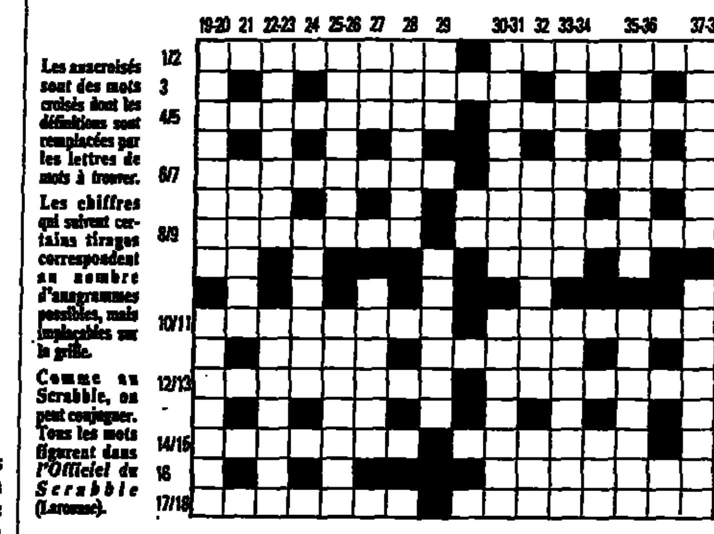
Verticalement

1. Politologue. – 2. Orages. Ment. – 3. Lainières. – 4. Intégration. – 5. CGE. Nan. Etc. – 6. Heure. Garée. – 7. Issu. FEN. El. – 8. Empires. – 9. En. Erasmien. – 10. Ligues. Oelt. – 11. Leur. Canule. – 12. Elastomères.

François Dorlet

Anacroisés (R)

nº 789



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EEIPRRTV. – 2. AEHMSTU. – 3. CEEGIR. – 4. ADELORSU (+ 3). – 5. BCEOPRS. – 6. AAEFGOTY. – 7. ADEILLR (+ 1). – 8. ACEIRSS (+ 4). – 9. AAEIMNOT. – 10. CDEEIINT. – 11. AFMOSTU (+ 1). – 12. AAEFIMMT. – 13. AILOPPS. – 14. DEIIINR. – 15. ABCEFI. – 16. EEIMNOR. – 17. ABEIIOR. – 18. ACNORSTT (+ 1).

VERTICALEMENT

19. ACEFOPST. – 20. ACIMOPT (+ 2). – 21. AEGMRU (+ 1). – 22. ADIORUY. – 23. EINOORT. – 24. AAEILS (+ 1). – 25. CEEIRST (+ 5). – 26. ACEEFIR. – 27. AEINPS (+ 5). – 28. EEEGLTU. – 29. EEFGLM. – 30. AEEHINPR. – 31. EIMOPST (+ 1). – 32. AAEFINST (+ 2). – 33. BEIILMOT. – 34. AINNSTU (+ 2). – 35. EHIMMOST. – 36. AAEIORV. – 37. EEMSSTY. – 38. ACEEOPRS (+ 1).

SOLUTION DU Nº 788

1. RAIFORT. – 2. OPTRAKEN, à skis, flexion des jambes. – 3. ALLUMEES. – 4. MASTIQUA (MASQUAIT). – 5. ENDENTE (ENTENDE). – 6. UNISEXUE. – 7. AERAIENT. – 8. NIÇOISE. – 9. LASAGNES (GLANASSE). – 10. LUISANT (INSULTA LUTINAS). – 11. DILACERE. – 12. AÇORES (ROSACE). – 13. CRITHMUM, plante du littoral. – 14. PSORES, gales (PROSES SPORES). – 15. ISIAQUE. – 16. OSSUES. – 17. ESPIONNE. – 18. ENTRANT (RENTRANT). – 19. REUNIES (RUINEES SURINEE URINEES). – 20. OSTEITE. – 21. RAJEUNIR. – 22. SCELLER. – 23. ALENTIT (ALITENT). – 24. DORMEUSE (MORDEUSE). – 25. CECILIES. – 26. OMELETTE. – 27. OMANAIS. – 28. RESTES (SERTES...). – 29. SCAMPI. – 30. TETEREZ. – 31. ECUSSONS. – 32. DROMOISE. – 33. QUILLIER. – 34. PRUNEAUX. – 35. EVEQUES. – 36. STASES (TASSES). – 37. GAPETTE. – 38. KLAXONNE. – 39. AUGURAT. – 40. SURETES. – 41. BASANE. – 42. NOTEES. – 43. AVALAIT.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Bridge

nº 1558

LE RÔLE DE LA CHANCE

Pour réussir cette manche, il fallait des conditions particulières que les techniciens appellent l'hypothèse de nécessité et qui, grâce à la chance, se sont réalisées dans cette donne d'une demi-finale de la Coupe Vanderbilt à Reno.

Nord : ♠ 7 6 4 2 ♡ 9 8 7 ◇ D 7 5 4 2 ♣ A

Ouest : ♠ 10 5 ♡ D 10 ◇ A R 10 ♣ R V 10 7 4 2

Est : ♠ D V ♡ R V 4 3 ◇ V 8 3 ♣ D 9 5 3

Sud : ♠ A R 9 8 3 ♡ A 6 5 2 ◇ 9 6 ♣ 8 6

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest Clerkin	Nord Sontag	Est Clerkin	Sud Kantar
1 ♣	passe	1 ♡	1 ♠
2 ♣	4 ♠	passe	passe...

Ouest (D. Clerkin) a entamé le Roi de Carreau pour le 3 d'Est (J. Clerkin) et a contre-attaqué la Dame de Cœur. *Comment Kantar, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Comment éviter la perte d'As et Roi de Carreau et de deux Cœurs ? Kantar a compris qu'il y avait au moins une distribution qui pouvait permettre de ne perdre qu'un seul Cœur : une répartition favorable à Carreau (3-3), deux Cœurs seulement en Ouest et, bien entendu, les atouts adverses 2-2. Kantar a donc *laissé passer la Dame de Cœur* et il a pris la continuation à Cœur avec l'As de Cœur, ensuite il a tiré As Roi de Pique et *il a rejoué Carreau.* Ouest a fait le Roi, mais les derniers Carreaux du mort étaient maîtres, permettant à Sud de défausser ses deux perdantes à Cœur.

Ne faut-il pas prendre la Dame de Cœur au cas où Ouest aurait un singleton à Cœur ? En effet, si le déclarant ne met pas l'As, il risque qu'Est prenne avec le Roi de Cœur et continue Cœur pour la coupe et la chute. Mais cette distribution est moins probable que celle du doubleton, à Cœur, car elle nécessite qu'Ouest ait sept Trèfles puisqu'il est indispensable que les Piques soient 2-2 et les Carreaux 3-3...

LE STYLE DES CHAMPIONS ACTUELS

Quelle est la caractéristique des champions d'aujourd'hui et notamment des finalistes des récents Championnats du monde dans les deux catégories Open (Bermuda Bowl) et Dames (Coupe de Venise) ? Certainement un style d'enchères très agressif, mais qui peut parfois tourner à la catastrophe comme dans cette donne de la récente finale de Santiago.

Nord : ♠ R V 7 4 2 ♡ V 9 8 5 ◇ D 10 ♣ V 2

Ouest : ♠ A D 10 ♡ R 10 3 ◇ R 8 3 ♣ 8 7 4 3

Est : ♠ 9 8 6 5 ♡ 7 ◇ 9 7 6 2 ♣ A R D 5

Sud : ♠ 3 ♡ A D 6 4 2 ◇ A V 5 4 ♣ 10 9 6

71e donne : Sud était donneur et les deux camps vulnérables.

BERMUDA BOWL :

Salle ouverte

Sud Groeth.	Ouest Westra	Nord Aa	Est Leufkens
1 ♡	passe	3 ♡	passe...

Ce contrat de TROIS CŒURS chuta d'une levée.

Salle fermée

Sud Westerh.	Ouest Helgemo	Nord Jansen	Est Hilness
1 ♡	contre	3 ♡	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

Le Hollandais Westerhof en Sud entama atout (3 de Pique) pour le 10 et le Valet de Pique de Nord qui contre-attaqua le 2 de Trèfle. Le déclarant, Helness en Est, prit avec l'As de Trèfle et, optimiste, il rejoua le 6 de Pique sur lequel Sud crut bon de défausser un Cœur. Le déclarant mit l'As de Pique du mort et joua le Roi et la Dame de trèfle. De combien de levées le déclarant (Est) a-t-il chuté QUATRE PIQUES, et *comment jugez-vous les enchères* des deux tables ?

COUPE DE VENISE :

En salle ouverte les enchères des Américaines en Nord-Sud furent les mêmes que celles des Norvégiens (1 ♡ – Passe – 3 ♡), mais elles furent différentes *en salle fermée :*

Sud Moegel	Ouest Picus	Nord Caesar	Est Osberg
1 ♡	passe	1 ♠	passe
2 ◇	passe	2 ♡	passe...

Résultat : 2 Cœurs juste faits par les Allemandes qui perdirent quand même la finale de 128 donnes par 325 à 272 IMPs.

Philippe Brugnon

Scrabble (R)

nº 433

RAPPEUR MUSCLÉ

Contrastant avec le battage médiatique qui a orchestré la sortie du nouveau Petit Robert, le PLI 1994 est arrivé sur la pointe des pieds. Il est cependant intéressant puisque toutes ses nouveautés font partie du fonds de commerce ODS 2 que les scrabbleurs vont gérer dans moins de trois mois.

On y trouve deux monnaies : le GRIVNA d'Ukraine et le TOLAR de Slovénie. Deux termes du Massif central (n'oublions pas que le restaurant *Le Cantal* est une des tables favorites des rédacteurs du PLI) : le BURLE, vent du nord sec et froid qui souffle en hiver, et la NARSE, fondrière tourbeuse, marécage. Citons ensuite RAPPEUR, EUSE, personne qui chante, joue du RAP, mot rentré au PLI en 1992, et dont ce dernier donne une étymologie fantaisiste : « mot anglais *tape* » ; il aurait fallu : « verbe anglais, *bavarder* » (l'*ODS* 2 vous offre, en prime, RAPPER, n. et v.t.) – OLA, mot espagnol signifiant *vague*, ovation du public d'une enceinte sportive, consistant à se lever à tour de rôle afin de produire un mouvement d'ensemble comparable à une ondulation – DIESTER, huile végétale, pure ou mélangée à du gazole, servant de bicarburant de moteurs Diesel. – RECADRER - SURTITRER - RURALITÉ, ensemble des caractéristiques, des valeurs du monde rural.

Rappelons pour mémoire deux mots déjà présents dans l'ODS 1 : FLUO et JOJOBA, arbuste mexicain dont les graines renferment une cire liquide utilisée comme substitut du blanc de baleine.

Étrangement, le nouveau Petit Robert ignore tous ces mots sauf JOJOBA ; seuls RAPPEUR et FLUO ont un strapontin aux entrées RAP et FLUO.

Certains de ces mots ou de leurs flexions ont l'anagramme suivante : CARDÈRE - LEURRAIT - PREPARA - STÉRIDE - TRITURAS. Trouvez-les.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : RECADRE (RECARDE) - RURALITÉ (RUTILERA) - RAPPERA - DIESTER (REDITES DÉTIRES DISERTE) - SURTITRA.

Strasbourg-Meinau, 1, rue de Bourgogne, 29 juin 1993
Tournoi mardi 20 heures, samedi 14 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du scrabble (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	IRSAEW?			
2	I+SSTNUO	WA(T)ERS	H 4	48
3	GRULIUJ	SOUTINS	G 7	68
4	R+BDSEEE	JUGULAI	5 C	30
5	OESAFMY	REBORDEES	8 D	64
6	OAF+OTRL	MYES	6 A	45
7	UZCASNK	FORMOLAT	A 3	89
8	UZC+NITX	KANS	J 2	49
9	ZNIT+POI	CEUX	J 7	35
10	ZO+UTAID	PIETIN	K 6	33
11	TD+TLNEE	ZAOUIA	3 I	50
12	NRFEEEI	DELUSTRENT	D 2	72
13	RELUMHV	FREINEE	12 I	81
14	-EEVOTAA	RIIUMEE	O 8	30
15	EEA+EOLQ	VOUAT	L 1	24
16	EEQ+MPIB	OVALE	1 K	24
17	MB+ADREV	EPIQUE	F 1	23
18	MAD+ACHL	VERBE	1 E	30
19	DL+AGNI?	HAMACS	13 B	24
		LIGAND (S) (a)	14 I	80
				899

(a) *Molécule*, ion uni à un atome central.
1. A. Jacques, 805.
2. Th. Oswald, 723.
3. S. Le Pape, 722.

Echecs

nº 1561

Quinzième partie du match de Championnat du monde du « Times » Londres, 1993

Blancs : G. Kasparov.
Noirs : N. Short.
Gambit-D. Variante d'échange.

1. d4	d5		21. Cf4! (g)	Cxd4 (h)	
2. ç4	é6		22. Dxf4	Cé6	
3. Cç3	Cf6		23. Dé5 (i)	Té7	
4. çxd5	éxd5		24. Dg3	Dç7	
5. Fg5	Fé7		25. Dh4	Cg7	
6. é3	0-0 (a)		26. Tç1 (j)	Dd8	
7. Fd3	Cb-d7		27. Té-d1	Tç-ç7 (k)	
8. Cg-é2	Té8		28. Ca4! (l)	dxé4 (m)	
9. 0-0	Cf8 (b)		29. fxé4	Dé8 (n)	
10. b4 (c)	a6 (d)		30. Cç3!	Tç-d7	
11. a3	ç6		31. Df2	Cé6	
12. Dç2	g6		32. é5 (o)	ç5	
13. f3	Cé6		33. bxç5	bxç5	
14. Fh4	Ch5		34. d5	Cd4	
15. Fxé7	Txé7 (é)		35. Cé4 (p)	Dd8	
16. Dd2	b6 (f)		36. Cf6+	Rg7	
17. Ta-d1	Fb7		37. Cxd7	Txd7	
18. Fb1	Ch-g7		38. Txç5	Cé6	
19. é4!	Tç8		39. Tç-ç1	Abandon	
20. Fa2!	Té7				

NOTES

a) Et non 6..., Fxf6, Ff5 ? ; 7. Fxf6 ; 8. Db3. Une autre idée que 6..., 0-0 est 6..., ç6 préparant, après 7. Dç2, la sortie du F-D en *g4* ; par exemple, 7..., Fg4 ; 8. Fd3, Fh5 ; 9. Cg-é2, Fg6 ; 10. Cg3, Ca6 ; 11. a3, Ch5 ; 12. Fxé7, Dxé7 ; 13. Cxh5, Fxh5 avec égalité.

b) Short a souvent joué avec les Noirs cette variante contre Gelfand, Timman et Salov.

c) Une idée nouvelle. On poursuit généralement par 10. Dç2 suivi de Ta-b1 (attaque de minorité) ou de f3 et de Ta-é1.

d) Refusant avec raison le sacrifice car, après 10..., Fxb4 ; 11. Fxf6, gxf6 ; 12. Cxd5 !, Dxd5 ; 13. Da4, Fh3 ; 14. Cf4, Da5 ; 15. Dxa5, Fxa5 ; 16. Cxh3 les Blancs ont un clair avantage de position.

é) Une curieuse idée déjà jouée contre Timman à Amsterdam en 1992, probablement inférieure à la reprise naturelle 15..., Dxé7.

f) Les Noirs songent à développer leur F-D en b7 mais ce plan est douteux en raison de l'affaiblissement du pion b6.

g) Un coup très fort, difficile à trouver.

h) La variante 21..., dxé4 ; 22. Cxé6, Cxé6 ; 23. fxé4, Cxd4 (ou 23..., Txd4 ; 24. Df2) ; 24. Df2, ç5 ; 25. Fxf7+, Rg7 ; 26. Fé6 !, Cxé6 ; 27. Df6+ !, Rh6 (si 27..., Dxf6 ; 28. Txd7+) ; 28. Dxé6 donne aux Blancs une violente attaque.

i) Les pions centraux blancs assurent, évidemment, aux Blancs une nette supériorité, mais la décision est encore lointaine, tant que les lignes ne s'ouvrent pas.

j) Menace 27. Cxd5.

k) La position des Noirs est extrêmement serrée mais non désespérée.

l) La faiblesse du pion b6 est toujours là.

m) Les Noirs perdent soudainement patience et ouvrent les lignes, faute décisive. 28..., Tç-d7 maintenait toujours un certain équilibre, même si Kasparov estime que la suite 29. é5, f5 ; 30. éxf6, Tf7 ; 31. Fb1, Cé8 ; 32. Té1 lui est favorable.

n) Une nouvelle erreur immédiatement exploitée. Ici encore 29..., Tç-d7 est nécessaire. Par exemple, 30. Cç3, Txd4 ; 31. Fxf7, Rxf7 ; 32. Df2+, Cf5 ; 33. éxf5, ç5 et les Noirs retrouvent du contre-jeu.

o) La menace 33. Cé4 réfute 29..., Dé8.

p) Les Noirs sont perdus.

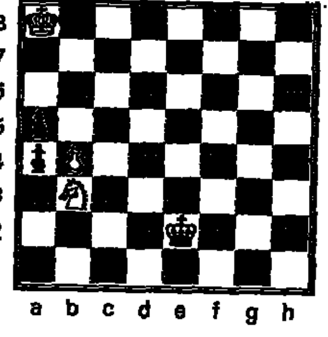
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1560 A. TROITZKY (1936)

(Blancs : Ré1, Fg2, Cf4 et h5. Noirs : Rg1, Fd5, Ph2.)

1. Fxd5 est insuffisant : 1..., h1=D ; 2. Fxh1, Rxh1. Nulle.

D'où la clef paradoxale 1.Fh1 !, Fxh1 ; 2. Ch3+, Rg2 ; 3. Cg5 !, Rg1 ; 4. Cf4 !, Fç6 ; 5. Ch3+, Rh1 ; 6. Rf2 suivi du mat par 7. Ch5 (é2) et 8. Cg3+.

ÉTUDE Nº 1561 T. GORGIEV (1956)



Blancs (3) : Ra8, Cb3, Pb4.
Noirs (3) : Ré2, Pa5, a4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

RENCONTRE

François Letourneux le partageux

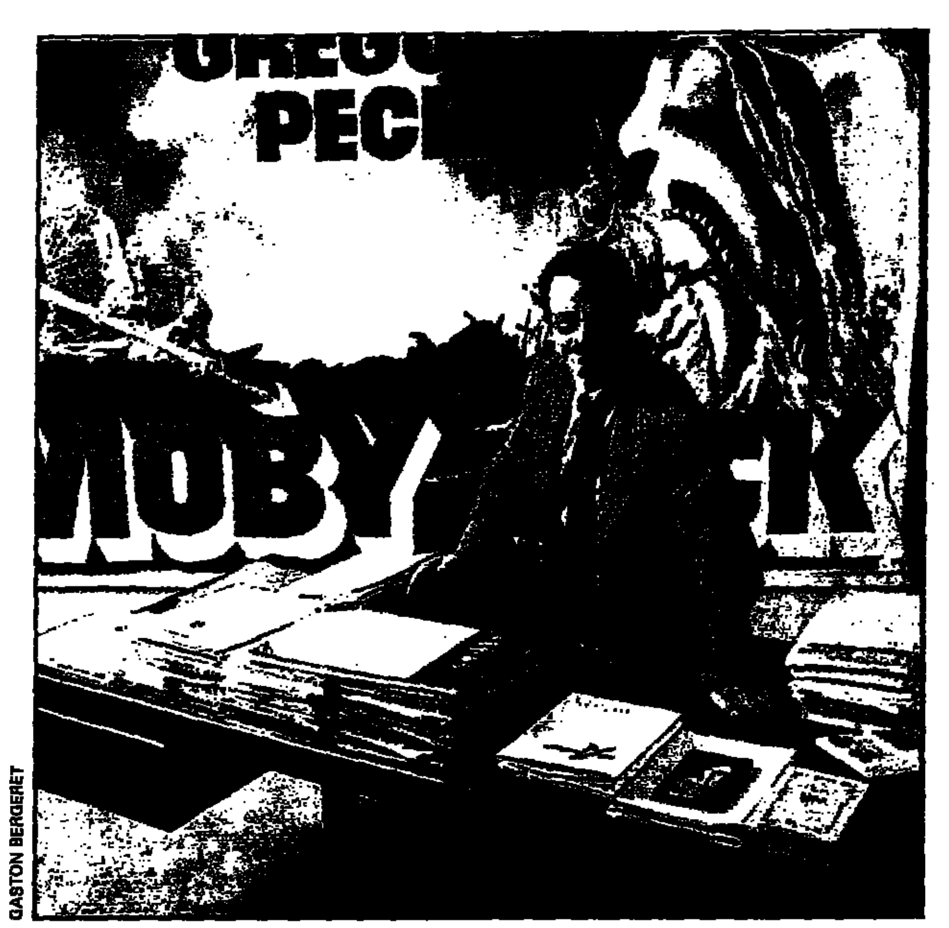
Nouveau directeur du Conservatoire du littoral, François Letourneux mène une double vie. En semaine, il gère son établissement avec la rigueur de l'ingénieur ; le week-end, il se laisse aller à ses penchants soixante-huitards.

A quoi joue-t-il ? A le voir fureter dans son potager à la recherche d'un peu d'estragon ou caresser du regard une citrouille géante (*« Celle-là, je la présente au concours »*), on le prendrait pour un gentleman farmer. De fait, il en a le look avec ses fines lunettes d'intello et sa moustache de jais bien taillée. Mais c'est un trompe-l'œil. Ou plutôt son déguisement de haut fonctionnaire, dont-il dépouille chaque semaine pour se consacrer aux siens et à son refuge de Chalo-Saint-Mars, près d'Etampes. *« Je suis fondamentalement manuel »*, affirme-t-il, en retirant une à une les arêtes d'un filet de saumon qu'il aurait pu faire préparer par le poissonnier. Mais non, ce ne serait pas drôle. Il préfère prendre une paire de pincettes et se livrer lui-même à l'opération, comme si le temps passé donnait encore plus de prix à la bête.

Un « manuel », monsieur le directeur ? Plus par goût que par atavisme, certainement. Descendant de plusieurs générations de militaires et de fonctionnaires, il n'a aucune attache terrienne ni le moindre ancêtre aux mains calleuses. Né par le hasard des affectations à Clermont-Ferrand, élevé à Montreuil-sur-Mer et fixé ensuite à Arras, le jeune ingénieur agronome est un terrien sans racines. Sa passion de jeunesse, c'est la montagne. Chaque été, pendant les vacances, il partait faire les foins à Bonneval-sur-Arc, en Savoie. C'est là qu'il a connu ses premiers émois pour la nature travaillée de main d'homme. C'est là qu'il a pris goût aux longues randonnées et à la solitude des sommets... ou des déserts.

Aujourd'hui, à cinquante ans, François Letourneux passe plus de temps au milieu de la paperasse et des dossiers que sur ses terres – un petit hectare de verdure niché dans une vallée perdue de l'Essonne. Mais, toute la semaine, il y pense. *« Dès le jeudi, je scrute le ciel »*, avoue-t-il. C'est qu'un jardin, fût-il limité à un potager, une prairie, un petit bois et deux rivières à cresson (la Marette et la Chalouette), représente un espace de liberté formidable, en même temps qu'une contrainte permanente. Il faut penser à la tonte des pelouses, à la cueillette des fruits ou à la mise en bouteille du cidre maison.

Ah ! le cidre ! C'est pour François Letourneux l'occasion de s'adonner à une de ses passions : la récupération. Il a remis en marche un vieil égrugeoir, actionné par un moteur de machine à laver, et un pressoir à main de haute époque. Il stocke d'abord son cidre dans une barrique à whisky – de récupération, bien sûr ! –, et le transvase ensuite dans des bouteille de champagne glanées de-ci de-là.


GASTON BERGERET

« Tout change, trop vite.
Avec le Conservatoire, heureusement, on a tout son temps.
On peut attendre dix ou quinze ans pour faire une nouvelle acquisition. »

Tout l'aménagement intérieur provient également de récupérations diverses. L'escalier en spirale qui traverse le séjour arrive de l'arrière-cour d'un menuisier du dix-neuvième arrondissement, que sa femme, Edith, a ramené seule dans leur Estafette. La cuisinière en fonte a été descendue à grand-peine d'un septième étage, et nuitamment, pour éviter les cris de la concierge découvrant la suie semée dans l'escalier... Quant au reste du mobilier – de vieux fauteuils de cuir élimés, un étal de boucher en guise de commode, il a été acheté une bouchée de pain à la salle des ventes d'Etampes. *« Rien, ici, pour les cambrioleurs »*, glisse-t-il, comme s'il faisait une bonne farce.

Voilà maintenant une douzaine d'années que François Letourneux mène cette double vie, partagée entre un banal appartement à Montrouge, où il a élevé ses quatre enfants, et la maison de Chalo, base arrière de la communauté familiale. Lorsqu'il débarque à Paris en 1980 comme chargé de mission à la DATAR, il cherche à reconstituer la formule qu'il avait adoptée dans le Nord en 1968 : une communauté de cinq familles, partageant une ancienne bâtisse du Vieux Lille, avec cour et jardin en commun pour la ribambelle d'enfants. *« On ne partageait que le toit et l'espace, pas les lavabos »*, s'empresse-t-il de préciser. On peut avoir un vieux fond scout et soixante-huitard mêlés sans pour autant tomber dans une pénible promiscuité.

Mais on ne trouve pas facilement de loft abordable à Paris ou en banlieue proche. Va donc pour l'appartement de Montrouge, purement fonctionnel, et une implantation en banlieue lointaine, pour le plaisir ! François Letourneux découvre finalement une communauté religieuse charismatique qui se retire d'un fond de vallée verdoyant à une soixantaine de kilomètres de Paris. Il y a là une grande maison bourgeoise, un pavillon moderne et des communs sans grâce, au bout d'un chemin en cul-de-sac qui garantit une totale tranquillité.

Les nouveaux arrivants forment une société civile immobilière qui se propose d'accueillir des personnes en difficulté. Toujours le vieux fond scout. La famille Letourneux, pour sa part, jette son dévolu sur le bâtiment occupé par une ancienne porcherie industrielle transformée en atelier de taille de marbre. Une bâtisse sans génie, qui n'a rien de la fermette de style ni de la gentilhommière d'époque ! Mais c'est justement ce qui plaît au « manuel » égaré dans la haute fonction publique : il va falloir tout refaire de A à Z. Bonheur !

François Letourneux mobilise donc ses enfants, les amis de ses enfants et tous ceux qui acceptent de partager la vie communautaire l'espace d'un week-end ou, mieux, pendant les vacances. Les chantiers d'été sont pour lui des moments forts, où il peut assouvir en même temps sa passion du travail manuel et son goût pour une vie simple et conviviale, partagée avec des jeunes en difficulté.

L'aménagement de Chalo, aujourd'hui, est achevé. Mais il a tellement besoin de se retremper dans la « vraie vie » qu'il s'est inventé un nouveau chantier. Il veut retaper le chalet d'alpage où il avait passé ses étés de jeunesse, à 2 700 mètres d'altitude. Un chalet où l'on n'accède évidemment qu'à pied, au bout de trois quarts d'heure de marche. *« Le premier été, on recreuse le canal pour amener l'eau, et on prépare les lauzes, sur les hauteurs. L'hiver suivant, on les descend en les faisant glisser sur la neige. Pendant ce temps, le torrent canalisé apporte le sable, qu'on utilisera l'année suivante pour faire le ciment... »* François Letourneux se mue en Pérette, mais une Pérette qui aurait fait des études d'ingénieur. *« J'aime ces paysages extrêmes où subsiste la trace de l'homme*, dit-il. *A Bonneval, on trouve à 2 500 mètres des canaux creusés au piochon pour irriguer les prairies. C'est fabuleux ! »* Aussi fabuleux, par exemple, que de parcourir 400 kilomètres à pied dans le désert de l'Aïr, comme il l'a fait récemment.

« Dans le désert, la moindre trace humaine est captivante. Comme en montagne. » Pour le nouveau directeur du Conservatoire du littoral, le temps doit toujours être libre, c'est-à-dire qu'il doit s'écouler à son rythme, sans contrainte. *« Je n'aime pas les choses qui vont trop vite. Un jardin, il faut au moins dix ans pour l'aménager. La banlieue qui change à grande vitesse m'effraie. Cette perte de repères perturbe tout le monde. Avec le Conservatoire, heureusement, on a tout son temps. On peut attendre dix, voire quinze ans pour faire une nouvelle acquisition. A cinquante ans, je suis de moins en moins pressé. »*

Pourtant, François Letourneux dévore les livres avec un appétit boulimique. Chaque semaine, il achète les dernières nouveautés à l'Arbre à lettres de la rue Boulard (14e) ou dans quelque hall de gare. *Grand amour* d'Orsenna est à peine sorti qu'il l'a déjà lu (*« Excellent ! »*), à la faveur d'un déplacement en train ou d'une pause déjeuner. Il vient de relire les sept volumes des *Forsythe*, et il se gorge de poésie : René Char, Henri Michaux et surtout Apollinaire, dont il connaît la moitié d'*Alcools* par cœur. Parfois, il bascule sur la BD, genre *Métal hurlant*. Tout fait ventre pour l'amateur de lecture, qui compense le stress du bureaucrate par l'évasion littéraire.

« Je suis complètement schizophrène : je préfère rester jusqu'à 10 heures du soir au bureau plutôt que d'emporter du travail chez moi. En somme, je dédouble : en semaine, le stress du directeur d'administration centrale ; le week-end, bricolage et jardinage. » Avec une étanchéité parfaite. Même les visites de terrain sur le littoral restent du travail de bureau, en quelque sorte, car il ne peut pas en profiter pour planter un arbre ou reclouer une planche. Il apprécie les échappées dans la nature, mais il ne peut s'empêcher d'y voir le décor de sa mission professionnelle. Une autre vie l'attend, là-bas, à Chalo.

Roger Cans

AVENIR

Dix rêves

Quels étaient les souhaits, les rêves du patron du Conservatoire du littoral ?

- Que la Camargue devienne un parc national, afin que l'Etat puisse gérer l'ensemble de cet espace exceptionnel. Actuellement, la Camargue est divisée entre une réserve naturelle, une station d'observation scientifique (la tour du Valat), les terrains rachetés par le Conservatoire (le Ligagneau et l'Etourneau) et, enfin, le parc naturel régional, soumis au bon vouloir des élus.
- Que le Conservatoire puisse acquérir la presqu'île de Saint-Tropez, afin de mettre définitivement un terme aux menaces qui pèsent sur cet ensemble de forêts, vignobles et plages absolument unique en Méditerranée.
- Qu'il acquière aussi le site de Paulilles, dans les Pyrénées-Orientales. C'est un superbe ensemble de bâtiments industriels désaffectés (anciennement Explosifs Nobel) et dispersés dans les collines, au bord d'une plage sauvage.
- Que la pointe du Raz soit débarrassée de toutes ses verrues et enfin rendue aux piétons.
- Que l'on multiplie les gîtes du Conservatoire réservés aux peintres, dessinateurs, photographes, et à tous les artistes amoureux du littoral (il n'y en a qu'une dizaine actuellement).
- Que les promeneurs qui s'aventurent sur les sites du Conservatoire puissent partout être bien accueillis et en même temps se sentir seuls, comme dans le désert des Agriates, en Haute-Corse.
- Que l'on crée un conservatoire des espaces européens sur le modèle du nôtre.
- Que les territoires français d'outre-mer, et notamment la Polynésie, protègent aussi leur littoral, bien que le Conservatoire ne puisse y intervenir.
- Que les chasseurs et les protecteurs de la nature oublient leurs désaccords et travaillent ensemble à conserver les milieux naturels et la faune sauvage.
- Que les premiers phoques moines nés après réintroduction en Méditerranée choisissent comme repaire un littoral du Conservatoire !

